TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 696 — 42 PAGES — JEUDI 21 JUIN 1979

L'Iran envisage de dénoncer les traités conclus avec Moscou et Washington

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 58 ris.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'entente syro-irakienne

A l'issue de négociations-marathons qui se sont déroulées à Bagdad du 16 au 19 juin, les président Assad et Bakr ont annoncé que la Syrie et l'Irak constitueraient un Etat unifié doté d'un président, d'un gouvernement, d'une armée et d'un parti unique, le Baas. Le ministre irakien de l'information précisait peu après qu'un accord ayant été conclu sur « les principes et les bases du nouvel Etat », il ne restait plus qu'à donner une « formulation juridique » à la future Constitution.

L'histoire contemporaine arabe étant jalonnée d'« unions » qui n'ont même pas connu un début de réalisation — celles entre la Syrie et la Jordanie (août 1975) ou entre les deux Républiques yéménites (mars 1979) en sont de récentes illustrations, — il conviendrait sans doute d'accueillir ces nouvelles effusions avec circonspection. D'autant plus que les documents publiés à Damas et à Bagdad se réduisent à peu de chose : le « Conseil politique supérieur », créé par les deux pays lors de leur réconciliation à l'automne dernier, changera de nom pour celui de « Commandement politique commun ». Composé de quatorze membres, sur une base paritaire, il sera présidé conjointement par MM. Assad et Bakr et se réunira une fois tous les trois mois. Pratiquant la litote, l'officieux syrien « Al Baas » écrit que « les résultats du sommet pourraient ne pas répondre à 100 % aux ambitions arabes, mais il faudra du temps... »

Il faudrait en effet du temps pour effacer les séquelles de rivalités et d'affrontements séculaires, d'une dizaine d'années de polémiques, d'invectives et de sanglants attentats qui ont creusé le fossé entre les deux ailes du Baas qui règnent l'une à Damas l'autre à Bagdad. Rancunes mises à part, il faudrait encore que la profonde suspicion réciproque cède la place à la confiance, indispensable — par exemple — au stationnement des troupes irakiennes en Syrie.

La proclamation de l'« unité » entre les deux pays répond, cependant, à un besoin, celui de mettre fin à deux solitudes face aux périls intérieurs et extérieurs. L'Irak traverse une phase difficile : le gouvernement de Bagdad, dominé par des Arabes sunnites, est pris en tenailles au nord par les Kurdes, qui revendiquent une autonomie jugée excessive, et au sud par les musulmans chiites, qui tournent leurs regards vers l'imam Khomeiny et son régime « révolutionnaire » en Iran. Bref, l'agitation renaissante au sein de ces deux composantes de l'Etat irakien, et dont elles constituent les trois quarts de la population, risque de remettre en cause la stabilité du régime de Bagdad.

Bien qu'affrontant des problèmes d'un autre ordre, le gouvernement de Damas est tout autant préoccupé par la renaissance de l'islam intégriste. Selon des informations dignes de foi, parvenues à Paris, les attentats contre des responsables de confession alaouite — qui est également celle du président Assad — se sont multipliés ces dernières semaines à Damas, à Hama, à Homs et à Alep. Dans la métropole du Nord, un commando de fanatiques sunnites a récemment pris d'assaut une caserne militaire, tuant ou blessant un nombre indéterminé de militaires.

Plus inquiétant encore est l'isolement de Damas après la conclusion de la paix israélo-égyptienne. Abandonnée par sa principale alliée, la Syrie se sent à la merci de l'Etat hébreu, d'autant plus qu'une bonne partie de son armée est enlisée au Liban.

Faute d'une fusion que dicteraient nombre d'affinités et de convergences « objectives », les présidents Assad et Bakr ont conclu un accord que l'on qualifierait en Occident, dans un contexte analogue, d'« entente ». Celle-ci est, en soi, suffisamment remarquable pour qu'il ne soit pas nécessaire de la travestir en une « unité » qui ne suscite que scepticisme à travers le monde arabe.

La guerre civile au Nicaragua

Washington préconise une intervention de l'Organisation des États américains

Les Etats-Unis ont convoqué une réunion extraordinaire de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) dans une tentative de dernière heure pour dégager une solution « modérée » au Nicaragua, où le général Somoza continue d'être soumis à une très forte pression militaire du Front sandiniste de libération.

Cette réunion, qui devait avoir lieu ce mercredi 20 juin à Washington, a été reportée au jeudi 21 à 20 heures. Son objet serait d'envisager une intervention de l'O.E.A.

Le gouvernement de Washington, qui a admis lundi, pour la première fois, que les sandinistes étaient « un élément de l'opposition au régime Somoza » et qu'ils devraient en tant que tels participer au règlement de la crise, souhaite, semble-t-il, que le général Somoza, fidèle allié des Etats-Unis, renonce à la présidence. Mais Washington redoute, d'autre part, une victoire totale des sandinistes sur le terrain et la mise en place d'un gouvernement révolutionnaire de gauche.

En convoquant l'O.E.A., les Etats-Unis veulent favoriser une intervention dans le conflit nicaraguayen sous couvert de l'organisation régionale. Il s'agirait dans un premier temps de « séparer les combattants » comme cela fut le cas en 1965 dans la crise dominicaine, puis de mettre au point une solution politique impliquant le départ volontaire du général Somoza (ce que ce dernier a constamment refusé d'envisager jusqu'à présent, affirmant vouloir terminer son mandat légal, qui prend fin en 1981) et l'installation d'une équipe dirigeante provisoire modérée. Cette équipe, selon les vœux de Washington, ne serait pas dominée par les sandinistes, alors que ces derniers sont actuellement majoritaires au sein du gouvernement provisoire de cinq membres créé au début de cette semaine. Une éventuelle intervention de l'O.E.A. aurait, en tout cas, pour première conséquence, de « protéger » le général Somoza, dont la situation est de plus en plus difficile.

Le plan américain vient bien tard, après une longue période d'atermoiements et l'échec de plusieurs tentatives de médiation de l'Organisation des Etats américains. Les Etats-Unis n'ont pas réussi depuis un an à favoriser la mise en place à Managua d'un groupe d'opposition modéré qui aurait été dirigé par M. Robelo, un industriel bien en cour à Washington, et qui a finalement accepté de faire partie du gouvernement provisoire sandiniste. La raison en est que les libéraux et les démocrates membres de la bourgeoisie d'affaires hostiles à M. Somoza ne disposent que d'un très faible soutien populaire, la majorité de la population nicaraguayenne considérant le Front sandiniste comme le véritable fer de lance de la lutte contre la dictature somoziste.

Il n'est pas non plus certain que Washington trouve au sein de l'O.E.A. beaucoup de pays disposés à participer à une éventuelle « force de paix » au Nicaragua. La situation a évolué rapidement ces derniers mois. Le Mexique, le Costa-Rica, l'Equateur, Panama, ont rompu officiellement toutes relations avec le Nicaragua du général Somoza. La République dominicaine, le Surinam, les pays du groupe andin, sont ouvertement hostiles. Une réunion devait avoir lieu mercredi à Caracas pour permettre aux pays du pacte andin de définir une ligne commune dans la crise nicaraguayenne.

M. N.

(Lire la suite page 6.)

Les mesures d'économie de l'énergie

- **Le conseil des ministres adopte vingt-sept recommandations**
- **M. Valéry Giscard d'Estaing espère convaincre les chefs d'État de la Communauté européenne d'opter pour une «croissance sobre»**

Le conseil des ministres a adopté, ce mercredi 20 juin, un programme de vingt-sept mesures destinées à économiser l'énergie. Ce plan, qui vise et agit sur les comportements des individus — chauffage réduit, vitesse limitée pour les poids lourds, vignettes plus chères pour les grosses cylindrées — aussi bien que sur les structures de la consommation en France, reprend pour l'essentiel des dispositions déjà annoncées après la crise de 1973, mais qui n'ont pas toujours été appliquées.

L'énergie était aussi le sujet essentiel de l'émission « Une heure avec le président de la République », diffusé sur TF 1 le 19 juin, à 20 h. 30. M. Giscard d'Estaing s'est déclaré convaincu qu'un accord des neuf pays membres du Marché commun se dégagera les 21 et 22 juin lors du conseil européen de Strasbourg.

Le président de la République a de nouveau prôné « une croissance sobre » en pétrole, affirmant que la pénurie énergétique impliquait un changement durable dans la vie des Français. « Nous ne rétablirons jamais, a-t-il souligné, la situation antérieure. » M. Giscard d'Estaing a cependant précisé que cette évolution devait se faire « sans sacrifier la croissance » et avec pour objectif « la garantie du pouvoir d'achat ».

Alors que le Koweït a de nouveau augmenté ses prix pétroliers de 17,7 %, le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, a indiqué, le 19 juin à Londres, que la crise énergétique risquait de s'aggraver dans le courant des années 80.

1979 ne ressemble pas à 1973. Les difficultés d'approvisionnement en pétrole ont un caractère moins artificiel qu'alors, mais surtout les pays industrialisés ont modifié profondément leur attitude. Sans doute, après le chancelier Schmidt, M. Giscard d'Estaing envisage-t-il une guerre éventuelle « devant une situation qui affecterait presque l'existence vitale » des pays consommateurs, mais l'humeur est bien à la concertation, après cinq années perdues dans l'espoir d'un éclatement du « cartel » des pays producteurs.

Les dirigeants du monde occidental ont, en effet, la certitude que la crise durera. Ils ne sont pas les seuls. Cheikh Yamani, le ministre saoudien du pétrole, vient de souligner à Londres que le monde connaîtrait une crise d'une ampleur sans précédent avant 1990 si la demande continuait d'augmenter à son rythme actuel. Les difficultés de 1979 sembleront alors, en comparaison, « un passé heureux aux conséquences négligeables ».

En 1973 la France avait été l'un des rares pays à prôner le dialogue. Elle espérait en tirer quelques bénéfices mais elle a dû déchanter. D'où la nécessité, affirmée par Paris depuis plusieurs mois, d'une coordination des politiques des pays industrialisés et d'une concertation avec les pays producteurs. Si l'on parvient à limiter la spéculation, à réduire la consommation et à développer les énergies de remplacement, pense-t-on, on pourra alors demander aux membres de l'OPEP de maintenir un niveau de production suffisant afin que les économies occidentales tournent, ainsi que des hausses de prix « raisonnables » et « régulières » pour éviter une détérioration de la situation économique internationale. Car l'augmentation des prix apparaît désormais inéluctable.

La coordination des pays industrialisés fait l'objet ces jours-ci de multiples rencontres. Après la réunion des ministres de l'énergie des Neuf le 18 juin à Luxembourg, un premier pas a été réalisé dans la lutte contre la spéculation (le Monde du 20 juin). « L'homogénéité de la Communauté est indiscutable », affirme M. Giraud, le ministre français de l'industrie. L'évolution de la République fédérale d'Allemagne — si peu interventionniste traditionnellement en matière pétrolière — n'est pas de moindre importance. Mais les Neuf, tant au Conseil européen de Strasbourg, les 21 et 22 juin prochain, qu'au sommet des sept grands pays industrialisés, le 28 juin à Tokyo, parviendront-ils à dépasser la simple affirmation d'une volonté politique communautaire et à prendre des mesures concrètes ?

Si Pierre Charpy, dans *la Lettre de la Nation* du 20 juin, qualifie d'« *escroquerie morale* [le fait] *de présenter la « transparence » des marchés comme une solution à la crise* », il n'en reste pas moins vrai qu'une meilleure connaissance des transactions découragera nombre de spéculateurs.

Il est certain en tout cas qu'il faudra arriver à l'instauration d'un prix-plafond pour les achats de pétrole brut sur ces marchés libres si l'on veut couper court à toute spéculation. Et l'Europe ne semble pas unanime sur cette idée, malgré la conviction exprimée par le président de la République à TF 1 mardi soir « *de rallier nos partenaires à nos positions* ».

Au-delà de la lutte contre la spéculation, il va falloir réduire nos consommations de pétrole.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 9.)

Les voitures Chrysler-France vont s'appeler Talbot

(Lire page 42.)

L'esprit de Metz

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT (*)

Par-delà les ultimes soubresauts du congrès de Metz — qu'avait suspendus la campagne des élections européennes, — il me semble qu'un phénomène important est en train de passer inaperçu : je veux dire la recomposition du P.S. en fonction d'une période nouvelle, caractérisée par l'approfondissement de la crise du capitalisme, la mise en œuvre par le giscardisme d'une stratégie de contrôle social d'autant plus redoutable qu'elle est insidieuse, et enfin par l'égarement persistant du P.C. dans un antisocialisme à courte vue.

Je n'incriminerai pas les médias, tant il est vrai, selon l'excellente formule de Jacques Thibau, que « *l'information dépend de la capacité d'une nation ou au moins de certaines de ses composantes, à comprendre la société et le monde* » (1). Déjà, il y a huit ans, il avait fallu plusieurs mois pour que l'opinion perçoive la signification du congrès d'Epinay.

De même, la portée historique du congrès de Metz, le plus important depuis lors, est complètement obscurcie, aujourd'hui, par des considérations tactiques qui ne font qu'illustrer le poids du passé sur le présent et les difficultés que le neuf rencontre toujours pour se frayer un chemin vers la lumière.

Les choses sont pourtant assez simples : face à l'insécurité, à l'angoisse, aux incertitudes qui accompagnent le développement de la crise, le parti socialiste entend fournir un point d'appui solide à tous ceux qui n'ont pas renoncé à transformer cette société, à tous ceux qui n'ont pas pris acte comme par une sorte de lâche soulagement du repliement du P.C.F. sur lui-même. A tous ceux qui entendent demain forcer le destin de la gauche désunie.

Démarche « héroïque » sans doute, au sens où l'héroïsme consiste tout simplement à distinguer l'extraordinaire de l'impossible. En ce sens, le congrès de Metz ressemble comme un frère au congrès d'Epinay.

(Lire la suite page 11.)

(*) Secrétaire national du P.S., député de Belfort.

(1) Le Monde, *histoire d'un journal, un journal dans l'Histoire*, de Jacques Thibau.

Le Monde

UNE SEMAINE AVEC LE LIMOUSIN

« Le Monde » passe cette semaine avec le Limousin.

Chaque jour, et jusqu'à samedi et dimanche (numéro daté 24-25 juin), « le Monde » publiera dans toutes ses éditions les enquêtes et les reportages de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur cette région. Aujourd'hui, l'agriculture et les chances nouvelles de l'artisanat.

(Lire pages 33 à 35.)

AU JOUR LE JOUR

Extralucidité

« La lucidité conduit-elle au pessimisme ? » Telle était la question posée par un sujet de philo au bac et qui a été illustrée par les analyses et les démonstrations télévisées M. Giscard d'Estaing.

Ainsi, quand le président constate que le pétrole est devenu une denrée rare et chère, et qu'en matière d'énergie, rien ne sera plus comme avant, il est lucide pour le présent sans qu'on puisse savoir s'il est optimiste pour l'avenir ; quand il déclare que l'automobile est une conquête de la liberté, et quand on sait la réalité de l'esclavage des parkings de l'essence et des embouteillages, on peut-être tenté de penser qu'il est plus optimiste que lucide.

Mais quand le chef de l'Etat dit qu'« un président ne doit pas se conduire en candidat » et qu'il n'est pas utile de se poser la question de savoir s'il sera, ou non, candidat à la présidence en 1981, on peut affirmer, en toute lucidité, qu'il est assez optimiste pour estimer que, pour lui, la question ne se pose pas.

BERNARD CHAPUIS.

UNE EXPOSITION DAUMIER A MARSEILLE

Le grand opposant

On le cherchait partout à l'exposition du Second Empire, où il n'est représenté que par un seul dessin. Il apparaît pourtant de plus en plus comme une des personnalités majeures du milieu du siècle, reconnu comme tel par ses plus grands contemporains, de Baudelaire et Delacroix à Manet, Banville, Hugo lui-même et, puisque Daumier est mort il y a cent ans, on attendait qu'au Louvre ou à la Bibliothèque nationale, cet anniversaire fût célébré par une vaste et belle exposition, analogue à celle que le Cabinet des estampes lui consacra en 1934.

Il n'en est rien. Certes, les frais d'assurances, les prêts, la dispersion et la fragilité de l'œuvre, tout cela aurait posé bien des problèmes et le sujet est d'autant plus difficile que la chronologie de Daumier semble inextricable, comme on l'a écrit récemment, et qu'on lui a attribué quantité de tableaux qu'il n'a jamais peints ou qui furent brutalement retapés et « complétés » après sa mort. Raison de plus pour se mettre à l'ouvrage. C'est à propos des sujets difficiles que le travail de mise au point s'impose, que l'historien d'art manifeste sa valeur, connaît parfois ses plus beaux succès. *Audaces fortuna juvat !*

L'audace a manqué, mais non la sensibilité, le bon et honnête vouloir, comme le montre l'exposition « Daumier et ses amis républicains » qui vient d'être inaugurée à Marseille, au musée Cantini. Malgré Champfleury qui, le comparant à Goya disait qu' « il existe de secrètes analogies entre l'espagnol et le marseillais : même flamme intérieure, même ardeur politique, même improvisation », Daumier n'a d'autre rapport avec Marseille que d'y être né le 26 février 1808 et d'y avoir passé sa petite enfance, dans le quartier de l'église Saint-Martin qui fut détruit lors des grands travaux de l'Empire et qui était alors le quartier des chiffonniers.

(Lire page 19.)

Le Monde

idées

PARTI COMMUNISTE

Non à l'autodéfense Oui à l'union à la base

par ETIENNE BALIBAR et GEORGES LABICA (*)

UNE nouvelle campagne électorale vient de s'achever, la troisième en quinze mois. Une page, commencée en 1968 ou en 1972, est cette fois tournée, les rôles étant distribués pour un certain temps sur la scène politique. Mais elle n'ouvre que sur l'incertitude et la confusion. La droite française est encore et toujours au pouvoir. Pourra-t-elle « gérer » les contrecoups d'une crise mondiale où se joue au couteau la place de l'impérialisme français ? Très probablement oui, quel qu'en soit le coût, et à gauche on persiste dans la voie où l'on s'est engagé depuis maintenant près de deux ans...

Le programme d'action que nous propose la direction du parti se laisse résumer en une phrase : *L'union au sommet, détruite par la faute de la base, sera construite (ou reconstruite) « à la base » par le sommet du parti.* Facile jeu de mots ? Nullement. Car les éléments qui fondent cette appréciation ne manquent pas. Ils sont ouvertement contradictoires avec la ligne de masse proclamée par le parti. Le comité central d'avril 1978 avait mis en place une grille d'explication de l'échec de l'union : 1. La « responsabilité exclusive » du P.S. ; 2. les « effets contradictoires » de la crise qui tout à la fois stimulent la combativité des masses et la découragent ; 3. les « illusions » de la base. Les masses, assurait-on, avaient pris le programme commun pour « un tapis roulant vers le Pays des Merveilles ».

Quant à la direction, à part la légère bévue de n'avoir pas publié le rapport Marchais de 1972, elle n'avait commis « aucune erreur ». Cette argumentation devait tenir une place déterminante dans la préparation et le déroulement du congrès. Dans *l'Humanité* du 19 avril 1979, A. Lajoinie donnait la consigne et livrait ainsi la clef des contradictions du document préparatoire : enterrons à notre tour le programme commun de la gauche, comme symbole du « déséquilibre de la gauche » et rappel permanent des engagements pris devant les travailleurs ! Oubliés les milliers d'escaliers gravis par des milliers de communistes pour placer au « porte à porte » l'abondante littérature née du programme commun. Oublié le slogan de cent manifs : « *Une seule solution, le programme commun !* » Oubliée la nature « contradictoire » du parti socialiste et plus encore le constat de 1974 selon lequel le parti socialiste aurait « *abandonné le terrain de la collaboration de classes* » !

Mais cette « autocritique » de la base produite par la direction, pour quoi faire ? Pour mettre en place une nouvelle stratégie politique ? Non : plutôt un ajustement du langage du parti qui s'accorde au changement de stratégie opéré en 1977 et sans doute bien avant, lorsque la direction du parti a mesuré le risque — mortel à ses yeux — d'une arrivée au gouvernement aux côtés de la « social-démocratie », en l'absence d'un mouvement de masse puissant et organisé, pour ne pas dire contrôlé, par les communistes.

Dès lors, la « stratégie autogestionnaire » du XXIIIe congrès apparaît pour ce qu'elle est. Plus que jamais nous sommes, nous aussi, dans le double langage. Et moins la polémique avec le P.S. (baptisée « *débat politique démocratique* ») descend dans les masses plus elle s'abaisse au sommet. Oh ! ce n'est pas que nous ayons renoncé à l'union ni même à l'alliance avec le P.S. « tel qu'il est ». Non. La résolution du congrès l'affirme nettement : « *Notre parti ne manquera pas de prendre, aux moments opportuns, en liaison avec le développement du mouvement populaire, les initiatives qui permettront à ce mouvement de trouver sa traduction dans des formes appropriées d'union dans l'action des formations politiques.* »

Voilà assurément un beau programme : à condition de ne jamais se demander ce que signifient ces petits mots d'*opportun*, de *traduction*, d'*approprié*... Et chacun en vient à se poser la question : l'horizon de la direction du parti, n'est-ce pas 1981, ou plutôt 1983, prochaines élections municipales ? Ne s'agit-il pas tout simplement d'assurer au parti la « position de force » qui lui permettra en 1981 de négocier le soutien au candidat — socialiste — de la gauche contre la *consolidation de nos positions* municipales ?

D'ici là, donc, un seul objectif : poursuivre par tous les moyens le dégonflement de l'électorat du parti socialiste, même s'il faut pour cela favoriser les tendances qui, en son sein, tirent vers des alliances centristes... Nous serions loin, non seulement de la conquête du pouvoir par les travailleurs, mais même d'une transformation significative des rapports de forces et des données de la vie politique française.

La preuve ? Mais la *pratique* quotidienne, dans laquelle rien n'a changé, sinon en pire. La campagne européenne vient de le confirmer. Jour après jour s'allongeait la liste des problèmes dont le vote communiste était vanté comme la seule solution (« nationale »), depuis les fermetures d'usines jusqu'à la défense du vignoble. Mais pour tous ceux qui, comme nous-mêmes, ont voté pour la liste communiste par discipline de parti ou plutôt par solidarité avec les millions de travailleurs pour qui ce vote était la seule attitude de classe possible, la *politique* européenne du parti est-elle devenue plus claire ?

Comment s'y retrouver entre une dénonciation de l'Europe des trusts et du chômage, dominée par l'impérialisme allemand, le forcing de propagande contre son élargissement prévisible et l'absence de toute remise en cause de l'existence même du Marché commun, l'absence de toute rupture avec le consensus de fait de la « classe politique » française pour accepter les « réalités existantes » ? Entre l'anathème contre la « supranationalité » et les propositions pour l'« Europe des travailleurs » ? Entre les promesses de relance de l'eurocommunisme et le refus de discuter au fond les divergences avec les partis communistes italien et espagnol sur des points essentiels.

La vérité de cette pratique politique, qu'on nous permette de la lire dans un épisode révélateur des confusions savamment entretenues : l'« appel des intellectuels » (1), dont les termes furent renégociés à l'insu des signataires avec un fameux « contestataire » d'après mars, pour permettre la mise en scène d'une réconciliation générale autour d'un verre de whisky dans un grand hôtel parisien !

La « ligne du XXIIIe congrès » n'est pas séparable de la pratique qu'elle recouvre. L'une comme l'autre n'ont qu'une fonction : *dissimuler la crise du parti*, et qu'un effet : *l'aggraver*. Crise de stratégie, crise de rayonnement intellectuel, crise de militantisme, mais aussi crise de l'implantation réelle du parti dans la classe ouvrière, dont de *ses capacités d'organisation* des luttes. Les chiffres de l'enquête sur la « composition sociologique » du parti (2), qui mettent finalement la proportion d'ouvriers à 51 ou à 49 %, ne sauraient faire illusion lorsqu'ils manifestent une telle contradiction avec ce que nous observons dans la pratique : sur ces sept cent mille adhérents, combien de militants ? Combien de fantômes qui ne participent à l'activité d'aucune cellule ?

La démocratie sous bonne garde

La crise ne peut plus être éludée sur le long terme, ce qui ne signifie pas, loin de là, que le parti va « disparaître » de la vie politique. La démocratie interne dont on ne cesse de proclamer les progrès, y était plus que jamais sous bonne garde. Un communiste n'est pas très à l'aise pour évoquer ici ces pratiques qui s'apparentent à celles d'autres appareils politiques : filtrage des délégations, pressions exercées sur les commissions de candidatures et certaines conférences de section, épuration des organismes de direction (notamment à Paris, la fédération jugée mal pensante), interventions massives de cadres et de permanents dans les tribunes de discussion. Ajoutons les règlements de comptes à la direction, dans les « coulisses » du congrès ; celui-ci entérinait, sans en avoir débattu non seulement la disparition du « marxisme-léninisme », de « démocratie avancée » et peut-être du « capitalisme monopoliste d'Etat », mais le limogeage de deux auteurs sur trois d'un des ouvrages autorisés exposant la « ligne du XXIIe congrès (*les Communistes et l'Etat*), et la rétrogradation de deux secrétaires du comité central.

Voir cette crise dans sa dimension réelle, en découvrir les aspects encore masqués, voilà qui fournira à nos adversaires quelques armes de plus dans leur « guerre idéologique ». Mais le moyen de faire autrement s'il s'agit, pour les communistes tous ensemble, d'y trouver le remède ? A cette crise, il n'est pas de solution miracle, car elle plonge ses racines dans les transformations de la classe ouvrière, dans les restructurations de l'impérialisme et de l'Etat bourgeois, dans la crise corrélative du socialisme et du marxisme lui-même. Si le parti doit entamer enfin la mutation historique qui l'amène à la hauteur des tâches actuelles, s'il doit contribuer à ouvrir réellement devant des masses de travailleurs de toutes qualifications la perspective d'une conquête du pouvoir. Il faudra bien, tôt ou tard, poser les questions que le XXIIIe congrès a laissées intactes.

D'où notre proposition, qui n'a pas varié, et que nous renouvelons au lendemain du congrès : que la presse du parti, avant tout *l'Humanité*, dont c'est la seule chance d'échapper au déclin, s'ouvre enfin au débat contradictoire sur la politique du parti et de la gauche française, entre les communistes comme entre eux et les non-communistes, avec tous les risques et les imprévus qu'il comporte. A partir de la base et des luttes, en effet, la matière ne manque pas.

Ainsi des nouvelles formes surgies dans le Nord et en Lorraine, qui traduisent, jour après jour, face au pouvoir, la possibilité concrète d'informer, de communiquer, de débattre. Ainsi des comités en faveur des condamnés du 23 mars et du 1er mai, qui instruisent davantage les militants et l'opinion que de longs discours sur l'espace judiciaire européen. Ainsi de la défense des enseignements menacés de langues vivantes ou de philosophie. Ainsi des comités de défense contre les expulsions et les spéculations immobilières. Ainsi des formes de solidarité avec les travailleurs immigrés. Ainsi des activités des groupes de femmes, etc.

N'est-il pas vrai que, partout, des communistes sont présents et prennent leur part, souvent déterminante, aux actions communes ? A moins que l'on n'ait peur des pratiques en train de naître ? A moins que l'union à la base ne soit concevable pour le parti qu'en termes de *ralliement* à ce que nous pensons ? Il faut aussi d'emblée combiner à cette expérience la réflexion *politique* générale de tous et pour tous, sans laquelle il n'y aurait que mythologie « autogestionnaire » : sur le rôle et les tendances actuelles de la social-démocratie, comme sur la question des rapports entre le parti et les syndicats, qui est au cœur de la crise de la gauche, et sur celle du futur programme unitaire et de son contenu de classe.

Sous ces conditions qui tendent à liquider les équivoques, nous le redisons ici : non à l'autodéfense du parti, qui est son autodestruction ; oui à l'union à la base.

(1) *Cf. l'Humanité* du 28 mai 1979.
(2) *Cf. France nouvelle* n° 1 752 du 9-15 juin 1979.

(*) Membres du parti communiste français.

Une identité altérée ?

par JEAN RONY (*)

JUSQU'EN 1974, le P.C.F. a vécu sur l'idée qu'au-delà des aléas conjoncturels (1951, 1958, 1968) ses progrès continus étaient inscrits dans l'histoire et que, à des rythmes différents, les pays industrialisés avaient vocation à se doter un jour d'un grand parti communiste capable d'exercer l'influence dirigeante. Cette vision universaliste traverse aujourd'hui une crise profonde.

Rien de mal à cela si, à la faveur de cette crise, s'améliore le rapport au réel. Mais tel ne semble pas être le chemin qu'emprunte le P.C.F. L'aplatissement de la théorie sur la politique, de la politique sur la propagande et de la propagande sur l'agitation caractérise, pour l'essentiel, sa pratique au cours des dernières années. Exemple : l'appréciation portée sur le courant social-démocrate. Au mépris de toute évidence, le P.C.F. présente celui-ci comme un tout homogène ayant les mêmes caractéristiques et les mêmes finalités. La « *social-démocratie internationale* » ou la « *social-démocratie* » tout court est devenue dans le discours communiste l'instrument privilégié du grand capital. La social-démocratie allemande ajoutant à cette fonction celle d'instrument d'un impérialisme germano-américain tourné contre les pays socialistes.

Ce n'est certes pas l'avis des Soviétiques. Qu'à cela ne tienne. Et *l'Humanité*, rendant compte d'un article de la *Pravda* sur l'intégration européenne, fera dire à cet article, grâce à de bons coups de ciseau et à des commentaires intercalaires, exactement le contraire de ce qu'il disait. Je n'ai pas lu sans accablement les attaques contre Willy Brandt. S'être assis à côté de lui est une charge de plus à retenir contre François Mitterrand. Je tiens que le geste de Willy Brandt, chancelier alors, s'agenouillant à Auschwitz est un des *actes* politiques importants des vingt dernières années.

Confrontation et critique

Plus grave encore : le style de la campagne anti-social-démocratie interdit toute critique efficace de la pratique réformiste et de l'idéologie qu'elle sous-tend. De ce point de vue-là, le P.C.F. a littéralement baissé les bras. Voir dans la social-démocratie l'instrument du grand capital, c'est se débarrasser du problème que pose l'influence du réformisme, s'interdire d'agir sur les masses qui se reconnaissent dans les partis et les syndicats inspirés par lui, substituer la dénonciation à la pratique sociale.

Je considère comme nécessaires la confrontation avec les partis socialistes et social-démocrates et une critique de fond des expériences auxquelles ils sont associés. J'emploie les mots *confrontation* et *critique* de préférence à ceux de *combat* et de *lutte*, qui ne semblent pas convenir à la situation politique dans laquelle nous nous trouvons. « *Rien ne s'oppose à ce que nous apprenions aussi des social-démocraties* », a dit Pietro Ingrao au quinzième congrès du P.C.I. Et les partis communistes ne peuvent se référer d'une façon convaincante à aucune expérience dans laquelle ils se reconnaissent. La critique majeure que je délivrerais à l'égard des expériences social-démocrates est d'être basées sur une pratique rigoureuse de la délégation de pouvoirs. D'où l'attentisme, le compromis dans des conditions peu favorables avec les maîtres de l'économie. Rien n'exclut que des dangers du même ordre puissent guetter le parti communiste.

La polémique contre le parti socialiste me semble donc avoir eu un contenu d'abord électoral. Les conséquences s'en font sentir sur les luttes. Le P.C.F. ne s'est guère engagé dans l'action pour la libération des jeunes gens condamnés à la suite des provocations du 23 mars dernier. Comment expliquer que la nouvelle législation concernant les immigrés n'ait mis finalement en mouvement que les parlementaires, alors qu'il s'agit des conditions de vie, de travail et de lutte d'une importante fraction de la classe ouvrière dans notre pays ? A quoi sert-il de stigmatiser en termes excessifs le « *totalitarisme giscardien* » si l'on refuse toute initiative unitaire contre la mise en place de dispositifs juridiques que l'on peut, à juste titre, qualifier d'autoritaires ?

Un effet pervers

Il y a ainsi un effet pervers du système politique sur le parti communiste. La pression du système suractive les traits les plus négatifs qu'il tient de son histoire : ainsi la personnalisation qui joue en faveur d'une identification entre le parti et son secrétaire général. Ce dernier tend, par un contact avec l'électorat, à acquérir sur le parti un pouvoir qui lui vient d'ailleurs. Une décision annoncée par lui à la télévision ne peut plus être sérieusement débattue. Cette gestion de l'électorat par-dessus le parti au milieu des mass media impose du parti l'image qu'en donne son secrétaire général. Force m'est de constater que cette image à ce jour est celle d'un parti qui défend, qui proteste, qui dénonce. Il y a là une bonne garantie contre les forts à-coups électoraux, mais pas davantage.

Le renforcement de la figure du secrétaire général s'accompagne d'un resserrement de l'appareil et du maintien des organismes dirigeants dans une fonction d'instrument de l'exécutif. Cet appareil resserré, aussi monolithique que les circonstances le permettent, contrôle un parti de plus en plus fluide : peu importe que le *turn-over* et l'absentéisme des adhérents *s'accroissent*. Le parti tend à prendre les contours flous du *mouvement*. On constate dans les dernières années un recul du travail d'éducation. *Combien* d'« *écoles* de quatre mois » se sont-elles tenues depuis le vingt-deuxième congrès ? Combien d'« écoles » tout court ? Dans le même temps, la presse du parti — *l'Humanité* au premier chef — pratique la répétition, le « Enfoncez-vous bien cela dans la *tête* ». La pagination dérisoire accordée à la politique extérieure réduit de plus en plus à l'Hexagone le champ de vision. Cette presse tue, par le rabâchage, les arguments les plus vivants. Elle cherche davantage à faire acquérir des réflexes qu'à susciter la réflexion.

Ainsi, me semble-t-il, la propagande tend à dominer les autres fonctions propres à un parti communiste. On s'éloigne par là du modèle léniniste et du syndicalisme. Ce n'est peut-être pas s'en éloigner par le meilleur côté, si l'on se souvient que, selon Staline, l'influence du parti se mesure aux actions qu'il est capable d'organiser.

(*) Membre du P.C.F.

Après le 10 juin...

par MICHEL BARAK (*)

EN ce petit village de Simiane-Collongue, près de Gardanne, le soir du 19 mars 1978, la salle de dépouillement des élections était bondée d'une assistance passionnée, pleine d'espoir pour les uns, de crainte pour les autres. Le 10 juin au soir, contraste étonnant : une salle quasiment vide, quelques rares personnes entourent les scrutateurs qui dépouillent. Au-delà d'une campagne médiocre, d'une répétition lassante de formules toutes faites, on a bien senti qu'il y avait peu à attendre d'un tel scrutin. L'espoir de mars ne renaitra pas de telles conditions.

Il paraît que le vingt-troisième congrès du P.C.F. est passé en quelques jours de la glaciation au dégel et que, parce que le secrétaire général a consenti à s'adresser à des intellectuels en termes fraternels, tous les espoirs sont permis... Il en faudra quand même un peu plus pour pouvoir croire que les choses changent vraiment dans la pratique communiste et que l'on remet le parti sur les rails du vingt-deuxième congrès.

Unanimes...

Parce que, enfin, aucune des graves questions posées par les uns ou les autres n'a eu de réponse... Qu'il s'agisse :

— Du comportement bureaucratique et antisyndical des dirigeants nationaux du parti dans certaines entreprises commerciales qui ne sont pas des organismes du parti comme on le prétend faussement (C.D.L.P., Editions Vaillant, et bien d'autres) ;

— De la brochure mise au pilon qui va être vite oubliée ;

— Des gaspillages incroyables de fonds, des consignes de vote à droite au second tour des élections législatives de mars 1978... ;

— De ce vingt-troisième congrès même, dont la préparation fut un modèle de démocratie « formelle », de déroulement caricatural dans son unanimité sans faille. Il paraît qu'il fallait cette unanimité pour répondre aux attaques conjointes de la bourgeoisie, du P.S. et des communistes qui « roulent » pour lui, selon l'élégante expression d'un nouveau membre du comité central.

Mais n'est-ce pas à l'unanimité que furent approuvés tous les ratages historiques qui pèsent si lourd dans la vie actuelle du P.C. ? Unanimes pour emboîter le pas à Jeannette Thorez-Vermersch opposée à la contraception, unanimes dans les procès — aujourd'hui niés — qui frappèrent tant de communistes obscurs ou célèbres, unanimes dans le refus de la déstalinisation, unanimes dans l'aberration de la thèse de la paupérisation absolue, etc.

La vérité historique — aujourd'hui comme hier — ne se plie pas à cet accord de façade, et c'est triste de le rappeler à des militants qui se réclament du matérialisme.

Unanimes, les congressistes, pour approuver des modifications des organismes de direction dont aucun d'entre eux n'avait eu à connaître ni à débattre et dont aucune instance du parti n'avait eu connaissance.

... Probablement

Quel vacarme, il y a un an, parce que j'avais répondu à une question d'un journaliste de l'Express relative à une modification éventuelle de l'équipe dirigeante du P.C., le fameux « probablement », jugé iconoclaste, comme si une direction politique était par essence immuable !

Ironie de l'histoire, c'est Roland Leroy qui en prit alors prétexte, dans un bel éditorial bourré d'amalgames, pour y voir l'aveu d'une prétendue entreprise contre le parti, sa politique, ses principes !...

Alors que le secrétaire général prévient la presse que les modifications au niveau de la direction ont une signification politique, dans les comptes rendus de congrès faits aux adhérents les secrétaires aux répétitions viennent dire, sans rire, que le camarade Leroy était surchargé de tâches et que l'événement n'a qu'une portée technique...

Personne ne souhaite cristalliser des positions, refuser le débat, mais il faudra plus que quelques paroles et quelques poignées de main autour d'un buffet pour convaincre les militants qu'il y a quelque chose de changé dans les pratiques, alors que cette période d'avant et de post-congrès témoigne du contraire.

Quant aux perspectives politiques, on mesure, après ce congrès pour rien et ces élections européennes, la permanence du vide politique. Le président de la République et ses amis peuvent se féliciter de la situation. Les consignes de vote à droite, au second tour, données par le P.C. en mars 1978 s'éclairent à la lumière de cette hantise : réduire *l'écart entre le P.C. et le P.S., qui devient un objectif primordial*. Tant que ces préoccupations d'états-majors peu confiants dans l'action *populaire l'emporteront sur la volonté* d'union, la bourgeoisie pourra faire voter des lois scélérates contre les immigrés — où sont les actions unies d'ampleur nationale à ce sujet ?, — mettre en cause toutes les garanties des universitaires et des chercheurs, démanteler le potentiel productif de notre pays et licencier à tour de bras, désespérer une jeunesse vouée au chômage et qui s'écarte de partis englués dans des jeux politiciens sans grandeur.

Georges Marchais a souvent évoqué les « retards » du P.C.F. Comment ne pas voir qu'actuellement, loin de se combler, ils s'aggravent ?

(*) Militant de la fédération des Bouches-du-Rhône du P.C.F.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article du Père Legouy (*le Monde* du 16 juin) sur l'immigration, une ligne sautée a rendu incompréhensible l'alinéa : « Voilà pourquoi une multitude de gens de bonne volonté, étrangers ou Français, espèrent encore *dans l'influence des sénateurs* pour que cette mauvaise action ne soit pas finalement commise. » D'autre part, le GISTI est le groupe d'information et de soutien *des travailleurs immigrés*.

Le Monde

étranger

LE DRAME DES RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

Le Vietnam juge « inutile et sans justification » l'organisation d'une conférence internationale

La conférence internationale sur le problème des réfugiés indochinois, dont le projet est soutenu par la plupart des pays occidentaux, pourrait se réunir en juillet, a laissé entendre le secrétaire général des Nations unies, *M. Waldheim, dans une interview, mardi 19 juin, à Antenne 2.* Des conversations diplomatiques ont lieu actuellement entre l'ONU et les pays intéressés. Le représentant du Vietnam aux Nations unies, *M. Ha Van Lau,* a fait savoir, mardi, à *M. Waldheim, que son gouvernement jugeait la convocation d'une telle conférence* « inutile et sans justification ». La Thaïlande a offert d'accueillir la réunion, mais il paraît plus probable que celle-ci se tienne à Genève.

Devant le secrétaire général des Nations unies, M. Ha Van Lau a défini la politique d'Hanoï concernant l'émigration de population, le plus généralement d'origine chinoise. Il a dit notamment que les accords passés récemment entre le gouvernement vietnamien et le Haut Commissariat de l'O.N.U. aux réfugiés (*le Monde* du 5 juin) prévoyaient les départs le plus rapidement possible des personnes désirant émigrer pour des *raisons humanitaires*, le nombre de ces départs dépendant toutefois des demandes faites et des visas d'entrée accordés par les pays d'accueil. Le Vietnam justifie cette émigration en affirmant qu'il est dans l'impossibilité de nourrir des personnes « *ne produisant pas et qui veulent continuer à exercer des métiers intermédiaires dans les affaires* », Hanoï a évoqué d'autre part « *l'agitation d'organisations chinoises qui veulent faire la révolution culturelle au Vietnam* » et les encouragements de Radio-Pékin à l'émigration des ressortissants vietnamiens d'origine chinoise.

L'agence Tass a fait d'ailleurs porter, mardi, l'entière responsabilité du problème des réfugiés du Vietnam à la Chine, et dénoncé à ce propos la « *campagne de calomnies* » lancée par « *les organes de la propagande de Pékin et d'une série de pays occidentaux* ». Pékin pousse « *des centaines de milliers de Vietnamiens d'origine chinoise à quitter le Vietnam* », a indiqué l'agence soviétique, qui a ajouté : « *Quand cette énorme masse s'est mise en marche, les autorités chinoises ont fermé leurs frontières terrestres et maritimes.* » L'agence accuse encore « *ceux qui versent des larmes de crocodiles* » sur le sort des réfugiés de n'avoir éprouvé aucune pitié pour les souffrances « *des dizaines de milliers de gens qui avaient dû quitter leur maison et leur pays pour échapper aux bombes américaines* ».

Le premier ministre de Singapour, M. Lee Kuan Yew, qui effectue une visite officielle à Londres, a déclaré, le mardi 19 juin, que seule une forte pression sur Hanoï pouvait endiguer le flot de réfugiés. Le Vietnam, a dit M. Lee Kuan Yew à ses interlocuteurs britanniques, « *utilise une méthode impitoyable, cruelle et barbare de chantage politique contre les pays du Sud-Est asiatique et également contre les nations industrialisées occidentales* ».

L'Indonésie et la Malaisie devaient avoir des discussions mercredi, à Kuala-Lumpur, en vue d'étudier la possibilité d'installer en transit provisoire plusieurs centaines de milliers de réfugiés *sur une île indonésienne. Les deux* pays souhaiteraient obtenir l'assurance que tous les réfugiés, y compris ceux qu'ils accueillent actuellement et qui pourraient *être transférés sur cette île* — aux frais du H.C.R., — seraient pris en charge par les pays occidentaux. Ce plan pourrait être soumis à la conférence internationale *sur* les réfugiés.

Au moins 1 400 réfugiés vietnamiens, *entassés dans un camp de* fortune à Mersing, en Malaisie, seraient renvoyés dans les eaux territoriales ; des bateaux seraient actuellement en réparation en vue de cette opération. « *Nous fournirons les vivres et le combustible écessaire pour un bref voyage au-delà des eaux territoriales* », a dit un responsable de la police malaisienne. Les autorités malaisiennes gardent à vue la majorité des émigrants indochinois qui sont parvenus à déjouer l'attention des gardes-côtes et leur interdisent l'accès des *camps placés sous l'administration* du H.C.R. Si leurs bateaux sont en bon état, ils sont immédiatement renvoyés en dehors des eaux territoriales.

Appels et dons

Si les « boat people » sabotent leurs embarcations, celles-ci sont réparées par les Malaisiens, qui font d'autre part construire actuellement des navires de faible tonnage pour mener à bien l'opération d'expulsion des réfugiés. Il n'est cependant pas question d'entreprendre cette opération prochainement, et notamment de renvoyer les 76 000 personnes en transit en Malaisie, et dont le statut officiel dépend du H.C.R., a précisé mardi le gouvernement de Kuala-Lumpur. Les 450 réfugiés expulsés ces derniers jours ne bénéficiaient pas d'une telle protection. Les initiatives malaisiennes *semblent surtout destinées* à accélérer la prise en charge des réfugiés par les pays d'accueil occidentaux.

Plusieurs pays et organisations ont fourni ou annoncé une aide aux réfugiés indochinois. La Commission de la C.E.E. a accordé une assistance de 4 millions d'unités de compte (22,75 millions de francs) en plus de 5 millions d'unités de compte accordés en février. Le gouvernement danois a annoncé le versement de *10 millions de couronnes (environ* 8 millions de francs), qui seront prélevés sur le montant de l'aide à la reconstruction du Vietnam. Le Parlement danois, rappelle notre correspondante à Copenhague, avait demandé, en janvier, le gel de cette aide. Le Danemark accueillera d'autre part deux *fois* plus de réfugiés indochinois (1 000 au lieu de 500) en 1979.

Le maire de Paris, M. Chirac, a annoncé mardi *qu'il mettrait* en place dans la capitale des centres d'accueil pour 350 à 500 *Vietnamiens et Cambodgiens. Le* Secours catholique se déclare prêt à « *entreprendre une action efficace* » pour venir en aide aux réfugiés en « *leur assurant un accueil en quelque endroit qu'ils se présentent et en essayant d'arrêter leur exode par l'envoi de vivres et de médicaments dans leur pays d'origine* ».

La Croix-Rouge française rappelle qu'elle poursuit son programme d'assistance et de secours, à la fois en aidant l'action du Croissant-Rouge de Malaisie *et en se chargeant de* l'accueil des quelque 50 000 réfugiés entrés en France depuis 1975. Pax Christi, mouvement international catholique pour la paix, présidé par le cardinal Paul Gouyon, a adressé un appel au président Giscard d'Estaing pour que la France augmente le quota d'immigrants indochinois et a demandé aux gouvernements des autres pays de la C.E.E. d' « *ouvrir leurs portes jusqu'ici restées closes* ».

CHINE

UN JÉSUITE D'ORIGINE CHINOISE EST AUTORISÉ A SE RENDRE DANS SON PAYS EN QUALITÉ DE RELIGIEUX

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — *Un jésuite d'origine chinoise*, le Père Michel Chu, a obtenu un visa pour la Chine, où il vient de partir pour quelque temps, a-t-on appris mardi 19 juin au Vatican.

Le Père Chu, qui a enseigné à Shanghaï et a été provincial des jésuites de Taïwan, a reçu la permission de visiter sa famille. Il doit prendre contact avec des membres chinois de la Compagnie de Jésus restés dans leur pays après la rupture avec le Saint-Siège en 1949.

On estime que ce voyage est un nouveau signe du « dégel » des relations entre la Chine et le monde extérieur, Mais, ajoute-t-on à Rome, il convient de ne pas en exagérer la portée. Des jésuites se sont déjà rendus en Chine, comme techniciens et experts. Toutefois, c'est la *première fois* qu'un religieux est autorisé, en tant que tel, à visiter le pays.

De même source, on considère comme prématurées les spéculations sur une prochaine réouverture de la célèbre université *jésuite* Aurore à Shanghaï.

Les négociations avec l'U.R.S.S. s'ouvriraient en août

De notre correspondant

Pékin. — Les termes relativement sévères dans lesquels M. Hua Guofeng a évoqué *lundi* 18 juin, devant l'Assemblée nationale populaire, les perspectives des négociations sino-soviétiques ne semblent pas affecter la préparation de ces pourparlers. Toutes les précautions ont d'ailleurs été prises pour éviter les malentendus, et si la partie soviétique a pu s'inquiéter de l'allu*sion du premier ministre chinois* à la nécessité d'un « *changement substantiel* » dans la position de Moscou, du moins a-t-elle reçu l'assurance que le texte intégral du rapport de M. Hua Guofeng, qui n'a pas encore été publié, ne comportait pas d'autres mauvaises surprises.

L'organisation d'une rencontre entre négociateurs des deux pays se poursuit donc par les canaux diplomatiques normaux. Les consultations ont déjà permis de se mettre d'accord sur trois points :

— Les négociations s'ouvriront à Moscou, comme les Soviétiques l'ont suggéré dans leur dernière *communication*.

— Elles ne débuteront qu'au mois d'août, l'accord officiel de la partie chinoise pouvant n'être donné que dans les premiers *jours de juillet*.

— Les délégations seront conduites par des vice-ministres des *affaires étrangères, mais de part* et d'autre on souhaite l'entrée en jeu d'hommes nouveaux, ce qui exclut le choix de MM. Yu Chan et Ilyitchev, déjà chargés des négociations *frontalières* engagées et en panne depuis dix ans.

Il semble en revanche que des problèmes soient encore à résoudre en ce qui concerne l'ordre *du jour des négociations. Les* deux parties acceptent apparemment l'idée d'un « *document* » dans lequel seraient énoncés « *les normes et les principes* » des relations entre les deux pays, mais chacun s'attend à ce que la mise au point d'un tel texte, dont le contenu précis reste à définir, se révèle difficile. L'une des questions qui se posent d'autre part est de savoir jusqu'à quel point cette partie essentielle et hautement *politique* de la négociation conditionne l'ouverture ou le progrès de pourparlers sur des questions d'ordre plus technique telles que le règlement des problèmes *frontaliers et l'organisation* de nouveaux échanges dans les domaines économique, technologique et culturel.

ALAIN JACOB.

TÉMOIGNAGE :

La difficile cohabitation des « immigrants illégaux » et des pêcheurs malais

Une lectrice française, Anne Rochegude, photographe, qui revient de Malaisie, nous envoie le témoignage suivant :

Le mois dernier, j'ai passé une semaine sur l'île de Tioman, à quatre heures environ de bateau de la côte orientale de Malaisie. Il y avait là un groupe de 480 *réfugiés vietnamiens* qui n'avaient encore *reçu* aucune aide depuis leur arrivée, trois semaines auparavant.

L'île est montagneuse, la jungle très dense, et ils s'étaient installés sur la plage, tout près du village. Campant sous des abris de palmes et de toile, ils étaient gardés par *des policiers. Tout contact* avec l'extérieur leur était interdit.

Les pêcheurs étaient *exaspérés*, et l'atmosphère tendue. Les Malais craignaient sans cesse d'être pillés ou agressés. Des réfugiés débarquant en pleine nuit dans un village malais où dorment une vingtaine *de familles, voilà qui ne va pas sans* poser de problèmes. Ils ont été autorisés à se servir du puits chaque matin de 6 h 30 à 12 h. La *file d'attente était longue. C'est* le seul moment où j'ai pu communiquer avec eux, prenant leurs messages et leur assurant que je signalerais leur *présence* aux ambassades et *aux organismes* internationaux. Le vendredi, jour de la prière dans la petite mosquée, les Malais étaient évidemment furieux de ne plus avoir d'eau pour leur ablutions. Tout se mêlait : la crainte des infiltrations communistes, l'idée que tous ceux qui quittaient le Vietnam étaient riches et chargés d'or. On disait *aussi que des pêcheurs malais* avaient *été* tués au large.

Les Vietnamiens attendaient des vivres et des médicaments. Ils avaient campé une semaine près de Kuala-Terrenganu, puis deux semaines à Mérang, sur le continent, où ils avaient eu deux bols de soupe de riz par jour. Une nuit ils ont été embarqués sur *leur navire* par la police navale, sans cartes ni moyens *de navigation. Ils furent remorqués* pendant vingt-quatre heures, puis, au milieu de la seconde nuit, le câble fut détaché et ils se retrouvèrent à la dérive. Un pilote d'hélicoptère s'est dirigé aux étoiles et a permis à son groupe d'atteindre Tioman.

Ces réfugiés vivaient dans la crainte perpétuelle d'être à nouveau embarqués et abandonnés en *mer. Plusieurs fois pillés au large* des côtes thaïlandaises, certains avaient réussi à dissimuler des dollars. Tout ce qu'ils pouvaient acheter leur était vendu très cher (3 dollars un choux). Les prix montaient, ce qui entraînait un mécontentement évident des villageois et une absence totale de pitié.

Une trentaine de femmes étaient enceintes. Sept personnes étaient mortes depuis leur *arrivée sur l'île*, dont cinq enfants. Une épidémie de dysenterie s'était déclarée.

Dans le groupe, il y avait une quinzaine de médecins, pour la plupart de formation française (c'est avec eux que j'ai communiqué), deux *anciens* représentants du Vietnam du Sud aux Nations Unies, des pharmaciens, des *chimistes*, des ingénieurs et des officiers. La majorité d'entre eux étaient d'origine chinoise.

Ces réfugiés avaient réussi à s'échapper *du Vietnam environ un* mois auparavant. La traversée avait *duré quatre jours et quatre nuits. Ils* étaient si nombreux pour la taille *du bateau qu'ils sont restés debout*, sans nourriture, avec un verre d'eau par personne. Le vieux bateau de bois faisant eau de toutes parts, ils ont fait la chaîne pour éviter de couler.

Parmi les raisons qui les ont poussés à *quitter leur pays, il y a celle-ci* : les pressions exercées sur certaines femmes pour se faire avorter.

Ils sont partis, me disaient-ils, à la recherche d'une terre d'asile où les droits de l'homme les plus élémentaires seraient respectés. Ils *attendaient d'être conduits dans un camp officiel* de réfugiés afin d'être secourus et de pouvoir communiquer avec leurs familles.

QUAND JOAN BAEZ DEMANDE A HANOÏ DE FAIRE LA PAIX AU VIETNAM

Une campagne est actuellement organisée aux Etats-Unis en faveur du respect des droits de l'homme au Vietnam. Des conférences de presse ont eu lieu et des pages entières ont été achetées dans les plus grands journaux afin de diffuser une « lettre ouverte à la République socialiste du Vietnam ». Une lettre signée par Joan Baez.

La chanteuse avait, dans les années 1960, été à la pointe du combat contre la guerre américaine en Indochine. Aujourd'hui, elle s'insurge contre le maintien en prison et en camp de dizaines de milliers de Vietnamiens (pour délit d'opinion). Elle demande qu'un groupe d'observateurs internationaux neutres puisse visiter les lieux de détention. Elle presse les autorités de Hanoï de respecter les principes de la déclaration universelle les droits de l'homme afin, écrit-elle, « de faire véritablement la paix au Vietnam » (1).

Cette prise de position fait suite à des démarches infructueuses auprès des Vietnamiens, qui ont refusé d'accorder des visas à des personnalités susceptibles d'enquêter en toute impartialité.

Joan Baez n'a pas *été suivie* par l'ensemble des anciens pacifistes (c'est ainsi que Jane Fonda a refusé de signer son appel). Elle a pourtant à ses côtés un certain nombre d'Américains et d'Américaines qui ont inlassablement condamné la politique vietnamienne des présidents Johnson et Nixon. Citons les noms de Daniel Berrigan, des syndicalistes Cesar Chavez *et* Douglas Fraser, de Norman Cousins, Lawrence Ferlinghetti, Allen Ginsberg, Irving Horowitz, I.F. Stone, William Styron.

(1) Les personnes désirant appuyer cette campagne peuvent s'adresser à Joan Baez, Humanitas - International Human Rights Committee, P.O. Box 1 026, Menlo Park, CA 94025, Etats-Unis.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● *UN DIPLOMATE SUEDOIS* SERAIT DETENU DEPUIS 1945 EN U.R.S.S. — Un diplomate suédois, M. Wallenberg, qui avait sauvé *plusieurs* dizaines de milliers de juifs hongrois pendant la guerre en leur fournissant des passeports ou en les accueillant dans les locaux de sa légation à Budapest, serait détenu depuis 1945 en U.R.S.S., a déclaré mardi 19 juin à Vienne M. Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juif, en citant des témoignages d'anciens prisonniers soviétiques. M. Wallenberg avait disparu, lors de la libération de la capitale hongroise par l'armée rouge, après s'être rendu à l'état-major soviétique. — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

● APPEL EN FAVEUR D'ETUDIANTS DETENUS. — La section française d'Amnesty International a adressé le 18 juin un « *appel pressant* » *au président* Houphouët-Boigny pour la libération d'une douzaine d'étudiants ivoiriens détenus dans un camp militaire depuis août 1978, après résiliation de leurs sursis et suppression de leurs bourses, à la suite d'une distribution de tracts contre une hausse des prix des transports.

Ghana

● LES ELECTIONS DU 18 JUIN. — Selon des résultats partiels des élections ghanéennes du 18 juin, connus ce mercredi 20 juin en fin de matinée, le parti national du peuple (P.N.P.) de M. Hilla Limann arriverait en tête. Sur 53 des *140 sièges à pourvoir, le P.N.P.* a déjà 18 députés contre 14 au parti du Front populaire dirigé par M. Victor Owusu, et 12 à la Convention de l'unité nationale de M. William Ofori-Atta. Le parti du colonel Georges Bernasko, Action Congress *Party*, a *recueilli* 8 sièges, contre 1 au Front social-démocrate de M. Alhaji Ibrahim Mahama. — *(A.F.P.)*

Espagne

● ATTENTAT CONTRE UN CHILIEN. — M. Hector Munoz, de nationalité chilienne, a été tué mardi 19 juin à Irun dans un attentat dont les *auteurs ont réussi* à prendre la fuite. Depuis le début de l'année, soixante-dix-huit personnes, dont trente-quatre policiers et neuf militaires, ont *trouvé la mort* en Espagne dans des actions terroristes. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● UN SUPPLETIF TUE. — Un *soldat de l'Ulster Défence* Regiment, unité supplétive d'Irlande du Nord, a été tué mardi 19 juin par des tireurs non identifiés. D'autre part, trois personnes ont été blessées le même jour dans des attentats à l'explosif. — *(A.F.P., A.P.)*

Laos

● TROIS MILLE « REACTIONNAIRES LAOTIENS » suivent *actuellement un entraînement* militaire en Chine populaire, a affirmé, mercredi 20 juin, le journal laotien *Sieng Pasason*. Dans un commentaire diffusé par la radio du Laos, capté à Bangkok, le journal accuse, d'autre part, Pékin d'avoir créé un parti d'opposition pour « *renverser* » le gouvernement de la République démocratique populaire du Laos. — *(A.F.P.)*.

Ouganda

● REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT. — Le président ougandais, Yusuf Lule, a remanié son gouvernement pour la seconde fois en douze jours (*le Monde* du 9 juin) le mardi 19 juin. Le cabinet compte six nouveaux ministres. M. Grace Ibingira, qui avait déjà occupé ces fonctions sous le régime du maréchal Idi Amin Dada avant de démissionner, a été nommé ambassadeur aux Nations unies. Par ailleurs, Kampala se prépare à demander à « *plusieurs Etats qui pourraient l'héberger* » l'extradition du président déchu. — *(A.P., U.P.I.)*

République de Djibouti

● ARRESTATION A LA SUITE *D'UNE TENTATIVE D'ATTENTAT ?* — Selon M. Ahmed Dini, ancien premier ministre de Djibouti, une cinquantaine de membres de l'ethnie Afar, *dont deux députés, ont été* arrêtés dimanche 17 juin, à la suite d'une tentative d'attentat perpétrée jeudi contre le directeur général de la sécurité intérieure et extérieure, M. Ismail Omar Guelle. Ce dernier est également chef de *cabinet du président* de la République, M. Hassan Gouled Aptidon. — *(Reuter.)*

Zimbabwe-Rhodésie

● *UN PORTE-PAROLE* DU GOUVERNEMENT RHODESIEN a confirmé, mardi 19 juin, les rumeurs indiquant que le premier ministre, l'évêque Abel Muzorewa, s'est rendu le 15 juin en Afrique du Sud, où il s'est entretenu avec le chef du gouvernement et le ministre des affaires étrangères. *D'autre part,* le groupe des pays africains à l'ONU a exprimé mardi sa « *profonde préoccupation devant les agissement au sein du Congrès américain et du gouvernement britannique visant à faire lever les sanctions de l'ONU contre la Rhodésie et à reconnaître le régime fantoche sur ce territoire* ». — *(A.F.P.)*

é altérée ?

crise

ain...

PROCHE-ORIENT

Israël

L'intransigeance de M. Begin semble avoir verrouillé les négociations sur l'autonomie palestinienne

De notre correspondant

Jérusalem. — Un groupe de hauts fonctionnaires israéliens, égyptiens et américains se réunit, ce mercredi 20 juin, à Herzliya, près de Tel-Aviv, pour préparer la reprise des négociations sur l'autonomie, le 25 juin. Pour ces négociations, qui sont dans une impasse totale depuis leur ouverture officielle, le 25 mai dernier, à Beersheba, les questions de procédure les plus élémentaires ne sont toujours pas réglées. Les divergences sont telles qu'un accord paraît, pour l'instant, impossible, Israël refusant par exemple qu'une discussion sur les implantations ou sur le statut de Jérusalem soit inscrite dans ce programme. Il paraît de plus en plus douteux que les pourparlers puissent vraiment commencer avant la prochaine rencontre au sommet entre MM. Sadate et Begin, qui doit avoir lieu le 10 juillet à Alexandrie.

La décision prise le 3 juin par le gouvernement israélien de créer la colonie d'Elion-Moreh a brusquement tout aggravé, créant un malaise au sein du cabinet et accroissant considérablement la tension qui règne en Cisjordanie. Cette décision détériore les relations israélo-américaines, renforce la portée des critiques contenues dans la dernière déclaration des neuf pays de la Communauté européenne (*le Monde* du 20 juin) et perturbe évidemment les tout nouveaux rapports qui se développent entre Le Caire et Jérusalem.

Un précédent

En autorisant la création d'Elion-Moreh, M. Begin a cédé, de manière spectaculaire, aux exigences des extrémistes du *Goush Emounin (Bloc de la foi)* dont il dénonçait, quelques mois plus tôt, les manifestations. Il paraît aligner sa politique sur celle d'une minorité d'activistes. En outre, l'affaire crée un précédent dans la mesure où l'implantation est fondée sur des propriétés privées arabes et non pas sur des terres domaniales ou réquisitionnées par l'armée pour des raisons de sécurité. Pour justifier toute la politique actuelle d'implantation, M. Begin s'appuie sur un arrêt rendu au mois de mars par la Cour suprême qui a estimé qu'une colonie civile pouvait être considérée comme partie du système de défense d'Israël. Mais, selon plusieurs juristes, la Cour n'a pas signifié qu'elle substituait son avis à celui de l'armée pour juger de la valeur militaire du site choisi. Or, dans le cas d'Elion-Moreh, le ministère de la défense s'est opposé jusqu'au dernier jour à la réquisition (1).

Depuis toujours en Israël, un « consensus » minimum a réuni *la droite et la gauche, sous les* gouvernements travaillistes, autorisant notamment la création des premières implantations en Cisjordanie et à Gaza, après la guerre des six jours. Il s'agissait des exigences de la défense. Or, rappelant que les implantations qui existaient en 1973 sur les hauteurs du Golan ont dû être évacuées dès les premières heures de la guerre du Kippour, M. Haïm Herzog, ancien général, ancien ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU., déclare qu'Elion-*Moreh sera un « fardeau »* pour l'armée en cas de nouveau conflit, car il faudrait alléger certaines unités pour aller défendre ou évacuer les colons qui s'y trouvent.

Le débat sur le rôle militaire ou politique des implantations est ancien et n'a jamais été tranché, comme celui qui porte sur les limites du sionisme et qui vient d'être aussi relancé par l'affaire d'Elion-Moreh. Où s'arrête le retour en Eretz Israël (la terre d'Israël) ? C'est de nouveau un affrontement entre le « *sionisme de la raison* » et du « *possible* » — celui de Ben Gourion et de la grande majorité des fondateurs de l'Etat qui avaient accepté le compromis du partage de la Palestine — et le sionisme maximaliste des ultras, émules de Zeev Jabotinsky, dont se réclame M. Begin, et pour lequel l'Etat d'Israël devait s'étendre sur les deux rives du Jourdain.

Le premier ministre paraît avoir soudain opté pour une *politique presque minoritaire*. Son choix a sensiblement accru la crise larvée qui se manifeste depuis plusieurs mois au sein du cabinet. Le 3 juin, huit ministres ont voté pour la création d'Elion-*Moreh*, mais *cinq* autres ont voté contre (dont le vice-premier ministre, le ministre des affaires étrangères et celui de la défense) et deux se sont abstenus. M. Weizman vient de décider cette semaine de ne plus participer aux négociations sur l'autonomie. M. Begin a réveillé l'opposition travailliste, qui rejette toute politique d'implantation dans les régions à forte densité de population arabe.

L'affaire d'Elion-Moreh permet de mieux comprendre les restrictions draconiennes posées par le plan de négociation défini le mois dernier par le gouvernement israélien (*le Monde* du 26 mai) et selon lequel les Palestiniens ne pourraient gérer que leur « *vie quotidienne* », le conseil « *administratif* » de l'autonomie n'étant rien d'autre qu'un super-conseil municipal.

Jusqu'à la signature du traité de Washington, M. Begin avait modéré ses exigences et celles de ses partisans. Une fois acquise la signature de l'Egypte, le premier ministre a soudainement précisé les revendications israéliennes: « *Plus jamais de frontières* » entre *Israël* et la Cisjordanie. L'installation des Israéliens en « *Judée et Samarie* » est non seulement un « *droit* » mais aussi un « *devoir* ». Enfin, ces derniers jours, M. Begin a promis qu'il y aurait « *d'autres Elion-Moreh* », et il a souligné qu'« *autrefois Tel-Aviv, Haïffa, et bien d'autres villes avaient été fondées au cœur de régions arabes* ».

Pareilles prises de positions ont achevé de rendre illusoire l'espoir de voir des Palestiniens modérés se prêter à une négociation.

Un point de non retour

En *outre*, les Etats-Unis s'inquiètent du durcissement de la répression en Cisjordanie et leurs répression en Cispordanie, et leurs bles palestiniens que l'autonomie n'est qu'un « *premier pas* » et qu'ensuite Washington saura exercer les « *pressions* » nécessaires pour faire plier le gouvernement de Jérusalem. D'autre part, les *dirigeants* israéliens craignent une fois de plus la création d'un front commun égypto-américain dans les négociations sur l'autonomie. C'est pourquoi M. Dayan a été chargé de faire comprendre à Washington et au Caire que les représentants américains dans les prochains pourparlers ne pourraient avoir le rôle de partenaires à part entière qu'ils avaient dans les précédentes négociations.

Enfin, les gouvernements de Washington et de Jérusalem se disputent l'influence de la puissante communauté juive américaine. Apparemment, M. Bégin a gagné sur ce point une première manche. Une délégation des principales organisations juives aux Etats-Unis vient de séjourner en Israël pour examiner les conséquences de l'affaire d'Elion-Moreh. Certains membres, au départ, semblaient partager quelque peu les inquiétudes de la Maison Blanche et du département d'Etat. Mais, à leur tour, ils ont déclaré que les implantations leur paraissaient « *nécessaires à la protection d'Israël* ».

Du côté égyptien, on mesure plus que jamais la profondeur du fossé qui sépare Le Caire et Jérusalem à propos de l'autonomie et de sa finalité. Cependant, M. Sadate a fait preuve d'une remarquable prudence. Il maintient qu'il ne « *reviendra pas en arrière* » malgré l'« *embarras* » que lui cause la politique de M. Begin.

Mais, le 18 juin, il a fait savoir qu'il condamnait la répression par Israël de la manifestation des habitants de Naplouse qui avait eu lieu la veille et que la « *détérioration de la situation en Cisjordanie* » ferait l'objet de consultations avec Washington.

S'agit-il d'un avertissement grave pour M. Begin ? Jusqu'alors, le premier ministre a pu hausser le ton sans grand dommage apparent. En verrouillant à l'extrême les possibilités de négociations déjà très limitées, a-t-il voulu seulement mettre à l'épreuve l'opposition israélienne, le soutien américain et la bonne volonté du président Sadate ? Des Israéliens de plus en plus nombreux crient « casse-cou », parce qu'ils ont peur qu'Israël n'ait dépassé à Elion-Moreh un point de *non-retour ou un seuil de tolérance*. L'éditorialiste du *Haaretz* estime pour sa part que M. Begin « *vit dans un rêve* » et lui prédit, un jour ou l'autre, un « *réveil brutal* ».

FRANCIS CORNU.

(1) La Cour suprême examine, ce mercredi 20 juin, l'appel formé par les dix-sept propriétaires arabes dont les terres ont été réquisitionnées et qui réclament la suspension des travaux d'aménagement de l'implantation, en soulignant qu'ils n'ont pas tous reçus des ordres de réquisition.

HÉBRON, VILLE INTERDITE

Jérusalem. — Hébron était, mardi, une ville interdite aux journalistes et à toutes les personnalités de la région invités à participer à une réunion organisée à la mairie pour examiner la situation créée par la politique israélienne d'implantation en Cisjordanie, par l'occupation depuis près de deux mois de l'ancien hôpital juif d'Hébron par des colons israéliens, et par la déclaration faite la veille par les membres d'un groupe extrémiste résidant dans le nouveau faubourg juif de Kyriat Arba, qui revendiquent le droit de s'installer dans le centre des villes arabes. Ce sont des militants de ce groupe qui ont récemment commis une série d'agressions contre des habitants d'Hébron pour inviter ceux-ci à quitter la ville.

Le gouvernement militaire avait fait savoir qu'il empêcherait cette manifestation. De nombreux soldats ont pris position à la porte de l'hôtel de ville et sur les toits du bâtiment. Les militaires ont pénétré dans la salle du conseil pour faire évacuer les rares personnes qui avaient pu parvenir jusque là.

M. Ahmed Melhem, maire de Khalkhoul, agglomération voisine d'Hébron, a déclaré avoir été contraint de quitter les lieux par l'adjoint du gouverneur armé d'une matraque et d'un pistolet.

A Khalkhoul, un peu plus tard, des journalistes qui s'entretenaient avec le maire, dans le bureau de ce dernier, ont été interrompus par l'irruption de soldats qui les ont priés de regagner Jérusalem et ont invité M. Melhem à se rendre aussitôt chez le gouverneur.

A Birzeit, près de Ramallah, risation de rouvrir leurs boutiques. Celles-ci avaient été fer-des commerçants ont reçu l'automées depuis plus d'un mois sur décision de l'administration militaire parce que des jeunes gens du bourg avaient lancé des pierres sur des véhicules des colons israéliens. L'université de Birzeit reste cependant fermées depuis le 2 mai. — F. C.

Egypte

M. KHALIL PRÉSIDE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ET DIRIGERA LA DIPLOMATIE DU CAIRE

Le Caire (*A.F.P.*). — Le président Sadate a publié, mardi 19 juin, un décret portant sur la formation du nouveau cabinet égyptien, présidé par le premier ministre démissionnaire, M. Moustapha Khalil, qui s'est attribué le portefeuille des affaires étrangères.

Trois ministres font leur entrée dans le nouveau cabinet : MM. Moustapha Kamal Helmi, ministre de l'enseignement et de la recherche scientifique, Anouar Abdel Fattah Abou Sahli, ministre de la justice, et Mansour Mohamed Mahmoud Hassan, ministre d'Etat à la présidence de la République.

Les deux ministres sortants sont MM. Hassan Mohamed *Ismail et Ahmed* Ali Moussa, respectivement ministre de l'enseignement, de la culture et de la recherche scientifique, et ministre de la justice.

Deux autres ministres quittent le gouvernement, car leurs postes ont été supprimés. Il s'agit de MM. Mohamed El Salmi, ministre d'Etat pour le contrôle et la supervision, et Mohamed Ali El Oteibi, ministre d'Etat sans portefeuille.

D'autre part, les résultats des dernières élections législatives continuent à susciter des remous. Le chef du Parti du travail socialiste — qui avait été créé en du chef de l'Etat égyptien — a décembre 1978 sur la demande du chef de l'Etat égyptien — a publiquement demandé la démission de M. Sadate de la présidence *de la formation gouvernementale*, le parti national démocrate, en raison « *des interventions et des irrégularités* » commises en faveur de ce parti.

Notre correspondant au Caire nous signale, enfin, que six membres de l'opposition marxiste accusés d'espionnage au profit de la Bulgarie (*le Monde* du 26 mai) ont bénéficié d'un non-lieu de la part de la Cour suprême de sûreté de l'Etat. Le parquet a fait appel contre la décision de la Cour suprême de libérer les six *opposants*.

Iran

Téhéran envisage de dénoncer les traités conclus avec Moscou et Washington

Tandis que les débats, parfois passionnés, se poursuivent dans la presse de Téhéran au sujet de la future Constitution, le chef de la diplomatie iranienne, M. Ibrahim Yazdi, tente de jeter les bases d'une nouvelle politique étrangère. *C'est ainsi* qu'il a annoncé le mardi 19 juin que le gouvernement provisoire envisageait d'abroger deux traités fondamentaux, l'un liant Téhéran à Moscou, et l'autre à Washington. Le traité irano-soviétique de février 1921 donne à Moscou le droit de faire pénétrer ses troupes en territoire iranien si une tierce puissance « *compte utiliser ce territoire comme base d'opération contre l'U.R.S.S.* ». Le traité de défense mutuelle signé avec les Etats-Unis en mars 1959 fait obligation à Washington de défendre l'Iran, au besoin par une intervention militaire dans le cas d'une « *agression extérieure* ».

A Washington, le département d'Etat, le Pentagone et diverses sociétés fabriquant du matériel militaire ont démenti, mardi, une *information diffusée par l'agence* France-Presse à Téhéran, selon laquelle une quarantaine d'experts, techniciens militaires américains, avaient été dépêchés en Iran la semaine dernière sur la demande du gouvernement de M. Bazargan. Ces experts, selon une source bien informée à Téhéran, seraient chargés de l'entretien et de la réparation de chasseurs et de bombardiers iraniens de type Phantom et des avions de transports C-130 et autres matériels aériens achetés aux Etats-Unis. *Le* rappel des conseillers américains serait l'une des conséquences de la tension qui règne sur la frontière irano-irakienne, où l'aviation de Téhéran vient d'entreprendre des manœuvres.

La préparation de la Constitution

Malgré la rupture des relations diplomatiques entre Téhéran et Le Caire, l'un des principaux dignitaires religieux, l'ayatollah Shariat Madari a lancé un appel à la coopération avec l'Egypte, l'invitant à participer à la lutte menée par l'Iran contre les « *infiltrations d'éléments étrangers et communistes* ». Dans une interview *accordée au quotidien* officieux cairote *Al Ahram*, le principal rival de l'imam Khomeiny a soutenu que l'islam devrait réunir les deux pays dans un même combat contre les intrigues communistes, notamment en provenance de l'Afghanistan.

Une importante réunion des principaux chefs religieux s'est tenue à Qom, mardi soir, pour élaborer un compromis sur l'avenir constitutionnel de l'Iran. L'Imam Khomeiny a pu ainsi dialoguer avec les ayatollahs Golpaygani, Najafi et Shariat Madari au sujet du mode d'adoption de la loi fondamentale. On ignorait encore mercredi matin les résultats de cette rencontre au sommet. Mais, selon l'agence Reuter, les quatre dignitaires religieux se seraient mis d'accord sur la répartition des sièges au sein d'une « *assemblée d'experts* » qui seraient *convoqués* pour examiner la Constitution avant que celle-ci ne soit soumise à un référendum. Si tel devait être le cas, cette entente aurait de sérieuses conséquences pour les partis laïques et de gauche, ainsi que pour les minorités ethniques, qui ne trouveraient plus de défenseurs.

Dans les controverses qui se poursuivent sur le contenu de la future Constitution, une prise de position a été remarquée, celle de M. Karim Sandjabi, président du Front national, qui a apporté son appui au projet gouvernemental en assurant que celui-ci devrait être approuvé le plus tôt possible. M. Sandjabi a déclaré encore : « *Ceux qui s'opposent à l'imam Khomeiny sont des contre-révolutionnaires qui se cachent derrière le voile du libéralisme et de la démocratie.* »

Par ailleurs, M. Assadollah Modasheri, ministre de la justice, a quitté ses fonctions. Proche de M. Sandjabi, M. Modasheri n'avait cessé de dénoncer la procédure adoptée par les tribunaux révolutionnaires ainsi que leurs sentences. — (*A.F.P., Reuter.*)

● *Le général Hassan Toufanian*, qui était chargé, sous la monarchie, des négociations en vue de l'achat d'armements occidentaux, a été arrêté le 18 juin à Téhéran. Il a été conduit à la prison de Qasr, où d'autres personnalités de l'ancien régime *attendent d'être jugées.* — (*A.P.*)

EUROPE

Italie

Pas de divorce à Venise

De notre correspondant

Rome. — *Un référendum était organisé à Venise, les 17 et 18 juin, pour savoir si la cité des doges devait être administrativement coupée en deux : d'une part, la ville historique qui vit de tourisme et de commerce ; d'autre part, la zone de Mestre sur la terre ferme où prédomine l'industrie.*

Les grands partis (démocrates-chrétiens, communistes et socialistes) étaient contre ce divorce, faisant valoir qu'il ne résoudrait rien. Selon eux, Venise ne ferait qu'accentuer son caractère élitaire et spéculatif. C'est en contrôlant le développement de Mestre, ajoutaient-ils, qu'on empêchera la ville historique d'être asphyxiée par l'industrialisation.

Les « séparatistes » avaient deux porte-drapeaux prestigieux : M. Carlo Ripa di Meana, ancien président de la Biennale de Venise (socialiste) et M. Bruno Visentini, ministre du budget (républicain), qui, dans cette affaire, étaient en désaccord avec leur parti respectif. Les sociaux-démocrates, les libéraux et l'extrême droite militaient également en faveur du divorce administratif, faisant valoir que Mestre et Venise étaient bien différentes en 1926 lors de leur réunification et que le déséquilibre entre une zone industrielle très peuplée et une ville historique décadente ne pourrait aller qu'en accentuant si on ne les séparait pas à nouveau.

Avec 72,39 % de « non », les défenseurs du statu quo ont gagné. Mais les partis séparatistes, qui avaient obtenu 9 % des suffrages aux dernières élections législatives, ont triplé leur score (27,58 %). « C'est un grand succès », a déclaré M. Visentini en dénonçant « un climat de terrorisme psychologique et une politisation exacerbée d'un problème administratif » pendant la campagne électorale.

La bataille est-elle vraiment finie ? On se demande si un regroupement local d'autonomistes ne va pas se constituer comme à Trieste. — R. S.

Luxembourg

M. PIERRE WERNER EST CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Luxembourg (*A.F.P., A.P.*). — M. Pierre Werner, ancien premier ministre et dirigeant du parti chrétien-social, a été chargé, mardi 19 juin, par le grand-duc Jean de Luxembourg, de former un gouvernement. M. Werner, dont le parti a remporté vingt-quatre des cinquante-neuf sièges de l'Assemblée lors des élections générales du 10 juin dernier, doit désormais engager des pourparlers avec une autre formation, pour constituer un nouveau cabinet de coalition.

Selon toute vraisemblance, il s'adressera en premier lieu au parti libéral de M. Gaston Thorn.

TÉMOIGNAGE

Le chah et mon frère

par FEREYDOUN HOVEYDA (*)

Le 7 avril, tandis que ce perpétrait le meurtre de ses anciens collaborateurs (je dis bien meurtre, car comment qualifier autrement la parodie de justice qu'ils connurent), le chah se prélassait au doux soleil des Caraïbes et ne daignait même pas rompre son silence pour exprimer le moindre regret.

Critiqué à cet égard par la presse internationale, il se décidait enfin le 27 avril, trois semaines après la disparition de son ancien premier ministre, à s'expliquer : « *Je le savais blanc de tout soupçon*, disait-il. *Pourquoi dès lors l'avoir jeté en prison ?* » « *Je sentais sa vie en danger* », ajoutait-il. Pourquoi dès lors n'a-t-il rien fait pour le sauver ? Dans ses déclarations pleines de contradictions, (*le Monde* du 27 avril), il prétendait lui avoir offert à plusieurs reprises de s'échapper. En contact avec mon frère, je puis démentir ces allégations.

On m'oppose qu'en parlant ainsi, je ne sers pas la mémoire d'Amir Abbass : le chah ne le *décrivait-il pas dans son* interview comme un homme courageux et un patriote inébranlable ? A quoi je réponds que *l'ex-souverain est mal placé pour* distribuer des certificats de bonne conduite.

Non, mon frère n'a pas voulu fuir. Des amis (je peux le révéler maintenant qu'ils sont en sécurité) avaient organisé un commando pour l'enlever et le conduire hors du pays. Il leur répondit : « *Je ne suis pas un lâche et je n'ai rien à me reprocher.* »

En vérité, et cela crève les yeux, le chah cherchait à sacrifier quelques boucs émissaires afin de se laver de ses erreurs et d'essayer de sauver son trône, comme si le public ignorait ses responsabilités. Ne se targuait-il pas lui-même dans ses nombreuses interviewes de prendre tout seul les décisions ?

Parmi toutes ses fautes, il y en a une totalement impardonnable parce qu'elle relève du mépris d'autrui et d'une faiblesse de l'âme : c'est le manque de qualité. *Capitaine du navire*, il l'a quitté en premier, laissant derrière lui des anciens collaborateurs parmi lesquels un des hommes les plus honnêtes et les plus courageux de son équipe, honnête parce que Amir Abbass ne s'est pas enrichi après quatorze ans de service, courageux parce que, contrairement à cinq autres premiers ministres (Amini, Amuzegar, Sharif-Emami, Azhari et Bakhtiar), il a refusé de quitter le pays quand il le pouvait.

Mon frère désirait ardemment un procès public. Les nouvelles *autorités le lui ont refusé*. Pourtant un tel procès aurait pu être celui du régime. Comment expliquer les motifs du « *comité* » ? *Pourquoi supprimer ainsi dans* le secret et sans défense valable ceux qui pouvaient faire des révélations précieuses ? Faut-il croire que la république comme la monarchie cherche des boucs émissaires ?

(*) Ecrivain, ancien ambassadeur d'Iran aux Nations unies. Auteur d'un livre sur le régime du chah qui paraîtra en septembre chez Weidenfeld and Nicolson (Londres).

AFRIQUE

Algérie

Les adversaires de la clémence l'ayant emporté

L'ancien président Ben Bella entame sa quinzième année de détention

Une délégation du comité pour la libération d'Ahmed Ben Bella s'est rendue mardi 19 juin à l'ambassade d'Algérie à Paris pour réclamer la libération de l'ancien président algérien. Elle a remis à un diplomate un appel « soulignant que, ce 19 juin, le premier président de l'Algérie indépendante entamait sa quinzième année de prison, devenant ainsi le plus vieux prisonnier politique non jugé du monde, et réclamant sa libération immédiate ».

Cet appel, lancé par la fondation Bertrand Russell de Grande-Bretagne, a été signé par plus de quatre-vingts parlementaires travaillistes. En France, il a recueilli la signature de nombreuses personnalités (1).

De notre correspondant

Alger. — L'Algérie a célébré, mardi, le quatorzième anniversaire du *« redressement révolutionnaire »* du 19 juin 1965. La mort du président Boumediène, qui avait été alors le principal artisan de la chute du premier chef de l'Etat algérien, M. Ben Bella, n'a pas amené, comme certains le prédisaient un peu vite, la disparition d'une célébration devenue traditionnelle. Il est vrai que les dirigeants actuels se réclament tous du disparu et proclament solennellement vouloir poursuivre son œuvre. Les plus hautes charges de l'Etat sont tenues par des hommes qui avaient assisté le colonel Boumediène, alors ministre de la défense, dans son entreprise. Il en est ainsi pour le nouveau chef de l'Etat, le président Chadli Bendjedid, le premier ministre, M. Abdelghani, coordonnateur du parti, M. Yahiaoui, tous trois anciens colonels de l'armée nationale populaire et tous trois anciens membres du Conseil de la révolution, dissous en janvier dernier par le congrès du F.L.N.

La presse algérienne a donc consacré ses gros titres, mardi, aux inaugurations d'usines réalisées la veille sur le champ de gaz naturel d'Hassi-R'mel par le président Chadli Bendjedid et à l' *« étape nouvelle »* ainsi franchie *« dans la valorisation des hydrocarbures et le développement du pays »*.

Dans l'après-midi, le chef de l'Etat a présidé la finale de la Coupe de football d'Algérie, qui opposait une équipe d'Hussein-Dey, dans la banlieue d'Alger, à celle de Tizi-Ouzou. La rencontre, suivie par soixante-dix mille spectateurs, s'est déroulé sans incident. Ce match, M. Ben Bella, passionné de football, en a sans aucun doute suivi les péripéties sur le petit écran. Mince consolation pour un homme qui a entamé, en ce 19 juin 1979, sa quinzième année de détention dans le pays qu'il a, plus que beaucoup d'autres, contribué à libérer. Militant de la première heure — il avait été arrêté et condamné dès 1949 pour ses activités nationalistes, — il a fait partie des neuf « chefs historiques » qui déclenchèrent la téméraire épreuve de force du 1er novembre 1954. Sa participation à la lutte de libération nationale lui a valu au total sept années d'emprisonnement dans les geôles françaises. Elle explique aussi son prestige et sa popularité au lendemain de l'indépendance.

La mort du président Boumediène, l'élimination politique des derniers membres du célèbre « groupe d'Oujda », fer de lance du complot contre M. Ben Bella, et notamment l'éloignement de M. Bouteflika, les conditions, enfin, d'ordre, de calme et de légalité dans lesquelles s'était déroulée une succession difficile, tout cela laissait espérer que l'illustre prisonnier recouvrerait la liberté et que serait effacée une ombre qui ternit depuis trop longtemps la révolution algérienne. Les gestes de clémence du président Chadli Bendjedid à l'égard d'hommes qui avaient manifesté de façon plus ou moins violente leur opposition au régime n'autorisaient-ils pas tous les espoirs ? Ceux-ci ont été déçus. Paradoxalement, M. Ben Bella, qui n'a jamais fait l'objet d'aucun procès ni d'aucune condamnation, reste emprisonné alors qu'est autorisé, en fait, à rentrer en Algérie un homme comme le colonel Zbiri, qui a tenté, en 1967, de renverser le régime par les armes et qu'a été libéré de prison un officier, le commandant Mellah, qui avait organisé, en 1968, un attentat contre le président Boumediène.

Des craintes injustifiées

Selon des informations concordantes, il semble bien que la balance ait un moment penché en faveur de la libération de l'ancien chef de l'Etat. La décision aurait même été prise et des préparatifs faits pour le transférer dans une petite ville de province, où il aurait été dans un premier temps assigné à résidence, avant de retrouver, sur tout le territoire algérien, une totale liberté de mouvement. Mais, après une longue hésitation, la contre-offensive de responsables hostiles à une telle mesure a fini par triompher au début du mois de juin. Les impératifs de « sécurité », les risques de remous, de perturbation politique, de « récupération » avancés par les adversaires de la clémence, l'ont finalement emporté sur la volonté de certains dirigeants d'effacer toutes les séquelles de divisions et d'événements maintenant anciens. On voit mal, ici, à vrai dire, comment un homme de soixante-trois ans, totalement coupé depuis près de trois lustres de la vie nationale, pourrait représenter un risque pour un régime qui a encore donné dernièrement la preuve de sa solidité.

Qu'elle soit due à la « raison d'Etat » ou à des règlements de compte, la poursuite de la détention de M. Ben Bella sera, de toute façon, mal acceptée non seulement par l'opinion publique nationale et internationale, mais aussi par de nombreux chefs d'Etat qui, comme M. Fidel Castro ou le colonel Kadhafi, ne sont pas suspects d'hostilité à l'égard de l'Algérie et ne peuvent être accusés de chercher à lui nuire en exploitant des « faits mineurs ». Comme beaucoup de leurs pairs, ils ont inlassablement plaidé, ces denières années, la cause du prisonnier. Comme beaucoup d'autres amis de l'Algérie, ils ne peuvent, sans doute, comprendre l'acharnement manifesté dans cette affaire par des dirigeants attachés par ailleurs avec tant de vigueur à des « principes sacrés », tels le respect des droits des personnes.

DANIEL JUNQUA.

★ Adresse du comité : 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

(1) Ce texte a été signé notamment par Mmes Marguerite Duras, Hélène Parmelin et MM. Roger Garaudy, Léonid Pliouchtch, George Semprun, David Rousset, Edgard Morin, Roland Barthes, Jean Cassou, Michel Leiris, Jacques Berque, Claude Evine, Alain Krivine, Alexandre Minkowski, Laurent Schwartz, Gilbert Marquis et André Noguère.

● *L'association S.O.S. Sahel* a lancé sur TF 1, mardi 19 juin, un appel en faveur du « quart de lait quotidien » pour les enfants du Sahel, par l'intermédiaire de l'écrivain Camara Laye, auteur de *l'Enfant noir*. Les dons doivent être adressés à : S.O.S. Sahel, B.P. 99, 91370, Verrières-le-Buisson. C.C.P. : La Source 35999 99.

République Sud-Africaine

L'élection de M. Marais Viljoen à la présidence

Elu le mardi 19 juin président de la République d'Afrique du Sud, fonctions dans lesquelles il succède à M. John Vorster, démissionnaire (« le Monde » du 20 juin), M. Marais Viljoen a prêté serment le même jour. Il est le cinquième président depuis la proclamation de la République en 1961.

Un ultra-conservateur sans relief

De notre correspondante

Johannesburg. — *Bien qu'il ait été huit ans vice-ministre, dix ans ministre et trois ans président du Sénat, M. Viljoen n'a pas jusqu'à présent laissé d'empreinte significative dans l'histoire sud-africaine. Ultra-conservateur de nature et homme d'appareil fidèle, il a toujours appliqué scrupuleusement les décisions de son parti. Ce sont certainement cette fidélité et peut-être ce manque d'imagination qui lui valent d'occuper le poste honorifique de président. Mais ce sont les mêmes traits qui font dire aux observateurs qu'il ne sera jamais qu'un homme de transition et que si un jour, comme on en parle régulièrement, l'Afrique du Sud devait adopter une nouvelle Constitution et donner plus de pouvoir au président, le parti demanderait à M. Viljoen de se retirer.*

Né le 2 décembre 1915 à Robertson, dans la province du Cap, M. Viljoen fut télégraphiste aux postes et journaliste à Die Transvaler, *le quotidien du parti national, avant d'entrer à plein temps dans la politique, en 1945. Il fit ses débuts comme cofondateur et dirigeant de la Ligue nationale de la jeunesse du P.N. Il fut pour le première fois vice-ministre en octobre 1958 et, jusqu'en 1966, s'occupa successivement ou simultanément des mines, du travail, de l'intérieur, de l'immigration, de l'éducation, des arts et des sciences. Cette valse des responsabilités continua lorsqu'il devint ministre de 1966 à 1976, passant du travail aux affaires métisses, aux affaires de Rehoboth (territoire métis) en Namibie, à l'intérieur, puis aux postes et télécommunications.*

C'est surtout en tant que vice-ministre et ministre du travail que M. Viljoen acquit sa réputation d'ultra-conservateur. Il se montre en effet l'ardent défenseur des intérêts des travailleurs blancs en défendant la « job reservation *» (emplois réservés aux Blancs) et en refusant la reconnaissance des syndicats noirs... Pourtant, des nationalistes assurent qu'il est capable de mettre de l'eau dans son vin. Il semble, en effet, avoir fait quelques progrès dans la tolérance depuis le jour où, vice-ministre de l'intérieur, il attaqua un parti d'opposition en ces termes : «* Où donc vivent ces apôtres ? Habitent-ils près des Noirs pour y prendre cette adorable odeur ? *» Ministre du travail, il demandait aux jeunes Blancs de «* traiter les non-Blancs de façon humaine et juste dans les contacts quotidiens *» et déclarait que « malheureusement », il fallait dans certains cas, vu l'insuffisance numérique des Blancs, accepter des Noirs dans certaines fonctions. Il n'en reste pas moins nationaliste jusqu'au bout des ongles, défenseur et propagandiste du « développement séparé ».*

Bien qu'il soit né dans la province du Cap, M. Viljoen a fait sa carrière politique dans le Transvaal où il était, jusqu'à présent, vice-président du parti national. C'est ce dernier fait qui pesa très lourd en sa faveur lors de la course à la présidence. Il y avait, en effet, deux candidats chez les nationalistes, MM. Viljoen et Louwrens Muller, ministre des transports, à qui l'on fit longtemps miroiter le poste. On reprocha semble-t-il à M. Muller d'avoir trop d'intérêts dans le monde des affaires, et surtout d'être un homme du Cap. Or, chaque gouvernement tient à maintenir l'équilibre entre les provinces. Celui-ci penchait trop en faveur du Cap, il fallait donc un représentant du Transvaal, région à l'électorat très conservateur. M. Viljoen l'emporta. M. Muller, mauvais perdant, quitta illico le gouvernement.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Un policier sud-africain*, M. Gideon Van Eyck, a été condamné, lundi 18 juin, à quatre ans de prison pour violences ayant entraîné la mort d'un prévenu africain soupçonné de vol. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

LES SUITES DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD SALT 2

Les retours de flamme du « Backfire »

Il se confirme que le Backfire, le nouveau bombardier soviétique à moyen rayon d'action, tiendra une large place dans le débat de ratification de l'accord SALT 2 au Sénat américain. La presse *soviétique* du *mardi* 19 juin, qui a publié le texte de l'accord, a en effet commis un « oubli » significatif qui sera sans doute utilisé au Capitole par les adversaires du traité : non seulement elle ne mentionne pas les inventaires des arsenaux stratégiques soviétique et américain, tels qu'ils figurent en annexe du traité, garantis par les signatures des chefs des délégations de Moscou et de Washington aux négociation SALT, mais elle ne souffle mot de la lettre de M. Brejnev, par laquelle le secrétaire général s'engage à n'accroître ni le rayon d'action du Backfire ni son rythme de production. Cette lettre, qui ne fait pas juridiquement partie du traité, mais qui figure dans les documents remis à la presse par la délégation américaine à Vienne, est d'une *importance capitale* puisqu'elle est supposée régler un problème qui a bloqué les négociations pendant plusieurs années.

Datée du 16 juin, en voici le texte : « *La partie soviétique informe la partie américaine que l'avion TU-22 M, appelé Backfire aux Etats-Unis, est un bombardier à moyen rayon d'action ; elle n'entend pas donner à cet appareil la possibilité d'opérer sur des distances intercontinentales. En conséquence, la partie soviétique déclare qu'elle n'accroîtra pas le rayon d'action de cet appareil d'une manière qui lui permettrait d'atteindre des objectifs capacité en aucune manière, y compris par des ravitaillements en vol. En même temps, la partie soviétique déclare qu'elle n'accroîtra pas le rythme de production de cet appareil au-delà du rythme actuel.* »

Le document américain précise que « *le président Brejnev a confirmé que le rythme de production du Backfire soviétique ne dépasserait pas trente unités par an* ». Il ajoute : « *Le président Carter a déclaré que les Etats-Unis se lient par l'accord SALT 2 sur la base des engagements contenus dans la déclaration soviétique* (relative au Backfire) *et qu'ils considèrent le respect de ces engagements comme des obligations essentielles du traité.* »

Selon M. Earle, le chef de la délégation américaine aux négociations SALT, ce n'est que lors de la séance de dimanche matin 17 juin, à Vienne, que le problème du *Backfire* a été réglé. Ce matin-là, M. Brejnev, qui avait remis la veille à M. Carter la déclaration *soviétique*, a reconnu que la production annuelle de cet appareil était de trente unités. Prenant note de cette précision — que les Américains connaissaient, au demeurant, grâce à leurs satellites d'observation — M. Carter déclara alors que les Etats-Unis ne se sentiraient plus *liés par SALT 2 si les Soviétiques* ne respectaient pas leurs engagements sur le Backfire.

Au cours d'un « briefing » donné lundi à Vienne, à l'issue de la *sur le territoire américain. Elle n'entend lui donner une telle* signature de SALT 2, M. Earle a reconnu que la formule finalement retenue pour régler le problème du Backfire n'était peut-être pas entièrement satisfaisante ; mais, si les Etats-Unis avaient insisté pour mentionner ce problème dans le texte juridique de l'accord, a-t-il ajouté, les Soviétiques auraient alors exigé qu'il soit aussi tenu compte des engins stratégiques américains installés en Europe et menaçant le territoire soviétique. Or le cas de ces armes ne sera abordé que dans les négociations SALT 3.

M. Earle a encore précisé que les Etats-Unis considéraient que *le Backfire avait une « certaine portée intercontinentale »*, car s'il n'a pas l'autonomie de vol nécessaire pour un aller-retour U.R.S.S.-Etats-Unis, il peut très bien atteindre le territoire américain puis, par exemple, se poser à Cuba. M. Earle, enfin, a rappelé que rien dans SALT 2 n'interdit aux Etats-Unis de se doter d'un appareil ayant les mêmes caractéristiques que le Backfire.

L'affaire du *Backfire* n'est pas la seule à inquiéter bon nombre de sénateurs américains. C'est la seule, cependant, à être aussi « boiteuse » sur le plan juridique, puisque l'U.R.S.S. pourra toujours maintenir qu'en ratifiant l'accord SALT 2, son Soviet suprême ne ratifiera pas le règlement du cas Backfire, intervenu dans les coulisses. « Backfire », en anglais, signifie « retour de flammes ». On n'a sans doute pas fini d'en entendre parler.

JACQUES AMALRIC.

L'ASSEMBLÉE DE L'U.E.O. REFUSE DE S'INTÉGRER DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

L'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (Allemagne fédérale, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), réunie à Paris, a repoussé mardi 19 juin par 25 voix contre 21 une recommandation préconisant l'« *insertion de l'U.E.O. dans le cadre de la Communauté européenne dont les compétences s'étendraient aux politiques étrangères et de défense* ».

Cette « *insertion* » était notamment préconisée par des représentants belges. M. Dejardin (socialiste belge) critiqua vivement « *l'Europe des patries, l'Europe des Etats, l'Europe des particularités et des égoïsmes, l'Europe divisée* ». Il se heurta à un travailliste britannique, M. Urwin, et à MM. Maurice Druon et Valleix, parlementaires français R.P.R. L'U.E.O., a dit M. Valleix, doit conserver la compétence que lui confère le traité qui l'a créée en 1954 en matière de défense européenne.

L'Assemblée a, d'autre part, adopté à l'unanimité un rapport de M. Valleix sur les « *bases industrielles de la sécurité en Europe* » et une recommandation incitant les Etats membres à déterminer les matériels militaires devant être produits en coopération et à former « *des groupements industriels permanents* ».

● *Le sous-secrétaire d'Etat américain*, M. David Newson, a fait une visite à Tripoli au cours du dernier week-end — a annoncé mardi 19 juin le département d'Etat. D'autre part, M. Gensher, ministre ouest allemand des affaires étrangères s'est entretenu mardi à Tripoli avec son collègue libyen, M. Tureiki. — (*Reuter.*)

● *Prochaine visite du président syrien en U.R.S.S.* — Le président Assad se rendra en « visite officielle d'amitié » en Union soviétique fin juin, annonce l'agence Tass. — (*A.F.P.*)

Satisfaction nuancée dans les pays de l'Est

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La plupart des commentaires publiés jusqu'ici en Europe de l'Est après la signature du traité SALT 2 expriment la satisfaction. Mais l'approbation est rarement sans mélange, et l'optimisme de rigueur est le plus souvent fortement nuancé.

Les appréciations les plus enthousiastes sont venues jusqu'à présent de Varsovie. *Trybuna Ludu*, organe du parti ouvrier unifié, parle d'un « *triomphe du dialogue entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, entre l'Est et l'Ouest* ». Le même journal considère que la rencontre de Vienne a été un « *succès complet* ». *Zycie Warszawy*, autre quotidien varsovien, invoque de son côté, pour *exprimer son accord*, l'autorité de M. Gierek, le chef du parti, et celle du pape « *qui a exprimé à plusieurs reprises, pendant son séjour en Pologne, son soutien à l'idée de la détente et du désarmement telle qu'elle est contenue dans le traité SALT 2* ».

La presse tchécoslovaque n'a pas, quant à elle, de telles préoccupations œcuméniques. Pour le *Rude Pravo*, organe central du P.C., le mérite de la rencontre de Vienne revient exclusivement à l'Union soviétique. Ce fut, écrit-il « *une grande victoire des efforts constants et tenaces de l'U.R.S.S.* » Au sujet de l'avenir des rapports soviéto-américains, le journal reste prudent. Ainsi note-t-il que « *SALT 2 peut influencer positivement les relations entre les deux pays et contribuer à consolider la paix et à détourner la menace de la guerre nucléaire, à condition qu'il soit ratifié et strictement respecté* ».

La circonspection est également de mise à Budapest. *Nepszabadsag*, journal du parti socialiste ouvrier, estime, certes, que le sommet de Vienne s'est terminé par un succès, mais il ajoute aussitôt : « *Toutefois, c'est une autre question de savoir si le consensus sur les questions d'armement garantit une évolution positive* » dans d'autres domaines. Passant en revue les dossiers sur lesquels Moscou et Washington s'opposent — de la Chine au Proche-Orient, en passant par le golfe Persique, l'Afrique et les négociations sur la réduction des forces en Europe, — le journal conclut : « *Il n'existe vraiment aucune raison de nourrir des illusions.* »

Dans un précédent commentaire, le même organe de presse avait souligné que le monde traverse actuellement « *une période sinon de guerre froide du moins de guerre fraîche* », et il avait directement attaqué le sénateur Jackson et ceux qui veulent « *arrêter et renverser le cours de la détente* ».

Il faut noter enfin la réserve de la Roumanie d'où aucune voix autorisée n'est encore parvenue pour apprécier l'événement, et la condamnation sans appel de « *toute cette mascarade* » formulée en Albanie.

MANUEL LUCBERT.

Jeudi et vendredi

LE CONSEIL EUROPÉEN DE STRASBOURG SE CONSACRERA AUX PROBLÈMES ÉCONOMIQUES

Le conseil européen, qui réunit trois fois par an les chefs de gouvernement et les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, ainsi que le président de la Commission, tiendra deux séances, jeudi après-midi 21 juin et vendredi matin, à l'hôtel de ville de Strasbourg, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Jeudi midi, le chef de l'Etat recevra les chefs de gouvernement à déjeuner à la préfecture et le soir il offrira, au château de Rohan, un dîner auquel assistera M. Barre.

Tous les sujets d'actualité peuvent être discutés au cours de ces réunions. Il est, pour le moment, prévu que les Neuf se consacreront à trois grands chapitres : 1) La situation économique de la Communauté ; 2) *Le fonctionnement du système* monétaire européen ; 3) Les problèmes énergétiques.

M. Giscard d'Estaing s'est efforcé de redonner au conseil un caractère restreint, permettant à huis clos des discussions aussi franches que possible, caractère que dans son esprit, il aurait dû toujours avoir. Aussi a-t-il tenu à ce que le centre de presse soit installé à plusieurs kilomètres de l'hôtel de ville, au palais du Conseil de l'Europe, alors qu'un bâtiment proche était disponible.

M. Giscard d'Estaing aurait souhaité que chaque délégation ayant accès à l'hôtel de ville soit réduite à cinq personnes, y compris le chef de la délégation et le ministre des affaires étrangères. Les partenaires, et notamment M. Schmidt, ont insisté pour que les délégations soient plus importantes. Ils ont obtenu satisfaction, mais en principe seuls le chef du *gouvernement, le ministre et un de* leurs collaborateurs auront accès à la salle de séance.

AMÉRIQUES

LA

Washington

(*Suite de la première page.*)

Même les pays autoritaires du « cône sud », Chili, Argentine, ne semblent pas très enthousiastes à l'idée d'intervenir en Amérique centrale, et le Brésil aurait fait savoir qu'il était contre.

Cuba appuie les sandinistes

Un premier test des dispositions des *uns* et des autres a lieu dès ce mercerdi à Washington avec la discussion de coulisse du problème de la représentation du gouvernement provisoire de reconstruction nationale (sandiniste). Ce gouverne*ment a annoncé* qu'il enverrait à Washington le Père Miguel Escoto. Il est douteux que celui-ci soit admis officiellement, car ce geste équivaudrait à une reconnaissance « anticipée » du gouvernement qui

Dominique

LE PREMIER MINISTRE ACCEPTE DE DÉMISSIONNER

Roseau (la Dominique). (*A.F.P.*). — Le Parlement de l'île de la Dominique (située entre la Guadeloupe et la Martinique), indépendante depuis novembre dernier, est parvenu, mardi à une solution de compromis, destinée à mettre un *terme* à la crise constitutionnelle aiguë qui secoue ce petit pays de soixante-quinze mille habitants depuis trois semaines.

Le premier ministre, M. Patrick *John*, abandonné par tous les membres de son cabinet depuis plusieurs jours, a finalement accepté de démissionner dès que le Parlement aura désigné un président intérimaire. Ce dernier, dont l'élection *est prévue dans les trois jours*, désignera à son tour l'ex-ministre de l'agriculture, M. Oliver Seraphine, au poste de premier ministre intérimaire, après avoir reçu, en bonne et due forme, la démission du chef du gouvernement sortant.

Selon l'accord intervenu mardi entre les vingt et un membres du Parlement, la leader de l'opposition (Parti de la liberté), Mlle Eugenia Charles, deviendrait ministre de la justice ou des finances.

Ce règlement à l'amiable n'a pas pour autant mis fin à la grève générale *qui paralyse* la Dominique depuis trois semaines. Les *prisons* elles-mêmes se sont vidées, faute de gardiens. Les soldats de la police et des milices citadines patrouillent jour et nuit dans les rues de Roseau, la petite capitale de quinze mille habitants.

AMÉRIQUES

SITUATION AU NICARAGUA

préconise une intervention de l'O.E.A.

pourrait succéder à celui du général Somoza. Mais le Père Escoto pourrait être admis comme « observateur », ce qui constituerait déjà une jolie victoire pour les sandinistes, qui insistent habilement sur leur volonté d'union nationale, et *qui promettent dans leurs déclarations de* « respecter la propriété privée ».

En revanche, la prise de position mardi 19 juin du gouvernement de La Havane, qui a *proclamé* son « appui » au gouvernement provisoire sandiniste, pourrait renforcer le camp des interventionnistes à l'O.E.A. Cuba a demandé mardi « à *tous les pays non alignés et à tous les gouvernements progressistes* » de reconnaître et de soutenir l'équipe *provisoire nicaraguayenne.*

A *Managua*, il semble, selon l'Agence France-Presse, que la garde nationale a engagé une vigoureuse action, mardi, dans les *quartiers* populaires de l'est contrôlés par les guérilleros sandinistes. Le général Somoza compte sans doute marquer des points sur le terrain avant *la* réunion de l'O.E.A. qui pourrait être décisive pour son régime. La garde nationale aurait également l'intention de reprendre l'offensive à Leon, *seconde ville du pays, à une centaine de kilomètres au nord de* Managua. La cité natale du général Somoza est contrôlée depuis deux semaines par les insurgés, et les der*niers soldats fidèles se sont réfugiés* dans une caserne des faubourgs. Dans le Sud, la colonne sandiniste *disposant d'armements lourds* est toujours bloquée entre la frontière du Costa-Rica et la ville de Rivas, abandonnée par ses habitants, ainsi qu'en témoigne un correspondant de l'Agence France-Presse, mais toujours tenue par les forces de la garde nationale. — M. N.

● *Le gouvernement français* n'envisage pas de rompre ses relations *diplomatiques* avec *le* général Somoza, parce que la France reconnaît non les gouvernements mais les nations, a déclaré l'ambassadeur de France au Nicaragua, M. Mejid Kebaili, à son arrivée, mardi 19 juin, dans la capitale hondurienne.

La nef des fous

De notre envoyé spécial

Managua. — Une centaine de journalistes occupent laa majeure *partie des neuf étages de l'hôtel* Intercontinental, qui est à peu près le seul qui continue à fonctionner dans la capitale, immobilisée par la guerre civile. Ils *constituent l'espèce la plus* voyante de la faune qui y réside. Mais l'hôtel compte d'autres clients qui sont encore plus encombrants. Ce sont les ministres *du gouvernement qui sont venus* se réfugier dans l'hôtel, comptant peut-être sur une sorte de protection que constituerait pour eux la presse internationale.

Ils sont venus avec femmes et enfants et parfois avec leurs *nourrices ou des domestiques.* Leurs gardes du corps, militaires ou paramilitaires, assombrissent de leur présence maussade les couloirs de cette villégiature. *Saisis au vol, les commentaires* que la classe ministérielle peut formuler à l'endroit de la presse oscillent entre l'exaspération et la haine. Pourtant, en tête à tête, *ils se montrent beaucoup plus* modérés. L'un d'eux a même demandé à un journaliste, parlant des sandinistes : « *Pensez-qu'ils vont nous tuer ?* »

Situé à une centaine de mètres de la *résidence* du prési*dent Somoza, l'hôtel est un point* stratégique qui devrait naturellement faire l'objet d'une attaque en règle un jour ou l'autre. On peut supposer que la *présence* de *ministres aussi intéressants* que celui de la défense ou de l'intérieur devrait encourager le Front sandiniste à venir voir ce qui s'y passe.

Tous ces « réfugiés politiques » se sont organisés une vie en *vase clos*, centrée sur les heures de repas. Les enfants se baignent dans la piscine, les fem*mes se reposent dans leur chambre*, beaucoup viennent regarder le journal télévisé du soir dans le hall de l'hôtel.

Le personnel, réduit de moitié pour cause de guerre, travaille avec un dévouement absolument incroyable à satisfaire les exigences des journalistes, qui demandent encore « *où se trouve la personne qui s'occupe des serviettes de bain ?* » et des ministres qui croient encore gouverner quelque chose et ne se remettent pas d'avoir perdu leur domesticité.

A la tombée du jour, sous un ciel d'orage, tout le monde monte sur la terrasse du neuvième étage, un verre à la main, et regarde Managua, étendue le long du lac. Depuis les *barrios* dissimulés par des arbres, monte le roulement sourd des dissimulés par des arbres flamme noire d'un incendie. De la caserne toute proche, les hélicoptères décollent et atterrissent sans arrêt. Des *dizaines* de *milliers* de personnes s'apprêtent à *passer* une nouvelle nuit blanche dans les quartiers encerlés de barricades. A l'heure du couvre-feu, *la faune de l'INTER* regagne son cantonnement, laissant à la guerre le soin de décider de son futur.

ALAIN-MARIE CARRON.

L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING : il faut organiser

Voici le texte de l'entretien de M. Valéry Giscard d'Estaing avec MM. Henri Marque, Patrice Duhamel (TF 1), Georges Bortoli (A 2) et Bernard Hartemann (France-Inter) au cours de la deuxième émission « Une heure avec le président de la République ».

Henri Marque. — *Monsieur le président de la République, notre première question portera sur les résultats des élections européennes sur lesquelles vous n'avez pas encore donné votre opinion ni votre commentaire. Qu'en pensez-vous, d'abord peut-être pour la France ?*

M. Valéry Giscard d'Estaing. — En commençant cette émission, vous avez dit que vous poseriez des questions à propos de sujets d'actualité. Je vous rappelle que c'est une émission qui ne vise pas tellement l'information, mais plutôt l'explication et la réflexion. L'information, les Françaises et les Français la reçoivent tous les jours par tous les moyens d'information qui leur apportent les nouvelles.

» Par contre, je pense qu'il est utile pour elles et pour eux de connaître les préoccupations, l'état d'esprit, les intentions, les réflexions du président de la République, si je le rappelle, c'est pour situer le sens de cette émission qui, à mes yeux, n'est pas de commenter uniquement l'actualité, mais de permettre aux Françaises et aux Français de mieux connaître l'analyse de la situation présente et les raisons pour lesquelles nous choisissons telle ligne ou telle autre.

» Vous me demandez mon sentiment à propos des élections européennes. Je vous dirai ceci : je crois que les élections européennes ont apporté ce qu'on pouvait attendre d'elles. D'abord, elles ont constitué un événement européen et, sans doute, le premier événement européen depuis très longtemps. Je veux dire par là que l'observation des faits, le jugement, l'analyse de ces élections, ont été faits comme s'agissant d'un événement à l'échelle de l'Europe et non pas d'une addition d'événements nationaux. Ensuite, à l'occasion de ces élections, l'Europe est devenue la plus grande zone démocratique du monde puisque plus d'électeurs ont participé à ces élections que dans aucun autre ensemble démocratique. Même si la participation n'a pas été très élevée, 60 % en moyenne — j'aurais d'ailleurs souhaité qu'elle soit plus élevée pour la France, — il faut savoir que dans les autres pays démocratiques de cette taille les proportions sont en général plus faibles.

» Pour les quatre dernières élections législatives aux Etats-Unis d'Amérique, la participation électorale n'a pas dépassé 50 %. Donc, les 60 % de l'Europe se situent dans une moyenne honorable.

» Voilà l'essentiel de ces impressions : un événement européen d'une part, et l'apparition d'une expression démocratique en Europe.

Georges Bortoli. — *On a beaucoup dit, monsieur le président, que la nouvelle Assemblée de Strasbourg, par sa composition, marque un glissement à droite. Alors, est-ce que l'Europe des prochaines années va être une Europe conservatrice ?*

— On a dit que ces élections avaient marqué le succès du centre droit, et je me suis interrogé sur l'origine de cette expression. Elle a été utilisée, avant les élections par Mme Thatcher, qui a dit : *« je souhaite que ces élections se traduisent par un succès du centre droit »*. C'est de là que vient le mot. Ce n'est pas tout à fait mon analyse. Ce qui est apparent dans ces élections, par rapport à ce qu'on imaginait, mettons il y a un an, c'est un certain recul des partis socialistes et sociaux-démocrates en Europe. Est-ce que cela correspond à un phénomène d'ensemble ou à des situations particulières ? Je ne ferai pas de diagnostic, parce que, en Allemagne par exemple, le relatif recul du S.P.D. ne correspond pas du tout à un échec de sa politique telle qu'elle est ressentie par l'opinion publique. En Grande-Bretagne, cela a été, au contraire, un renversement dû à des élections de politique intérieure qui a amené le succès des conservateurs sur les travaillistes ; et la situation des socialistes français est différente de celle des sociaux-démocrates allemands.

Constatant ce phénomène, je n'ai pas à l'analyser dans ses différentes composantes. Les autres formations ont progressé, à la fois les formations du centre droit et les formations du centre tout court, car dans un certain nombre de pays européens, l'Italie, la France, ce sont plutôt des listes marquées au centre, c'est-à-dire des listes ayant d'autres listes sur leur droite, qui ont enregistré les progrès les plus sensibles.

» Le phénomène, à mes yeux, consiste donc en un certain recul, par rapport à ce qu'on avait imaginé, des partis socialistes et sociaux-démocrates, et une progression à la fois du centre et du centre droit.

L'Europe de la raison raisonnable

Patrice Duhamel. — *Que peut-on attendre de cette Assemblée qui est un plu légitimée par le suffrage universel et qu'entendez-vous pour les cinq ans, la durée de son mandat ?*

— Je dirai d'abord que ces élections ont apporté ce qu'on pouvait attendre d'elles et j'ai une position très claire et constante sur ce sujet ; je suis pour l'organisation de l'Europe de la raison raisonnable, non pas l'Europe de la raison excessive, d'un côté, ou le refus de l'Europe, de l'autre, l'Europe de la raison raisonnable.

» Certains espéraient, d'autres craignaient, que l'Assemblée ne soit élue dans des conditions telles qu'elle veuille s'arroger des pouvoirs nouveaux ; je dirai pour ma part que lorsqu'on voit le déroulement de l'élection, la composition de cette Assemblée, c'est à mon avis une crainte ou un espoir qui n'apparaît pas confirmé, mais je crois que l'Assemblée telle qu'elle a été élue est une Assemblée qui exercera les pouvoirs qui lui sont conférés par le traité de Rome.

» Ce qui est important, ce qu'il ne faut pas sous-estimer, c'est le fait qu'il y aura désormais une expression politique de l'opnion des Européens, et que, sur les sujets qui vont se présenter à nous dans les cinq prochaines années, on pourra connaître la pensée, l'opinion politique démocratique des différentes populations de l'Europe, c'est-à-dire que sur les grands débats internationaux, les grandes orientations, nous pourrons connaître, et donc tenir compte de cet état d'esprit ; dans l'organisation de l'Europe, il est important qu'il y ait une expression démocratique.

Patrice Duhamel. — *Strasbourg sera une grande tribune, alors ?*

— Oui, il y aura des attributions tout à fait précises qui seront exercées et qui sont importantes puisqu'elles portent sur des compétences très précises et fixées par le traité, et puis, en même temps, il y aura une expression démocratique de l'Europe.

» Je vous indiquais des sujets qui ont été débattus en Europe au cours des dernières années, par exemple la question de savoir si l'Europe devait être plus protégée vis-à-vis de l'extérieur, comme certains le pensaient, ou, au contraire, plus engagée dans la compétition internationale, comme d'autres le recommandaient.

» On ne connaissait même pas la pensée majoritaire de l'opinion sur ce sujet. Désormais, on connaîtra cette pensée majoritaire. On avait été amené à fractionner le marché agricole par des procédés techniques critiquables, et l'opinion ne s'était pas exprimée sur la question de savoir s'il valait mieux maintenir un marché unique ou s'il fallait, pour des raisons nationales, accepter ce fractionnement. On pourra le dire.

» Donc, sur des sujets qui touchent la vie réelle de l'Europe, l'orientation des politiques européennes, on connaîtra une expression démocratique, et ce sera le cas, par exemple, sur la future politique de l'énergie.

Henri Marque. — *Nous ne pouvons pas ne pas vous poser une question sur votre opinion concernant les conséquences des résultats de ces élections européennes dans notre politique intérieure : le paysage politique ne va-t-il pas s'en trouver changé ?*

— J'avais dit l'année dernière, je crois que c'était le 21 novembre, que les élections européennes n'auraient pas de conséquence directe sur le fonctionnement des institutions politiques de la France. Constatez que c'est le cas. Ensuite, j'observe que, dans l'opposition et dans la majorité, les électrices et les électeurs ont placé en tête les formations qui avaient pris dans la campagne une attitude favorable au progrès de l'organisation de l'Europe.

» Enfin, ces élections ont fait apparaître un certain glissement des formations politiques françaises, elles ont donné une indication sur leur audience respective à l'heure actuelle et, naturellement, les dirigeants de ces formations politiques sont amenés à en tirer des conséquences sur l'orientation de leur propre formation.

Bernard Hartemann. — *Vous avez dit à plusieurs reprises, monsieur le président, que le parti communiste était quelque peu condamné à être moins important qu'il ne l'était jusqu'à présent, les élections européennes vous donnent tort.*

— Les élections européennes ont fait apparaître la stabilité en pourcentage du parti communiste par rapport aux élections de mars 1978, puisqu'il a connu exactement le même pourcentage. Il n'a pas obtenu le même nombre de voix, naturellement, la participation étant plus faible. C'est un chiffre donc qui s'est maintenu, qui est légèrement inférieur au pourcentage que le parti communiste avait connu aux élections législatives de 1973. Il y a donc eu stabilité en pourcentage de l'électorat communiste ; je dirai que, dans une époque où les difficultés économiques, les difficultés de l'emploi auraient pu conduire ou pouvaient conduire à imaginer une certaine progression de ce parti, c'est, en réalité, une stabilité.

Patrice Duhamel. — *Monsieur le président, quand on analyse les chiffres de ce scrutin, du côté de la majorité, on observe — c'est le mot qui a été employé le plus, je crois — un reclassement, c'est-à-dire que le fossé s'est creusé : l'U.D.F. a plus de 11 % d'avance sur le R.P.R. Est-ce que vous pensez que ce nouvel équilibre de la majorité est plutôt de nature à gêner ou à accélérer le retour à l'unité de la majorité qui, je crois, n'a pas caractérisé la dernière période ?*

— Je n'aime pas beaucoup ce mot de reclassement, parce que je crois que les électeurs n'appartiennent à personne. Les partis politiques ont l'habitude de penser que les électeurs appartiennent à des partis et qu'ils passent d'un parti à un autre. Je crois qu'il y a beaucoup de Français qui n'appartiennent pas à des partis politiques, qui appartiennent à des tendances de la pensée politique française et qui se déterminent en fonction d'un certain nombre de données. Certains Français se sont déterminés en fonction de la circonstance de cette élection.

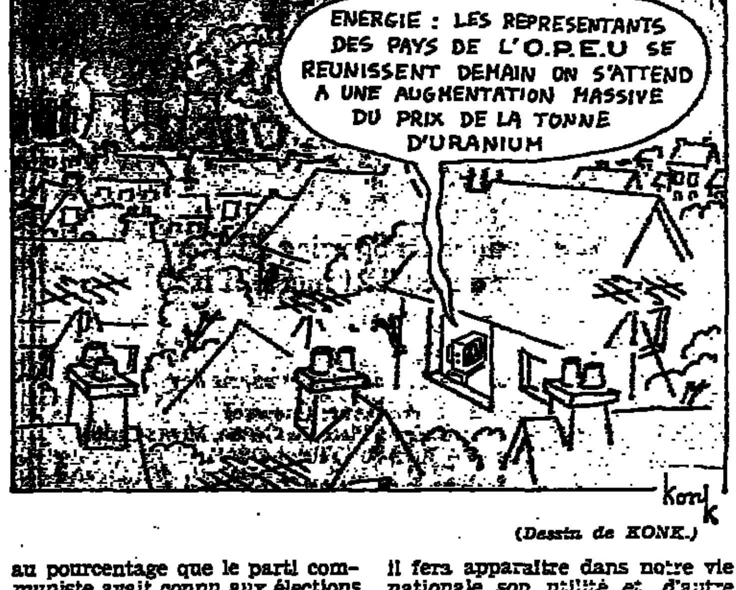
» Vous me posez la question de savoir s'il y a des conséquences à tirer du recul du R.P.R.

» En tant que président de la République, je n'ai pas à commenter les mouvements, les succès ou les reculs de tel ou tel parti politique. Je me placerai donc à un autre point de vue, celui de ma fonction.

» La caractéristique du R.P.R., c'est d'avoir été associé depuis l'origine à la mise en place, et ensuite à la défense, lorsqu'elles étaient menacées, des institutions de la Ve République. Chaque parti politique, en France, a une image qui est naturellement complexe, mais avec un trait dominant, et le trait dominant pour le R.P.R. c'est son attachement, son identification, aux institutions de la Ve République.

» J'ai observé que, pendant la dernière campagne, le ton même de cette campagne, l'attitude vis-à-vis du gouvernement issu du succès électoral de la majorité de mars 1978, avaient conduit l'opinion à s'interroger sur le soutien apporté aux institutions et sur le risque que cette attitude faisait, au contraire, peser, sur leur stabilité ou sur leur continuité.

» Je considère que la défense des institutions de la Ve République reste encore une grande tâche, car ce qui distingue notre pays, dans les difficultés actuelles, c'est la solidité, la qualité de nos institutions, c'est pourquoi je souhaite que le R.P.R. reprenne ce rôle de soutien de nos institutions, car, s'il le fait, d'une part, il fera apparaître dans notre vie nationale son utilité et, d'autre part, je pense qu'il retrouvera une grande partie de son audience.



(Dessin de KONK.)

Patrice Duhamel. — *Vous vous interrogez aussi sur sur l'unité de la majorité. Est-ce que ce nouvel équilibre va plutôt la gêner ou l'accélérer ?*

— Je ne change pas d'avis en fonction des circonstances. J'ai dit, avant ces élections, que je n'en tirerais pas de conséquences sur le plan de la politique intérieure, car elles visaient un autre sujet. Ce sujet, c'était la représentation de la France à l'Assemblée européenne, et dès lors qu'il y a une majorité avec une certaine composition parlementaire, qui est issue des élections de mars dernier, c'est elle qui reste, sur le plan de la politique intérieure, l'expression politique de cette majorité.

Georges Bortoli. — *Et les « petites listes », monsieur le président ? Les petites listes ont eu 12 % — peut-être un peu plus — des suffrages, et elles n'ont pas un seul élu. Est-ce que ce n'est pas une injustice ?*

— Il faut être très franc ; il ne faut pas verser dans la démagogie sur un sujet pareil. Les petites listes n'ont pas eu de représentation non parce qu'elles étaient des petites listes, mais parce qu'il y avait un plafond, ou plutôt un plancher, dans l'expression de ce suffrage.

» C'est la règle de tous les scrutins proportionnels lorsqu'ils sont faits à une vaste échelle.

» La loi en question — c'est-à-dire la loi du 7 juillet 1977 — a été votée par le Parlement, l'Assemblée nationale et le Sénat, et il figure même au *Journal officiel* qu'elle a été votée à l'unanimité moins deux voix. Les dispositions qui sont actuellement critiquées sont des dispositions qui figurent dans les articles de cette loi. Ce n'est pas une décision arbitraire, mais c'est un texte législatif et un texte législatif qui tente de répondre à une difficulté véritable.

» Cette difficulté, c'est qu'il faut bien mettre une limite. Avec cette limite relativement élevée, il y a eu quand même onze listes en compétition. Imaginez qu'il n'y ait pas de limite dans l'accès à la candidature : nous risquions d'avoir trente, quarante, cinquante listes, et il devenait impossible pour l'électeur d'effectuer son choix.

» On a critiqué la répartition du temps de parole et on a dit : « On muselle les petites listes. » Or, par rapport aux suffrages, ce sont les petites listes qui ont eu le plus de temps de parole puisqu'elles ont eu au total 20 % du temps d'antenne à la télévision et à la radio, et elles ont eu entre 12 % et 12,5 % des voix. Au contraire, les listes dites « grandes listes » ont eu souvent plus de 20 % des voix, même parfois sensiblement plus, et elles n'ont eu que 20 % du temps d'antenne.

» Enfin, il y a la question des élus. Là aussi, il faut une limite. Est-ce que la limite de 5 % est bonne ? Est-ce qu'il faut la mettre plus bas ou plus haut ? 5 %, c'est un chiffre classique dans beaucoup d'élections, par exemple, chez nos voisins de l'Allemagne fédérale, c'est également le chiffre de 5 % qui a pour objet d'éviter l'émiettement de la représentation nationale.

» Est-ce que l'intérêt de la France était que nous ayons des députés isolés dans ce nouveau sentation nationale (1).

» J'observe d'abord qu'à cette Assemblée européenne la liste française, la plus nombreuse, vient en cinquième position. Les plus nombreux sont les conservateurs britanniques — avec un scrutin majoritaire, il n'y a pas de petite liste — soixante sièges. Ensuite, les deux listes des Allemands fédéraux, à la fois les chrétiens-démocrates et les socialistes. Et il n'y a eu, en Allemagne fédérale, que trois élus en dehors de ces grandes listes. Puis, ensuite, les démocrates-chrétiens italiens et, enfin seulement, la liste de Mme Simone Veil.

» Est-ce que l'intérêt de la France est d'envoyer des députés en ordre dispersé face aux soixante Britanniques, aux quarante-trois chrétiens démocrates allemands et aux trente-quatre socialistes allemands ? Je ne le crois pas.

» Donc, il y a un problème de limite. C'est un problème qui peut toujours être examiné mais, dans tout scrutin proportionnel, il est inévitable qu'il y ait une limite.

Georges Bortoli. — *Il y avait aussi un problème de moyens financiers...*

— Il y a en effet un problème. Là aussi, les dispositions étaient fixées par la loi. Elles sont classiques car, même dans les élections locales, tous les candidats savent très bien qu'il y a un cautionnement qui n'est pas remboursé lorsqu'on n'obtient pas un certain pourcentage de voix. Le problème était celui de la distribution matérielle des documents de vote et des professions de foi. Pour l'avenir, il y a là, en effet, une question que le Parlement devra examiner.

CONSEIL EUROPÉEN : nous allons proposer un texte commun à nos partenaires

Henri Marque. — *Nous retenons cette déclaration de vous, monsieur le président. Vous allez présider, jeudi, le Conseil européen à Strasbourg et vous allez le présider dans l'ambiance qu'on devine, qui sera celle de la crise de l'énergie. Je voulais vous demander si vous aviez l'intention de proposer à nos partenaires un plan, un plan français, mais un plan aussi pour l'Europe.*

— Nous allons proposer un texte commun à nos partenaires. Ce document existe et a été élaboré. Il a déjà été discuté par les ministres de l'énergie des Neuf, qui lui ont apporté un certain nombre de modifications ; nous allons le discuter avec les chefs d'Etat et de gouvernement à Strasbourg, jeudi et vendredi.

» Je considère comme fondamental que nous aboutissions à un accord. Fondamental pour nous tous, pour notre intérêt économique et social. Fondamental pour l'Europe, parce que sur un sujet pareil, où nous sommes pratiquement tous dans la même situation, il est évidemment nécessaire que l'Europe fasse apparaître l'unité de son point de vue.

» Mais j'ai bon espoir que nous y parviendrons.

Georges Bortoli. — *Est-ce qu'on peut parvenir à une position commune quand on part de bases de départ à peu près opposées ?*

— Nous nous sommes déjà beaucoup rapprochés et je pense que nous aboutirons à un accord. Il faut toujours considérer le point de vue des autres, car dans la recherche d'une attitude commune, dans tous les domaines, il ne faut pas penser qu'à soi, il faut penser aux autres.

» Nous avons depuis longtemps, en France, un marché pétrolier organisé, parce que nous avions des compagnies nationales, jadis une certaine production nationale, et nous avons toujours souhaité organiser notre marché. Les Allemands ont une conception différente ; ce sont des acheteurs de produits pétroliers : ils ont toujours appliqué la règle du marché, de la concurrence, pour acheter ces produits, ce qui fait qu'à l'heure actuelle il faut savoir que 40 % de l'approvisionnement de l'Allemagne fédérale en fuel domestique sont réalisés par de petits intermédiaires qui vont acheter à l'extérieur de petites quantités et qui les livrent ensuite à leur clientèle.

» Donc, le problème de l'organisation d'un marché, là où il est organisé depuis longtemps et là où il était, au contraire, tout à fait libre, ne se pose pas dans les mêmes termes.

» Néanmoins, une constatation commune : il n'est de l'intérêt de personne d'organiser ce marché par la compétition des prix à la hausse ; comme les quantités sont insuffisantes à l'heure actuelle et le resteront sans doute, il peut monter indéfiniment. C'est une incitation aux pays producteurs à ajuster leurs prix sur les prix de ce marché, puisqu'ils constatent qu'on peut payer de tels prix, et ils ne voient pas pourquoi ce ne sont pas eux qui bénéficient de ces prix.

» Il est donc indispensable, et dans notre plan c'est le deuxième point, d'organiser désormais ce marché pour éviter ces excès et cette compétition à la hausse.

» Je suis convaincu que, sur ces positions, nous obtiendrons le ralliement de nos partenaires.

Georges Bortoli. — *Vous pensez que les égoïsmes, on pourrait dire sacrés, des nations vont s'effacer un petit peu devant l'esprit de solidarité ?*

— Oui, ces égoïsmes sont à courte vue, parce que, finalement, tout le monde paye le prix fort, et s'il est vrai qu'il y a un problème d'approvisionnement de certains distributeurs en Allemagne, il faut traiter ce problème par une technique appropriée et non pas par la compétition à la hausse des prix.

Henri Marque. — *Le chancelier Schmidt disait récemment que la compétition, le manque de pétrole, risquent d'entraîner des guerres. Qu'est-ce que vous pensez de ce pessimisme ?*

— Je crois qu'il y a deux degrés. Le premier, c'est que la privation, la raréfaction du pétrole, l'augmentation de son prix, ont des conséquences très sévères sur la vie économique et sociale de nos pays.

» Le second, c'est que si nos pays étaient coupés de leur approvisionnement pétrolier, ils se trouveraient placés devant une situation qui affecterait presque leur existence vitale ; ils seraient donc amenés à avoir des réactions proportionnées à ce danger. Il faut donc distinguer la situation actuelle, qui est une situation où il y a un certain risque de pénurie si nous n'agissons pas, et une hausse des prix, de ce que serait la situation si nous étions coupés de nos approvisionnements pétroliers, c'est-à-dire si notre existence nationale était effectivement en danger.

ÉNERGIE : limiter les importations sans sacrifier la croissance

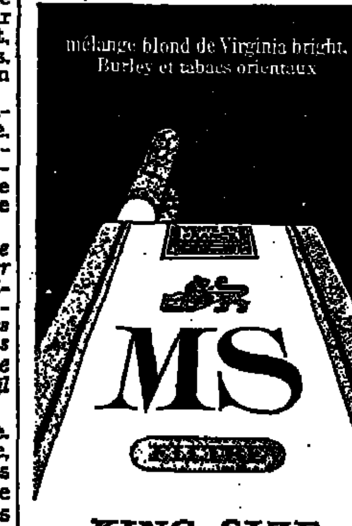
Patrice Duhamel. — *Monsieur le président, parmi les sujets qui étaient proposés ce matin aux candidats au baccalauréat, ils étaient des dizaines de milliers...*

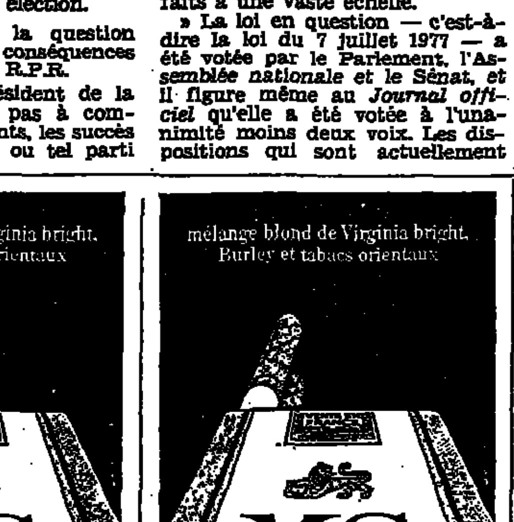
— Des centaines de milliers !

Patrice Duhamel. — *Des centaines de milliers. Il y avait cette question : « La lucidité » conduit-elle nécessairement au pessimisme ? » En matière d'énergie et en observant, comme vous le faites, la situation en juin 1979, est-ce que, pour vous, la lucidité conduit nécessairement au pessimisme ?*

— Je ne sais pas comment les élèves auront répondu à cette intéressante question. Ils auront répondu dans l'esprit de la classe de philosophie. Vous me posez cette question à propos de l'énergie. La lucidité est un devoir. On

(1) En Allemagne fédérale, il est effectivement nécessaire de recueillir 5 % des suffrages pour obtenir des sièges. Mais tous les partis, y compris les petites formations qui ne franchissent pas le seuil des 5 %, obtiennent pour leurs frais de campagne un remboursement qui est fonction du nombre des voix que leurs candidats ont recueillies. Actuellement, ce remboursement s'élève à 3,80 deutschemarks par électeur (soit environ 8,75 francs).





la croissance sobre

ne peut faire face à aucune situation, ni dans la vie politique, ni dans la vie privée, si on ne l'aborde pas, si on ne regarde pas ses données avec lucidité. La lucidité peut conduire à des conclusions optimistes ou pessimistes. Elle peut conduire à faire apparaître qu'on a les moyens de résoudre un problème. Dans ce cas, la lucidité conduit à l'optimisme. Ou elle peut faire apparaître qu'on n'a pas les moyens de résoudre un problème ou que ces moyens ne peuvent pas être réunis et la lucidité conduit au pessimisme. Pour moi, la lucidité est un devoir. Ensuite, en fonction de ce qu'on observe, on tire des conclusions. En matière d'énergie, c'est un changement de notre vie. On a beaucoup dit, beaucoup cru que c'était une crise.

» Beaucoup de dirigeants, d'observateurs continuent à raisonner comme s'il s'agissait d'une situation exceptionnelle et qu'il fallait s'arranger pour rétablir la situation antérieure. Nous ne rétablirons jamais la situation antérieure. Un chiffre très simple. Les importations de la France nous ont coûté, en 1973, 15 milliards de francs. Les importations de pétrole de la France vont nous coûter, en 1979, 70 milliards de francs. *Nous ne ramènerons jamais ces 70 milliards de francs à 15 milliards. Jamais.* Il y a une *nouvelle donnée dans notre vie* : le pétrole est désormais un bien qui restera rare et qui restera cher. *Il faut donc adapter notre vie économique et sociale à cet élément.* Comment faire ?

» D'abord, limiter l'importation, c'est-à-dire tout faire pour avoir à *acheter moins de pétrole dans* l'avenir. Tout notre programme national, européen et mondial, de limitation des quantités de pétrole à importer, et pas seulement pour l'année 1979 ou 1980, ou même 1982, doit être à long terme. Dans l'avenir, de nouveaux pays, tous les pays en développement, très peuplés, vont devenir consommateurs. La ressource sera de plus en plus rare. L'objectif sera, pour la France, de réduire les quantités et non pas simplement de les plafonner.

» Ensuite, il ne faut pas sacrifier la croissance. Jusqu'à présent, on avait associé croissance et pétrole. Les deux variaient de la même manière.

» Si nous constatons que nous devons importer moins de pétrole, il faut organiser notre croissance différemment. C'est donc une nouvelle conception qu'il faut avoir, celle que j'appelle la « *croissance sobre* », c'est-à-dire une croissance qui ne consomme pas du pétrole importé, puisque nous n'en aurons pas en quantité supplémentaire dans l'avenir.

» Cela veut dire le développement des énergies de remplacement de toute espèce. Nous devrions être capables d'alimenter nous-mêmes notre future croissance en énergie de remplacement, c'est-à-dire en énergie d'origine nationale.

Henri Marque. — *Donc, une croissance sobre, mais non réduite, mesurée ?*

— Non. C'est une croissance qui sera sobre, comme lorsqu'on dit une voiture est sobre dans sa consommation. Une croissance sobre en importation de pétrole implique la reconversion de certaines activités, notre orientation vers des technologies nouvelles, qui sont des technologies d'avenir, peu consommatrices d'énergie importée.

» Lorsque nous développons à l'heure actuelle nos énergies aéronautiques, nos énergies électroniques, notre activité informatique, notre activité spatiale, nous choisissons systématiquement des activités futures, pour la France, qui consomment de faibles quantités de pétrole importé.

Bernard Hartemann. — *Ce qui veut dire, monsieur le président, que le niveau de vie des Français augmentera quand même. Mercredi en conseil des ministres, des décisions seront prises, on ne peut pas préjuger ce qu'elles seront, mais ce plan qui va être soumis aux ministres n'est-il pas un plan de réduction du niveau de vie ?*

— Non. Il y a deux choses. Il y a, d'une part, la réduction de nos importations de pétrole. Nous avons dépensé, cette année, 70 milliards de francs pour nos importations de pétrole. C'est un pouvoir d'achat transféré à l'étranger. Quand on augmentait l'impôt sur le pétrole à l'intérieur, on prenait l'impôt à quelqu'un, mais on dépensait ensuite cet impôt en France, pour d'autres réalisations.

» Quand notre dépense à l'importation passe de 15 milliards de francs à 70 milliards de francs, cela veut dire que nous transférons le pouvoir d'achat français à l'étranger, car ces 70 milliards de francs sont dépensés par d'autres que nous. Cela a des conséquences profondes sur notre vie nationale, naturellement. L'objectif du gouvernement, pendant cette période d'organisation nouvelle, c'est la garantie, le maintien du pouvoir d'achat. D'autres pays ont choisi ou ont accepté une réduction du pouvoir d'achat. *L'objectif français* c'est le maintien du pouvoir d'achat et même la recherche d'une certaine croissance, croissance qui sera naturellement plus lente, il faut le savoir, qu'elle ne l'était dans les *périodes de croissance économique* très rapide.

» Puisque cette croissance du pouvoir d'achat sera plus lente, elle doit être mieux distribuée, c'est-à-dire qu'elle doit aller à des catégories qui en ont davantage besoin que les autres, les rémunérations les plus basses, les catégories sociales défavorisées, telles que, par exemple, les personnes âgées, les familles nombreuses. Mais l'objectif est un objectif de croissance aménagé pour être consommateur de quantités d'importation de pétrole importé plus faibles.

» Vous m'avez parlé des mesures qui seront annoncées demain.

» Ce sont des mesures qui ont pour objet de réduire notre consommation de pétrole importé. Elles seront commentées, je pense que vous aurez l'occasion de le faire longuement, je donne simplement quelques aspects.

» D'abord, le gouvernement a choisi de ne pas imposer de restrictions nouvelles à la circulation automobile parce que, dans la consommation d'énergie, elle représente une fraction importante, mais tout de même limitée, et puis parce que l'usage de l'automobile constitue pour les Français une conquête, une conquête sociale, une conquête de liberté dont *il ne faut pas* les priver.

(Lire la suite page 10.)

M. Giscard d'Estaing espère convaincre les chefs d'État de la Communauté européenne

(Suite de la première page.)

Cela doit certes se faire de manière coordonnée avec l'ensemble des pays industrialisés — la *C.E.E. comme l'A.I.E.* ayant retenu l'objectif d'une baisse de 5 %, — *mais* relève d'abord des *Etats. Plusieurs* pays *consommateurs* ont déjà présenté leurs programmes nationaux. Le conseil des ministres de ce 20 juin devait adopter le plan français. Les vingt-sept mesures qu'il compte (voir ci-contre) ne sont pas révolutionnaires. M. Giscard d'Estaing l'a réaffirmé mardi, il n'était pas question de toucher à l'automobile, « *conquête sociale des Français* », conquête de liberté dont il ne faut pas les priver.

On va donc inciter les Français à modifier leur comportement de consommateur d'énergie en même temps qu'on agira sur les structures de cette consommation. Changement de comportement dans la conduite, le chauffage, l'éclairage auxquels nous serons invités par des règlements, des prix plus élevés, des mécanismes d'encadrement du fuel, du gaz et de l'électricité, et des campagnes télévisées (comme le dérisoire « gaspi »). Quant aux structures elles évolueront grâce à des investissements *(dans l'habitat et l'industrie)*, des innovations (matériels économiseurs d'énergie, *nouvelle conception* des automobiles) et la modification de textes (notamment sur la copropriété et les rapports locataires-propriétaires).

Il n'est guère de ces mesures qui n'aient déjà été annoncées en 1974. Et il y a bien longtemps que l'Etat (avec son parc automobile et son domaine immobilier) aurait dû donner l'exemple. Avec ce catalogue, le gouvernement fait donc le pari que les consommateurs — et notamment les industriels — prendront la crise énergétique plus au sérieux qu'il y a cinq ans. Sinon, il faudra sans doute recourir à ces dispositions plus contraignantes que les ministères techniques préparent avec l'espoir de n'avoir jamais à les imposer.

Le conseil des ministres devrait aussi adopter quelques mesures en faveur de l'énergie solaire (sur la biomasse et les maisons solaires) étant entendu (par lui) que l'énergie nucléaire est bien l'alternative magique, mais que moins on en parle et mieux elle se porte.

Pour que cette politique française de coordination avec les principaux pays industrialisés et de réduction de la consommation nationale — préalables à un véritable dialogue avec les pays producteurs de pétrole — réussisse il faut au moins trois conditions.

La *première est que la crise* actuelle dure. On a vu que Cheikh Yamani situait le danger réel *pour les approvisionnements* pétroliers en 1988. Mais avant cela il admet qu'offre et demande *pourront être équilibrées dès 1980* et sans doute les deux années suivantes. Comment empêcher *qu'à la première détente* la volonté politique des pays industrialisée ne s'émousse et les (mauvaises) habitudes de consommation ne reprennent ?

Il convient ensuite que les Etats-Unis — malgré la campagne pour les élections présidentielles — soient capables de s'imposer des restrictions. Après le malheureux voyage de MM. François-Poncet et Giraud — puis de quelques fonctionnaires — à Washington, on semble sceptique à Paris sur la possibilité pour l'administration américaine de transformer actuellement une volonté politique en mesures concrètes.

Enfin il faut que l'OPEP joue le jeu. La révolution iranienne a montré aux pays producteurs la voie d'une réponse égoïste à l'égoïsme des pays riches. La volonté sera donc de plus en plus grande de limiter la production de pétrole au seul besoin du développement économique. Or les pays industrialisés, même s'ils parviennent à réduire la croissance de leur consommation énergétique, auront besoin pendant encore plusieurs années que l'OPEP accroisse sa capacité de production.

Voilà beaucoup de préalables — pas toujours réjouissants — à remplir pour qu'ait une chance d'aboutir la politique proposée par Paris à ses partenaires occidentaux.

BRUNO DETHOMAS.

L'ARABIE SAOUDITE POURRAIT AUGMENTER SA PRODUCTION D'UN MILLION DE BARILS PAR JOUR.

L'Arabie Saoudite compterait augmenter temporairement sa production d'un million de barils par jour, afin de détendre le marché international. La *Middle East Economic Survey*, bulletin marché international. Le *Middle* East Economic Survey, bulletin très bien informé sur les questions pétrolières dans le Golfe, estime cependant que Ryad suspendra « *toute décision finale sur le niveau de production jusqu'à la conférence de Genève* ». L'Arabie Saoudite avait déjà autorisé, au premier trimestre, un dépassement d'un million de *barils par jour du plafond* de production qu'elle a fixé à 8,5 millions de barils quotidiens.

A l'inverse, à en *croire* l'hebdomadaire *London Oil Reports*, la production iranienne de pétrole *n'atteindrait plus que 2,8 millions* de barils par jour depuis deux semaines. La National Iranian *Oil Company (NIOC)* avait fixé son plafond de production à 4 millions de barils par jour, *mais elle se heurterait* à des problèmes techniques. La NIOC continue d'ailleurs de réduire les *quantités de « brut » vendues* par contrat aux compagnies. Après B.P. et la Shell, la Gulf a annoncé *que ses approvisionnements* d'origine iranienne avaient été réduits de 15 %. M. Nazih, le président de la NIOC, a *cependant* démenti, le 19 juin, la baisse de la production. Il attribue cette information à des manœuvres occidentales. — *(A.F.P., A.P.)*

Les vingt-sept mesures d'économie de l'énergie adoptées par le conseil des ministres

Le plan d'économies d'énergie présenté mercredi 20 juin en conseil des ministres comprend vingt-sept mesures ou actions concernant trois grands secteurs d'activité : les transports, l'habitat, l'industrie.

● Transports

Incitation au respect des limitations de vitesse avec une répression accrue des infractions.

Mise au point par les constructeurs automobiles français, avec des aides de l'Etat, de véhicules moins gourmands en carburant.

En 1985, la consommation des automobiles ne devra pas dépasser 7,3 l aux 100 km.

Limitation des vitesses pour les poids lourds. Au dessus de 10 t : 90 km/h sur autoroute et 80 km/h sur route.

Des limitateurs de vitesse sur les poids lourds seront progressivement rendus obligatoires en commençant par les camions transportant des produits dangereux.

Majoration de la vignette pour les véhicules de plus de 17 CV.

La consommation de carburant des parcs automobiles des administrations et services publics, notamment de l'E.D.F. et des P.T.T., devra être réduite de 10 %.

Amélioration de la circulation des transports urbains avec, notamment, la généralisation des couloirs réservés dans les agglomérations.

Augmentation de la capacité de transports de la S.N.C.F., en particulier pour le week-end.

Dans l'examen du permis de conduire figureront des questions sur la consommation des véhicules et la conduite « souple ».

● Industrie

Recours au crédit-bail pour financer les investissements économisant l'énergie.

Aides pour l'innovation en matière d'économie d'énergie.

Aides à la conversion des installations de chauffage au fuel vers le charbon.

Les procédures et les « accès » aux prêts à taux bonifiés seront rendus plus aisés.

● Habitat

Abaissement de 20 degrés à 19 degrés de la norme de température dans les logements.

Renforcement des contrôles pour le respect des normes dans les établissements publics.

Renforcement des économies d'énergie dans les bâtiments administratifs.

Contingentement du fuel domestique ; le nouveau système entrerait en vigueur le 1er juillet. La consommation pour chaque chaudière serait limitée à 90 % de ce qu'elle était en 1978.

Installation de compteurs individuels de chaleur.

Un projet de loi modifiant les relations entre locataires et propriétaires va être soumis au Parlement. Lorsque des travaux auront permis d'abaisser la facture de chauffage d'un logement, le propriétaire pourra augmenter le loyer d'un montant égal à l'économie de charges ainsi réalisée.

Un décret va modifier les règlements en matière de copropriété. Ainsi, il suffira d'une majorité simple lors de l'assemblée des copropriétaires pour décider de travaux économisant l'énergie.

Extension aux logements de moins de vingt ans d'âge du système d'aide de l'Etat aux propriétaires occupants, dans le cas d'investissements économisant l'énergie.

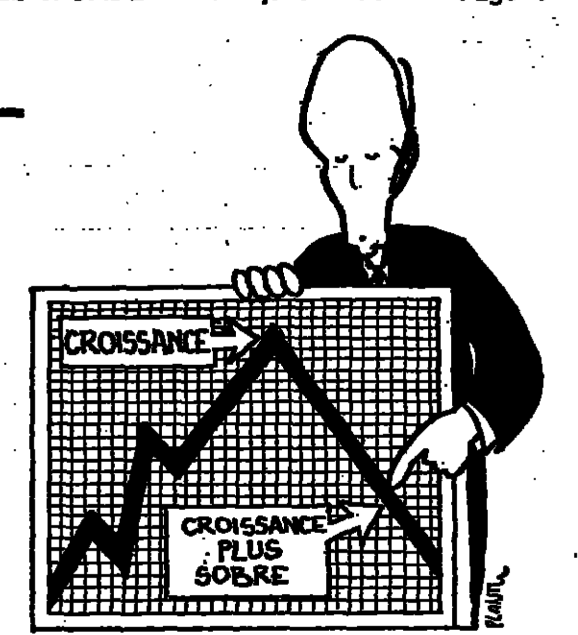
Les comptes d'épargne-logement pourront donner lieu à des prêts pour des dépenses liées aux économies d'énergie.

Extension du système des subventions de l'Agence pour les économies d'énergie au parc social (H.L.M.).

Encadrement des consommations de gaz et d'électricité ; E.D.F. et G.D.F. pourraient refuser de servir de nouveaux clients au-delà de certaines normes de consommation.

Lancement d'une campagne de sensibilisation du public sur les économies à réaliser dans le secteur résidentiel et tertiaire.

Enfin, une action va être menée, en liaison avec le ministère de l'éducation nationale, afin de sensibiliser les élèves aux problèmes de l'énergie.



(Dessin de PLANTU.)

DIDACTIQUE ET ANESTHÉSIE

L'émission « Une heure avec le président de la République » est en passe de devenir la clef du dispositif de M. Giscard d'Estaing. Tant du point de vue de l'exercice ordinaire de la fonction que de celui du renouvellement du mandat, en 1981.

Quelle meilleure mise en valeur *périodique de l'action quotidienne* du chef de l'Etat que cette apparition, tous les deux mois, sur les écrans de télévision, face à des journalistes qui ne sont pas là *pour le questionner, ou le mettre en* difficulté, mais pour traduire les aspirations et les interrogations de l'opinion, pour lui donner l'occasion d'expliquer, de commenter, d'éclairer — à sa manière — l'actualité nationale et internationale ? Quel meilleur outil que celui-ci, qui correspond très exactement au domaine où M. Giscard d'Estaing excelle : celui de l'exposé clair, du développement didactique, de l'analyse pondérée, de la vulgarisation au sens noble du terme — annonce du plan de développement qui va suivre *(« Je vous dirai trois choses... »)*, développement en termes simples, et reprise finale des principaux *points, résumés en conclusion. Que* ceux qui n'ont pas compris lèvent la main et la démonstration sera répétée sans impatience. Personne ne lève la main : chacun s'est senti *intelligent tant la communication* était claire.

Ce n'est peut-être qu'après un temps de réflexion que l'on réalisera que cette limpidité fascinante va de pair avec une remarquable application à distiller la sérénité, à inspirer la *sécurité, et, partant, à raboter* les rugosités.

Le plus fort est que l'essentiel soit dit et que l'on ne puisse pas reprocher à celui qui parle d'avoir *dissimulé la gravité de la situation* : il a bel et bien dit que la crise est devant nous, que rien ne sera plus comme avant. Non, il n'a pas promis des lendemains qui chantent, mais on n'a décidément pas le sentiment qu'avec un tel homme ils puissent pleurer : pas de fiscalité *différente*, pas de pénalisation de l'automobile, pas de baisse du pouvoir d'achat. On est rassuré : dans ce ton uni, cette fluidité du propos, cette rigueur, il y a comme une magie *de l'anesthésie*.

Et si les événements récents ne collent *pas tout à fait avec* les prévisions antérieures, on les aidera un peu. En remontant par exemple jusqu'à 1973 pour illustrer la baisse du parti communiste en pourcentage (1), ou en estimant que, dans les difficiles conditions actuelles, il aurait dû gagner des voix plutôt que ne pas en perdre.

Du point de vue de l'élection présidentielle de 1981 — la « question rituelle » — la démarche est proche *de la perfection. Et nul doute qu'elle* soit payante vis-à-vis de l'électorat — pardon, de l'opinion. L'habileté est, en ce domaine, l'arme première du chef de l'Etat.

Première habileté : celle qui consiste à ne jamais paraître faire un pas hors de la fonction, à ne pas sembler toucher à la politique politicienne et à se tenir à distance des *affrontements* des partis. Le « *reclassement* » au sein de la majorité ? C'est là une expression impropre : les électeurs — comme le président — n'appartiennent à personne. Le R.P.R. a seulement commis l'imprudence de paraître mettre en cause les institutions — *dont le président, — et il subit les* conséquences de cet écart. Mais nul doute qu'il retrouvera son audience s'il revient sagement à son rôle de soutien. Point de critique acerbe, *point de « Je vous l'avais bien dit »*, point de triomphalisme. La sérénité et la grandeur d'âme du père. La rosserie aura tout de même été dite, mais ailleurs, enveloppée, *codée : lors des élections européennes*, les listes qui ont progressé sont les listes marquées au centre, c'est-à-dire celles qui avaient d'autres listes sur leur droite (comme Mme Veil avait M. Chirac). On n'ira pas plus loin : le président est l'élu de tous... Et il doit l'être encore en 1981.

Deuxième habileté : pas d'annonce de candidature. Ce serait mettre en cause la fonction, gêner l'exercice quotidien des responsabilités. Outre *qu'une telle attitude ne peut qu'être* comprise et appréciée, elle place les candidats éventuels dans une position délicate : ceux qui annonceront leur entrée en lice trop longtemps avant le président en exercice *prendront* le risque de troubler la marche normale de l'Etat en jetant prématurément le pays dans une campagne électorale.

L'habileté suprême est, finalement, de donner conscience aux citoyens qu'au bout du compte, cette candi*dature dont il ne faut plus parler*, elle va de soi. Le meilleur moyen pour être, un jour, un président réélu, est d'être, ce jour, un président élu. Et rien d'autre.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) En métropole, le P.C.F. a obtenu 21,41 % *des suffrages exprimés* en 1973, 20,61 % en 1978 et 20,59 % le 10 juin 1979.

POLITIQUE

L'ENTRETIEN TÉLÉVISÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Suite de la page 9.)

» En revanche, les règles de la circulation automobile devront être strictement respectées et le gouvernement demandera les moyens de les faire respecter.

» A l'heure actuelle, beaucoup de Français respectent les vitesses limites, mais beaucoup aussi ne les respectent pas et consomment donc un supplément de pétrole que nous devons importer et payer. D'habitude, quand on a à faire face à une situation telle en France, on invente une réglementation nouvelle, c'est une de nos manies, mais, là, nous ferons autre chose qui est de faire appliquer la réglementation existante. Qu'on ne me dise pas que c'est impossible. J'ai connu, comme vous tous, Paris avec les klaxons et tout le monde disait : « *La suppression du klaxon, c'est impossible* » et puis, du jour au lendemain, on l'a fait. Je souhaite que dès que ces nouvelles mesures seront mises en œuvre, les Français considèrent que le respect des vitesses limites fera partie désormais de notre mode de vie nationale.

» Il y a ensuite les restrictions en matière de chauffage — et c'est un très gros poste — nous consommons presque le tiers de notre pétrole en chauffage, c'est donc une énergie évidemment dissipée. On fixera des normes de chauffage compatibles, bien entendu, avec la santé et les conditions de travail, qui ne devront pas être dépassées.

» Et puis, on fixera des plafonds à certaines grosses consommations de pétrole importé, notamment à la production électrique, de façon à orienter vers d'autres sources d'alimentation nos centrales.

Bernard Hartemann. — *N'y aura-t-il pas une restriction un peu par les coûts, par les prix, parce que si l'essence continue à augmenter, les Français seront peut-être obligés de se restreindre un peu d'eux-mêmes ?*

— On paiera l'essence au prix auquel elle arrive en France et nous n'avons aucun moyen d'y échapper; malheureusement, cela veut dire en effet que les prix augmenteront et que ceci sera répercuté sur le marché français, mais il n'y aura pas de surcharge par rapport à la répercussion, à la traduction dans les prix de hausse des produits importés.

Bernard Hartemann. — *Quand vous parlez, monsieur le président, d'une répartition, disons, des sacrifices, cette répartition se fera par une augmentation d'impôts, par des transferts de revenus ? De quelle façon ? C'est-à-dire que l'impôt sera augmenté pour les gens qui gagnent plus, on déplafonnera les cotisations de Sécurité sociale, ou des choses comme cela ?*

— Non. Ne mêlons pas tous les sujets.

» Nous aurons peut-être à parler en automne du prochain budget ou des perspectives économiques. A l'heure actuelle, il s'agit d'une analyse économique. En réalité, les coûts supplémentaires seront payés par l'ensemble des utilisateurs que ces utilisateurs soient privés, que ce soient des entreprises ou des administrations puisque le pétrole venant de l'extérieur, le financement de son achat est fait par ces acheteurs. Ce n'est donc pas un problème budgétaire.

» Les conséquences de cette crise de l'énergie sur notre économie seront de deux ordres : inflation et dépression, inflation parce que les prix augmentent, notamment les prix des carburants et tous les produits qui utilisent des carburants pour être produits. C'est donc une source supplémentaire d'inflation. Elle n'ast pas massive, mais elle est réelle.

» Cette année, pour la France, cela représentera probablement 0,3 à 0,4 % de plus. L'année prochaine, un chiffre compris entre 0,7 et 0,9 % de plus.

» Il y a aussi un effet de dépression qui est plus grave. En prélevant sur le pouvoir d'achat de la France, ce pouvoir d'achat manque pour la consommation, on ne le retrouve pas dans l'investissement, d'où un ralentissement de la croissance. Le gouvernement prendra cette année les mesures qu'il jugera nécessaire pour compenser partiellement cet effet dépressif sur l'économie française. Il est normal, il est nécessaire, notamment en considération des problèmes de l'emploi, de prendre des initiatives pour atténuer cet effet dépressif sur la croissance de notre économie.

Henri Marque. — *Est-ce que vous pouvez nous donner d'ores et déjà des indications sur les orientations au moins de ces mesures ?*

— C'est au gouvernement d'en débattre.

Bernard Hartemann. — *Ne s'agit-il pas de doper le pouvoir d'achat quand même, d'augmenter le pouvoir d'achat de certaines catégories par rapport à d'autres, pour compenser l'effet dépressif du pétrole ?*

— Non, il s'agit d'actions qui ont pour objet de recréer dans l'économie française une demande qui se substitue au prélèvement pétrolier. Il faut rechercher la demande qui, d'une part, consomme le moins d'énergie importée, sinon cela ne sert à rien, et qui, d'autre part, concourt à la création du maximum d'emplois nouveaux.

Georges Bortoli. — *Vous avez parlé, tout à l'heure, des énergies de remplacement. Est-ce que la France va se lancer résolument dans l'exploitation des énergies qu'on appelle les énergies douces, et notamment l'énergie solaire ?*

— La première énergie de remplacement disponible pour les dix ou quinze prochaines années est l'énergie nucléaire. La France a un programme nucléaire important. Il sera poursuivi.

» Je comprends très bien les hésitations et les craintes que ce programme peut inspirer. Mais les pays qui sauront dégager une ressource d'énergie alternative au pétrole sont ceux qui connaîtront la croissance la plus forte. Si l'on *renonce à dégager ces énergies*, on se condamne à avoir une croissance faible ou nulle. Or, du point de vue de l'emploi et de la progression du niveau de vie, les Français souhaitent conserver une croissance forte : le développement d'une énergie alternative dans les prochaines années est une nécessité.

» Tout ce qui concerne la sécurité et l'information — c'est une question très importante — doit être poursuivi de manière très attentive et de façon très objective. On a déjà eu l'occasion d'en parler, et, s'il le faut, j'en reparlerai.

» Les autres énergies, celles dont vous parlez, ne sont pas des utopies. Certains croient que c'est pour dans trente ans. Ce sera beaucoup plus tôt. Néanmoins, le développement d'une technologie nouvelle prend toujours de l'ordre de dix à quinze ans minimum. Ce n'est donc pas dans les toutes prochaines années qu'on pourra en disposer. Mais dix ou quinze ans, cela vient vite. Aussi la France doit-elle accentuer son effort dans ce domaine.

» C'est la raison pour laquelle j'ai demandé récemment au gouvernement de revenir sur la décision négative qui avait été prise pour la centrale solaire Thémis. Symboliquement, dans les circonstances actuelles, il était très important que la France maintienne son programme de recherche sur l'énergie solaire, et même le développe.

Patrice Duhamel. — *Même à un prix très élevé ?*

— C'est un prix de recherche. Il est élevé, mais ce n'est rien par rapport à la construction d'une centrale nucléaire. Cela nous permet de progresser dans la connaissance de cette énergie, et, le moment venu de son utilisation.

Patrice Duhamel. — *Monsieur le Président, vous parliez il y a un instant des conséquences de cette crise de l'énergie pour la situation économique. Il y a bien entendu des incidences sur l'emploi. Selon les derniers chiffres, pour le mois de mai, il y a aujourd'hui en France 1 million 258 900 demandeurs d'emploi. Face à cette situation, est-ce que vous avez le sentiment que le dispositif du gouvernement, qui s'est enrichi, il y a quelques semaines, d'un nouveau pacte pour l'emploi des jeunes, est adapté ?*

— Comme je l'ai indiqué il y a deux mois, nous avons une situation tout à fait particulière. Notre population active augmente d'environ 250 000 travailleurs par an. Cette augmentation annuelle va continuer jusqu'en 1985 environ. Il ne s'agit pas simplement d'assurer un emploi stable, ce que nous pourrions faire sans trop de difficulté, il faut assurer un emploi croissant pour absorber ces 200 000 à 250 000 jeunes de plus qui viennent tous les ans chercher un travail.

» Nous avons retrouvé un taux de croissance supérieur à 3 %. Il va falloir compenser au moins partiellement l'effet de dépression de la hausse des prix du pétrole pour le maintenir. Sur ce plan, nous devons avoir une situation de stabilité ou un léger progrès en matière d'emploi.

» Cela ne suffit pas. Il faut des programmes spécifiques pour l'emploi des jeunes. Le programme en cours de discussion au Parlement répond au problème, s'il est mis en œuvre, puisqu'il repose sur des décisions d'embauche de la part des chefs d'entreprise, des artisans. Il suppose aussi initiatives et activités des services de l'éducation.

» Compte tenu de l'enjeu, l'emploi de la jeunesse française, avec toutes ses conséquences, je souhaite qu'il y ait cette mobilisation des énergies.

IMMIGRATION : le pays doit avoir une politique claire

Patrice Duhamel. — *Toujours à propos de l'emploi, monsieur le Président, on a beaucoup parlé ces derniers jours de séries de mesures, projets de loi, décrets sur le problème des travailleurs immigrés. Alors, il s'agit à proprement parler véritablement d'une nouvelle politique de l'immigration, définie par le gouvernement français. Est-ce que ce ne serait pas contraire aux traditions hospitalières de la France ?*

— Il y a une grande confusion sur ce sujet. Il faut dire les choses simplement et honnêtement. Comme tous les pays, la France a une politique de l'immigration, avec des textes anciens très restrictifs. Dans notre code du travail, par exemple, des textes prévoient la possibilité de fixer par décret des proportions maxima de travailleurs immigrés par entreprise, par branche et par région. Il y a des textes qui interdisent l'emploi de travailleurs immigrés à hauteur de plus de 5 % dans les services concédés des services publics. Certains textes conduiraient même à limiter le nombre de travailleurs immigrés dans les entreprises qui bénéficient de marchés publics.

» Ces textes remontent à 1932. Ils étaient appelés des textes de protection de la main-d'œuvre nationale.

» Il n'est pas question de les appliquer. Il faut définir une politique adaptée à la situation actuelle de la France en tenant compte des droits des travailleurs immigrés.

» A l'heure actuelle, il existe une situation de complet désordre. Il y a des cartes de séjour qui n'ouvrent pas droit à des cartes de travail. Il y a des durées variables qui vont de un an à dix ans. Il y a des conditions de renouvellement qui échappent à toute règle connue. Tantôt, il y a refus, tantôt, il y a octroi, sans que cela réponde vraiment à des critères objectifs.

» Un pays doit avoir une politique claire d'immigration.

» Que peut être cette politique pour la France ?

» Elle consiste à distinguer deux groupes. Les personnes qui sont venues vivre en France, y travailler, qui, en fait, font partie de notre vie nationale, même quand elles conservent leur nationalité d'origine. Elles doivent pouvoir continuer à rester en France, même si elles rencontrent dans leur travail, dans leur vie personnelle, telle ou telle difficulté. On ne peut pas leur dire de quitter notre territoire national parce que la conjoncture change.

» Il y a, en revanche, ceux qui son venus en France chercher un travail temporaire. Notre législation doit être telle que lorsqu'ils trouvent ce travail temporaire, ils aient les titres de séjour et de travail correspondants. S'ils ne le trouvent pas, ces titres de séjour et de travail ne doivent pas être renouvelés. Cela est prévu par la loi.

» Pour ceux qui font partie de notre vie nationale, ceux qu'on appelle les résidents privilégiés, il y aura une amélioration : désormais, leurs titres de séjour seront automatiquement renouvelés. En revanche, ceux qui sont venus chercher un travail temporaire et qui ne sont pas installés dans notre vie nationale avec leur famille obtiendront des autorisations de séjour d'une durée uniforme de trois ans, qui seront renouvelées ou non en fonction de la situation du marché du travail. Ils le sauront à l'avance, puisqu'ils sauront que ce sont des autorisations pour une durée fixe, comme il y a, par exemple, dans notre Droit du travail, des contrats à durée déterminée.

» Ceci n'a aucun rapport — et cette assimilation est tout à fait critiquable — avec la politique française concernant les réfugiés.

» Là, il s'agit du Droit du travail, c'est-à-dire de la situation de l'emploi. Quant aux réfugiés, la France est une terre d'asile pour ceux qui sont des persécutés ou des victimes chez eux. Il faut que les Français sachent — car on finirait par leur donner mauvaise conscience — que la France est la première terre d'asile du monde et qu'elle l'a été au cours des années récentes.

» Pour ce qui concerne les réfugiés d'Amérique latine, et notamment du Chili, pays avec lesquels nous n'avions pas de liens historiques particuliers, la France est le pays qui en a accueilli le plus grand nombre : cinq mille réfugiés politiques du Chili ; mille cinq cents réfugiés politiques d'Etats voisins. Au total, six mille cinq cents réfugiés politiques de l'Amérique latine depuis que je suis président de la République.

» Pour ce qui concerne le Sud-Est asiatique, nous n'avons pas découvert aujourd'hui le problème des réfugiés du Vietnam ; cette situation de détresse a été illustrée par des décisions ou des menaces inacceptables au cours des derniers jours, mais elle existait depuis des années, et la France s'est fait un honneur d'accueillir depuis des années des réfugiés du Vietnam.

» Nous avons créé une institution pour le faire. Il y a eu des associations qui ont conduit une action tout à fait remarquable, et je tiens à leur rendre hommage dans cette circonstance, en accueillant ces réfugiés, en les hébergeant quand ils venaient en France, et en les insérant dans notre vie active, puisque la quasi-totalité d'entre eux a trouvé un emploi dans notre pays.

» Ils sont à l'heure actuelle plus de cinquante mille.

Henri Marque. — *Vous attendez des progrès sensibles des réunions internationales qui sont réclamées ici ou là ?*

— Ces réunions sont indispensables. Elles doivent traiter trois sujets : d'abord, que va être la politique des pays de départ ? Est-ce que les pays de départ vont continuer à inciter ces réfugiés à partir ? Dans ce cas-là, le nombre peut atteindre non pas une centaine de mille mais un million ou davantage, ce qui fait qu'une conversation avec les pays de départ est indispensable.

» Ensuite, il faut regarder la situation des pays de la région, parce que ce sont des populations qui ont une certaine origine, et qui appartiennent toutes à la vie du Sud-Est asiatique, et normalement, c'est là que leur réintégration est la plus facile et la moins déchirante.

» Alors, quelles sont les possibilités d'accueil des pays du Sud-Est asiatique ? Ont-ils besoin, à cet égard d'une aide de la communauté internationale, et, dans ce cas là, comment la leur donner ?

» Et puis, si ceci n'était pas suffisant, que doit faire le reste de la communauté internationale sur le plan de l'accueil ? Les autres pays doivent-ils faire comme la France, c'est-à-dire avoir un certain rythme d'accueil permettant, dans un délai raisonnable, de trouver un refuge pour l'ensemble de ces réfugiés ?

Henri Marque. — *Monsieur le Président pourons-nous bien résumer ainsi l'analyse que vous avez faite des conséquences pour l'économique et le social de la crise de l'énergie : il n'est pas question de toucher au pouvoir d'achat ?*

— Il n'est pas question de rechercher ou d'accepter une baisse du pouvoir d'achat.

Henri Marque. — *Monsieur le président, si vous voulez bien, nous allons aborder maintenant le chapitre de la politique extérieure ; il est riche, lui aussi.*

Dans quelle mesure les accords, signés à Vienne, ont-ils pu tenir compte des intérêts militaires des Européens d'abord, et des Français plus particulièrement ?

— La France n'a pas participé à ces discussions. Elles avaient pour objet de fixer un plafond pour le développement des armes stratégiques soviétiques et américaines, c'est-à-dire des armes qui sont lancées ou qui seraient lancées de l'Union soviétique sur les Etats-Unis ou des Etats-Unis vers l'Union soviétique.

» Donc, l'Europe n'était pas directement concernée. La sécurité de l'Europe, elle, était évidemment concernée parce que si cet accord n'est pas équilibré, sa sécurité, dans la mesure où elle est assurée par l'extérieur, pourrait se trouver compromise.

» Nous allons étudier cet accord. Nous sommes favorables au principe d'un accord sur la réduction des armements stratégiques. Nous allons nous assurer que c'est un accord effectivement équilibré et, s'il est effectivement équilibré, nous le dirons.

» Par contre, la France n'est pas concernée dans ses moyens de défense par cette négociation.

DÉFENSE : le développement de la force de dissuasion française ne peut être négocié

Georges Bortoli. — *Monsieur le président, en face de cette accumulation de ces stocks effrayants de bombes, de vecteurs, de missiles que possèdent les deux Super-Grands, est-ce que notre force de dissuasion à nous, reste crédible ? Est-ce que nous sommes vraiment défendus ?*

— Oui, elle est crédible et elle le sera davantage dans quelques années. Notre force de dissuasion n'a pas pour ambition d'être l'égale, en volume, de celle des super-puissances. Autrement dit, nous n'avons pas l'intention d'envisager une guerre nucléaire à égalité avec les grandes puissances. L'objectif de notre force de dissuasion est d'être capable de faire subir à un agresseur éventuel des pertes telles que cet agresseur soit dissuadé de nous attaquer. C'est donc un système que nous étudions, que nous calculons et que nous prévoyons pour le futur, de telle manière que nous sachions quels dommages nous sommes capables de faire subir à un agresseur éventuel de la France, et que ce dommage soit d'un ordre de grandeur tel qu'il ait un effet dissuasif.

C'est donc indépendant, en réalité, du niveau d'armement des autres puissances.

Georges Bortoli. — *Il n'y a pas une possibilité de surprise qui ferait que notre force de dissuasion n'aurait même pas le temps d'entrer en jeu ?*

— C'est le problème dit de la seconde frappe, c'est-à-dire que si on était attaqué par surprise, il faut encore des moyens de riposte. C'est l'intérêt principal de notre force sous-marine, car les sous-marins sont très difficiles à atteindre et à détruire par une première frappe. Dans l'hypothèse, que je n'envisage pas dans les circonstances actuelles, où la France serait victime d'une agression par surprise, nous conserverions, grâce à nos sous-marins en mer, la possibilité d'effectuer une seconde frappe.

Patrice Duhamel. — *Concernant les armements stratégiques, monsieur le président, quelle que soit l'analyse que vous ferez de l'accord signé hier à Vienne par le président Carter et M. Brejnev, quelle que soit votre analyse, vous ne reviendrez pas sur votre décision déjà annoncée de ne pas participer à la suite des négociations qu'on appelle déjà les SALT 3 ?*

— Non. Il faut participer à une négociation quand on a quelque chose à apporter. Le développement de la force de dissuasion française, dans les prochaines années, ne peut être négocié ou remis en cause. La participation à une négociation n'aurait pas de sens.

» En revanche, nous devrons étudier très attentivement les conséquences sur la sécurité de l'Europe du déroulement de ces négociations, si ces négociations faisaient apparaître tel ou tel danger pour la sécurité de l'Europe, nous serions bien entendu appelés à le dire.

« Je ne veux pas me poser la question de ma candidature avant 1981 »

Henri Marque. — *Nous approchons de la conclusion de cet entretien. Je ne voudrais pas vous poser une nouvelle fois la question rituelle sur votre candidature éventuelle aux prochaines élections présidentielles et, en même temps, je ne voudrais pas l'esquiver, ne serait-ce que pour des raisons de politique intérieure que nous avons analysées tout à l'heure.*

» *Alors, je vous demanderai simplement quand et comment ferez-vous connaître à cet égard vos intentions aux Français ?*

— Question rituelle !

» Ce que je vais vous dire sera la dernière réponse que je ferai à cette question avant 1981. Je ne répondrai plus à cette question.

» Je sais que ceux qui nous écoutent, au fond, préféreraient une réponse, et une réponse simple, en disant : écoutez, si vous avez l'intention d'être candidat, dites-le, ou si vous ne voulez pas vous représenter, dites-le : ce serait plus simple.

» Je voudrais donc leur expliquer pourquoi je ne dois pas me poser cette question avant 1981

» Pourquoi ?

» C'est d'abord parce que c'est inutile. J'ai suivi les campagnes électorales récentes. Elles ont été trop longues ; elles ont lassé l'attention des Français ; elles les ont peut-être détournés même des débats politiques essentiels. Je ne crois pas qu'il soit bon pour la France d'avoir des campagnes électorales trop longues.

» J'observe les trois élections présidentielles précédentes.

» La première, celle du général de Gaulle. Il a annoncé, le 4 novembre 1965, sa décision de se présenter à une élection qui avait lieu le 5 décembre. Je peux vous dire qu'avant le 4 novembre — j'en suis le témoin — le premier ministre de l'époque, M. Pompidou, n'était pas au courant de l'intention du général de Gaulle.

» Néanmoins, l'élection a eu lieu.

» Les deux élections suivantes, c'est-à-dire celle de M. Pompidou puis la mienne, se sont déroulées en quelques semaines. Les candidatures n'avaient pas du tout été annoncées à l'avance. Cependant, ces élections ont permis aux Français de se prononcer en toute clarté, notamment en 1974.

» Donc, ce n'est pas utile.

» Mais de plus, c'est nuisible. A partir du jour où le président de la République annonce sa candidature, il n'est plus président de la République. Il devient candidat, à ses propres yeux et aux yeux de l'opinion.

» Est-ce qu'il est bon que le président de la République devienne candidat deux ans ou dix-huit mois avant l'échéance ?

» D'abord pour lui-même ?

» Dans sa fonction de président de la République, il tient compte naturellement de l'opinion. Je tiens compte de l'opinion tous les jours. Mais je n'en tiens pas compte en termes électoraux. Je ne me dis pas : telle décision doit être annoncée demain sur l'énergie, en fonction de son impact électoral. Je me dis que cette décision doit répondre à l'intérêt de la France. En même temps, il faut l'expliquer à l'opinion.

» Du jour où le président de la République se sent lui-même candidat, il y a, sur ces décisions, une certaine suspicion : les prend-il pour des raisons nationales ? Vis-à-vis de l'opinion, c'est la même chose : le jour où le président annonce sa candidature, il cesse d'être président, il devient candidat.

» Je souhaite, vis-à-vis des Françaises et des Français qui m'ont élu, rester dans ma fonction de président de la République aussi longtemps que ce sera possible. C'est pourquoi je n'ai pas à me poser cette question ; par discipline, je ne me la poserai pas. Je m'expliquerai sur ce sujet en 1981.

Patrice Duhamel. — *Vous avez été élu, il y a cinq ans, le 19 mai 1974, sur un projet de société, une société libérale, une société plus juste ; est-ce qu'aujourd'hui, alors que la France traverse une crise, comme ses principaux partenaires, ces objectifs, libéralisme et justice sociale, vous semblent encore adaptés et, dans l'affirmative, comment les ferez-vous progresser dans les deux dernières années de votre septennat ?*

— Oui, je considère que ces objectifs doivent toujours être poursuivis. D'abord, le libéralisme : nous voyons ce qui se passe dans le monde à l'heure actuelle. Le nombre de pays qui connaissent une véritable situation de liberté diminue sans doute dans le monde. La France, dont c'est la nature, dont c'est l'image, doit rester un pays libéral.

» Rester un pays libéral, cela veut dire s'imposer à soi-même de faire attention à tout ce qui peut compromettre l'exercice de la liberté. Je sais bien qu'il y a une certaine interprétation de la liberté qui est la permissivité, c'est-à-dire pouvoir faire n'importe quoi. La liberté, ce n'est pas de pouvoir faire n'importe quoi, c'est de pouvoir faire tout ce qu'il est possible de faire ou de choisir dans un Etat de droit. La France est un Etat de droit qui a une constitution, qui a des lois, qui a un certain nombre de principes. La liberté, pour les Français, c'est de pouvoir faire tout ce qui est compatible avec l'Etat de droit. Nous savons d'ailleurs très bien qu'une liberté qui n'est pas protégée par les lois et par l'exercice scrupuleux des lois n'est une liberté ni durable ni garantie.

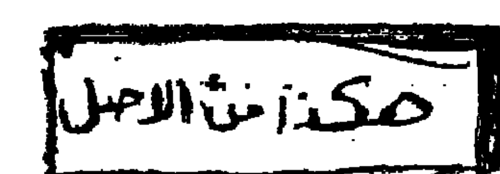
» Cet objectif de libéralisme, il faut le maintenir. Ce qui était controversé, il y a quelques années, à cet égard, paraît tout à fait naturel. Personne n'a remarqué, au moment de l'élection européenne, que tous les pays européens avaient le même âge pour la majorité, qui était de dix-huit ans. Imaginez le visage de la France si, seuls les jeunes Français, au moment de cette élection, avaient été privés de leur droit de vote. Ce qui avait été critiqué à l'époque me paraît tout à fait nécessaire.

» De même, la transformation progressive de notre société doit être poursuivie. Evidemment, c'est plus difficile quand la ressource est plus rare, mais ce n'est pas une raison pour ralentir notre effort. C'est une raison pour mieux la répartir. Dans ces cinq années, nous avons réussi en France quelque chose qui, à mes yeux, est fondamental. C'est la transformation des conditions de vie des personnes âgées, c'est-à-dire d'un des groupes les plus nombreux de la société française. Cette action sera prolongée.

» Nous devons concentrer désormais notre effort sur un certain nombre de groupes de la société française auxquels doit être affecté ce surplus dont nous disposerons dans les années à venir. L'objectif de libéralisme, l'objectif de justice et l'objectif de solidarité doivent être maintenus.

Georges Bortoli. — *Malgré les tensions du monde actuel, les tensions engendrant la discipline, les libertés ne vont-elles pas en souffrir ?*

— C'est plus difficile. On voit bien les risques d'excès. La liberté, c'est la liberté de choisir, de décider à l'intérieur d'un Etat de droit, c'est-à-dire d'un Etat qui a des règles légales elles-mêmes, précises et libérales. C'est pourquoi je trouve qu'à l'heure actuelle il est mauvais de critiquer le comportement et les décisions de ceux qui appliquent l'Etat de droit. Je crois que si l'Etat de droit n'est pas bon sur un point ou un autre, il faut le modifier. Mais il ne faut pas contester le fait que nous devons vivre dans un Etat de droit. La liberté, dans un monde de tensions, c'est une liberté dans le cadre des lois.





La direction du P.S. affirme que les minorités « font courir un risque à l'unité du parti »

Le secrétariat national du P.S. est revenu, mardi 19 juin, sur le déroulement de la réunion du comité directeur du 16 juin à Bondy. Après avoir indiqué que *« les conditions d'un vrai débat étaient réunies »*, la déclaration précise : *« Mais, au moment où la discussion allait s'ouvrir, certains camarades, prenant connaissance du* Monde, *imprimé samedi à midi, lisaient avec stupeur la relation d'un débat qui n'avait pas encore commencé ! L'article consacré au comité directeur y reprenait, en effet, en termes de compte rendu, les interventions des minoritaires et, accessoirement, les réactions prêtées à la majorité, alors que, répétons-le, pas un mot n'avait encore été dit, rapportant ainsi une « vérité » fabriquée de toutes pièces à partir de déclarations remises à la presse par les minoritaires. Dans de telles conditions, il était clair que le débat ne pouvait se poursuivre normalement. C'est pourquoi le comité directeur, comptable de l'action du parti et de l'application de sa politique, a estimé indispensable de porter le débat devant une convention nationale, c'est-à-dire devant les fédérations.*

» Cette démarche est conforme à l'article 31 des statuts qui précise que la convention « veille » au respect des principes du parti » et des règles statutaires, ainsi » qu'à l'exécution des décisions du » congrès. Elle peut, exceptionnel» lement, en cas de circonstances » exigeant des décisions rapides, » prendre les mesures qui s'imposent ».

» L'utilisation de la presse, et particulièrement des médias, instruments du pouvoir, par les minoritaires, dans le seul but de remettre en cause les décisions prises démocratiquement par le parti, crée une situation politique grave. A quoi servent, en effet, les instances démocratiques du parti si elles sont dépossédées de leurs responsabilités ? A quoi servent nos règles fondamentales de débat démocratique si celui-ci est détourné par des manœuvres de l'extérieur, téléguidées de l'intérieur du parti ?

» Le congrès de Metz est achevé. Deux mois se sont écoulés depuis, consacrés à la campagne électorale et à la mise en place de la direction du parti. La majorité avait préparé des propositions d'action qui devaient être présentées au comité directeur et qui visaient à redonner l'initiative à notre parti.

» C'est dans ce contexte que, tirant argument du résultat des élections, qui confirme la position du P.S., sans marquer de progression, les minoritaires ont tenté de remettre en cause la politique défini au congrès de Metz, dont le débat préparatoire avait duré un an. Les choses vont-elles recommencer comme l'an dernier, après mars 1978 ? Le parti va-t-il, à nouveau, se trouver paralysé par des luttes internes alors que la situation politique, économique et sociale s'aggrave et exige, plus que jamais, le rassemblement des socialistes ? A l'évidence tout est fait pour les affaiblir en les divisant. Qui ne voit que le dessein de la droite est de retrouver la situation du début de la V[e] République où le débat politique en France se réduisait au tête-à-tête entre un pouvoir omnipotent et le P.C. ?

» Il n'est donc pas acceptable que le parti soit empêché de se mobiliser sur des objectifs d'action. C'est la raison pour laquelle une convention nationale a été convoquée pour le 24 juin. Elle examinera le bilan des élections européennes, la situation politique, économique et sociale et ses perspectives. Elle fixera un plan d'action pour relancer la dynamique socialiste et arrêter le calendrier d'élaboration du projet socialiste. La convention nationale, instance régulièrement convoquée par le comité directeur, ne peut, en aucun cas, être boycottée. Les dirigeants des courants minoritaires, en annonçant une telle intention, sans précédent dans l'histoire de notre parti, non seulement sont en contradiction avec les statuts, mais encore font courir un risque à l'unité du parti. Bien entendu, la convention nationale se tiendra au jour dit. Elle rassemblera sans nul doute les socialistes qui en ont reçu le mandat. »

[Compte tenu de l'état dans lequel se trouve le P.S., nous avons manqué de vigilance dans la présentation que nous avons faite de cette réunion du comité directeur dans notre édition datée 17-18 juin. Sur la base d'un texte remis à la presse, samedi en fin de matinée (et déposé sur le bureau du comité directeur), nous avions indiqué, par exemple : « les interventions des amis de M. Mauroy ont été... », alors que nous aurions dû écrire : « les interventions des amis de M. Mauroy devaient être... ».

Nous en donnons acte aux dirigeants du parti, en souhaitant qu'ils cessent, en retour, de nous incriminer quotidiennement. — J.-M. C.]

L'esprit de Metz

(Suite de la première page.)

Car la victoire est possible en 1981. Une majorité de Français condamnent la politique de Giscard-Barre. Notre pays comptera dans quelques mois 1,5 *million de chômeurs*. Il s'achemine vers 2 millions avant la fin du VII[e] Plan. Parallèlement, une formidable offensive idéologique de la droite vise à anesthésier *toute résistance*.

La mainmise du pouvoir sur *presque tous les médias équivaut* aujourd'hui à une véritable police des esprits. *Les* atteintes aux *libertés* se multiplient. Quatre millions d'immigrés frappés par les *nouvelles lois vont* bientôt vivre dans la crainte. L'indifférence dans laquelle tout cela se passe est écœurante. Notre pays a de moins en moins le visage *que nous aimons*. Sa liberté est rognée. Ses capacités sont atteintes. La France ne dit rien qui vaille.

Face à ce vichysme mou qu'est en *réalité la société libérale* avancée, il faut que l'esprit de résistance se lève. C'est le sens le plus profond du congrès de Metz, par lequel le parti socialiste a signifié clairement sa volonté d'ancrage à gauche et son refus de s'inscrire dans l'espace politique et idéologique du « libéralisme avancé » au moment où celui-ci se révèle de plus en plus comme n'étant rien d'autre que l'euthanasie de la *démocratie*.

Certes, nous ne sommes pas aidés. Le poids de l'idéologie dominante jusque chez certains de ceux qui font profession de combattre le *capitalisme, tout comme* l'effrayante myopie du P.C. font que nous ne sous-estimons pas les difficultés qui sont sur notre chemin.

Face à l'idéologie de la crise qui vise à répandre le doute, et à *discréditer* les valeurs de *la* connaissance et plus généralement de l'action collective, le parti socialiste entend incarner la voie de l'espérance, réhabiliter la pensée, les vertus du travail sérieux, les notions de dignité et de responsabilité, la capacité pour les travailleurs et pour notre peuple de s'organiser, de lutter, d'assumer leur destin.

Je sais que ce langage n'est pas à la *mode. Il fera sourire* les esprits « avancés ». Mais il n'y a pas de grand dessein sans continuité ni sans persévérance. Je ne doute pas qu'en affirmant, par ses *actions et ses propositions*, sa vocation à répondre à l'attente anxieuse des Français, le parti socialiste ne soit capable demain de rassembler au-delà des hésitants d'un moment, tous ceux, de plus en plus nombreux, qui se lèvent et qui se lèveront pour lutter, pour reconstruire une union nouvelle et pour offrir à notre pays un autre avenir que celui que Giscard lui prépare.

Nous prenons date : nous relèverons le défi.

Certains doutent que le pari de Metz puisse être tenu.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

La convocation d'une convention nationale

M. WOLF DÉSAVOUE M. PIERRET

MM. Marc Wolf, maire de Mons-en-Barœul, Yves Durrieu, Jacques Guyard, Jean Guillot, Robert Lucente et Mlle Noëlle Mariller, conseillère de Paris, nous ont indiqué, mercredi 20 juin, qu'ils n'ont *« nullement été consultés par M. Christian Pierret pour la déclaration intempestive faite à la presse le 18 juin et qu'ils se désolidarisent de cette initiative malencontreuse »*.

M. Pierret, député des Vosges et animateur avec M. Wolf du courant Union pour l'autogestion, avait qualifié de *« mauvais coup porté au parti »* la convocation par la direction d'une convention nationale, après les incidents du 16 juin au comité directeur (*le Monde* du 20 juin).

M. Wolf et ses amis nous ont précisé qu'ils *« ne se reconnaissent pas plus dans la minorité que dans la majorité »* et qu'ils *« ne sauraient à l'avenir cautionner les déclarations telles que celle de M. Christian Pierret, qui, participant aux polémiques, ne peuvent que contribuer à affaiblir le combat des socialistes »*.

M. Robert Fabre appelle le centre gauche à se rassembler

Insistant sur la gravité d'une crise économique dont *« le plus profond est devant nous »*, estimant qu'une nouvelle politique doit donc être mise en œuvre et qu'il appartient, pour ce faire, de débloquer la situation actuelle qui *« condamne au maintien au pouvoir d'une majorité déchirée, mais qui tire sa force de la stratégie suicidaire de la gauche »*, constatant que les Français ne veulent *« ni du collectivisme ni du conservatisme, mais que beaucoup d'entre eux donnent leurs suffrages à la majorité plutôt qu'à une gauche liée au parti communiste »*, M. Robert Fabre, député non inscrit de l'Aveyron, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, a lancé, mardi 19 juin, à l'Assemblée nationale, un appel en direction de tous ceux qui souhaitent voir s'affirmer un courant de centre gauche.

« Il est de l'intérêt de la France, a-t-il affirmé, *qu'ils puissent enfin se retrouver pour donner vie et force à ce courant de centre gauche qui exprime le mieux le tempérament et le goût des Français.*

M. Fabre a précisé : *« Il ne s'agit pas d'ouvrir des discussions au niveau des états-majors, de créer un parti politique nouveau. Je suis un homme libre et entends le rester. Mais je ne suis pas un homme seul. Cet appel n'est pas le reflet d'une ambition personnelle, mais il répond à l'attente de très nombreux Français.*

» Cette action, a ajouté le maire de Villefranche-de-Rouergue, *ne met pas en cause l'appartenance à telle ou telle formation politique déjà existante de ceux qui voudront m'accorder leur concours. La base de départ d'un tel rassemblement existe sous forme de club de pensée et d'études : la Fédération pour une démocratie radicale, qui a son siège 11, rue de Grenelle. »*

La brochure du « Monde » sur les élections européennes est parue

A l'occasion des premières élections au suffrage universel de l'Assemblée européenne, le Monde *vient de publier une brochure de 120 pages comportant les résultats complets et commentés du scrutin, une présentation des quatre cent dix députés, des reportages sur la campagne dans chacun des pays de la Communauté et les programmes des listes en présence en France.*

Ce dossier est complété par une analyse du fonctionnement des différentes institutions européennes mises en place depuis trente ans (de la Communauté européenne charbon-acier au système monétaire européen) et une série d'enquêtes sur la situation économique et sociale de l'Europe aujourd'hui et les perspectives ouvertes par l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal.

Cette brochure est mise en vente chez les marchands de journaux et au Monde, *au prix de 18 francs.*

Le comité central du P.C.F. va examiner les résultats de l'élection européenne

Le comité central du parti communiste se réunit, jeudi 21 juin, pour la première fois depuis le vingt-troisième congrès, qui s'était tenu début mai. Il doit examiner, sur le rapport de M. Marchais, « les enseignements de l'élection européenne et l'application des tâches du vingt-troisième congrès ». Ce dernier point concerne, en particulier, la répartition des tâches à la direction du parti.

Le parti communiste a *subi* avec *un relatif* succès l'épreuve des élections européennes, puisqu'il a *retrouvé*, en pourcentage, *le résultat* qu'il avait obtenu aux élections *législatives. Le commentaire fait par* M. Marchais, au soir du 10 juin, montre que, pour la direction, l'objectif était d'enrayer la baisse enregistrée depuis 1973 et de réduire l'écart creusé par le P.S. dans cette période. Globalement, ce but a été atteint, mais le scrutin du 10 juin indique aussi *la persistance de certains* phénomènes de nature à inquiéter les responsables.

Si le recul qui s'était produit dans la région parisienne a été arrêté en Seine-Saint-Denis, il s'est confirmé à Paris, dans les Hauts-de-Seine, l'Essonne et les Yvelines, et *la situation* est à peine stabilisée dans le Val-de-*Marne et le Val-d'Oise*.

Le même constat peut être fait dans d'autres régions industrielles, comme le Nord, le Pas-de-Calais et les Bouches-du-Rhône, les suffrages du P.C.F. se stabilisant ou progressant dans les zones rurales. *France nouvelle*, hebdomadaire central du parti communiste, peut donc *s'interroger sur ce contraste* et sur le fait que le P.C.F. *« a eu, semble-t-il, du mal à mobiliser massivement son électorat populaire, y compris ouvrier, même s'il y est parvenu dans nombre d'endroits »*.

Le recul du parti là où il était — et demeure — en position dominante justifie l'insistance de ses dirigeants sur la nécessité de développer le caractère « de masse » *du P.C., en suscitant* un meilleur engagement des adhérents dans ses *campagnes et ses actions* quotidiennes. Il s'agit de faire apparaître *un nouveau type de militantisme*, mieux inséré dans l'aménagement social, en luttant contre la coupure entre la masse des adhérents et le noyau de membres actifs qui participent de façon plus suivie à la vie du parti.

Le fait que ce problème déjà ancien ait été encore évoqué, la semaine dernière, lors d'une réunion de la commission d'organisation, montre *la* permanence des difficultés relevées depuis plusieurs *années par les dirigeants. Ces* difficultés sont accrues, en outre, dans *une période où les perspectives politiques* sont peu claires pour la gauche dans son ensemble.

Entre ses positions traditionnelles, *qui correspondent à son implantation* urbaine, et les thèmes de sa campagne européenne, qui lui ont permis de gagner des voix dans le sud, le P.C. veut éviter de choisir. La question est cependant posée, d'autant que, lors du scrutin européen, la partie la plus jeune de l'électorat communiste des régions industrielles a eu tendance à se détourner du P.C.F. au profit de l'extrême gauche ou des écologistes. L'action des militants communistes *dans la crise de la sidérurgie ne leur* a pas rapporté de nouveaux suffrages *dans le Nord et la Lorraine*.

En direction des intellectuels

L'issue principale envisagée par le vingt-troisième congrès pour sortir de cette contradiction consiste à *développer* l'action du parti en direction des intellectuels. La campagne *européenne a permis à la direction* de marquer des points, dans ce *domaine, l'appel d'intellectuels à voter* communiste ayant recueilli plus de *mille signatures, à commencer par* celle de M. Elleinstein.

Le fait que les dirigeants aient consenti à négocier avec l'un des *opposants les plus connus le texte* de cet appel a irrité ceux des intellectuels qui ne partagent pas les thèses de M. Elleinstein, mais a permis à celui-ci, d'une part, de voir confirmer son appartenance au parti communiste et, d'autre part, d'apparaître comme un interlocuteur traitant d'égal à égal avec MM. Lau*rent et Marchais*.

Pour ceux-ci, la présence de l'historien communiste *parmi* les signataires de l'appel constitue une preuve du *maintien*, à travers le vingt-troisième congrès, de l'orientation qui avait été celle du vingt-deuxième, mais *elle présente* l'inconvénient d'amener certains militants à s'interroger sur le sens des rappels à l'ordre qui avaient *été multipliés, pendant* la préparation du congrès, contre ceux qui *expriment à l'extérieur leur* opposition à la politique du parti.

La *reconnaissance, en la personne* de M. Elleinstein, du droit à la *critique n'a pas convaincu tous ceux* qui avaient pris position contre les principales orientations du vingt-troisième congrès. Le P.C.F. n'ayant nullement modifié son attitude vis-à-vis des pays de l'Est, son orientation nationaliste face au Marché commun et son *refus* de toute action unitaire au sein de la gauche, de nombreux *intellectuels* sont demeurés à l'écart de la campagne euro*péenne et se tiennent dans une* expectative plus ou moins critique.

Leur attitude, dans l'avenir, pourra dépendre des décisions prises par *le comité central en ce qui concerne* la répartition des tâches à la direc*tion du parti. Ces décisions permet*tront de mesurer la portée des modifications intervenues au congrès. S'il paraît acquis que Mme Francette Lazard, rédactrice en chef adjointe de *l'Humanité*, va quitter le quotidien communiste, le sort de M. Roland Leroy, directeur du journal, demeure incertain. L'ancien membre du secrétariat du comité central va-t-il être assisté, à la direction du quotidien, d'un membre du comité central proche de *M. Marchais, qui exercerait la réalité* du pouvoir sur le journal, ou bien va-t-il *être lui-même remplacé ?*

La décision qui sera prise au sujet de *l'Humanité donnera la preuve* de l'influence dont dispose aujourd'hui M. Leroy. Celle-ci apparaîtra également dans les choix qui seront faits pour le secteur des intellectuels, dirigé jusqu'à présent par M. Chambaz, qui a quitté le bureau politique. Cette responsabilité pourrait être partagée entre MM. Laurent, membre du secrétariat, et Hermier, membre du bureau politique, le *second étant parfois considéré* comme proche de M. Leroy.

Qu'il s'agisse des enseignements tirés de l'élection européenne ou de la répartition des tâches à la direction du parti, la réunion du comité central devrait *marquer* une date importante dans l'orientation du P.C.F. dans les deux années à venir.

PATRICK JARREAU.

Deux recours devant le Conseil d'État

LE P.S.U. DEMANDE L'ANNULATION DU SCRUTIN DU 10 JUIN

Mme Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a indiqué, mardi 19 juin, qu'elle avait déposé un recours *devant le Conseil* d'État contre la décision prise par M. Bonnet, ministre de l'intérieur, le 2 juin, d'admettre que les listes de candidats à l'élection européenne *ne fournissent* qu'une partie des bulletins de vote initialement requis pour prendre part à la consultation.

Elle a souligné que le P.S.U. avait renoncé à déposer des bulletins de vote à cause du coût de leur impression. Il aurait eu une attitude différente s'il avait su qu'il pouvait fournir un nombre de bulletins inférieur au nombre prévu par le code électoral (deux *fois le nombre d'électeurs inscrits*, plus 20 %). Estimant que le *« déroulement de la campagne s'est donc trouvé gravement altéré »*, le P.S.U. demande au Conseil d'État *« de constater cette altération et d'annuler les élections »*.

M. JEAN-EDERN HALLIER CONTESTE LA VALIDITÉ DES RÉSULTATS

M. Jean-Edern Hallier, qui conduisait la liste Régions-*Europe* le 10 juin, a rendu public, mercredi 20 juin, le texte d'un recours en Conseil d'État contestant la validité des résultats du scrutin.

Il estime que la commission chargée du contrôle de la campagne officielle à la radio et à la télévision a *« gravement outrepassé ses droits »* en faisant précéder son intervention radiotélévisée du 6 juin — dans laquelle il avait violemment pris à partie le chef de l'État et plusieurs journalistes (*le Monde* du 8 juin) — d'un avertissement mettant en garde les auditeurs et téléspectateurs contre le *« caractère injurieux et outrancier »* des propos tenus.

La lettre adressée par l'avocat du leader de Régions-Europe au Conseil d'État souligne notamment : *« Ce commentaire (...) avait pour but évident de casser la portée du message, de lui retirer sa force. (...)*

» Jamais ladite commission n'a produit un commentaire avant les interventions de Simone Veil, Jacques Chirac, Georges Marchais ou François Mitterrand, pour prévenir le public qu'il allait devoir subir des tombereaux de lieux communs, d'âneries et de simagrées. Sans doute Jean-Edern Hallier s'en prenait-il directement à quelques personnages du ballet politique. Cet argument est spécieux. Les dirigeants de la bande des « Quatre » vont plus loin : s'ils ne nomment personne, c'est l'ensemble des citoyens qu'ils traitent comme des demeurés et des imbéciles. »

M. Hallier réclame des dommages et intérêts *« pour le préjudice subi »*.

Pour justifier sa démarche, l'écrivain argue également du réexamen des bulletins nuls entreposés par la commission nationale de recensement des votes (*le Monde* du 15 juin). Rappelant que son mouvement avait recommandé le vote nul, le panachage des listes et le *« bourrage des urnes »*, il ajoute : *« Comment se pourrait-il que les giscardiens aient l'outrecuidance de récupérer certains de ces votes nuls, seule manifestation de liberté et d'indépendance ? »*

AU COMITÉ CENTRAL

M. Chirac veut apaiser les députés et les militants du R.P.R.

M. Jacques Chirac, qui connaît bien maintenant les reproches et les conseils que lui adresse le groupe parlementaire R.P.R., devait entendre, mercredi après-midi, le point de vue des délégués des fédérations réunis au sein du comité central. Si l'on en croit les messages de soutien adressés depuis le scrutin du 10 juin au président du R.P.R., les militants ne sont nullement démobilisés par le *score* relativement médiocre recueilli par la liste DIFE. Leur esprit offensif à l'égard du « centrisme » semble même avoir été renforcé.

Devant le comité central, M. Chirac devait tenir compte des attitudes parfois contradictoires des parlementaires et des militants pour s'efforcer d'apaiser les excès qui se manifestent chez les uns comme chez les autres. Tout en montrant qu'il est conscient des *enseignements* à tirer du scrutin du 10 juin, M. Chirac s'apprête à entrer dans une période de réflexion qui aboutira à une définition *nouvelle de la stratégie du R.P.R.* et à *d'éventuelles* réformes du mouvement.

La contestation de l'action de M. Chirac, qui s'est révélée ouvertement lors de la réunion du groupe parlementaire le mardi 12, s'est poursuivie mardi 19 — en son absence — mais avec moins de vigueur. Ainsi MM. Pinte (Yvelines), Delalande (Val-d'Oise) et Peyrefitte, garde des sceaux, ont demandé la réintégration des ministres R.P.R. dans les instances du mouvement alors que M. Rufenacht (Seine-Maritime) a protesté contre le communiqué que M. Labbé, président du groupe, *avait lu après la réunion* du 12 juin pour affirmer l'unanimité du groupe.

M. Guichard avait déjà protesté contre la divulgation de certains de ses propos, car plusieurs *membres du conseil politique* avaient affirmé qu'il avait notamment déclaré : *« Nous avons à faire à un premier ministre qui sur le plan de son comportement est manifestement médiocre et peu expérimenté. Il ne se conduit pas comme devrait se conduire un premier ministre organisant le travail de sa majorité. »*

M. Guichard, qui n'a pas pris la parole le 19 juin a publié, dans *le Journal de la presqu'île guérandaise*, un éditorial dans lequel il écrit : *Pour avoir mené la campagne dans une mauvaise direction, Jacques Chirac et Michel Debré n'ont pas réuni sur leur liste toutes les voix qui s'étaient portées l'an dernier sur un candidat R.P.R.*

» Des électeurs n'ont pas très bien compris que l'on cherche à mettre en contradiction leurs sentiments gaullistes et leur esprit majoritaire. Si demain, comme il le faut, le R.P.R. retrouve des rapports normaux avec le reste de la majorité et avec l'exécutif, on les verra revenir vers lui. »

Au cours de la réunion du groupe, M. Cointat (Ile-et-Vilaine) a souhaité que soit établi un *« code de conduite avec le gouvernement »* alors groupe, M. Cointat (Ille-et-Vilaine) demandait un effort pour que *« disparaissent les clans »*. Enfin M. Pasquini (Corse) a fait adopter une motion demandant au gouvernement de *« régler au fond le problème corse »*. Il estimait même que *« le régime risquait d'être détruit par la question corse comme la IV[e] l'avait été par l'affaire algérienne »* et redoutait que *« le « climat ne se dégrade même en métropole »*. — A. P.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE TROISIÈME PACTE POUR L'EMPLOI

Les députés souhaitent que le chômage soit combattu plus vigoureusement

Mardi 19 juin, l'Assemblée nationale examine un projet de loi portant diverses mesures en faveur de l'emploi. Ce texte (présenté dans « le Monde » du 1er juin), qui constitue le troisième pacte pour l'emploi après les lois du 1er juillet 1977 et du 6 juillet 1978, reprend les dispositions contenues dans les deux premiers pactes en faveur des jeunes de seize à vingt-six ans et des femmes seules, élargit leur champ d'application et instaure une prime d'incitation à l'embauche pour les chômeurs âgés de plus de quarante-cinq ans.

M. GISSINGER (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires sociales, déclare que l'amélioration de la situation de l'emploi constatée en 1978 n'était que passagère et ne correspondait pas à des modifications structurelles du marché. Il ajoute que le nombre des bénéficiaires du second pacte (275 000) est inférieur de moitié à celui du premier (550 000). Celui-ci, rappelle-t-il, a coûté 5 milliards de francs — auxquels il faut ajouter 2 milliards en provenance des entreprises, — tandis que le second a entraîné une dépense de 2,5 milliards. *Le rapporteur indique que* les prévisions pour le troisième pacte — dont l'application doit durer deux ans et demi — porte sur 400 000 à 450 000 personnes par an pour un coût de 3,5 milliards de francs.

En ce qui concerne les deux premiers dispositifs, il ajoute : *« Nous avons moins dépensé pour l'emploi que pour le chômage, qui nous a coûté 27 milliards en 1979. Le troisième pacte est coûteux*, précise-t-il, *mais il l'est beaucoup moins que le chômage. »* Il résume ensuite les principales mesures du projet : reprise des exonérations de charges sociales ; mesures en faveur de l'apprentissage ; relance des stages pratiques en entreprise et des stages de formation. S'interrogeant en conclusion sur la *« mise en œuvre concrète »* de ces dispositions, il note qu'aucun financement n'est *dégagé par le projet et ajoute : « Les données financières restent donc imprécises. »*

Après avoir analysé les détails du texte, M. BOULIN, ministre du travail et de la participation, indique que certaines mesures *pourront disparaître au bout de* trois ans, notamment les exonérations de charges sociales, *« qui ne devraient plus être nécessaires dans un climat d'embauche plus serein ».* » D'autres doivent déboucher sur des formules permanentes, comme celles sur l'apprentissage ou le contrat emploi-formation, qui *« sont déjà du type de la formation en alternance, que le gouvernement entend privilégier à moyen terme ».* Il conclut : *« L'emploi des jeunes est un grand défi qui nous est lancé depuis plusieurs années et pour encore plusieurs années. Nous avons décidé de le relever. »*

M. BARROT, ministre du commerce et de l'artisanat, observe que le troisième pacte vise *« à mobiliser tout particulièrement »* l'artisanat et les petites entreprises parce que ce secteur *« recèle de grandes possibilités de création d'emplois ».* Il indique d'autre part que le contrat emploi-formation constitue *« une bonne solution pour la préparation à des métiers où il n'y a pas de C.A.P. ».*

Dans la discussion générale, M. BECHE (P.S., Doubs) déclare que, pour le patronat, *« le diplôme n'est qu'un bout de papier ». « Dès lors*, ajoute-t-il, *c'est le contrat emploi-formation, un travail sous-rémunéré, pénible, déqualifié, l'insécurité d'un contrat à durée déterminée ; on ne bénéficie pas des conventions collectives, on n'a que le droit de se taire. »* Pour M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin), ce texte répond *« à une situation d'urgence »* et tire les leçons des deux pactes précédents. Il ajoute : *« Applicable sur une plus longue période, il est l'amorce d'une politique structurelle pour l'insertion des jeunes. »* Il souligne que les stages en entreprise constituent l'aspect *« le moins séduisant »* du projet.

M. BOULAY (P.C., Sarthe), *estime que le gouvernement « organise sciemment le sous-emploi »* et ne vise pas la résorption du chômage mais son *« aménagement ».* M. DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise), indique qu'il ne distingue pas *« le dessin d'une politique d'ensemble »*, car, ajoute-t-il, une lutte efficace contre le chômage suppose *« une stratégie industrielle et une réforme de l'éducation ». « Il ne faudrait pas non plus*, souligne-t-il, *que ces mesures essentiellement conjoncturelles ne servent qu'à donner bonne conscience aux pouvoirs publics en habituant les employeurs à prendre une attitude d'assistés plutôt que de responsables ».*

M. ROYER (N.I., Indre-et-Loire), relève *« la diminution régulière des stages de formation »*, et l'insuffisance de la durée des stages pratiques. Il ajoute : *« En laissant davantage de liberté pour les licenciements, en recourant à des contrats interprofessionnels ou par branches, vous rendriez aux entreprises le goût d'aller de l'avant. »* Il prône enfin un système basé sur l' *« alternance école-usine ou école-campagne ».*

M. MEXANDEAU (P.S., Calvados), juge une telle proposition *« illusoire »* en précisant : *« Il n'y a pas de formation professionnelle, de formation tout court, sans lien avec les structures et les hiérarchies de la société. »*

En séance de nuit, M. DELEHEDDE (P.S., Pas-de-Calais) insiste sur le caractère dramatique du chômage. Il déclare : *« Voilà la troisième année qu'on nous propose une politique du défaitisme qui ne fait que camoufler le chômage et répond au vœu du patronat. »* M. ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire) voit trois facteurs essentiels au problème de l'emploi : *« une croissance économique insuffisante au regard de l'évolution démographique ; une évolution particulièrement défavorable du coût du travail ; des structures industrielles et sociales trop rigides ».* Pour M. BRUNHES (P.C., Hauts-de-Seine) la caractéristique essentielle du projet est *« l'entrée en force du patronat dans la formation des jeunes ».* Selon M. DEROSIER (P.S., Nord) *« les pactes pour l'emploi se suivent et se ressemblent... mais rien ne change ».* S'adressant au ministre du travail, il indique : *« Ce que vous ne dites pas, c'est que 60 % des jeunes passés dans les stages de formation sont maintenus au chômage. »*

M. Perrut (U.D.F., Rhône) évoque *« la crainte de ne pouvoir trouver du travail »* des jeunes et assure que c'est à l'école que doit commencer la préparation progressive à un emploi. *« C'est un problème d'information »*, souligne-t-il.

Selon M. BALMIGÈRE (P.C., Hérault), la loi de 1978 s'est révélée *« nettement insuffisante ».* Le Languedoc-Roussillon, indique-t-il, *« est particulièrement touché par la crise de l'emploi ».*

M. BAPT (P.S., Haute-Garonne) remarque que la réforme de l'assiette des cotisations sociales en faveur des entreprises de main-d'œuvre n'a toujours pas abouti, et M. GOLDBERG (P.C., Allier) affirme que le lancement des deux premiers pactes a coïncidé avec la fermeture de plusieurs usines. Selon M. D'HARCOURT (U.D.F., Calvados), pour rendre les entreprises compétitives, il faut diminuer leurs charges sociales.

Répondant aux orateurs, M. BOULIN explique que la crise actuelle est due en partie *« à la démographie et aussi à l'inadéquation de la formation professionnelle qui se traduit par celle de l'offre et de la demande d'emploi ».* Le ministre du travail souligne en outre que les stages pratiques ne sont pas des stages professionnels, et qu'ils n'ont pour but que de permettre aux jeunes *« de s'insérer dans l'entreprise et d'en apprécier l'ambiance ».* Il rappelle enfin qu'il est prévu de créer cinq mille emplois d'intérêt collectif, ceux-ci ne constituant encore qu'une *« expérience ».*

La suite du débat est renvoyée à mercredi. — L. Z.

M. BARRE ET LES GROUPES DE LA MAJORITÉ ÉCARTENT L'ÉVENTUALITÉ D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE

M. Barre a reçu à déjeuner, mardi 19 juin, MM. Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée, et Chinaud, président du groupe U.D.F., accompagnés de leurs vice-présidents. *Il* s'est entretenu avec eux de l'ordre du jour de la fin de la session parlementaire et des textes qui devront être examinés par le Parlement au cours des prochaines sessions.

Le premier ministre et ses interlocuteurs ont écarté l'éventualité d'une session extraordinaire *fin juin*. Si les navettes de textes entre l'Assemblée et le Sénat l'exigeaient, le Parlement *« arrêterait la pendule »* pour prolonger la session de printemps.

« Nous n'avons pas parlé un seul instant des retombées des élections européennes », a déclaré M. Labbé à l'issue de ce déjeuner en soulignant que celui-ci se situait *« dans le cadre de la concertation habituelle entre le premier ministre et la majorité »*, mais qu'il ne fallait pas y voir, *« comme certains ont pu hâtivement l'imaginer, un pas vers une nouvelle concertation ».*

M. Chinaud a indiqué que d'autres *« réunions étoffées »* auraient lieu entre le chef du gouvernement et les représentants des groupes de la majorité *« de façon à travailler de manière plus approfondie ».*

L'entourage de M. Barre souligne que ce déjeuner s'est déroulé *« de manière confiante, constructive et sérieuse ».*

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Les élus réfléchiront le 26 juin

La conférence des présidents a fixé au mardi 26 juin (après-midi et soir), le débat de réflexion et d'orientation sur l'échelle des peines criminelles, débat qui sera précédé d'une déclaration du gouvernement.

Mme CONSTANS (P.C.), en séance publique, a regretté que n'ait pas été inscrite à l'ordre du jour complémentaire la discussion du rapport sur l'abolition de la peine de mort, élaboré par M. Séguin (R.P.R.), à partir de trois propositions de loi, dont celle du groupe communiste. *« Cette demande* a-t-elle constaté, *a été repoussée par un vote dans lequel les présidents de groupes de la majorité ont rallié la position du gouvernement qui*, a-t-elle affirmé, *ne veut à aucun prix d'un débat suivi de vote sur cette question. »* Au nom de son groupe, elle a protesté contre cette *« manœuvre dilatoire »*, cette *« esquive honteuse »* et demandé que, par le biais d'une demande de suspension de séance symbolique, l'Assemblée se prononce pour ou contre l'ouverture d'un débat suivi de vote sur le rapport Séguin.

Rappelant la *décision* de la conférence des présidents, M. BROCARD (U.D.F.) a, au nom de la majorité, jugé cette demande *« inadmissible »* et annoncé que son groupe et celui du R.P.R. refuseraient de voter sur la demande de suspension de séance. A l'unanimité des 199 votants, l'Assemblée a décidé de suspendre la séance pendant cinq minutes.

Mardi après-midi, M. LABBE (R.P.R.) avait indiqué que le groupe qu'il préside n'avait pris *« aucune position de fond »* sur le problème de l'abolition de la peine de mort et que les déclarations faites par plusieurs députés R.P.R. *l'avaient été « à titre individuel ».*

La fin de la session

La conférence des présidents à établi comme suit l'ordre du jour des séances de l'Assemblée jusqu'au terme de la session :

- *Mercredi 20 juin* : projet relatif aux équipements sanitaires ;
- *Jeudi 21* : contrôle de la circulation des sucres ;
- *Vendredi 22* : questions orales ;
- *Lundi 25* : textes divers (navettes) ;
- *Mardi 26* : droit de grève à la radio-télévision (matin) et débat de réflexion sur l'échelle des peines criminelles ;
- *Mercredi 27* : questions au gouvernement, textes divers (navettes) et proposition sur les jeux de hasard ;
- *Jeudi 28* : textes divers (navettes) dont le projet relatif à l'entrée et au séjour en France des étrangers et, en première lecture, projet relatif aux conditions de travail des étrangers en France ;
- *Vendredi 29* : questions orales, textes divers (navettes) ;
- *Samedi 30* : navettes diverses.

AU SÉNAT

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les sénateurs veulent « démocratiser » les fonctions municipales en élargissant le principe d'indemnisation

Le Sénat a repris jeudi 19 juin, et poursuivi vendredi au-delà de 2 heures du matin, la discussion du projet de réforme des collectivités locales.

Ayant réservé, à la demande de la commission des lois, les dispositions du titre II concernant la « répartition et l'exercice des *compétences », le Sénat a examiné* le titre III (« Amélioration du statut des élus locaux ») dont il a modifié l'intitulé sur initiative de M. OOGHE (P.C., Essonne), par la rédaction suivante : *« Dispositions assurant aux élus locaux les droits et les moyens d'exercer leur mandat. »*

Après avoir *adopté* cet amendement, il a écarté un second amendement communiste, qui visait à étendre aux conseils généraux les *réformes proposées* pour les conseils municipaux.

Les sénateurs ont ensuite voté une modification de leur commission des affaires sociales, défendue par son rapporteur M. CHERIOUX (R.P.R., Paris) et également par M. DE TINGUY (Un. centr., Vendée), rapporteur de la commission des lois. Cet amendement proclame le principe de la *« gratuité »* des fonctions de maire, d'adjoint et de *conseiller municipal ; sous réserve* toutefois, « des dispositions du présent chapitre ». L'objet principal de ce chapitre est, en effet, de fixer les modalités de l'indemnité municipale à laquelle auront droit ces élus.

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, donnera, dans la discussion, une définition plus exacte, nous semble-t-il, de cette gratuité : *« Ces fonctions*, précise-t-il, *sont désintéressées. »*

Le projet gouvernemental accordait un crédit de temps aux salariés membres d'un conseil municipal pour leur permettre de participer aux séances de ce conseil et aux commissions. Les *sénateurs, sur proposition de* MM. CHERIOUX et DE TINGUY, ont étendu cette obligation, pour les employeurs de ces élus, à toute activité résultant de leur mandat municipal, y compris, a demandé M. MICHEL GIRAUD (*R.P.R.*, Val-de-Marne), à leur représentation dans les organisations de coopération intercommunale. M. Giraud n'obtient pas, toutefois, le vote d'un autre amendement qui tendait à créer une caisse nationale de compensation pour rembourser aux entreprises la charge financière imposée par la loi.

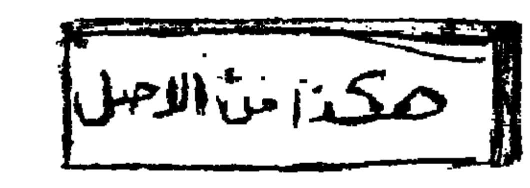
Le Sénat préfère à ce mécanisme celui proposé par M. De TINGUY. Le temps passe par les salariés aux différentes séances du conseil municipal et de ses commissions ou dans les organismes dépendant de la commune dans lesquels ils ont été désignés pour la représenter n'a pas à être rémunéré par l'employeur. Ce temps peut être récupéré. Et ces dispositions sont applicables aux agents de l'Etat, des collectivités *locales et des établissements* publics.

La fin de la séance de nuit devient confuse, tant sont nombreux les sous-amendements improvisés en cours de débat. Le Sénat a fixé que les employeurs qui occupent plus de dix salariés seront tenus d'accorder aux élus municipaux qui bénéficient d'une *indemnité de fonction*, des autorisations spéciales d'absence dont la durée et les modalités seront fixées par décret en Conseil d'Etat.

Une longue et laborieuse discussion s'instaure ensuite à propos de l'exercice du mandat municipal à *temps complet*. Les sénateurs adoptent finalement un texte largement inspiré par la proposition de M. DE TINGUY, *corrigée* par les interventions de MM. GIRAUD, LOUVOT (R.I., Haute-Saône) et CHRISTIAN BONNET : Pourront choisir de cesser d'exercer toute activité professionnelle et bénéficier de l'indemnité municipale correspondante : les maires des *communes de plus de 30 000 habitants, « avec l'accord du conseil municipal »* ; un adjoint dans les communes de plus de 100 000 habitants ; un adjoint de plus par tranche ou fraction de tranche de 100 000 habitants, dans les communes de plus de 180 000 habitants.

Au début de la séance de l'après-midi, M. POHER, avait prononcé l'éloge funèbre de Georges Dayan et M. CHRISTIAN BONNET, avait *associé le gouvernement* à l'hommage rendu par le président du Sénat au sénateur socialiste de Paris, décédé le 28 mai. — A. G.

● *Polynésie française.* — La Ligue des droits de l'homme et le Comité de soutien aux prisonniers politiques polynésiens (46, rue de Vaugirard, 75006 Paris) ont organisé, lundi *18 juin*, une conférence de presse pour protester contre la *« répression qui s'organise »* dans ce territoire français d'outre-mer. M. Jean-Marc Pambrun, pour le comité, et Me Jean-Jacques de Felice et M. Michel Tubiana ont condamné l'assimilation des délits politiques à ceux de droit commun dans l'arrestation des auteurs des attentats d'août 1977 et des mutins de la prison de Nuutania, en janvier 1978, jugés respectivement en janvier et mai 1979.



JUSTICE

Les nationalistes corses devant la Cour de sûreté de l'État

Déclaration de guerre ou demande de « négociation » ? La longue déclaration lue, mardi 19 juin, par M. Mathieu-Dominique Filidori *devant la Cour de sûreté de l'Etat, à Paris*, a oscillé d'un genre à l'autre. Le porte-parole du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), debout dans le box des accusés, a en effet retracé « l'histoire de la nation corse *occupée par l'armée française depuis plus de* deux siècles », avant de s'écrier : « Vive l'indépendance de la Corse ! » M. Filidori a toutefois conclu : « Il est encore temps d'éviter le pire. »

Mercredi 20 juin, les débats ont repris, émaillés de multiples incidents d'audience. L'avocat général, M. Robert Olivier, parlant des accusés, a déclaré : « Il est hors de question d'assimiler cette bande de terroristes à la Résis*tance, ne serait-ce que par les risques* courus à l'époque. »

« Messieurs les colonialistes... »

M. Filidori, âgé de trente et un ans, viticulteur et œnologue en Haute-Corse, a commencé sa déclaration par une devinette : *« Qui a dit : « Ne reconnais jamais » les Français pour maîtres » ?* a-t-il demandé à la cour. Aimablement, M. Filidori a fourni la réponse : Napoléon Bonaparte, qui *« devait plus tard trahir »*. Cette introduction ne doit pas tromper. La déclaration du porte-parole du F.L.N.C. fut dure et sans concession pour l'Etat que les nationalistes corses ne désignent pas autrement que *« l'Etat colonialiste français »*.

« Messieurs les magistrats français, a ainsi déclaré M. Filidori, *nous proclamons que nous ne sommes Français ni par la culture, ni par la langue, ni par la géographie, ni par les mœurs, ni par les intérêts, ni, surtout, par l'histoire. Nous sommes une nation dans le plein sens du terme et non pas une quelconque minorité régionale. Nous ne sommes pas victimes d'un quelconque passéisme. Nous sommes un Etat occupé dont l'organisation démocratique a été écrasée. »* La preuve ? *« Il a fallu plus de vingt ans aux armées françaises pour avoir raison de notre armée populaire. »*

D'une voix un peu sourde, M. Fillidori a fait de nombreuses comparaisons entre la situation de la Corse et celle de la France occupée par les Allemands : *« Les Oradour-sur-Glane furent légion »*, dit-il. *« Votre présence, messieurs les Français, c'est la présence des Allemands en France. » « La saignée de 1914-1918 parmi les Corses fut un véritabel génocide camouflé. »*

« Tout ce qui est français nous est totalement étranger », a insisté le porte-parole du F.L.N.C., qui s'en est pris au *« racisme anticorse »* qui présente les habitants de l'île comme des *« gens paresseux agressifs »* et comme *« des proxénètes ou des cousins germains des maffiosi siciliens »*. M. Filidori a aussi évoqué la *« colonisation économique »* des Français, et notamment celle de *« messieur les colons rapatriés d'Algérie »* pour finir par marteler le slogan : *« I Francesi fora !)* (Les Français dehors !)

Après deux heures d'une lecture tendue, écoutée dans le silence par la cour, M. Fillidori a conclu : *« Nous sommes engagés dans une lutte pré-insurrectionnelle (...). Nous continuerons quel qu'en soit le prix jusqu'à l'indépendance. Il y a déjà des dizaines de patriotes dans le maquis. Nous demandons au peuple français, que nous ne confondons pas avec l'Etat français, d'intervenir avant que la guerre n'éclate. Il est encore temps d'éviter le pire. C'est peut-être l'une des dernières occasions qui se présente. Messieurs les colonialistes français, ne la laissez pas échapper. »*

En fin d'audience, la cour a commencé l'examen des attentats reprochés aux accusés. Les six nationalistes interrogés par le président, M. Claude Allaer, ont refusé de répondre sur les faits devant une justice qu'ils ne reconnaissent pas.

LAURENT GREILSAMER.

● *Les arrestations d'autonomistes corses.* — M. Jacques Seguin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, a inculpé, le mardi 19 juin, M. Michel Filippi, âgé de vingt-quatre ans, surveillant d'externat à Nice, d'atteinte à l'intégrité du territoire national et d'attentats par explosifs. Il avait été ar[illegible] à Nice samedi 16 juin. Laissé [illegible] liberté, placé sous contrôle judiciaire, l'inculpé a choisi pour défenseurs M[es] Stefanaggi et Felli, du barreau de Paris, et Sollacaro, du barreau d'Ajaccio.

UNE GRÈVE DE LA FAIM EN SOLIDARITÉ AVEC LES DÉTENUS EN R.F.A.

Deux détenus incarcérés à la maison d'arrêt de Fresnes ont commencé le 15 juin une grève de la faim. Il s'agit de Frédéric Oriach, « sympathisant » des NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire), condamné le 23 mars 1978 à cinq ans d'emprisonnement dont un avec sursis pour détention d'armes et de Gérard Derbresse, insoumis, militant anarchiste et ancien membre du Groupe d'action révolutionnaire internationaliste (GARI) condamné, le 2 novembre 1978, à dix-huit mois d'emprisonnement par un tribunal militaire pour détention d'armes et falsification de documents et à un an d'emprisonnement pour désertion.

Mario Protti de nationalité italienne, incarcéré à la Santé, condamné à cinq ans d'emprisonnement pour détention d'armes, aurait, lui-aussi, commencé une grève de la faim.

Ces détenus entendent ainsi soutenir la grève de la faim que font, depuis le 20 avril, en République fédérale d'Allemagne, quarante détenus politiques et trente détenus de droit commun (*le Monde* du 14 juin). Ils demandent également l'amélioration de leurs conditions de détention et notamment le *« regroupement des prisonniers sur leur demande, l'abolition des censures et de la limitation des correspondances, (...) des parloirs sans séparation, l'élargissement du droit de visite. »*, etc.

Ces détenus sont soutenus par un comité de solidarité aux combattants emprisonnés d'Europe de l'Ouest qui vient d'être créé à Paris.

POLICE

AU CONGRÈS DE RENNES

La Fédération autonome à l'heure des choix

De notre envoyé spécial

Rennes. — Il n'y aura pas eu de « round d'observation » au sixième congrès de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), réuni depuis mardi 19 juin à Rennes. Les allocutions protocolaires à peine terminées et avant même que les questions de fond touchant à la politique syndicale soient abordées, l'affrontement a commencé dès le premier jour entre la délégation du Syndicat général de la police (S.G.P., région parisienne) et celles des autres organisations constitutives de la F.A.S.P. (Syndicat national des policiers en tenue, de province, Syndicat national indépendant et professionnel des C.R.S., Syndicat national des officiers et commandants, Syndicat national des personnels administratifs et techniques).

Au centre de la querelle, une opposition doctrinale qui s'est développée tout au long du printemps : les « Parisiens » défendent une conception dure, sans concessions et de stricte contestation à l'égard de l'administration et du gouvernement, tandis que les autres prônent un syndicalisme plus conciliant, n'envisageant le recours à la contestation qu'après l'échec de tous les *moyens de concertation*. Autrement dit, pour les premiers, le syndicalisme policier doit de plus en plus évoluer vers des formes d'action analogues à celles des organisations ouvrières (droit de grève excepté puisque la police ne le possède pas), alors que les seconds, prenant acte de la spécificité de la fonction policière par rapport au reste du monde du travail, veulent traduire ces particularités dans les pratiques syndicales.

Frères ennemis

A cette divergence sur la politique syndicale s'ajoute un souvenir cuisant : celui de l'éviction, il y a deux ans, de M. Jean Chaunac — alors secrétaire général du S.G.P. — du secrétariat général de la F.A.S.P. dans des conditions qui demeurent surprenantes. Une sortie qui fut d'autant plus durement ressentie par les « Parisiens » qu'ils avaient constamment occupé le poste depuis la création de la fédération, il y a dix ans. Ils eurent tous le sentiment d'avoir été *« victimes »* d'une manœuvre concertée de leurs partenaires et traduisirent leur mécontentement par un refus de participer aux activités du bureau fédéral, refus sur lequel ils ne revinrent qu'au bout de dix-huit mois, pour s'en prendre sévèrement à l'action menée en leur absence.

Les congrès des syndicats constitutifs de la fédération, qui *ont eu lieu au cours du printemps*, ont été le champ clos des affrontements entre les partisans des deux tendances, mais ces joutes n'ont en rien modifié les positions, sinon en les radicalisant. Le S.G.P. a même décidé de présenter son nouveau responsable, M. Bernard Deleplace, comme candidat au secrétariat général fédéral. Mathématiquement, il *n'a aucune chance puisqu'il réunit* contre lui les deux tiers des mandats. Mais ce qui paraît désormais compter pour le S.G.P. c'est de mener contre « l'establishment » fédéral une guerre de harcèlement.

On l'a bien senti lors de l'examen du rapport financier, document suffisamment rébarbatif pour être d'ordinaire adopté sans la moindre observation. Cette fois, la délégation du S.G.P. est montée à la tribune pour interroger et s'étonner ; pour regretter et souligner le insuffisances du document. Et l rapport fut adopté sans les mandats représentant les vingt-cin mille voix parisiennes (celles de actifs et des retraités).

Le grand choc reste pourtan à venir avec l'examen des rap ports d'activité et d'orientatio qui va permettre de savoir jus qu'où les frères ennemis son décidés à aller, chacun gardant semble-t-il, pleinemen conscience de la nécessité d continuer malgré tout à cohabi ter : que serait une fédératio prétendue nationale sans assise parisiennes, et, inversement, que potentiel offrirait un syndica général régional — même majori taire — totalement isolé ? Cha cun des adversaires se trouve ce pendant confronté à la nécessit de sortir *de l'impasse sans per* dre la face.

Aussi la tentation est-el grande de reporter sur d'autr la responsabilité de la cris C'est ce que le secrétaire gén ral de la F.A.S.P., M. Henry Buc a fait, maladroitement, au so du premier jour du congrès e accusant la presse d'avoir inve *té de toutes pièces* un prétend différend, de lui avoir fait procès d'intention à travers u campagne qui *« volait trop b pour m'atteindre »*.

« C'eût été une grave erre d'appréciation que d'entrer da le jeu stérile de la polémiq attisée par la presse nation qui s'est largement gargaris des critiques le plus souve injustifiées, maladroites et me songères, dirigées contre la pe sonne du secrétaire géné accusé d'avoir commis le cri de lèse-majesté en occupant poste considéré comme le p vilège ad vitam aeternam *d'u seule organisation »*, a-t-il préc dans un rapport complémentai Devant ces accusations, l'ense ble des journalistes présents quitté la salle.

JAMES SARAZIN.

M[e] Biaggi et le fanatisme

En prenant la *parole* après M. Filidori, qui venait d'achever la lecture de la déclaration des accusés, M[e] Jean-Baptiste Biaggi a suscité, mardi 19 juin, un vif *incident d'audience. L'avocat*, qui s'était constitué partie civile la veille pour M. Infantes — victime d'un plastiquage, — entendait, en effet, répondre à cette *déclaration en expliquant pour*quoi *« l'immense majorité du peuple corse ne peut se sentir concernée par de tels propos »*.

Aussitôt, M[e] Biaggi fut couvert d'imprécations et d'insultes allant de *« fasciste », « barbouze », « traître »*, en passant par *« O.A.S. »* et *« Combien êtes-vous à FRANCIA ? »* (FRANCIA : Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie, souvent qualifié d'*« officine barbouzarde »*). M. Robert Olivier, avocat général, cria alors au *« terrorisme et à l'intolérance »*. M[e] Cesari tint à dire à M[e] Biaggi, et cela en dépit *« de son amitié »*, que sa place n'était pas dans ce prétoire. Le public se mit de la partie. Du box des accusés, un doigt pointa. On entendit : *« C'est lui le terroriste » ; « Que faisais-tu en 1958 ? », « Voilà un Corse qui vient enfoncer des Corses »...*

Dans cette houle, M[e] Biaggi *dit tout de même ce qu'il avait* à dire : *« Le fanatisme est le plus grand malheur pour la Corse. C'est un sophisme que de parler de deux siècles d'occupation. Je ne veux, je ne peux pas laisser passer une pareille somme d'inepties. Une seule question : « Parmi tous les Corses déportés en France, comptez-vous Napoléon ? »*

L'incident n'était pas clos. On échangea, entre avocats, d'autres aménités.

[Maître Biaggi est avocat au barreau de Paris. Il a été animateur de mouvements d'extrême droite et président-fondateur du parti patriote révolutionnaire, dissous le 16 juin 1958 après l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle. Dans la nuit du 9 au 10 septembre 1977, plusieurs coups de feu ont été tirés sur la voiture de M[e] Biaggi qui circulait près de Bastia. L'avocat fut légèrement blessé au visage et à l'épaule.]

Faits et jugements

Nouveau décès accidentel dans un service psychiatrique de Montbéliard.

Une malade du service psychothérapeutique de l'hôpital de *Montbéliard (Doubs), Mme Ger*maine Méline, âgée de soixante-dix-huit ans est morte le 14 juin après être tombée d'une fenêtre du second étage. Elle avait été hospitalisée après une dépression nerveuse.

Déjà, le 24 décembre 1978, un malade s'était grièvement blessé dans des conditions semblables. Le 16 avril dernier (*le Monde* du 26 avril), un malade de quatre-vingt-trois ans était mort durant son transport au centre des grands brûlés de Lyon : il avait été trouvé, au petit matin, ébouillanté sous une douche.

L'administration ne conteste pas le manque d'effectifs dont a pâti, il y a quelques années, le service psychothérapeutique de Montbéliard, mais assure qu'actuellement les normes sont respectées. — *(Corresp.)*

● *Les huit militants bretons* déférés mardi 19 juin à la Cour de sûreté de l'Etat *(le Monde du 20 juin)* ont été inculpés par M. Jean Gonnard, juge d'instruction, et écroués à la prison de Fleury-Mérogis. Six d'entre eux, MM. Martial Ménard, Christian Merer, Jean-Pierre et Denis Riou, Pierre Douguet, Pierre Le Moigne, ont été poursuivis pour destruction par explosifs d'édifices habités. Les deux autres, Mlle Josette Pochon et M. Alexis Bernard, sont inculpés de complicité (nos dernières éditions).

● *Une autopsie* a été ordonnée par le parquet d'Avesnes-sur-Helpe (Nord) après la découverte, vendredi 15 juin, dans la banlieue de Maubeuge, du cadavre d'un ouvrier âgé de quarante ans, M. René Cornet. Engagé le matin même M. Cornet aurait été victime d'un malaise cardiaque. Son employeur, M. Saveno Mureno, a déclaré aux enquêteurs qu'il s'était affolé et qu'il avait dissimulé le corps de M. Cornet.

● *La maison de Serge Saquet*, l'ouvrier municipal de Perpignan qui a reconnu avoir violenté puis assassiné le petit Christian Dabau, âgé de trois ans et demi (*le Monde* des 19 et 20 juin), a été saccagée par des inconnus dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 juin.

MÉDECINE

LES DÉPENSES DE SANTÉ

L'Assemblée nationale examine un projet de loi sur la réduction du nombre des lits hospitaliers

Les dépenses hospitalières représentaient 60 milliards de francs en 1978, soit la moitié du budget de l'assurance-maladie. Leur progression a été, en 1975, de 30 % ; en 1978, elle était encore de 18,5 % («le Monde» du 20 juin 1979).

Cet accroissement est jugé excessif par les pouvoirs publics, dont l'intention est aujourd'hui clairement affichée de fixer un «butoir» aux dépenses hospitalières afin qu'elles n'évoluent pas — à terme — plus vite que le P.N.B. ; deux réformes sont notamment envisagées : la réduction du nombre de lits hospitaliers, la transformation du mode de calcul des budgets hospitaliers.

Un premier projet de loi, soumis ce mercredi 20 juin à l'Assemblée nationale, vise à permettre au ministre de la santé et de la famille de supprimer, de manière autoritaire, des lits dans les établissements hospitaliers. Actuellement, ce pouvoir est du ressort des conseils d'administration des hôpitaux, et l'administration centrale ne peut orienter la politique d'équipement hospitalier qu'en contrôlant les demandes d'investissement présentées par les directeurs d'hôpitaux. Depuis le 31 décembre 1976, les demandes tendant à augmenter le nombre de lits ont été systématiquement rejetées.

Rien, cependant, n'est prévu pour permettre aux pouvoirs publics de supprimer aussi des lits dans les cliniques privées Mme Simone Veil ministre de la santé et de la famille, estime qu'il y a près de cinquante mille lits hostitaliers excédentaires en France par rapport aux besoins recensés par la carte sanitaire. De fait, on compte, notamment en pédiatrie, en psychiatrie, en réanimation ou en chirurgie, des services au taux d'occupation très faible. Les raisons en sont multiples : le développement d'une politique intensive de prévention, comme en protection maternelle et infantile, ou les mesure favorisant le maintien à domicile pour les malades mentaux, par exemple ; les calculs erronés des besoins, comme pour la réanimation où on a tenu compte des courbes d'accidents de la route antérieurs à 1972, date à laquelle ces chiffres ont considérablement diminué ; enfin, les pressions de certains chefs de services désireux de régner sur des services plus étendus. Cette appréciation générale est souvent occultée par des situations locales de pénurie, notamment dans le Nord-Pas-de-Calais.

Le projet prévoit que des missions interministérielles, dirigées par un membre des grands corps de contrôle (Conseil d'Etat, inspection des finances), se rendront sur place pour procéder à des vérifications minutieuses et, le cas échéant, à des fermetures. Elles pourraient, dans un premier temps, se heurter à l'hostilité des directeurs d'hôpitaux qui ressentent ces dispositions comme autant de désaveux de leur gestion passée. Ces missions, en outre, ne disposeront pas d'outils statistiques très fins : la carte sanitaire, en effet, ne comprend pour l'instant que des indices assez grossiers. L'année dernière, le long et le moyen séjour ont été enfin dissociés, en médecine, des lits accueillant les malades aigus. On commence seulement depuis quelques mois à étudier par région les paramètres essentiels (démographie, groupes sociaux) qui peuvent influer sur les besoins des populations.

Un nouveau mode de calcul des budgets

Un autre texte, qui sera présenté au Parlement à l'automne, vise à modifier l'actuel mode de calcul des budgets hospitaliers. La formule du budget global, expérimentée depuis la loi du 4 janvier 1978 dans les hôpitaux de l'Hôtel-Dieu de Paris et de Saint-Germain-en-Laye, se substituerait aux actuels prix de journée.

Derrière cette idée de budget global, qualifiée de « *nocive* » et d' « *incohérente* » par des directeurs d'hôpitaux, se profile à la fois une technique nouvelle de *calcul de budgets hospitaliers* et une philosophie originale des dépenses hospitalières. La modification technique était réclamée, il y a quelques années, par la C.F.D.T., alors même que Mme Veil n'était pas encore convaincue de l'utilité d'une telle réforme. En effet, les actuels prix de journée, qui font dépendre les ressources d'un hôpital du *volume de son activité, ont plus* d'un effet pervers. Différer la sortie d'un malade, le garder le dimanche, lui prescrire d'inutiles examens ou le placer dans un service très spécialisé, même si son état ne le nécessite pas : toutes ces pratiques sont, actuellement, de « bonne gestion » pour les directeurs d'hôpitaux puisqu'elles accroissent les recettes de l'établissement. Or, dans le même temps, elles augmentent sans utilité pour les malades les dépenses à la charge de la Sécurité sociale.

*La définition pour chaque ser*vice, puis pour l'hôpital entier, d'une enveloppe globale en fonction de ses objectifs, telle qu'elle apparaît dans le budget global, est une démarche beaucoup plus rationnelle. Elle devrait permettre, en outre, de sensibiliser les médecins hospitaliers à leurs responsabilités économiques (1). Sous cet angle, le projet n'a pas suscité d'opposition majeure.

Mais ce qui est envisagé aussi sous le terme de budget global, c'est de « *fixer un butoir à l'ensemble des dépenses hospitalières de façon à les faire évoluer en fonction de nos ressources* », pour *reprendre les termes mêmes de* Mme Simone Veil, lors du centenaire de l'hôpital Tenon en février dernier. Cette philosophie transforme profondément l'idée ancrée, et à juste titre, chez les médecins et les gestionnaires que l'hôpital est un service public répondant d'abord aux besoins, et à tous les besoins, des malades.

Les médecins hospitaliers ont déjà évoqué, de manière certes polémique, à propos de cette mesure, la médecine de guerre et le tri entre les bons et les mauvais malades que de telles contraintes financières impliquent nécessairement. *La définition* très stricte d'une enveloppe financière à ne pas dépasser pourrait conduire certains hôpitaux à augmenter les délais pour les malades les moins urgents ou à ne pas améliorer les conditions de travail d'un personnel pourtant encore insuffisant.

Une circulaire du 29 mars 1979 incite déjà les directeurs d'hôpitaux à une gestion plus rigoureuse : les budgets primitifs devront désormais être strictement respectés, les effectifs approuvés ne pourront plus être dépassés ; enfin, la comptabilité des dépenses engagées sera renforcée, pour faciliter les contrôles de l'autorité de tutelle.

Ces mesures, qu'il s'agisse de la diminution de la capacité hospitalière ou d'un contrôle plus strict des dépenses, tendent, en définitive, à diminuer la place de l'hôpital dans le système de soins et à en faire « *le deuxième recours* », souvent évoqué par Mme Veil. Encore faut-il prévoir des structures de substitution, telles les consultations externes, *les hôpitaux de jour ou les cen*tres de convalescence dont le financement sera, dans un premier temps, assez onéreux. Mais, à défaut d'une telle politique parallèle, ce serait bien à une dégradation de la santé en France que conduirait l'actuelle politique hospitalière. — N. B.

(1) En matière de définition des centres de responsabilité à l'hôpital, *de participation des médecins à la* gestion, de méthodes d'évaluation et de mesure des résultats, qui sont autant de préalables à la mise en place du budget global, l'essentiel reste à faire, même si la réflexion théorique sur ces sujets a considérablement progressé, comme le montre l'excellent ouvrage de synthèse de MM. Gauthier, Grenon, Pinson, Rameau, *le Contrôle de gestion à l'hôpital*, Dunod, 194 p., 90 F.

Plusieurs organisations réclament la dissolution du conseil de l'ordre

Les médecins poursuivis chaque année pour refus de payer leur cotisation à l'ordre des médecins ont reçu le soutien, mardi 19 juin, d'un certain nombre d'organisations syndicales et politiques. La C.F.D.T., le P.S., le P.S.U., la FEN, la Ligue des droits de l'homme, le Mouvement français pour le planning familial, le Syndicat des internes de Paris, le Syndicat de la médecine générale, le Syndicat national des chercheurs scientifi*ques et le SNE-Sup, rapellent,* dans un communiqué, qu'ils contestent l'utilité de l'ordre et en demandent la dissolution. La C.G.T., pour sa part, demande la suppression de l'obligation de s'inscrire à l'ordre pour exercer la médecine. Ces organisations signalent, en particulier, que cette obligation est en contradiction avec la convention européenne des droits de l'homme (ratifiée par la France en 1974) qui indique que « *nul n'est obligé d'adhérer à une association dont il ne partage pas les objectifs* ».

D'autre part, quatre cent soixante-treize médecins français, dont *soixante-quatorze* Vendéens, ont dénoncé dans une pétition « *la décision intolérable* » prise par le conseil régional de l'ordre de suspendre pour un mois trois médecins de La Roche-sur-Yon qui refusaient de payer leur cotisation *(le Monde* du 8 juin).

Les signataires précisent « *ne pas tous partager* » les opinions des docteurs Bougiot, Le Bouedec et Morieneau, les médecins sanctionnés, mais ils affirment leur solidarité « *face à une mesure qui interdit à trois médecins, dont ni l'honnêteté ni la compétence ne sont en cause, d'exercer leur profession* ». « *Cette décision*, poursuit le texte, *constitue une atteinte inadmissible aux libertés fondamentales d'opinion, d'expression et du travail.* »

LES PHARMACIENS ET L'INSÉCURITÉ

En 1978, huit cent soixante-dix pharmacies — sur les quelque *dix-neuf mile officines pharma*ceutiques de France — ont été attaquées. Il y a dix ans on en comptait seulement vingt-cinq ou trente chaque année. Depuis deux ans, cent cinquante-deux pharmacies de la région parisienne ont été victimes de hold-up. Ces attaques sont, de plus en plus souvent, le fait de drogués comme, le 12 juin dernier, à Lille, où *une pharmacienne de cinquante*-neuf ans a été assassinée par un jeune homme à la recherche de narcotiques (*le Monde* du 15 juin).

« *Ces agressions* a constaté le mardi 19 juin M. Pierre Peckre, président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, *créent un climat de plus en plus grand d'insécurité parmi les pharmaciens qui réclament une plus grande sollicitude des pouvoirs publics.* »

En signe de protestation, les officines devaient être fermées le mercredi 20 juin, de 14 à 16 heures ; seul un service de garde devait être assuré. Les pharmaciens demandent que, la nuit, toute personne désirant un médicament se présente d'abord au commissariat afin de décliner son identité avant de se rendre *chez le pharmacien prévenu par* la police. A la campagne, le médecin, suggèrent les représentants des pharmaciens, pourrait jouer ce rôle, en l'absence de commissariat. « *C'est seulement dans ces conditions*, a déclaré M. Peckre, *que les pharmaciens pourront continuer à assurer leur mission traditionnelle.* »

SCIENCES

LES POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'ÉTUDES SPATIALES SONT ACCRUS

Conformément aux vœux exprimés par le gouvernement, en février et mars derniers, le conseil d'administration du Centre national d'études spatiales (CNES) vient d'être modifié par décret paru au *Journal officiel* du 16 juin 1979. Cette modification, qui s'accompagne de la suppression du conseil des applications spatiales, dont le rôle était purement consultatif, vise à donner un pouvoir accru au conseil d'administration. La compétence de ce dernier, comme l'avait déjà annoncé le ministre de l'industrie, M. André Giraud, est notamment « *élargie à l'examen de tout projet d'orientation de la politique spatiale française* » (*le Monde* du 9 mars).

Le conseil d'administration du CNES se compose, en plus de son président (1), de treize membres, dont huit appartiennent aux ministères ou organismes concernés par les activités spatiales. Les cinq autres, nommés pour trois ans, sont des personnalités scientifiques désignées en raison de « *leurs compétences dans le domaine d'activité du centre* ». Il s'agit de MM. Roger Mittner, directeur de la météorologie nationale ; Philippe Esper, délégué à l'action extérieure ; Pierre Laurent, conseiller d'Etat, et Yvon Le Bars, président - directeur général de la société Transpac. La cinquième personne devrait être le directeur de l'Institut géographique national, dont on attend la nomination depuis le 24 janvier.

(1) Ce sera M. Hubert Curien, actuel président du CNES.

MÉDECINE

HUMANISER L'HOPITAL

II. — Le temps d'écouter le malade

par NICOLAS BEAU

Humaniser l'hôpital ne consiste pas seulement à supprimer les salles communes et à multiplier les chambres individuelles. L'Assistance publique de Paris en fait la constatation : son problème crucial est sans doute aujourd'hui la pénurie chronique de personnels (« le Monde » du 20 juin).

Les hôpitaux de province font la même expérience.

La bonne volonté et le dévouement de quelques-uns ont longtemps tenu lieu de politique du personnel dans les hôpitaux publics, dont les effectifs ont été pendant des années notoirement insuffisants.

L'interrogatoire du Père Renagel avait été bref : « *Vous n'avez pas peur du sang, au moins ?* », lui avait demandé, il y a sept ans son évêque, avant de l'envoyer comme aumônier à l'hôpital de Strasbourg. Il y est toujours et visite, chaque jour, les malades qui ne sont pas tous, tant s'en faut, catholiques : la cité alsacienne comprend en effet deux communautés importantes, juive et protestante : « *Pourtant*, dit-il, *en sept ans, deux personnes seulement ont refusé de me voir, tant le besoin de parler est fort à l'hôpital.* » Dans ce C.H.U., qui accueille les malades de toute l'Alsace, les mourants seraient, sans sa présence, pour la plupart seuls au terme de leur existence : les familles sont souvent loin, alors qu'une personne sur deux meurt à l'hôpital. « *Il est difficile quelquefois de faire ce métier-là* », confie le Père Renagel. L'humanisation de l'hôpital passe autant par le rôle de telles personnes que par les haut-parleurs installés dans toutes les chambres des hôpitaux neufs.

« *Bonjour, jeune homme* » : le médecin qui est ainsi accueilli chaque jour à l'hôpital de La Rochelle s'explique : « *C'est Zebulon, la mascotte de l'hôpital.* » Zebulon, Charlot lunaire avec son éternelle pipe, sa démarche vacillante et ses pantoufles charentaises, siège au « *refuge* », un hospice attenant à l'hôpital. Il apporte plus ou moins légalement alcool et cigarettes aux malades, ainsi que les journaux du nouveau kiosque, puisque le libraire, depuis longtemps, ne passe plus dans les chambres. Qui de lui ou des superbes hôtesses, qui ornent le hall de l'hôpital est le plus indispensable aux malades ? La question mérite d'être posée.

Une sainte syndiquée

Beauregard, Florentin : ces deux hospices de Charente-Maritime qui abritent cent soixante-six vieillards, ressemblent à mille autres, à un détail près : Mme Compagnon, surveillante générale depuis 1954, leur rend, à elle seule, la vie plus supportable. Depuis vingt-cinq ans, elle montre un point de tricot à l'une, redresse un grabataire, sourit, caresse le chat d'une autre, replace un bibelot, un crucifix, repart. Lorsque tous seront couchés, elle s'arrêtera, telle les saintes dont on lisait les vies illustrées. Mais, cette sainte-là est syndiquée et revendique vigoureusement des effectifs supplémentaires et... un monte-charge. Une revalorisation de son salaire, actuellement de cinq mille francs par mois, serait, en termes d'humanisation, la première des priorités, sinon, comment encourager des comportements de cette nature ?

Les vocations se font rares : le Père Renagel, Zébulon, Mme Compagnon ne seront sans doute pas remplacés. Qui prendra alors le temps d'écouter le malade ?

« *Je reproche aux infirmières d'être devenues des techniciennes* », affirme Mme Deroin, surveillante générale d'un service de médecine de La Rochelle. « *Il n'est pas rare qu'une élève infirmière appelle une aide soignante pour passer un bassin au lieu de le faire elle-même.* »

La parcellisation des tâches se serait, semble-t-il, accentuée. A La Rochelle, les transformations de l'hôpital neuf ont favorisé cette évolution. Chaque malade, *dans sa chambre*, est relié à un central qu'il peut appeler en cas de besoin. Or en fonction de la demande du patient, la téléphoniste alerte soit l'infirmière — s'il a un malaise, — soit l'aide soignante — s'il a soif.

De plus, l'agent hospitalier, qui ne reçoit aucune formation, ne connaît que quelques gestes simples, *comme celui de redresser un oreiller*. Il ne peut donc jamais se substituer aux « soignants ». Enfin, dans les services de réanimation, la rotation d'un personnel qui reste rarement plus d'un ou deux ans ne facilite pas la relation avec le malade.

Les infirmières ont-elles toujours le temps d'écouter le malade ? Mme Deroin ne l'affirmerait pas : « *Il est certain*, dit-elle, *qu'on manque d'infirmières, si l'humanisation est aussi du temps passé avec les malades.* » Pourtant, la construction du nouvel hôpital a entraîné une petite augmentation de l'effectif du personnel (près de quatre cents agents sur un total de mille cinq cents). Mais les nouvelles conditions de travail et, notamment, la substitution des chambrées individuelles aux salles communes, ont absorbé très largement cette augmentation. « *Ici*, dit une infirmière, *on voulait acheter des skate boards, tellement les couloirs sont longs.* » « *Le malade* estime une autre, nostalgique, *est plus isolé maintenant : la télévision s'est substituée aux jeux de cartes des chambrées d'autrefois.* »

On retrouve le problème des effectifs dans les modernes maisons de cure médicale, qui abritent aujourd'hui, dans des locaux beaucoup plus confortables que les anciens hospices, près de trente mille des cent mille vieillards invalides. Le professeur Kuntzmann, chef du service de médecine orienté vers la gériatrie à Strasbourg, a réalisé une *enquête auprès de soixante-treize* de ses collègues : le bilan qu'il dresse est sévère.

Selon lui, « *le nombre de personnes mises à la disposition de ces établissements est insuffisant. Il ne permet pas d'assurer en même temps les soins indispensables, la mobilisation physique et l'animation des malades graves qui leur sont confiés. La génération actuelle de personnel en place, souvent jeune et bien motivé, stimulé par le démarrage dans des structures nouvelles, dès maintenant ne suffit pas à la tâche, quand elle ne néglige pas délibérément les activités d'animation et de loisirs susceptibles de maintenir la personnalité et de ralentir la dégradation liée à l'inaction du vieillard. On peut craindre que nombre des plus dynamiques ne s'épuisent rapidement ou ne sombrent dans une routine en contradiction avec la mission même de ces établissements. Il faut aider les malades âgés à vivre autant que les empêcher de mourir.* » Il ajoute : « *Il est indispensable que les pouvoirs publics, soucieux de supprimer les hospices, se décident à octroyer les moyens en personnels, sinon l'investissement consacré à la construction d'établissements « humanisés », débouchera sur un nouveau type d'hospices certes améliorés, mais dont l'ambition se limitera à maintenir en survie les personnes qui leur sont confiées.* »

Normes ou documents d'étude

Cependant, pour le gouvernement, le nombre d'infirmières et d'aides soignantes dans ces établissements neufs est globalement suffisant ; le nombre d'infirmières diplômées, dont l'augmentation était un des objectifs du *programme d'action prioritaire* et qui est passé de onze mille cinq cents en 1975 à dix-huit mille en 1978, ne devrait plus être notablement modifié; les établissements ne sont maintenant autorisés chaque année à augmenter leurs effectifs que dans la proportion de 1 %.

Les estimations dans ce domaine sont particulièrement délicates : au ministère de la santé, on refuse de discuter avec les syndicats de « *normes* » *de personnel* ; on ne possède, en effet, officiellement, que des « documents d'étude ». Toutes les surenchères sont donc à partir de là possibles : la C.G.T. n'hésite pas à parler d'aggravation, depuis dix ans, des conditions de travail des personnels hospitaliers.

Quoi qu'il en soit, l'humanisation n'est pas seulement une question d'effectifs, mais aussi d'état d'esprit. A cet égard, des progrès importants sont intervenus. D'après une enquête menée par la F.H.F. (Fédération hospitalière de France) en 1977, dans six hôpitaux, les infirmières prennent le temps généralement de frapper avant d'entrer chez les malades, dans 90 % des cas à Roubaix, dans 67 % des cas à Compiègne, dans 77 % des cas à Neuville.

Les horaires réservés aux familles ont été considérablement assouplis : il y a dix ans encore, à Strasbourg, les visites n'étaient autorisées que de deux à quatre heures de l'après-midi. Aujourd'hui, à peu près partout, les familles ont accès à l'hôpital à toute heure. Même la nuit, elles peuvent, à La Rochelle, demeurer pour 5,46 francs, auprès de leur malade, sur une banquette prévue dans chaque chambre à cet effet. « *C'est, et de loin, l'hôtel le moins cher de la ville* », dit le directeur.

L'information, un leurre

Enfin, dans la plupart des hôpitaux et hospices, les repas sont, aujourd'hui, servis chauds grâce au système de transport par des régies thermiques. Mais les heures du déjeuner et du dîner restent encore très décalées par rapport à l'extérieur. « *La nourriture est très propre, abondante, les jours de fête surtout* », nous écrit la pensionnaire âgée d'une maison de cure médicale. « *Ce n'est pas trop mal, mais le soir*, ajoute-t-elle, *on mange la soupe à six heures, alors, à trois heures du matin, j'ai faim.* » En fait, le personnel de cuisine finit souvent sa journée dès six heures du soir. « *Il n'a pas véritablement modifié ses horaires* », dit Mlle Jost, surveillante générale de l'hôpital de Strasbourg. Une contradiction apparaît entre le confort du personnel et celui des patients.

Mais le corps médical reste, semble-t-il, l'obstacle le plus important à l'humanisation de l'hôpital. Que les chirurgiens du nouvel hôpital de Libourne aient choisi comme couleur de leur service le rouge vif, plus en accord avec leurs fantasmes qu'avec le goût des malades, relève de l'anecdote. En revanche, le comportement désinvolte de certains médecins à temps partiel entraîne une immédiate conséquence pour le malade : l'allongement de la durée d'hospitalisation. Aussi, à La Rochelle, le seul des trois services de chirurgie dont le chef de service soit à temps plein parvient à des durées de séjour inférieures de quarante-huit heures aux deux autres.

« *Faire venir tous les malades avant 8 h. 30 ou 9 heures, commencer une consultation vers 10 heures, pour examiner les derniers malades vers 13 heures, alors qu'ils ont passé toute la matinée dans une salle bondée, n'est pas acceptable.* » Ce jugement, inscrit dans une circulaire du 24 novembre 1976 du ministère de la santé, n'a pas du tout perdu de son actualité. Dans la majorité des cas, les consultations externes ne se font toujours pas sur rendez-vous. « *L'attente dans les consultations externes constitue, et de loin, le principal motif des plaintes des quelque vingt-cinq mille lettres que nous recevons chaque année* », affirme M. Teulle, président de l'ordre des patients. Est-il possible de « sanctionner » les chefs de service ? Cette question a été posée par M. Teulle à Mme Veil, qui s'est contentée de sourire...

Enfin, le droit à l'information, inscrit dans la charte du malade hospitalisé, en 1974, reste un leurre, le plus souvent : plus le grade est élevé, plus l'entretien avec le malade sera court. « *Les éléments de la décision étant réunis, le* « patron », *pour confirmer la décision thérapeutique, ne passera en règle générale qu'un court moment en présence du malade : en somme, à l'hôpital, le colloque singulier tient d'autant moins de place que la compétence médicale est plus grande* », peut-on lire dans le rapport d'un groupe de travail de la F.H.F. présenté en janvier 1978 (1). Autant que la mauvaise volonté de quelques-uns, c'est le nombre insuffisant de médecins qui est aussi en cause : ainsi, au C.H.U. de Strasbourg, on a nommé en tout, depuis deux ans, un seul agrégé.

Les usagers obtiendront-ils ces droits dans les années à venir ? Rien n'est moins sûr. « *Il y a deux visions de l'hôpital*, répond M. Rochaix, *celle de l'homme bien portant, celle de l'homme malade.* » Le premier stigmatise volontiers le pouvoir médical, le second est moins revendicatif. Le malade proposera, le cas échéant, un pourboire à l'infirmière, dont il est dépendant, et ne remplira guère le questionnaire remis à la sortie de l'hôpital que pour louer les conditions d'hospitalisation.

Les malades, confrontés à la peur de la mort et à un déracinement total, ne sont pas en outre toujours en pleine possession de leurs moyens : 25 % d'entre eux, indiquent les enquêtes, sont victimes d'une petite pathologie mentale.

« *Seuls les bien-portants présents à l'hôpital sont susceptibles de défendre les malades hospitalisés contre tous les pouvoirs* », affirme un directeur d'hôpital : la multiplication des visiteurs d'hôpitaux, la création d'un médiateur dans chaque hôpital, comme le propose l'ordre des patients, la revalorisation du statut des attachés, ces médecins de ville payés 100 francs pour trois heures et demie de présence à l'hôpital, permettraient de créer à l'hôpital des contre-pouvoirs, garants des droits de l'usager.

---

(1) L'enquête menée par la F.H.F. en 1977, a aussi révélé que 64,7 % des malades en moyenne connaissaient la nature de leur maladie dans les *six hôpitaux étudiés (Saint-Antoine,* Roubaix, Vichy, Compiègne, Neuville, Quinze-Vingts).

Prochain article :

III. — PRÉVOIR L'AN 2000

MORTE SUR UN BRANCARD

Un de nos lecteurs, M. Salomon, qui a fait sa carrière dans les services administratifs des hôpitaux, nous a fait part des circonstances dans lesquelles son épouse était décédée, selon lui faute de soins, dans un hôpital de Besançon.

Mme Salomon était menacée d'une phlébite ; son médecin avait jugé nécessaire une hospitalisation en cardiologie : trois jours après ce diagnostic, le samedi 17 février 1979, une ambulance la dépose, le matin, au service d'urgence du C.H.U. de Besançon, sur un brancard. Huit heures après, Mme Salomon, toujours sur son brancard, toujours dans les locaux du SAMU, décède à la suite d'un malaise.

« *Aucun soin médical n'a été prescrit à ma femme en raison de l'affection dont elle souffrait, n'a été réellement appliqué dans le SAMU durant toute cette journée* », affirme son mari, présent à l'hôpital durant tous ces événements. Quarante ans d'activité administrative hospitalière n'avaient pas, semble-t-il, épargné les surprises à M. Salomon durant ces quelques heures où il s'est trouvé *du côté des usagers.*

Premier étonnement : il est fait impérativement obligation à chaque ambulance privée de déposer le malade transporté, quel qu'il soit, dans le service SAMU du C.H.U. « *Ainsi,* déclare M. Salomon, *chaque patient augmente de façon non négligeable les recettes de l'hôpital, car la facturation de ce passage, même d'une heure ou deux, n'est pas inférieure à une journée d'hospitalisation en SAMU.* » Le directeur de l'hôpital, M. Leugnart, est formel : « *Il n'y a facture que si la personne, admise au SAMU, quitte ce service sans être hospitalisée ailleurs.* »

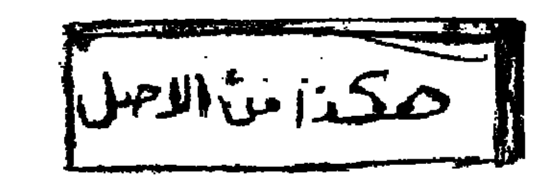
Deuxième déception : l'attente fut, ce jour-là, interminable. Le chef de service de cardiologie, que M. Salomon contacte lui-même, affirme n'avoir aucun lit disponible. S'agit-il de vider, le samedi, autant que possible, les lits, en supprimant les admissions, afin de libérer le personnel pour le week-end ? Telle est l'hypothèse de M. Salomon, qui y voit un « *geste criminel* ». D'après le directeur de l'hôpital, ce service de cardiologie manque effectivement de place.

Restaient pourtant les services de médecine, où, de l'avis même du directeur, il y avait des lits vacants ce jour-là. Pourtant Mme Salomon n'y fut pas admise avant son décès, faute d'ambulancier disponible avant 17 h. 30, pour la transporter dans ces pavillons un peu éloignés. *Le directeur de garde ne* fut pas averti de toutes ces difficultés.

Dernier étonnement de M. Salomon : à aucun moment le moindre soin ne fut proposé à la malade. Le personnel se contenta de lui proposer une collation et une place dans une salle de réanimation. La patiente, que son mari décrit « *énervée* », « *fatiguée* », « *très angoissée* » et « *très peinée* », *refusa, semble-t-il, ces propositions.*

A 16 heures, elle blêmit, se trouva mal. On appelle l'interne, il est trop tard : Mme Salomon est décédée.

Faute de soins ? Tel est l'avis de son mari. Des suites de sa maladie ? C'est l'opinion du directeur de l'hôpital. « *Le peu que j'en sache me permet de vous dire*, dit-il, *qu'elle n'est pas morte d'avoir été sur un brancard. D'ailleurs, les brancards du SAMU sont dotés d'un épais matelas, sur lequel l'intéressée n'est pas plus mal installée que dans un lit.* »



ÉDUCATION

L'enseignement de la philosophie ne sera pas amoindri

affirme le ministère de l'éducation

Le ministère de l'éducation a publié, le 19 juin, une note d'information sur l'enseignement de la philosophie.

L'application de la réforme Haby, explique cette note, entraînera une « *refonte progressive* » des enseignements dans le second cycle au cours des prochaines années. « *Plusieurs hypothèses de travail sont en cours d'examen à cet égard. Il est essentiel de marquer qu'aucune n'entraînerait un amoindrissement de l'importance actuelle de l'enseignement de la philosophie. Par voie de conséquence, ceci exclut une diminution du nombre des enseignants par rapport à l'effectif des élèves bénéficiant de cet enseignement* », précise la note du ministère, qui ajoute : « *La diminution du nombre des postes de philosophie mis au concours de l'agrégation et du CAPES ne doit nullement laisser croire à une diminution du nombre des professeurs de cette spécialité en activité. L'évolution de celui-ci est évidemment fonction de deux données indissociables : les recrutements d'une part, les départs à la retraite (et décès ou démissions) d'autre part.*

» *Or ce solde est actuellement très positif : il entre deux fois plus de professeurs de philosophie dans le système éducatif qu'il n'en sort.*

» *Ainsi, pour l'année scolaire 1978-1979, le nombre des départs à la retraite avoisinera 40. En contrepartie, 76 postes ont été mis au concours (38 pour l'agrégation, 38 pour le CAPES) de juin 1978 pour entrer dans le système éducatif à la rentrée 1978-1979. En outre, 16 adjoints d'enseignement ont été promus au grade de certifiés, dégageant un nombre identique de postes.*

» *Le recrutement est donc maintenu à un niveau quantitatif largement supérieur à celui des départs. La décision en a été prise alors même que l'effectif des professeurs de philosophie excède les besoins actuels et que l'arrivée, d'ici deux ans, de classes creuses aggravera le caractère pléthorique du corps. Elle n'a d'autre objectif que d'éviter un dépérissement de l'intérêt que nombre d'étudiants continuent à porter à une discipline fondamentale.*

ÉCOLES NORMALES : avenir garanti.

» *Il est vrai que 400 postes de professeurs d'écoles normales ont été supprimés au budget de 1979, en raison d'une baisse prévisible de la démographie. 30 postes ont été, par ailleurs, remis à la disposition de l'enseignement du second degré. Parmi ces 400 postes, 138 postes de professeurs de psycho-pédagogie ont été supprimés, les titulaires de ces postes retrouvant naturellement une affectation dans le second degré, auquel ils appartiennent.*

» *Le nombre de professeurs de psycho-pédagogie dans les écoles normales reste important : 375, soit, pour des effectifs en formation de 19 000 (y compris la formation continue), un poste pour 50 élèves instituteurs en formation, ce qui représente un taux d'encadrement sensiblement supérieur à celui des classes terminales des lycées.*

» *Ces professeurs verront leur mission confirmée dans la nouvelle formation des instituteurs. Celle-ci sera organisée en unités de formation, dont toutes comportent des éléments relatifs à la connaissance de l'enfant. L'intervention des professeurs de psycho-pédagogie dans l'ensemble de ces unités de formation est donc prévue.*

» *Enfin, le DEUG (diplôme d'études universitaires générales), qui sera créé par le ministre des universités et le ministre de l'éducation, comprendra, au titre des matières obligatoires, l'étude du développement de la physiologie et psychologie de l'enfant, et un enseignement de philosophie de l'éducation.*

» *Les professeurs de psychopédagogie seront naturellement conduits à intervenir dans les unités de formations correspondantes en collaboration avec les universitaires qui viendront ainsi renforcer l'enseignement dispensé dans cette discipline par les professeurs des écoles normales. L'avenir de l'enseignement philosophique est donc garanti au niveau de la formation des instituteurs.* »

● RECTIFICATIF. — Deux erreurs ont déformé le sens de l'article de Charles Vial consacré aux états généraux de la philosophie (*le Monde* du 20 juin). Dans le second paragraphe, où il est question de la « *réduction envisagée de l'horaire hebdomadaire de l'enseignement philosophique pour les élèves de terminale* », il s'agissait des lycées et non des écoles normales comme la suppression d'un point-virgule pouvait le laisser croire.

D'autre part, à la fin de l'article, il aurait fallu lire : « *En définitive restait un « consensus » qui n'est pas rien* » et non « *contentieux* » comme nous l'avons imprimé.

Les futurs professeurs des lycées et collèges feront des stages en entreprise

Le ministère de l'éducation rendra publiques, avant la fin de l'année scolaire, des circulaires destinées à organiser les stages en entreprise à l'intention de certains élèves des lycées d'enseignement professionnel (LEP) et des futurs professeurs de l'enseignement secondaire.

A partir de la prochaine année scolaire, quelque trois mille cinq cents professeurs en formation passeront dans des entreprises un temps variable selon la catégorie à laquelle ils se destinent : trois semaines pour les professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.), six à huit semaines pour les certifiés, trois mois pour les agrégés. Dans les deux premiers cas, le stage aura lieu pendant leur passage au centre de formation (1). Pour les futurs agrégés, la formation a lieu pendant le temps passé « en situation » dans un établissement scolaire. Le stage sera donc pris sur ce temps et il sera nécessaire de nommer deux professeurs pour un même poste.

L'objectif est de faire connaître à tous les futurs professeurs le monde industriel et économique à travers l'entreprise. Les stagiaires devront préparer leur passage dans l'entreprise afin, notamment, de recueillir des informations sur ses activités et de la situer par rapport à l'économie locale. Pendant le stage proprement dit, ils devront s'attacher à connaître tous les rouages de l'entreprise à travers un ou plusieurs thèmes (tels que l'étude de marché ou la recherche technologique) ; on souhaite même au ministère de l'éducation qu'ils prennent part réellement à une activité de l'entreprise ou du service administratif où ils se trouvent. A l'issue du stage, ils devront établir un rapport.

Pour les élèves de LEP (anciens collèges d'enseignement technique), on a beaucoup parlé d'enseignement par « *alternance* ». Aujourd'hui, ce terme est officiellement abandonné — du moins en ce qui les concerne — pour celui d'« *éducation concertée* » (*le Monde* du 28 avril). Cette idée implique que les stages — ou « *séquences éducatives en entreprise* », d'une durée d'un à deux mois — font partie du cursus scolaire. L'objectif est de modifier la pédagogie en ouvrant l'école sur le monde extérieur. Il s'agit aussi, et surtout, d'arrêter l'« évaporation » des élèves de LEP en cours d'étude, dès qu'ils atteignent l'âge de seize ans. C'est pourquoi les lycéens concernés dès la rentrée prochaine seront ceux de deuxième et troisième année de C.A.P.

Sans occuper des emplois d'appoint dans la production — et donc sans rémunération, — les stagiaires ne devront pas cependant se contenter de faire du « *tourisme industriel* », mais participer réellement à l'activité de l'entreprise, dont ils respecteront en outre le règlement intérieur.

C'est au chef d'établissement qu'il appartient de trouver les stages placés sous la responsabilité des professeurs — et pas seulement ceux des disciplines techniques — et d'un « *tuteur* » dans l'entreprise (chef d'atelier, contremaître ou ouvrier qualifié). Une réelle « *concertation* » est indispensable entre enseignants et tuteurs.

Si cette « *éducation concertée* » a reçu l'approbation du C.N.P.F. — comme de la FEN, — bien des chefs d'entreprise y voient une charge supplémentaire. Tout au plus seront-ils exonérés de la taxe d'apprentissage pendant le temps passé par les « *tuteurs* » à la formation. Mais, fait-on remarquer au ministère de l'éducation, « *si les chefs d'entreprise ne jouent pas le jeu, il leur sera difficile de prétendre que l'école est coupée du monde économique* ».

Sans fixer d'objectif quantitatif précis, le ministre de l'éducation estime que le nombre de stagiaires doit être significatif. Vingt à trente mille élèves de LEP pourraient être ainsi concernés l'an prochain.

Le ministère de l'éducation cherche actuellement comment ouvrir de la même façon toute l'école sur le monde économique en donnant la possibilité à l'ensemble des enseignants et des élèves de faire un stage en entreprise.

Pour les enseignants, c'est avant tout un problème de moyens car il faut pouvoir remplacer ceux qui s'absentent momentanément. Pour les élèves, une expérience sera tentée l'an prochain dans un petit nombre de classes de troisième des collèges. Elle consistera à envoyer des élèves en stage de courte durée pour leur montrer la vie de l'entreprise, les relations de travail et aussi les « *aider dans leur choix d'orientation* ».

CATHERINE ARDITTI.

(1) La durée de formation est de deux ans pour les P.E.G.C., de neuf mois pour les certifiés.

Les sujets de philosophie au baccalauréat

SÉRIE A

● *Paris, Créteil, Versailles.*

1) Une société sans religion est-elle possible ?

2) La lucidité conduit-elle nécessairement au pessimisme ?

3) Dégager l'intérêt philosophique, à partir de son étude ordonnée, d'un texte de Hegel (dont nous extrayons la première phrase) : « Il est particulièrement nécessaire qu'on fasse de nouveau du « philosopher » une affaire sérieuse... »

● Bordeaux.

1) La réalité : qu'entendons-nous par là ?

2) De quelle liberté l'art témoigne-t-il ?

3) Dégager l'intérêt philosophique, à partir de son étude ordonnée, d'un texte de Marx et Engels sur la division du travail.

● Corse, Nice.

1) Dans quelle mesure l'art relève-t-il de l'illusion ?

2) Justifier la violence par un discours, est-ce nécessairement se contredire ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Spinoza sur le droit collectif et l'esprit des lois.

● Lille.

1) Le passé est-il l'unique objet de l'histoire ?

2) La certitude d'être mortel est-elle un obstacle à mon bonheur ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte d'Alain sur le préjugé.

● Nancy, Metz.

1) La vérité peut-elle avoir une histoire ?

2) Peut-on obéir sans cesser d'être libre ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Bergson (dont nous extrayons la première phrase) :

« *Pour tout dire, nous ne voyons pas les choses mêmes ; nous nous bornons le plus souvent à lire des étiquettes collées sur elles.* »

● Nantes.

1) Y a-t-il un devoir d'être heureux ?

2) Dans quelle mesure est-il nécessaire d'imaginer pour connaître ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Kant traitant de l'éducation.

● Rennes.

1) Le bonheur est-il affaire d'Etat ?

2) Le monologue est-il la mort de la conscience ?

3) Dégager l'intérêt philosophique d'un texte de Merleau-Ponty sur la pensée formelle et la pensée intuitive.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LA NOUVELLE ARROWS DE FORMULE 1 : ORIGINALE

La nouvelle Arrows de formule 1, malgré les impératifs de la technique dite « à effet de sol », se présente sous une ligne originale. L'avant de la voiture, débarrassé de ses petits ailerons traditionnels, a une forme oblongue et ce qui tient lieu d'ailerons est, en réalité, le prolongement surélevé du plan supérieur des pontons latéraux. L'arrière des pontons est relevé, façon Ligier, et la forme intégrée à la carrosserie, qui fait fonction d'aileron arrière, est située à la hauteur des pneumatiques, c'est-à-dire dans une position très basse.

L'effacement de l'aileron arrière, obstacle aérodynamique, est une solution à laquelle beaucoup de constructeurs ont déjà pensé sans parvenir encore à en démontrer l'efficacité. Lotus, notamment, avec sa nouvelle 80, a dû revenir à une position habituelle de l'aileron arrière. — F.J.

RUGBY. — *L'équipe de France de rugby a commencé victorieusement sa tournée en Nouvelle-Zélande en battant par 35 à 15 la sélection de la province de Malborough, mercredi 20 juin, au Lansdowne Park de Blenheim, devant dix mille spectateurs. Les Français ont marqué cinq essais — deux par Averous, deux par Costes et un par Aguirre —, trois transformations, deux pénalités et un drop par Laporte et deux pénalités par Aguirre. Malborough a réussi un essai par Ford, une transformation et trois pénalités par Marfell. (A.F.P.)*

CARNET

Naissances

— Yolande et Michel BECKER ont la grande joie d'annoncer la naissance d'
Olivier,
le 16 juin 1979.
130, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

— M. Jacques BAINVILLE et Mme, née Bernadette de Bonrepos, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Joy,
le 23 mai 1979.
76, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.

— M. Régis BOUYSSOU et Mme, née Elizabeth Cornet, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille
Lynda.
Paris, le 1er juin 1979.

— Pierre CYCMAN et Sonia, née Liberman, ont la joie d'annoncer la naissance de
Charlotte,
le 29 mai 1979.
17, rue de l'Yvette,
75016 Paris.

— Anne-Marie et Patrice NADAUD ont la joie d'annoncer la naissance de
Guillaume,
le 14 juin 1979.
90, rue Magenta,
92600 Asnières.

— M. Alain WIEDER et Mme, née Anne Chaussebourg, ont la joie de faire part de la naissance de
Thomas,
le 17 juin 1979.
17, rue du Louvre,
75001 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Béatrice MAIRE,
fille de M. et de Mme Philippe Maire, née Edmée Martin du Magny,
avec
M. Gilles CORNUT-GENTILLE,
fils de M. et de Mme Bernard Cornut-Gentille, née Luce Marsaud.

Décès

— Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie, ses collègues, ses collaborateurs et ses étudiants, ont le regret de faire part du décès du
professeur André CAIRE.
Les obsèques auront lieu le jeudi 21 juin, à 15 h. 30, en l'église Notre-Dame, à Fresnes.
[Né le 5 avril 1922, à Salins-les-Bains, dans le Jura, André Caire, d'abord maître de conférences à Besançon en 1958, avait été nommé en 1959 à la faculté des sciences de Paris. Spécialiste de la géologie du Jura, de l'Afrique du Nord, de la Sicile et de la Calabre, il avait reçu, en 1961, le prix Fontannes de la Société géologique de France.]

— Mme Charles Debray,
Le docteur et Mme Dominique Debray, Camille et Nicolas,
Les docteurs Michel et Sylvie Meignan, Lorraine et Antonin,
M. et Mme Alain Tourasse et Stéphanie,
ses enfants et petits-enfants,
M. Léon Mulatier, son beau-père,
M. et Mme Gilles Mulatier et leurs enfants,
Ses beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Les familles Beaudet, Bégou, Dumontet, Emonot, Husson, Minvielle-Debat, Tur, Tenenbaum, Bardet et Cramouzaud,
ont la douleur de faire part du décès du
professeur Charles DEBRAY,
membre
de l'Académie de médecine,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 14 juin 1979, à son domicile.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
111, rue de Courcelles,
75017 Paris.
[Né le 28 novembre 1907, à Avignon (Vaucluse), Charles Debray a fait des études au lycée Condorcet puis à la faculté de médecine de Paris. Gastro-entérologue à Paris, puis médecin à l'hôpital Bichat en 1947, professeur à la faculté de médecine de Paris en 1957, il a été doyen de la faculté Bichat-Beaujon en 1968 et 1969 et est entré à l'Académie nationale de médecine en 1971.
Charles Debray, l'un des maîtres incontestés de l'école gastro-entérologique française, a consacré de nombreux travaux et ouvrages aux maladies du foie et des voies biliaires, de l'intestin et de l'estomac. Charles Debray était membre de nombreuses académies et sociétés scientifiques étrangères.]

— Mme Michel Deveze, née Collange Simone,
Le docteur et Mme Alain Bellemere et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Piani et leurs enfants,
M. et Mme François Prévost,
M. et Mme Pierre Ducreux,
M. et Mme Serge Martin,
son épouse, ses enfants, petits-enfants, frère et belle-sœur,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel DEVEZE,
président
du Comité français
des sciences historiques,
ancien président
de l'université de Reims,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
commandeur
des Palmes académiques,
ancien député et conseiller général
de Seine-et-Oise,
survenu à son domicile, à Fresnes, le 18 juin 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Montrouge, le jeudi 21 juin 1979, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Meudon (avenue Trivaux).
3 bis, rue Auguste-Daix,
94260 Fresnes.
[Voir *le Monde* du 20 juin.]

— Le Comité français des sciences historiques
a le regret de faire part du décès de son président
M. Michel DEVEZE,
président du Comité français
des sciences historiques,
ancien président
de l'université de Reims,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
commandeur
des Palmes académiques,
ancien député et conseiller général
de Seine-et-Oise,
survenu à son domicile à Fresnes, le 18 juin 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Montrouge, le jeudi 21 juin 1979, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Meudon.

— Mme Pierre Lejeune,
Anne-Marie et Jean-Marie Duthoit, Loïc et Mélanie,
Dominique et Claudie Lejeune,
Chantal Lejeune et Bertrand Caillerez, son fiancé,
Marie-Hélène et Gérard Bellemon,
Mme E. Lejeune,
Mme Helin,
M. et Mme Henry Lejeune, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Lejeune, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Lafarge, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Lacour et Carratie,
font part du décès de
Pierre LEJEUNE,
endormi dans la paix du Seigneur, le 18 juin 1979, dans sa soixante-troisième année.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 21 juin, à 15 heures, en l'église de Saint-Jean-de-Crots (05200).
Les Chabriers,
05200 Crots.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mgr Chague,
Et le Comité épiscopal pour la pastorale des réalités Tourisme et Loisirs (P.R.T.L.),
Le conseil d'administration du Service évangélisation Loisirs et Tourisme (S.E.L.T.),
Les Pères J. Bailleux et G. Araud,
font part du décès de
Pierre LEJEUNE,
président du S.E.L.T.,
et le recommandent à vos prières.

— Mme veuve Parfait Medori,
Ses enfants, petits-enfants, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Parfait MEDORI,
survenu dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées le dimanche 27 mai 1979, en l'église Saint-Antoine de Figarella.
Santa-Maria-di-Lota,
(Haute-Corse).

— Mme Lyliane Deveze,
Le docteur et Mme Alain Bellemere et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Piani et leurs enfants,
M. et Mme François Prévost,
M. et Mme Charles Weber et leurs enfants,
La famille et tous leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel DEVEZE,
président du Comité français
des sciences historiques,
de l'université de Reims,
ancien président
ancien député et conseiller général
de Seine-et-Oise,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
commandeur
des Palmes académiques,
survenu dans sa soixante-cinquième année, le 18 juin 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jacques de Montrouge, 43, rue Gabriel-Péri, le jeudi 21 juin, à 9 heures.
L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Meudon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Mme Lyliane Deveze,
5, rue Henri-Regnault,
92210 Saint-Cloud.

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu, le 12 juin 1979, de
Jean van der MENSBRUGGHE,
époux d'Agnès Boné.
Un service solennel sera célébré, le jeudi 28 juin, à 18 heures, en l'église du collège Saint-Michel, 24, boulevard Saint-Michel, à Bruxelles.

— Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a la tristesse de faire part du décès de
M. F. OSTRYNSKI-SCHRAGER,
chevalier de la Légion d'honneur,
cofondateur en 1943
dans la clandestinité
du CRIF.

— Son épouse,
Son fils et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer la mort de
M. Maurice RABINOWICZ,
ingénieur I.T.N.,
à son domicile, le 12 juin 1979, dans sa soixante-dix-septième année.
Il repose près de son fils
Jean-Claude,
décédé le 25 octobre 1974, à l'âge de trente ans.
Résidence du Parc Eiffel,
92310 Sèvres.

— Sceaux, Henvic (Finistère).
Mme Alfred Trividic,
Ses enfants Jean-Claude et Doralice,
Jacqueline et Jean-Baptiste,
Nicole et Emmanuel,
Christiane et Bernard,
Mireille et Dominique,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred TRIVIDIC,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,
survenu à Sceaux, le 12 juin 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Familles Trividic, Paoli, Mariani, Pourcel-Martin,
Pourcel, Martin.

— La Fédération des sociétés juives de France
a la douleur de faire part du décès de son vice-président
ingénieur Wolf TORONCZYK,
survenu à Paris, le 17 juin 1979.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 20 juin, à 14 heures, au siège de la Fédération des sociétés juives de France, 68, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11e.
L'inhumation aura lieu le vendredi 22 juin, à Kiriat Shaoul (Israël).

— Le conseil de direction de l'Institut d'études slaves a la douleur d'annoncer la mort de
M. Marc VEY,
professeur honoraire
à l'Institut national
des langues et civilisations
orientales,
décédé à Nice, le 17 juin 1979, à l'âge de quatre-vingts ans.
Les obsèques ont eu lieu le mardi 19 juin 1979.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme René WEILL,
née Germaine Meyer,
survenu le 12 juin dans sa quatre-vingt-douzième année.
De la part de :
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Remerciements

— Les familles Colardelle et de Grossouvre remercient leurs parents et amis pour l'affection et l'amitié qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de
Hubert COLARDELLE,
survenu à Caracas, le 9 juin 1979.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-III, vendredi 22 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Denise Degrois : « Dynamisme et unité : Essai sur la recherche esthétique de S.T. Coleridge (1804-1834) ».

— Université de Paris-II, vendredi 22 juin, à 14 h. 30, salle Cabinet-I, M. Guy Vignale : « Jeu et pari ».

— Université de Paris-IV, vendredi 22 juin, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, M. Emile Goichot : « Henri Bremond, historien du sentiment religieux. Genèse et stratégie d'une entreprise littéraire ».

— Université de Paris-IV, samedi 23 juin, à 14 heures, centre universitaire du Grand Palais, amphithéâtre est, M. Pierre Renauld : « Mythe et littérature au dix-neuvième siècle : de Ballanche à Mallarmé ».

— Université de Paris-IV, samedi 23 juin, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, M. Jean Lansard : « La création littéraire chez Pierre Drieu La Rochelle à travers son œuvre théâtrale ».

Visites et conférences

JEUDI 21 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 12 h. 30, hall d'entrée, Grand Palais, Mme Bachelier : « L'art en France sous le Second Empire » (entrées limitées).
15 h., métro Champs-Elysées-Clemenceau, Mme Pennec : « L'aménagement des Champs-Elysées sous Napoléon III ».
15 h., façade de Saint-Eustache, Mme Saint-Girons : « Le quartier des Halles » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Louvre : « Les coptes » (Arcus).
14 h. 30, 89, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Aubert : « Promenade dans les galeries du faubourg Saint-Honoré » (L'Art pour tous)
15 h., métro Pont-Marie : « Hôtel de Lauzun » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 39, quai d'Anjou, Mme Vackier : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Hager).
15 h., 107, rue de Rivoli : « Ils donnent aux Arts décoratifs ».
15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (M. Teurnier).
15 h., 21, rue Saint-Antoine : « Evocation du Marais royal, de l'hôtel de Mayenne à l'hôtel de Beauvais » (Visages de Paris).

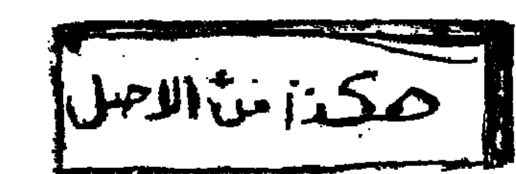
CONFERENCE. — 107, rue de Rivoli, Mme Yvonne Brunhammer : « L'orientalisme ».

LETTRES

PAUL MOUSSET PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Le romancier Paul Mousset vient d'être élu président de la Société des gens de lettres pour succéder à Didier Decoin, qui devient premier vice-président. Trois autres vice-présidents ont été élus : Pierre-François Caille (pour la littérature), Roger Vrigny (pour la radio), Charles Brabant (télévision). Le secrétaire général est François Caradec, remplaçant Pierre Béarn. On compte également dans la nouvelle équipe : Henri de Turenne, rapporteur général (adjoint Daniel Becourt), Hélène Tournaire, trésorière (adjoint Magali). Trois nouveaux membres ont été élus au comité (tiers sortant réélu) : François Billetdoux, Jacques Legris et Daniel Becourt. Francis Crémieux ne se représentait pas, ni Jean-Albert Sorel, qui devient président honoraire.

[Né le 3 avril 1907 à Saint-Amand-Montroud, dans le Cher, Paul Mousset a étudié aux facultés de droit et de lettres de Paris et de Nancy, et à l'université Harvard aux Etats-Unis. Il est docteur en droit. Grand voyageur, en Amérique et en Extrême-Orient, il a conduit une double activité de diplomate et de journaliste avant d'opter définitivement pour la presse et la littérature. Il a déjà exercé de nombreuses responsabilités dans les associations qui prennent en charge la défense des intérêts moraux et matériels des auteurs. Depuis 1974, il est membre du Conseil supérieur des lettres. Il avait déjà présidé la Société des gens de lettres, de 1966 à 1968.
Outre des essais, des reportages et des traductions, son œuvre comprend une part romanesque dont on doit citer, en particulier, *Neige sur un amour nippon*, ouvrage qui lui valut le grand prix du roman de l'Académie française en 1954. En 1941, il a obtenu le prix Renaudot pour *Quand le temps travaillait pour nous*, et il a reçu, en 1965, le prix Halperine-Kaminsky pour sa traduction de *Demain n'est pas pour les hommes*.]



هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Daumier à Marseille

Le grand opposant

LE grand-père de Daumier était chiffonnier et son pere fut, ô Baudelaire, vitrier : en fait, cela faisait partie de la profession à l'époque, encadreur et restaurateur de tableaux. Vitrier et peintre d'enseigne et poète et même auteur dramatique, ayant à son actif un recueil de vers, *Un matin de printemps,* qu'il présenta au comte d'Artois, et une tragédie, *Philippe II*, qu'il fit jouer sur un petit théâtre de quartier, *ami surtout* d'Alexandre Lenour — le créateur du premier musée des monuments français, — dont Daumier devint l'élève vers 1822. Il passe ensuite à l'Académie suisse, « *fait ses écoles au Louvre,* dit Claude Roy, *avec Rubens et Rembrandt* », travaille chez un imprimeur où il apprend le métier, celui de lithographe, qui fera sa gloire et à travers lequel il apparait comme le père fondateur du réalisme et, à égalité avec Balzac, comme le plus puissant observateur social de son temps.

1830. Révolution. barricades, la République confisquée par le « juste-milieu », émeutes, liberté (relative) de la presse qui permet pendant quelque temps aux caricaturistes de se déchaîner contre le nouveau régime : Louis-Philippe en Gargantua, en roi Pétaud, le « ventre législatif », la « rue Transnonain ». En 1832, Daumier est enfermé à Sainte-Pélagie et, après 1835, les nouvelles lois sur la presse l'amèneront à abandonner la caricature politique pour la satire des mœurs. Il n'aura l'occasion d'y revenir qu'en 1848, pendant les quelques mois qui précéderent l'arrivée au pouvoir de Ratapoil et Badinguet.

S'il est une œuvre, cependant, pour montrer que tout est politique, ou que tout peut le devenir par l'application à une loi universelle et négative de la plus insignifiante anecdote sociale, c'est bien celle de Daumier. Il y a une société de Daumier, avec ses portières, ses avocats, ses bécassines, ses cousins Pons, où les poltronneries, la laideur, la sottise du moindre comparse renvoient à l'ordre qui l'a fait tel, une société dont Beaudelaire disait très justement qu'elle complète *la Comédie humaine*. A la dimension épique près — dont Daumier était bien trop modeste pour s'encombrer la tête et altérer l'acuité de son regard, — c'est bien en effet le même système, plus intuitivement perçu, mais appliqué avec la même force, la même logique et, aussi, la même indulgence pour ce qui est du caractère inévitable (et confraternel) de l' « espèce » à un moment donné de l'histoire. La tête de Daumier, disait Banville, est « *semblable à celles des bourgeois qu'il peignait, mais trempée et brûlée dans les flammes de l'esprit* ».

L'exposition de Marseille se limite au dessin, à la sculpture, et aux tableaux accessibles, dont un *Saint Sébastien* récemment retrouvé dans une église de l'Aisne, qui est une commande de 1848, comme l'admirable *Cortège de Silène* du musée de Calais. C'est un parti, mais on regrette d'autant plus de ne pas revoir « *cette ample comédie à cent actes divers* » que l'œuvre lithographique de Daumier n'a pas fait l'objet depuis longtemps d'une présentation d'ensemble, sinon au château de Blois en 1968.



★ Au Palais.

Sur l'incroyable abondance de cette œuvre, où l'on ne compte pas moins de quatre mille planches, tout a été dit, comme sur la maîtrise pratiquement infaillible d'exécution qu'elle manifeste. Aplomb des figures, puissance des effets lumineux, aisance superbe de la mise en page, rigueur du trait qui, à chaque fois, fait mouche comme une réplique de Molière, rien n'y manque.

On dit moins que Daumier a enrichi l'art de son temps d'une iconographie nouvelle et que l'on ne compte pas le nombre de sujets qu'il a transmis aux impressionnistes, aux peintres de la *fin du siècle* et, *bien au-delà*, à Manet, Degas, Lautrec, au jeune Picasso, à Rouault et aux expressionnistes. Certains de ces sujets *(les avocats, les joueurs d'échecs,* les amateurs d'estampes) lui appartiennent en propre, et il les a traités de manière à décourager l'imitation.

Mais le clair-obscur de la scène, les petits métiers, les baignades et les blanchisseuses, *le monde des acteurs (Scapin et Silvestre),* des musiciens ambulants, des forains (voir la merveilleuse *Parade,* inouïe d'énergie plébéienne), le hasard du spectacle urbain, les gares, la « poésie profonde et compliquée des grandes capitales », tout cela, c'est lui qui l'a plus ou moins inventé. Daumier n'a pas été seulement le père du réalisme, l'égal de Millet dans ces chefs-d'œuvre que sont *le Forgeron* et *la Soupe*. Il est aussi le premier des peintres de la *modernité*.

Le réalisme de Daumier n'est jamais celui de la description littérale. Comme Balzac, comme *tous* les *grands* poètes du réalisme, Daumier est avant tout un visionnaire qui donne l'apparence du fantastique le plus angoissant à la moindre étincelle du quotidien. Sous leurs chapeaux noirs, ses badauds aux jambes grêles sont des spectres, ses avocats agitent les manches de leur robe dans une sorte de délire graphique qui fait parfois penser à Klee, et lorsqu'il interprète La Fontaine *(les Voleurs et l'Ane)*, c'est pour transposer en scène de meurtre l'aimable ironie de la fable.

Quant au paysage de cauchemar, d'aridité absolue dans lequel don Quichotte et Sancho s'avancent vers une mule morte, il conclut de façon magistrale, sans clameur superflue, le désespoir romantique, et, devant l'extraordinaire *Emeute* d'Oxford, on ne peut s'empêcher de penser encore une fois à Baudelaire, pour lequel l'œuvre de Daumier faisait « défiler devant nous tout ce qu'une grande ville contient de monstruosité ».

Une telle violence étonne de la part d'un homme si doux, loyal et bon, qui, n'écoutant pas les conseils de Balzac (« si vous voulez avoir du génie, faites des dettes »), vécut stoïquement les dernières années de sa vie dans une pauvreté proche du dénuement. Est-ce la passion politique qui l'animait ? C'est ce que suggère la férocité des bustes de parlementaires exécutés vers 1833 ou l'épouvantable « Ratapoil », le plus hideux agent électoral de tous les régimes et de tous les temps. Pourtant, même s'il a été inspiré par les déportations de juin 1848, le bas-relief des *Emigrants,* glorieux maillon de la chaine qui unit Michel-Ange à Rodin, apparait plutôt comme un chant de douleur sur la condition humaine et l'exil de l'espérance.

On n'en verra pas avec moins d'intérêt la partie de l'exposition qui est consacrée aux « amis républicains » de Daumier, aux peintres et aux sculpteurs qui, comme lui, se rassemblèrent sous la Commune dans la Fédération des artistes. Voici, les uns et les autres fort bien représentés, Bonvin, Millet, Manet *(Guerre civile, la Barricade)*, Courbet, dont on expose le très émouvant carnet de captivité, Dalou, le sculpteur Préault, Corot, avec une superbe figure *(l'Algérienne)* provenant de la fondation Gustave Rau, dont la ville de Marseille sera *bientôt l'heureuse bénéficiaire.*

Le drame de la Commune n'a laissé que peu de souvenirs dans l'œuvre de Daumier. Il n'en a pas moins été *pendant toute sa* vie, avec un courage, un désintéressement absolus, le grand opposant à toutes les formes de pouvoir, politique, académique ou social. « *Il n'y a pas d'homme,* lui écrivit un jour Delacroix, *que j'estime et que j'admire autant que vous.* »

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Marseille, musée Cantini, jusqu'au 31 août.

Offenbach à Berlin-Est

Le voyage dans la lune selon Savary

LORSQUE est entré le fils du roi au volant de sa torpédo crachant le feu, ils ont murmuré : « ah ! » ; lorsque ses deux femmes sont apparues, portant boa sur un corps de déesse magnifiquement nu : « oh ! ». De mémoire de public abonné de père en fils, jamais pareille scène ne s'était vue à l'Opéra-Comique de Berlin-Est. Et la soirée commençait à peine !

Trois heures plus tard, les Berlinois (comme moi) s'arrachaient la paume des mains et faisaient trembler le plancher pour saluer la plus merveilleuse féerie qu'on puisse imaginer. Les treize tableaux du Voyage dans la Lune d'Offenbach étaient passés au rythme d'une fusée d'enfer. Sérieusement révisée et mise en scène par Jérôme Savary, adaptée en allemand par Hans Jochen Irmer, l'opérette entrait ce soir-là au répertoire de l'une des plus fameuses institutions lyriques d'Europe.

De la centaine d'œuvres écrites par Offenbach, le Voyage dans la Lune *appartient aux plus obscures. Rarement jouée, en raison peut-être de la machinerie qu'elle nécessite, elle raconte pourtant une histoire bien édifiante. Un roi vieillissant offre le pouvoir à son fils qui le refuse, préférant vivre de luxe et d'amour et courir l'aventure par le monde. Son dernier caprice est d'aller sur la Lune, car — il en est certain — la Lune est une femme. Le savant et conseiller du roi invente donc sur le champ un canon astronomique ; les ouvriers modèles d'une forge modèle la fabriquent aussi vite, et dans le boulet s'installent le roi père, le fils et le savant. Adieu Terre ! « Le vaisseau se dirige vers l'Est, mais le regard porte encore à l'Ouest », remarque finement l'un des cosmonautes — et le tout Berlin-Est s'esclaffe !*

Sur la Lune, la vie n'est pas très gaie, on ne connaît pas l'amour. Heureusement, dans la cantine de bord, il y a des pommes. La fille du roi lunaire, splendide créature, sosie de la Vénus de Boticelli, croque un fruit et fond dans les bras du fils du roi de Terre.

Retour sur le globe : les deux familles royales se sont entassées dans le boulet qui choit au beau milieu d'un théâtre à Paris. Panique, embrassades, joie et stupeur : les terriens ont des pieds de crocodile comme les lunaires. « En échange de la pomme », dit le roi d'en haut.

Pour Jérôme Savary, une féerie, des machines, des foules, des défilés, une musique qui ne lambine pas, c'est le bonheur ! Sa version est loin de l'original, mais ce qu'il invente est si bien mené, d'une telle intelligence, d'une telle efficacité scénique, qu'on ne regrette pas le laborieux livret de MM. Vanloo, Leterrier et Mortier.

La forme du pouvoir sur la Terre et sur la Lune est la monarchie : chou vert et vert chou, arbitraire et flagornerie, amuse-peuple et gendarmes, bonniches et seigneurs...

Le Voyage dans la Lune *est un spectacle drôle, rapide, énorme (deux cent cinquante personnes sur scène, chanteurs, danseurs, chœurs, acrobates), rempli de gags, de trouvailles de mise en scène... Le génie de Savary, c'est de savoir non seulement l'inventer et le faire marcher, mais l'utiliser pour exprimer simplement des idées fortes : sur les rapports de pouvoir et sur la vie quotidienne du citoyen. Et tout ça en étant gai et insolent, vertu rare de nos jours.*

Les responsables de l'Opéra-Comique de Berlin-Est ont insisté pour honorer Offenbach, dont ils commencent ainsi à fêter le centenaire. Ils lui ont offert trois mois de répétitions, les meilleurs chanteurs de la troupe, les meilleurs danseurs du corps de ballet. Felsenstein, le défunt patron du théâtre, rêvait de monter ce Voyage dans la Lune avant de mourir. Savary a pris le relais. Mais qui donc a jamais songé à lui dans un opéra français ?

LOUIS DANDREL.

La quatrième quadriennale de Prague

Atmosphères théâtrales

PRAGUE, le centre de Prague, est comme *un décor magnifique.* La rue — aussi dessinée et aussi fantaisiste qu'une toile de fond pour opéra italien, — la rue à Prague tourne doucement, monte et descend avec génie, qu'elle dévale sur une des multiples places publiques ou s'interrompe à la porte d'un jardin clos qu'au chant des oiseaux on devine planté d'arbres et de baroques figures. A vous de décider laquelle des couleurs l'emporte entre les ocres, les roses et le vert des façades. A moins que ce ne soit la pierre des murs qui domine, ou la tuile brunie des toits, ou bien tout bonnement la lumière *spéciale qui baigne la ville. Eclairage de théâtre* quand, sur le pont Charles, vous arrête un Christ en croix auréolé d'inscriptions hébraïques — mais la chambre de Kafka le juif ne s'ouvrait-elle *pas sur une Eglise de doctrine romaine ?*

Laissons les calvaires insolites. Oublions les barques glissant sur la rivière et cette manière dont les habitants — encore — n'hésitent pas à plonger depuis les berges en herbe... Gardons juste le souvenir d'un étonnement.

Une exposition internationale consacrée aux décors, aux architectures, aux costumes, aux accessoires de théâtre, ne peut trouver lieu plus approprié que cette capitale imprégnée d'histoire complexe. La Quadriennale des scénographes et techniciens de théâtre y a sa juste place. Depuis 1967, cette manifestation, patron*née et largement aidée par les ministères* des Républiques tchèque et slovaque, a acquis son rayonnement, une importance qu'aucun des représentants des trente pays cette année accueillis ne saurait lui dénier. Ils se sont rencontrés au début du mois de juin, le temps de préparer leurs expositions respectives. Accrochages divers, pour certains réduits au simple minimum, pour d'autres assimilables à de larges mises en espace. Scénographie et costumes étaient montrés d'un côté, l'architecture à proprement parler étant un peu reléguée au fond de l'immense pavillon de Bruxelles, *classée de même pays par pays* — chacun ayant son « stand » comme avaient leurs « sections » les travaux des élèves d'écoles.

Ce rassemblement d'échantillons restera exposé là jusqu'en juillet. Les prix divers ont été solennellement décernés pour chacune des disciplines. Grand vainqueur ayant mérité aux yeux du jury la « trige d'or » : la Grande-Bretagne ; médaille d'or : la Pologne pour ses *nombreuses marionnettes* ; médaille d'or de la *scénographie* : la République fédérale d'Allemagne ; médaille d'or de l'architecture : la Belgique. Les récompenses ont été assez nombreuses, des labels étant attribués isolément à tel ou tel, comme Horst Sagert (République fédérale d'Allemagne), dont l'œuvre multiple, étrange, avait de quoi frapper l'imagination, séduire les amateurs de simples objets d'art.

Tout l'intérêt de la Quadriennale tient aux possibilités de *comparaison qu'elle permet*, et le caractère hétéroclite même de l'ensemble constitue un attrait supplémentaire. Il y en a pour tous les goûts. A côté des spécialistes étudiant des croquis, des ébauches de décors, relevant les indications techniques, déambulait un public composite, venu pour le plaisir de regarder les marionnettes, les costumes, et sur*tout les nombreuses maquettes. Celles du* Hollandais Paul Gallis, magnifiques de précision, précieuses et touchantes comme le seraient de parfaites miniatures, n'avaient rien à envier aux *réductions envoyées par le Mossovet Theatre,* d'Union soviétique, avec leurs plateaux de bois clair, construits à l'identique, mais... avec des lattes de 2 millimètres de large. Les Allemands de l'Est, les Japonais, les Belges et les Anglais montraient aussi leurs scènes prestigieuses. Le choix des matériaux, le soin apporté aux couleurs, la finesse de certains détails, méritaient à eux seuls une exposition spéciale.

Nul petit objet de cette sorte ne venait illuminer le rayon français, de loin le plus austère et le plus didactique de la Quadriennale. Un sérieux voulu et expliqué par les responsables de l'Association française des scénographes et techniciens de théâtre (A.F.S.T.T., section française de l'O.I.S.T.T.), qui cette année, contrairement aux fois précédentes, ont souhaité éviter *le côté « déballage » et choisi un « thème »* : « Population facteur de création. »

Etaient représentés le Théâtre de la Carriera, le Théâtre de Recherche de Strasbourg, la *Compagnie de marionnettes* Dominique Houdart, le Théâtre d'Eau de Martigues, le Théâtre de Saône-et-Loire, la Compagnie Christian Griffoul, le Théâtre de l'Aquarium, ou le Théâtre Action de Grenoble, ou encore le Théâtre aux Mains-Nues, sans oublier l'équipe de Michel Raffaeli (Théâtre Chronique). Toutes ces compagnies ont en commun la volonté de traduire diverses réalités sociales, le « quotidien » des populations auxquelles elles s'adressent. Peut-être ces groupes n'avaient-ils pu se séparer de leurs marionnettes ou de leurs accessoires. Peut-être aussi les moyens ont-ils manqué aux organisateurs. Ils avaient fait de leur mieux pour reproduire des photos, encadrer des croquis disponibles, agrandir les résumés d'intention, mais au total quelques affiches et des *coupures de presse photocopiées ne suffisent* pas à rendre vivante une exposition...

On *ne* doit pas, malgré tout, faire un trop facile procès. La France se rattrapait dans la section « architecture », où les travaux de l'architecte Jacques Bosson étaient, entre autres, très bien explicités.

Si l'A.F.S.T.T. a pris le parti de la « sévérité sans tape à l'œil », c'est qu'il lui a semblé important d'aller à Prague avec un « contenu politique », cela surtout après que M. Yves Bonnat ait fait savoir que le Centre français du théâtre ne souhaitait plus participer à la Quadriennale. Quand tant de pays s'y retrouvent — y compris les Etats-Unis, qui présentaient cette année, hors concours, une intéressante collection de dessins, peintures et croquis de théâtre — une telle absence n'avait guère de sens. *D'autant moins que la contribution française,* qui a l'avantage d'être « légère » et donc très transportable, a été invitée à circuler dans diverses villes des Républiques tchèques et slovaques.

Cette modestie, à tout choisir, était plus sympathique, moins gratuite que la vaste machinerie mise au point sur des dizaines de mètres *carrés par les Allemands de l'Ouest,* qui de petits cagibis obscurs en réduits à plafonds mobiles entendaient montrer les horreurs du fascisme, de la torture et de la violence. Ce type d'hyperréalisme ou d'expressionnisme a déjà vieilli. Cependant, leur violence toute visuelle a été considérée comme une « provocation » par les représentants officiels de la culture tchèque et slovaque. Ceux-là mêmes ont fait décerner à la Belgique le Prix de l'affiche après avoir fait savoir à Serge Kreuz, « commissaire » de l'exposition belge, qu'il convenait de retirer l'affiche d'un certain spectacle... *Sur celle-ci figurait le nom de Vaclav* Havel, auteur dramatique tchèque récemment emprisonné.

MATHILDE LA BARDONNIE.

LIVRES DE CINÉMA

La machine à écrire de Simone Signoret

LE 10 mai 1977, vers 11 h. 40, Simone Signoret — elle en était au deuxième jour de tournage de la Vie devant soi *de Moshe Mizrahi, — entendit à la radio, avant de descendre sur le plateau, une émission de France-Inter où l'on disait qu'elle n'avait pas écrit elle-même le livre de souvenirs qu'elle avait signé. Paru, six mois plus tôt, aux éditions du Seuil,* La nostalgie n'est plus ce qu'elle était *connaissait alors un grand succès. Et ce livre, conçu à partir d'entretiens au magnétophone recueillis par Maurice Pons (qui avait expliqué son rôle dans la préface), était bien le sien. Simone Signoret intenta un procès et le gagna. Mais elle avait, comme on dit, gardé cela sur le cœur. Elle a donc écrit un autre livre.*

Le lendemain, elle était souriante... *est un titre qui fait référence à une* « chanson idiote » *des années 1900 dans laquelle une* « petite châtelaine enlevée par des romanichels » *est séquestrée, molestée, écrasée, subit les pires avatars et se retrouve quand même toujours souriante en arrosant ses plantes. Le sens de l'humour n'empêche pas les sentiments. Comme la petite châtelaine, Simone Signoret a* « su prendre galement son malheur ». *Mais en expliquant dans quelles conditions elle a été écrivain une première fois, elle exorcise la blessure morale, la tristesse et l'insulte infligées, il y a deux ans, par cette émission de radio.*

Sur la genèse de La nostalgie n'est plus ce qu'elle était, *depuis l'idée lancée un peu en l'air jusqu'à la réalisation, par étapes, de l'ouvrage, Simone Signoret raconte tout, et c'est très intéressant parce que ce n'est pas une justification. L'histoire du premier livre crée en somme, et complètement, le second dont le véritable sujet est :* « Comment et pourquoi j'ai été amenée à écrire moi-même, en tapant à la machine, un manuscrit qui, sous sa forme première d'entretiens décryptés, était bon à laisser dans un placard. » *C'est aussi* « Simone et la machine à écrire », *l'instrument ayant pris, à partir du moment où elle se décida à l'utiliser, une importance considérable dans les allées et venues de sa vie professionnelle et de sa vie privée.*

Cette machine, elle la traîne, elle ne peut plus s'en défaire. Elle lui révèle la nécessité profonde de dire autrement, pour elle, pour Montand, pour les autres, sa traversée du « monde réel » *racontée au magnétophone. Sans la trahir, Maurice Pons avait effectué une mise en forme. Mais Simone Signoret devait s'impliquer totalement. Cette sacrée machine avec laquelle elle se bagarre, qu'elle laisse souvent endormie dans sa boîte comme un chat sur le tapis, ne lui a pas apporté quelque* « don » *pour la littérature, mais un autre moyen de communiquer personnellement, authentiquement. L'outil de travail n'a pas procuré à Simone Signoret un rôle de femme de lettres. Il lui a permis, comme l'avait si bien indiqué Maurice Pons dans la préface de* La nostalgie..., *de trouver* « son mode d'expression, à mi-chemin de l'écrit et de l'oral ». *Et dans* Le lendemain..., *ce mode d'expression a mûri comme un beau fruit d'été.*

Les phrases, rondes et claires — où la façon de parler naturelle quand elle transparaît, n'est jamais une coquetterie, une complaisance populiste, — font entendre plus encore la sensibilité d'une femme qui a un métier, un mari célèbre, des amis, des opinions personnelles sur ce qui se passe dans notre société. Comment la fin de l'écriture de La nostalgie... *s'est trouvée liée, en avril 1976, à Amiens, au second procès de Pierre Goldman, juste avant que Simone Signoret ne s'en aille à Aix-en-Provence pour tourner* Madame le juge, *est ce qu'il y a de plus beau et de plus révélateur dans ce livre où l'on fait aussi la connaissance chaudement amicale de Maud, la maquilleuse de l'actrice.*

JACQUES SICLIER.

★ **LE LENDEMAIN, ELLE ETAIT SOURIANTE.** Editions du Seuil, 192 pages, 59 F.

Anatomie d'une malédiction

ON peut considérer la crise actuelle du cinéma français comme un phénomène lié aux conditions économiques et artistiques des années 1960-*1970, et relié à un phénomène* général, mondial, la concurrence de la télévision, le développement des loisirs ayant déjà suffi à *porter de rudes coups à la fré*quentation des salles. Cette crise-là n'est pas la première, nous démontre Francis Courtade, *mais la — provisoirement — der*nière manifestation d'une crise endémique qui a commencé, en 1928, à la naissance du parlant.

Auteur, avec Pierre Cadars, de la seule et remarquable *Histoire du cinéma nazi* faite en France (Editions Losfeld, 1972), Francis Courtade n'avance que sur les terrains qu'il a pu lui-même *explorer. Possédant* mal l'histoire du muet, qu'il n'a pas vécue, il a choisi de faire débuter *les Malédictions du cinéma français* à *1928* parce *que* le bouleversement technique alors apporté à l'industrie cinématographique changea, effectivement, toutes les perspectives et parce qu'il connaît aussi bien les films français tournés depuis 1930 que les événements historiques qui se sont succédé.

Francis Courtade a consulté et réuni une documentation considérable, ce qui est la moindre des choses pour un travail de ce genre, mais il a su l'interpréter *comme un matériau* vivant. De 1928 à 1978, il raconte donc les multiples contraintes et difficultés dont a souffert le cinéma français : financement, poids de la censure et de la fiscalité, rapports ambigus avec l'Etat, etc. Ce livre (intelligemment préfacé par Raymond Borde, conservateur de la Cinémathèque de Toulouse toujours bouillonnant de ses passions) est donc l'histoire sociologique d'un moyen d'expression qui, selon l'auteur, n'a jamais été aimé des *pouvoirs publics* même *si ceux*-ci en tiraient bénéfice d'une façon ou d'une autre. Thèse intéressante, qui éclaire mieux, dans ce rassemblement de cinquante années, les courants d'inspiration et les transformations de langage qui ont pu être, par ailleurs, examinés époque par époque.

Le poids de l'occupation allemande et de la censure de Vichy dans les années 40, la mainmise du cinéma américain après la guerre, à la suite des désastreux accords Blum-Byrnes (contre lesquels se mobilisa, alors, toute la profession cinématographique) ne furent que les manifestations les plus dures de phénomènes internes qui, s'ils ont changé de nature avec le libéralisme, n'en affectent pas moins de façon *inquiétante une industrie, un* métier, un art, soumis aux fluctuations sociales et politiques autant qu'économiques. Que *notre cinéma ait réussi à sur*vivre à des « malédictions » bien réelles et clairement dénoncées n'en apparaît que plus étonnant. Mais jusqu'à quand survivra-t-il ?

« De demi-mesures en demi-mesures coercitives et en l'absence de toute mesure de fond, la France a toujours peur de son cinéma », conclut Francis Courtade, après un bilan sévère de la « prospérité » du porno, fruit des manœuvres libérales du giscardisme. Ce livre, paru au début de l'année, proclamait l'état d'urgence d'une révision totale des rapports du cinéma *français avec l'Etat. Les articles* de Dominique Pouchin parus dans *le Monde*, du 15 au 25 mai, sous le titre général « Dans les coulisses du cinéma français » ont, depuis largement fait le point sur la situation actuelle. On y a trouvé l'anatomie d'une crise indiquée par Francis Courtade. L'ouvrage de celui-ci est précieux par toute une analyse historique, du passé au présent, qu'il faut absolument connaître.

J. S.

★ **LES MALEDICTIONS DU CINEMA FRANÇAIS.** Editions Alain Moreau, 416 pages, 87 F.

Le style L'Herbier

CE *n'est pas parce que* l'auteur, portant un nom célèbre dans le cinéma français, vient d'avoir quatre-vingt-onze ans, qu'il *faut faire un heureux sort à ce livre.* C'est parce que, tout simplement, il s'agit d'un livre où un homme qui a voué sa vie au cinéma français nous offre ses souvenirs comme un document de première main sur son aventure créatrice. Nous ne rendrons donc pas un hommage pieux à Marcel L'Herbier. Nous lui dirons nos remerciements pour tout ce qu'il apporte d'enrichissant à l'histoire du cinéma en se faisant historien de lui-même et des époques qu'il a traversées.

Sa fille, Marie-Ange, *« providence »,* dit-il, *« de ses yeux malades »,* l'a aidé à mener à bien cet *ouvrage. Il est de lui jusqu'au* moindre mot car, dans l'écriture littéraire et journalistique, il y a toujours eu un « style L'Herbier » *comme il y en a eu un dans l'écriture cinématographique.* Rien d'étonnant à cela, d'ailleurs : Marcel L'Herbier qui *« entra en cinéma »* (d'abord par des scénarios) en 1917, après avoir eu, grâce à Musidora, la foudroyante *révélation* de *Forfaiture,* film américain de Cecil B. de Mille, se destinait à la poésie, à la littérature, et cela lui est resté comme un don.

Ecrivain de nature, de passion *aussi, il fut, dès les années 20, le* plus farouche défenseur de la notion — encore dans les limbes — d'auteur de films, *qu'il* assimilait, par *le* scénario, *l'adaptation et la mise* en images, à celle, reconnue, d'auteur littéraire ou dramatique.

∴

Ce livre de souvenirs est donc une œuvre de mots, de phrases, ajoutée à tant d'œuvres de *« cinégraphie »* ou de *« cinéphonie »,* selon les ter*mes que* Marcel *L'Herbier* affectionne. Une certaine élégance de style, un certain humour bien contrôlé, spirituel mais pas « parisien » *pour* deux sous, nous rendent la vérité de cet homme qu'on a toujours vu impeccablement vêtu, cravaté, portant sans morgue, une belle tête d'intellectuel grand bourgeois et qui s'est jeté, à tête et cœur perdus, dans une industrie alors méprisée de l'élite et dont il a contribué très largement — lui qu'on a, sans réflexion, sans recul, classé comme esthète du temps du *muet — à ce qu'elle devienne* en France un art à l'usage de tous.

∴

Dans *La tête qui tourne,* Marcel L'Herbier, ne rapportant de sa vie privée *que ce qui importe à l'histoire* de ses films, raconte ce qui fut un véritable engagement dans le cinéma français, même lorsqu'il lui fallut passer sous les fourches Caudines du *« commercial »*. Des flammes de sa jeunesse à la sérénité de son âge mûr, il a tout mis de lui-même : *auteur de films,* « metteur en films » ; idées, théories, prises de position, amitiés et inimitiés, réussites ou *échecs* ; *liberté de création ou* contraintes, batailles juridiques et activités syndicales.

Retraçant la vie et la *mort de* cinéma muet, l'avènement du parlant avec toutes les conséquences qui pesèrent sur sa *carrière,* il nous transmet, toutes chaudes, des années de métier, d'expérience et de foi, avec une satisfaction raisonnable pour celles de ses œuvres *auxquelles il tient. Il fait comprendre* de quel prix s'est payé, en tous temps, la « traversée du cinématographique » pour tout cinéaste qui ne se *résignait* pas à *n'être qu'un* fabricant.

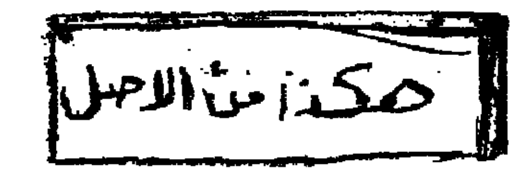
Les *rapports* de Marcel L'Herbier avec les producteurs qu'il a successivement rencontrés, son propre rôle de producteur à l'époque de *Cinégraphic,* comptent, avec le panorama (négligé bien à tort par les historiens) de ses travaux dans les années 30, parmi les « paysages » historiques les plus importants de ce livre, où la *mémoire d'un vrai* professionnel et l' « intelligence du cinématographe » sont données en *cadeau aux générations d'aujour*d'hui et aux amis de toujours.

J. S.

★ **LA TETE QUI TOURNE.** Editions Belfond, 338 pages illustr., 59 F.







« Alternances urbaines » au Centre Georges-Pompidou

Le balancier des villes

EN arrivant, on se demande de quoi il s'agit. A première vue on ne saisit pas bien l'ironie infantile de ce nain géant, compagnon de Blanche-Neige, debout sur son carré de terre *derrière ses palissades* — métaphore du pauvre citadin déchiré entre son désir de ville et de campagne, de bruit et de solitude.

Le va-et-vient de ces alternances urbaines, c'est l'histoire — *hélas, mal visualisée ici* — de ces dernières trente-cinq années d'architecture et d'urbanisme en France, années durant lesquelles nous avons probablement davantage construit que *pendant des siècles*. L'exposition a voulu trop embrasser et il est évident qu'elle a mal étreint un sujet qui serait celui d'un livre, dont les chapitres voudraient tout à la fois faire apparaître l'évolution linéaire et les situations contradictoires qui ont marqué la période d'après 1945.

Ses racines les plus directes plongent dans les années 30, quand les architectes modernes construisent peu, mais rêvent beaucoup. Car ils pressentent la venue du « monde moderne » et de l'« homme nouveau ». C'est la période *où se constitue* l'arsenal de l'architecture de « style international ». En France, elle se cristallisera dans les grands ensembles. Ce sera la reconstruction. Il fallait bâtir beaucoup et vite.

Le terrain de la mécanisation de l'habitat avait été préparé par le prêche de Le Corbusier *sur la maison qui allait devenir* une « machine à habiter ». Or, on les a construites, ces « machines »-là, sans « Corbu », sans *son art, sans même ses théories*. Mais le désenchantement des grands ensembles est tout de même resté la faute à « Corbu ». Pauvre « *Corbu* » !

Les économistes disaient aux architectes : construisez des tours, c'est plus économique (sans penser aux coûts de maintenance *qui se sont par la suite* révélés dispendieux). Et les entreprises : faites des « *barres* » pour faciliter le passage de la grue sur le chantier. De son côté, l'administration de tutelle avait ses raisons de favoriser les *concentrations* tant pour la commande architecturale que pour celle de la construction. Il lui semblait plus commode et plus *efficace* de dialoguer avec un nombre restreint d'interlocuteurs.

Des grands ensembles...

Economie de terrain, économie de chantier, cela allait avec les « théories hygiénistes » des grands ensembles. La « barre », c'est *l'égalité* devant *le* soleil, la vue sur la nature égale pour tous et le bonheur par le confort *et par l'hygiène. Pour certains*, un des grands mérites de ce « style de chantier de grue » qui a m a r q u é l'architecture contemporaine en France est d'avoir contribué à la lutte contre la tuberculose...

Les idées hygiénistes avaient affecté même la peinture : l'art abstrait des Mondrian et Van Doesburg devait supprimer les « m i c r o b e s » de l'expressionnisme et styliser la figuration en un ordre géométrique. En architecture, elles devaient rendre clair le logis, radieuse la ville, sans ruelles tortueuses, sans venelles sombres, sans impasses, sans coupe-gorge...

En réalité, la rectitude simpliste des « barres » prend appui en France sur un modèle plus historique, surtout durant la première vague de la reconstruction dominée par les grands patrons des Beaux-Arts. L'architecture française la plus glorieuse n'est-elle pas faite d'ordonnances répétitives ? Voyez comme c'est beau dans la pierre royale de Versailles ! Mais dans le béton plébéien, c'est différent, surtout quelques années après, *lorsque tout se dégrade dans* ces constructions fragiles, mal finies et incomplètes.

Mais ce qu'on ne dit pas, c'est que ces constructions à tout prix étaient justifiées par une idéo*logie du temporaire. En* principe, leur durée de vie devait tourner autour de trente années. *Tout* est donc *provisoire*. Tout est appelé à être détruit. En fait, toute critique négative des grands ensembles repose sur un malentendu. Depuis toujours, on construisait pour deux ou trois cents ans. Avec l'industrialisation arrive le règne de l'éphémère. Quoi qu'on en dise, les architectes — et les usagers ! — en ont été les victimes. *Durant* ces décennies, leur pratique se transforme : elle s'élargit et se réduit tout à la fois. Naguère, ils construisaient un immeuble qu'ils signaient de leur nom gravé dans la pierre ; aujourd'hui, ils construisent quasi anonymement des cités également anonymes.

Et voici qu'un beau jour le balancier part du côté opposé aux grands ensembles. Le ministre de l'équipement, M. Guichard, parle d'en limiter l'ampleur. M. Peyrefitte, dans son rapport sur la violence, lie leurs « barres » et leurs « tours » à l'accroissement de la criminalité. *M. Giscard d'Estaing, soucieux* d'améliorer la *qualité* de la vie, parle de réduire la hauteur des grands buildings modernes. Toutes les déclarations *successives* sont convergentes. Des architectes dénoncent une *campagne* de dénigrement orchestrée qui utilise le mécontentement pour *ouvrir la voie à une nouvelle alternative urbaine, t o u r n é e* celle-là vers les maisons individuelles.

M. Chalandon la justifie par la faible densité du territoire français. Une *fois* définis les sites protégés, on peut essaimer les constructions individuelles qui, cette fois, vont donner aux Fran*çais le bonheur par la possession* d'un arpent de terre et d'un patrimoine immobilier. Alors que, dans les grands ensembles, abstraite est la possession. Les préoccupations politiques et économiques sont é v i d e n t e s. On renouvelle la demande en créant de nouveaux besoins et *on* réveille l'individualisme capable de lutter *contre* l'enrôlement des mécontents par les groupes politiques et les syndicats.

... aux maisons individuelles

Mais ici la question de la qualité des constructions est encore plus importante. Avec les maisons individuelles, on prépare une *génération d'habitations* encore plus périssable. Cette fois on varie les styles, pour répondre à la *critique de la monotonie, mais* les « chalandonnettes » meurent plus vite que les grands ensembles (en dix ans ? en quinze ans ?).

Le moment est alors propice : trente années après, les premières générations de « barres » dans les grands ensembles commencent à tomber en déréliction. Il faut les détruire et en construire d'autres. On s'étonne de ce gâchis et on crie au scandale. *On n'est pas habitué à voir dé*truire des immeubles récents. Même les hauts fonctionnaires de l'administration de tutelle présentent le phénomène comme une catastrophe inattendue, alors que la durabilité de ces constructions était « programmée » et leur destruction prévue.

Mais il n'était pas prévu que ces architectures de béton coulé sur le chantier se révèlent souvent quasi indestructibles. Alors, ne sachant comment s'en débarrasser, parfois on décide de les « *réhabiliter* » en augmentant *leur confort et en leur donnant* un peu plus de complexité. Bref, en leur rendant un peu de ce langage traditionnel de l'architecture qu'on avait oublié dans la hâte de l'industrialisation.

Le compromis est naturellement réalisé par les immeubles moyens qui tiennent compte des avantages des constructions en collectif et des maisons individuelles. Ultime alternative avec un surcroît de qualité architecturale. On peut constater dans les quelques maquettes de projets présentés ici le retour à une esthétique traditionnelle qui travaille le tissu urbain avec plus de finesse. L'architecte Bofill, dans son projet de St-Quentin-en-Yvelines, va chercher son inspiration dans l'ordonnance rigide des anciennes villes romaines, *avec ses rues droites, ses places* circulaires, ses kiosques, et ses p e r s p e c t i v e s monumentales transplantées, parfaitement gratuites, qui sont une réponse d'architecture culturelle à une architecture qui a perdu la mémoire historique. Tandis que d'un autre côté, avec Ciriani d'une part, Sarfati et Hamburger de l'autre à Marne-la-Vallée, une architecture d'esthétique moderne, mais plus travaillée, plus *complète*, retrouve avec *ses* terrasses et ses volumes en redents la complexité perdue à l'âge in*f a n t i l e de l'industrialisation*. Dans les projets des maisons de ville pour le concours de Cergy également. De même dans la rénovation du vieux Givors par Renaudie, dont l'architecture en terrasses couvertes de verdure s'intègre à l'écologie du site naturel de la colline qui domine la ville.

Hélas, pour souhaitable qu'elle soit, cette tentative de retrouver un peu plus de *qualité* architecturale dans l'habitat est loin de répondre à la question de sa qualité en général. En réalité, elle la dissimule. On laisse faire des modèles expérimentaux en nombre très limité, mais on n'empêche pas le déferlement des maisons individuelles industrialisées, d'une consternante *pauvreté architecturale, de cou*vrir le territoire de la France.

JACQUES MICHEL.

★ Alternances urbaines, au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 10 septembre.

Un colloque sur l'architecture

Hassan Fathy en Corse

DU 25 au 27 mai dernier s'est tenu au couvent d'Alzipraio, sur la côte nord de la Corse, un colloque dont le thème, « Construire avec le peuple », reprenait le titre du livre célèbre de l'architecte *égyptien Hassan Fathy, qui partici*pait lui-même à la rencontre. Autour du peintre et graveur Toni Casalonga, fondateur de l'association artisanale de la Corsicada, et de Jean-Claude d'Orazio, animateur du mouvement de constructeurs « U Munimenti », s'étaient rassemblés de *jeunes artisans qui entendent « vivre et travailler au pays »*, retrouver leurs racines, réveiller leurs *villages*, ranimer les vieux outils et les anciens instruments.

Trois architectes étrangers avaient été invités pour leur expérience *particulière : du Portugal*, Alvaro Vieira-Siza, qui fut l'âme des « brigades d'assistance » pendant la révolution des œillets et construisit alors, avec les habitants de Porto, nombre de logements populaires ; de Suisse, Ueli Schäfer, apôtre militant de l'autonomie énergétique et spécialiste du chauffage solaire ; d'Italie, Arturo Cermelli, l'un des premiers experts de son pays en constructions collectives pour le secteur tertiaire.

Etre en Corse pour un tel débat, c'est être déjà au cœur du sujet. En effet, par quoi remplacer ici le modèle capitaliste mais aussi productiviste, qui élève des marinas autour des criques, des villas néo-*provençales parmi les oliviers mil*lénaires, des bicoques à la sortie des villages ?

Comme toujours dans ce genre de réunion, les questions furent plus fertiles que les réponses. Mainte*nir la tradition culturelle, est-ce* imiter les formes du passé avec les techniques du présent ? Ou bien *construire avec les matériaux d'au*jourd'hui, mais avec la conscience et le savoir d'hier ? L'architecte doit-il être un dictateur, un technicien ou bien un décodeur de signes ? Construire, est-ce concevoir ou bien agir avec ses mains ? Enfin, quels sont exactement les freins qui empêchent le peuple de construire par lui-même, pour lui-même ?

Un maire des environs réclama avec véhémence le pouvoir de décision urbanistique. Contre l'invasion des maisons préfabriquées, on parla de dynamite. Mais Ueli Schäfer fit observer que, entre la politesse (c'est-à-dire la soumission) et la dynamite, il y avait tout de même la technologie appropriée...

Retour à l'évidence

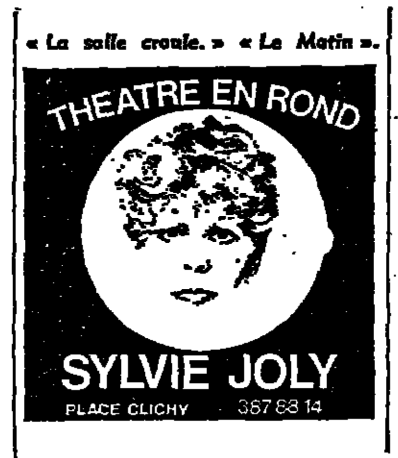
C'était justement là l'un des grands thèmes développés par Hassan Fathy, au cours de longs monologues en forme de contes orientaux, pleins de rêve, de poésie, d'humour, de tendresse et d'anecdotes pittoresques. Buriné par le soleil du printemps méditerranéen, le visage juvénile du vieux maître de quatre-vingts ans rayonne de sagesse et de bonté. La fraîcheur de l'esprit est intacte, la mémoire *inépuisable, l'humilité profonde* et naturelle.

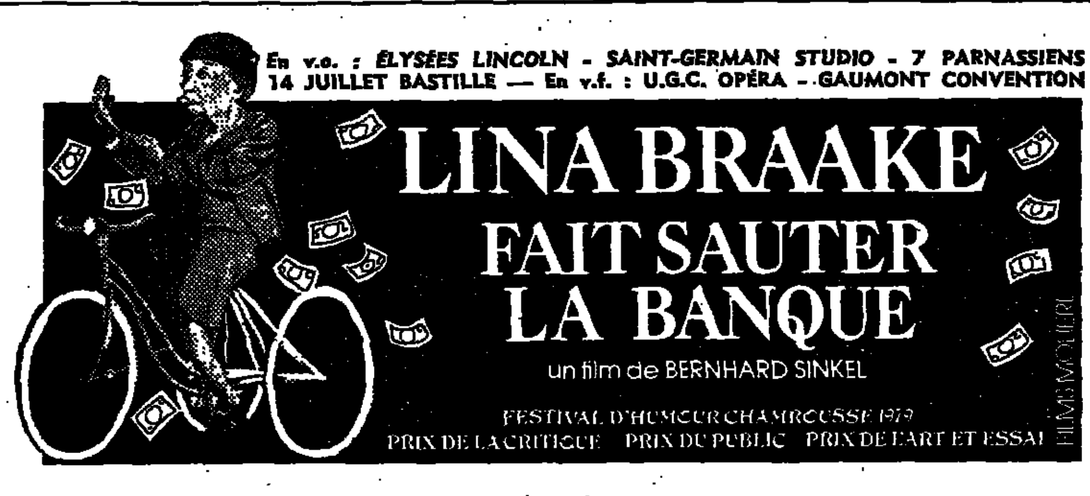
Hassan Fathy raconte avec force détails la construction du village de Gourna, vers 1945 — on sait que Gourna est devenu depuis un lieu de pèlerinage pour les architectes du monde entier. Mais Fathy se *défend d'avoir tout créé. Ce sont* les villageois eux-mêmes qui ont défini les espaces et les ont mis en œuvre de leurs propres mains. Utilisant des techniques indigènes, retrouvées au plus profond de la tradition, sans aucun apport de matériaux ni de procédés exogènes, ils ont bâti, pour un coût dérisoire, des habitations parfaitement adaptées au climat, aux ressources comme aux exigences de la fonction.

Tout témoigne du génie spontané de l'homme lorsqu'il n'est pas aliéné par la société de masse et les machines qu'elle s'est données. Aussi, la redécouverte et l'application des techniques ancestrales offrent-elles au pays en voie de développement de quoi résister aux puissances industrialisées qui les tiennent en dépendance et de quoi s'acheminer vers l'autonomie véritable. Et il n'est pas indifférent de savoir qu'aux huttes *de béton et de tôle ondulée*, importées toujours à grands frais, on peut substituer de la sorte, pour un coût *restreint, des habitations conforta*bles et belles.

Les principes et préceptes de ce *« retour à l'évidence »* pleuvent ici comme paroles de prophète : *« Le paysan ne parle pas d'art, il le fait. La beauté concilie les forces multiples qui ont agi sur elle. Liez toujours la science et les processus de la construction à l'économie et aux seules ressources des plus démunis ! Pour les habitations privées, supprimez l'entrepreneur et construisez ensemble, architecte et futur habitant ! Enfin, n'oubliez jamais de respecter et d'aimer la nature, qui nous a été donnée par Dieu ! »*

MARC HELD.







une sélection



« Lina Braake fait sauter la banque », vu par Bonnaffé.

cinéma

**LINA BRAAKE
FAIT SAUTER LA BANQUE
DE BERNARD SINKEL**

Le meilleur film du Festival de Chamrousse cette année. Une vieille dame se venge des pouvoirs financiers et, avec un complice, s'engouffre dans les marges de la liberté. Une allégresse qui n'exclut pas la mélancolie.

**UN AMOUR DE PERDITION
DE MANOEL DE OLIVEIRA**

Pour les gens qui savent être naïfs et disponibles, un délire romanesque qui dure quatre heures. Manoel de Oliveira a savamment, fidèlement, transposé un classique de la littérature portugaise qui conte un drame d'amour.

Histoires abominables : un programme de courts métrages, une bonne occasion. **Torre Bella**, de Thomas Harlan : un documentaire où la part de fiction fait pourtant éclater l'étroit carcan du réel. **Au bout du bout du banc**, de Peter Kassovitz : une comédie d'humour juif, les installés contre la diaspora. **Prova d'orchestra**, de Federico Fellini : autre vision pessimiste de l'humanité, sous forme de fable. **La Troisième Génération**, de Rainer Werner Fassbinder : des terroristes comme des pantins dans les mains du pouvoir. **Les Demoiselles de Wilko**, d'Andrzej Wajda : on ne rattrape jamais les bonheurs passés. **Norma Rae**, de Martin Ritt : dans le malheur ambiant, un récit tonique à base de solidarité ouvrière. **La Drôlesse**, de Jacques Doillon : un tête-à-tête, mis en œuvre par un grand dramaturge, entre une petite fille et un pauvre garçon. **Les Moissons du ciel**, de Terrence Malick : prix de la mise en scène à Cannes, un film sur des espaces ouverts, habités par la passion et des espoirs fuyants.

théâtre

**ZINA
AU STUDIO D'IVRY**

Une chronique paysanne tunisienne : *les prises de bec entre femmes, au hammam* ; les amours contrariées d'une jeune fille et d'un ouvrier agricole. Un ton juste.

**LA RENCONTRE
DE GEORGES POMPIDOU
AVEC MAO ZEDONG
AU STUDIO D'IVRY**

Le texte est la sténographie, donnée pour authentique, d'un entretien Mao - Pompidou à Pékin. Il est surtout question de Napoléon. Jeu poussé au comique.

**UN CŒUR SIMPLE
AU STUDIO D'IVRY**

L'histoire d'une vieille demoiselle de Pont-l'Evêque amoureuse d'un perroquet, racontée par Gustave Flaubert. Costumes normands, mise en scène assez mystique.

**DOM JUAN
*A LA COMEDIE-FRANÇAISE***

Une tentative (réussie) de garder à cette œuvre iconoclaste de Molière toute sa fraîcheur et toute son ambiguïté, en tournant le dos à la tradition.

**MEPHISTO
A LA CARTOUCHERIE**

Les débuts de Hitler à Berlin : un acteur connu, par faiblesse de caractère, flirte avec le nouveau pouvoir. Décors et costumes magnifiques.

**LES DEUX ORPHELINES
A LA PORTE-SAINT-MARTIN**

La naïveté mélodramatique d'Ennery et Cormon, *détournée jusqu'à* la stupéfaction. Jean-Louis Martin Barbaz ne veut rien faire croire : il provoque le rire.

musique

KARAJAN A PARIS

Bien que toutes les places aient été prises d'assaut, on ne peut pas ne pas mentionner les trois *concerts de la Philharmonique de Berlin*, dirigés par Karajan, qui dominent la fin de semaine (Champs-Elysées, les 21 et 23 ; Radio-France, le 23). *De toute façon, on pourra passer toute la journée* du 23 avec Karajan, à France-Musique, pendant dix-huit heures, avec la retransmission du dernier concert.

SEMAINE DE CONCOURS

Les aficionados des concours seront comblés, grâce aux éclats des trompettes du concours Maurice-André (finales le 21, Théâtre de la Porte-Saint-Martin, à 10 h. et 15 h. ; concert des lauréats à la mairie de Paris, avec l'Ensemble orchestral de Paris, le 22), et surtout aux exploits des huit valeureux rescapés du concours de piano Long-Thibaud ; ils étaient cent dix au départ ! (Gaveau, le 22, à 9 h. 30 et 14 h. 30 ; Champs-Elysées, le 23, à 14 h. 30 et 20 h.30).

NOHANT ET DIVONNE

Musique aux champs : le week-end sera *particulièrement* agréable à Nohant, chez George Sand : Jean Darnel et Aldo Ciccolini évoquent Liszt et la Dame aux camélias (le 22) ; la volcanique Martha Argerich *joue, avec M. Maisky, des sonates* de Mendelssohn, Schumann et Chopin (le 23), et le merveilleux pianiste hongrois D. Ranki interprète des pages de Chopin, Grieg *et Liszt (le 24). Dans le petit théâtre* du parc de Divonne, charmante soirée de « cabaret au miroir du classicisme », avec E. Ross, qui chantera des pages de R. Strauss *et le Pierrot lunaire de Schoenberg* (le 22) ; l'admirable Deller Consort interprète l'**Amfiparnasso** d'Orazio Vecchi, mélange de madrigal et de commedia dell'arte (le 25), et le *superbe Quatuor Tallich, de Prague,* interprète Haydn, Debussy et Beethoven (le 27).

LE FORUM DE MENTON

Accueillante aux jeunes artistes, Menton organise, du 23 au 30 juin, un Forum international de la musique destiné à présenter quinze jeunes solistes d'avenir (piano, violon et violoncelle) au public, mais aussi à tous les professionnels de la musique. On y entendra les meilleurs espoirs russes, hongrois, suédois, américains, philippins, coréens, etc.

**ORGUE ET CLAVECIN
A TOULOUSE**

Cours d'interprétation, concerts, conférences, exposition Jehan Alain, douze grands artistes, parmi lesquels Marchal, M.-C. Alain *Darasse, Foccroulle, Leonhardt,* Chojnacka, Merlet, seront réunis pour trois semaines à Toulouse, en une grande session d'études, qui promet d'être une fête passionnante, dans les plus belles églises et sur les places de la Cité des violettes (du 26 juin au 14 juillet ; semaines de l'orgue et du clavecin, 54, rue des Sept-Troubadours, Toulouse).

**MUSIQUE CONTEMPORAINE
A ROMANS**

Temps fort d'un travail permanent particulièrement remarquable, les sixièmes Semaines de musique contemporaine de Romans (Drôme) *groupent des ateliers et des* concerts consacrés à toutes les tendances de notre temps. A côté des œuvres de Kodaly, Stravinsky, Poulenc, Berio, etc., on y entendra des créations de B. Jolas, G. Reidel, M. Fremiot, Xenakis, etc. (ADDIM, cour Saint-Ruff, 26 - Valence.)

**STEVE REICH
A *SAINT-DENIS***

L'un des principaux chefs de file du courant américain « repétitif » se produit au Festival de musique *de Saint-Denis avec une formation* inhabituelle de vingt-sept musiciens venus pour la plupart de l'ensemble hollandais Netherland Winds. Cinq œuvres sont inscrites *au programme, parmi lesquelles* les très attendus **Octet** et **Music for large ensemble** donnés il y a quelques jours en première mondiale à Amsterdam (le 23 juin à 20 h. 30 au Théâtre Gérard-Philipe).

Variété, de Kagel (Théâtre de la Ville, du 20 au 23, 18 h. 30) ; J.-L. Gil, orgue (église Saint-Paul, le 21) ; le dernier récital de Scriabine, par J.-Cl. Pennetier (Paris-Moscou, Centre Pompidou, le 21, à 18 h. 30) ; E. et P. Zukerman (Echternach, le 21) ; **Requiem**, de M. Haydn, et **Stabat**, de J. Haydn, dir. C. Mackerras (Saint-Louis-en-l'Isle, le 22) ; **Stabat Mater**, de Dvorak, dir. M. Tabachnik (cathédrale de Metz, le 22) ; F. Lodéon et orchestre J.-F. *Paillard (Sully-sur-Loire, le 23* ; Berlioz et Ravel, par l'Orchestre de Lille, dir. J.-Cl. Cadadesus, avec N. Denize (Boulogne, le 23) ; B. Finnilä (Festival de Provins, *église de Voulton, le 23) ; Festival* d'Etampes : Collegium vocale de Gand (le 23) et Kermesse flamande au temps de Breughel (le 24, de 14 h. à 24 h.) ; **la Walkyrie**, 3ᵉ acte, *direction A. Lombard (Strasbourg,* le 24) ; la Chapelle royale et le Collegium musicale de Gand (Sainte-Chapelle, le 24) ; R. Crespin (Gaveau, le 25) ; Orchestre national, dir. L. Maazel (Dijon, le 25) ; Chœurs et Orchestre de la Fondation Gulbenkian, dir. M. Corboz : Mendelssohn, Mozart (la Madeleine, le 25) et **Vêpres**, de Monteverdi (Saint-Roch, le 26) ; Roger Delmotte et Orchestre J.-F. *Paillard* (Festival de Toulon, le 26) ; Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec Radu Lupu : Brahms (Palais des Congrès, 27 et 28).

expositions

**LA GALERIE PIERRE
AU MUSÉE D'ART MODERNE
DE LA VILLE DE PARIS**

Un hommage à Pierre Loeb, qui fut le directeur éclairé d'une grande galerie d'art. Une évocation des principales pages d'une carrière exceptionnelle, de 1924 à 1964, depuis la première exposition de peintures surréalistes, et les premières expositions de Miro, jusqu'à l'époque où apparurent sur les cimaises de la galerie Pierre des artistes comme *Balthus*, *Hélion*, Lam, Riopelle, Vieira da Silva. Parallèlement, Nane Stern, dans sa galerie, présente sept artistes de Pierre Loeb.

**EXPO 37
AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU**

Dans le trou du forum, quelques-*unes des grandes peintures murales* commandées par l'État à des artistes pour décorer les pavillons de l'Exposition internationale des arts et des techniques modernes. *Des œuvres de Delaunay, Herbin,* Léger, Metzinger, Survage, Valmier... pour le palais des chemins de fer, le Palais de la découverte, le pavillon de l'Union des artistes *modernes...*

**LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT
AU MUSÉE DU LOUVRE**

Un nouveau dossier du département des peintures. Autour de deux tableaux d'Hubert Robert nouvellement acquis par le musée du Louvre : le **Projet d'aménagement de la Grande Galerie** et **la Vue imaginaire de la Grande Galerie en ruine**, des tableaux, des dessins, des documents photographiques qui résument l'art du peintre et permettent d'expliquer l'histoire du palais entre 1780 et 1805.

**REBEYROLLE
AU GRAND PALAIS**

1968-1978 : dix ans de peinture, où l'on voit, à travers une thématique sans complaisance, comment un *peintre gestuel de formidable tempérament* se manifeste dans un esprit de révolte permanente.

**LA PETITE REINE
*AU MUSÉE DE L'AFFICHE***

Une bonne centaine d'affiches de la fin du dix-neuvième siècle, tournant autour de deux roues à *rayons, où l'on voit comment les* graphistes ont fait valoir, par une iconographie parfois fort drôle, les avantages du nouveau moyen de locomotion mis à la portée de tous : le vélo.

Paris-Moscou, au Centre Georges-Pompidou (un énorme rassemblement d'œuvres et de documents, la plupart venus des musées sovié*tiques, pour évoquer les échanges* culturels entre les deux capitales, entre 1900 et 1930) ; **L'Art en France sous le Second Empire**, au Grand Palais (un nouveau regard sur une *période mal connue)* ; **Mer Egée, Grèce des îles**, au Louvre (de l'ère du bronze à la période classique) ; **L'Atelier de Zadkine**, à l'Hôtel de Ville de Paris (des œuvres pour la plupart inconnues du public).

rock

**JOE JACKSON
AU BATACLAN**

Une nouvelle figure de la « new-wave » anglaise, qui s'impose déjà avec un rock énergique teinté de reggae et de rhythm'n blues (le 21 *juin*, à 20 heures).

**KEVIN COYNE
AU PALAIS DES GLACES**

Chanteur et musiciens anglais aux options marginales et à *la poésie insolite, Kevin Coyne inspire des* climats intimistes (le 20 juin, à 20 heures).

**VAN HALEN
*AU PAVILLON DE PARIS***

Avec la force brutale d'un hard-rock furieux pour ligne de conduite, les musiciens de Van Halen foudroient la scène internationale de leurs décibels envahissants (le 22 juin, à 20 heures ; le 21, au Palais des sports de Lyon ; le 23, à Lille).

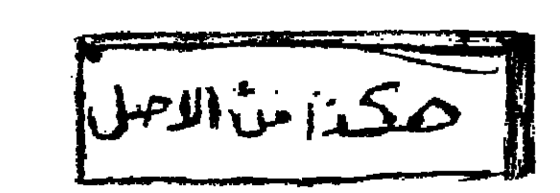
jazz

**CHICO FREEMAN
A LA CHAPELLE DES LOMBARDS**

Brillant héritier de la tradition de Chicago-l'ancienne (par son père *Von Freeman) et la nouvelle (par* l'A.A.C.M. (Association for Advancement of Creative Musicians), — le plus en vue des jeunes saxophonistes d'aujourd'hui. Avec lui, *Don Moye, batteur de l'Art Ensemble* de Chicago, et deux révélations du récent Festival de Moers, la bassiste Rick Rozie et le vibraphoniste Jay Hoggard.

danse

Het Nationale Ballet au Théâtre de la Ville : Une compagnie de danse hollandaise, des chorégraphes d'inspiration et de tempérament typiquement hollandais (Rudi *van Dantzig, Hans van Manen,* Toer van Schayk). Babilée danse Béjart à l'Opéra (23 juin). **Tanaka-Min** à La Forge (danse et environnement). **Indépendanse** au Théâtre 13. ***José Limon Dance Company*** à Saint-Galmier (28 juin). **Festival de Lyon** : Cinq jeunes compagnies (L'A.D.R.A.) au parc Poppy.



L'ÉTÉ EN JAZZ

VALENCE
(25 JUIN-14 JUILLET)

CENTRE DE L'ADDIM-DROME

Ateliers (du 25 juin au 14 juillet). Alain Brunet (trompette et divers vents), Martial Solal (piano), Jean-*François* Jenny *Clark* (contrebasse). André Hodeir (arrangements, composition). Concerts : *Martial* Solal Trio (9 juillet, château de Grignan, 21 heures). New Phonic Art (10 juillet, Cour du Puy, Romans, 21 heures).

★ **Information : ADDIM, cours Saint-Ruff, 26000 Valence, téléph. (75) 42-00-07.**

AJACCIO
(27 juin-6 juillet)

MAISON DE LA CULTURE

Jean-Louis Chautemps, Bernard Lubat, Frédéric Rzewski, Intervalles (Ateliers et concerts).

★ **Information : Maison de la culture, 20177 Ajaccio, B. P. 109, tél. (95) 21-56-85 et 22-35-22.**

PARIS (ORSAY)
(2-28 juillet)

THEATRE D'ORSAY

Preservation Hall Band (du 2 au 21, à 22 h. 30), Earl Hines (16, à 20 h. 30), Tania Maria (17, à 20 h. 30), Michel Portal Unit (20, à 20 h. 30).

★ **Information : Compagnie Renaud-Barrault, 7, quai Anatole-France, 75007 Paris, tél. (1) 222-93-33.**

PARIS (MARAIS)
(4-7 juillet)

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Alan Silva Big Band (4), Patrice Caratini-Marc Fosset, Takashi Kako (5), Sugar Blue and Mut Sweet Ball (6), Jacques Thollot Quintet (7). Concerts à 20 h. 30.

★ **Information : Festival du Marais, 68, rue François-Miron, 75004 Paris, tél. (1) 887-74-31.**

ORANGE
(5-8 juillet)

THEATRE ANTIQUE

Panama Francis and his Savoy Sultans (5, à 20 h. 30), Jam session : Ray Bryant, Alan Dawson, Jimmy Forrest, Al Grey, Erskine Hawkins, Gus Johnson, Jay McShann, Joe Newman, Gene Ramey, Jimmy Slide, Buddy Tate, Claude Williams, Jimmy Woode (6, de 20 h. à 24 h.), B.B. King *(7, à 21 h. 30), Hampton Big Band* (8, 21 h. 30).

★ **Information : Jazz Choregie, Maison du Théâtre, place des Frères-Monnet, 84100 Orange, tél. (90) 34-15-52 et 34-24-24.**

NICE
(5-15 juillet)

JARDINS DES ARENES DE CIMIEZ

Tous les jours de 17 heures à 24 heures, concerts simultanés, sur trois scènes. Trompette : Cat Anderson, Ruby Braff, Doc Cheatham, Buck Clayton, Pee Wee Erwin, Dizzy *Gillespie, Erskine Hawkins,* Irakli, Jimmy Maxwell, Joe Newman, Ernie Royal, Francis Williams. Trombone : Vic Dickenson, Curtis *Fuller,* Al Grey, *Benny* Powell, Kai Winding, Britt Woodman, Michael Zwerin. *Saxophone : Arnett Cobb, Jimmy* Forrest, Stéphane Guéraut, Illinois Jacquet, Budd Johnson, Howard Johnson, James *Moody,* Cecil Payne, Michel Quéraud, Sonny Stitt, Buddy Tate, Ernie Wilkins. Clarinette : Barney Bigard, Woody Herman, Peanuts Hucko, Maxim *Saury. Piano* : Georges *Arvanitas,* Dave Brubeck, Ray Bryant, Wild Bill Davis, Fats Domino, Hank *Jones,* John *Lewis, Jay* McShann, Jimmy Rowles, George Wein. Guitare : Ed. Cherry, Eugene Edwards, Christian Escoudé, Leonard Gill, Luther Johnson, B.B. King, Bob Margolin, Gabor Szabo, Muddy Waters, Johnny Winter. Basse : George Duvivier, Michel Gaudry, *Major Holley, Chubby Jackson,* Calvin Jones, Gene Ramey, Jacky Samson, Slam Stewart, Jimmy Woode. Drums : Woody Dennard, Panama Francis, Olivier Jackson, Gus Johnson, Randy Jones, Shelly Manne, Charles Saudrais. Chant : Herb Jeffries, Jimmy Withersoon. Violon *: Swend Asmussen. Stéphane* Grappelli. Vibraphone : Dany Doriz, Lionel Hampton, Milt Jackson. Harmonica : Jerry Portnay. Conga : Willie Bobo. Groupes constitués : Bobo Jazz Latino, Brubeck Quintet, Domino Big Band, Gillespie Quartet, Hampton Big Band, Herman *Big Band, Jackson Quintet,* B.B. King Blues Band, Mac Shann Quintet, New York Jazz Repertory, Savoy Sultans, Waters Blues Band, Witherspoon Quartet.

★ **Information : Grande Parade, 2, rue Halévy, 06000 Nice, téléph. (93) 81-30-14 et dans les trois FNAC à Paris (service Alfa) : Wagram, tél. 766-52-50 ; Montparnasse, tél. 544-39-12 ; Châtelet, tél. 271-48-48.**

SOUILLAC
(6-8 juillet)

PLACE DE LA HALLE
ET PALAIS DES CONGRES

Hal Singer, Arvanitas *Trio,* Pau Big *Band de J.-P. Darmendrail* (6, 21 h. 30, place de la Halle) ; Dixieland Jazz Band, de Marc Laferrière (7, *palais des* Congrès, 21 h. 30) ; Illinois Jacquet, avec Joe Newman, Ray Bryant, Slam Stewart, O l i v e r J a c k s o n (8, palais des Congrès, 21 h. 30).

★ **Information : Syndicat d'initiative, 46200 Souillac, B. P. 36, tél. (65) 37-81-56.**

MONTREUX
(6-22 juillet)

CASINO DE MONTREUX

Concerts quotidiens à *thèmes* (les 6, 7, 8, 10, 20, 21, 22 à 16 heures et, chaque soir, à 20 h. 30) ; Top *Reggae : Dennis Brown,* Peter Tosh, Steel Pulse (6) ; Country Music : Gatemouth Brown, Roy Clark, Oak Ridge Boys, Doc and Merle Watson, Barbara Mandrell (7) ; Super Blues : Taj Mahal, B. B. King, Fats Domino (8) ; Big Bands Nights : douze orchestres des universités et *collèges des U.S.A. (9 et 10)* ; Japan Today : Chikushinsha, Bingo Miki-Inner Galaxy, Tsuyoshi Yamamoto, Ondeko-Za, Keio Light Music (11) ; Gala night : Ella Fitzgerald et Count Basie (12) ; Piano Summit : Chick Corea, Herbie Hancock, Hank Jones, John Lewis, Phineas *Newborn, Jay Mc Shann* (13) ; Concord Jazz : Laurindo Almeida, Bud Shank, Jeff Hamilton, Herb *Ellis, Marshall Royal, Snooky-Young* (14) ; All That Jazz : Mingus Dynasty, Martial Solal, Gabor Szabo (15) ; Jazz from Canada : Oscar Peterson, Salome Bey, Ed Brickert, Fra*zer Mc Pherson, Robert* Paquette, All Star Sextet (16) : North to South : Weather Report, Willie Bobo, *Vantage Point* (17) ; Rock and Blues : Albert Collins and Icebeakers, Champion Jack Dupree, Rory Gallager (18) ; Rockin' Jazz : Alphonse Mouzon, Miroslav Vitous, Jaspers van't *Hoff,* Bob Malik, Spyrogyra, Steve Howe, Mwendo Dawa, Rick Wakeman (19) ; Brazil : Her*meto Pascoal, Elis Regina* (20) ; Top Jazz Fusion : Philip Catherine, Grover Washington, Terry Callier, Lee Ritenour and Friendship (21) ; The *best of Jazz, Rock and Funk* : Stuff avec Eric Gale et Cornell Dupree, The Brecker Brothers, Chick Corea, *David Sanborn,* Larry Carlton, Bunny Brunel (22).

★ ***Information : Office du tourisme*, CH 1820 Montreux, tél. 19-41 (21) 61-33-84 et Casino CH 1820 Montreux, tél. 19-41 (21) 61-33-84.**

N. B. — « Montreux Jazz », l'une des plus anciennes et plus grandes manifestations du genre, est incontestablement le premier parmi les festivals étrangers. Ceux-ci sont nombreux. Citons : Pise-Florence (Italie), du 27 juin au 7 juillet ; *Innsbruck (Autriche), du 28 juin au* 2 juillet ; Velden (Autriche), du 29 juin au 1er juillet ; Imola (Italie), *du 28 juin au 1er juillet* ; Namur (Belgique), du 29 juin au 1er juillet ; Pori (Finlande), du 12 au 15 juillet ; La Haye (Hollande), du 13 au 15 juillet ; Londres (G.-B.), du 17 au 22 juillet ; Saint-Sebastien (Espagne), du *20 au 24 juillet* ; Molde (Norvège), du 30 juillet au 4 août.

NIMES
(10-16 juillet)

ARENES

Concerts (à 21 h.) : compagnie *Lubat, Sun Râ Arkestra (10)* ; Sonny Rollins, John Tchicai (11) ; Jacques Thollot, Weather Report (12) ; Woody Herman, Four Bones (13) ; Albert Collins, Koko Taylor (14) ; Module, *Stéphane* Guérault *(15)* ; Archie Shepp – Sam Rivers Double Quartet, Europamerica Big Band *(16)*.

Ateliers, au Centre Pablo-Neruda : Roger Guérin (trompette), André Jaume (clarinettes et saxes), Philippe Maté (flûtes et saxes), Fran*çois Couturier (piano et claviers),* Pierre Cullaz (guitare), Pierre-Yves Sorin (basse et guitare basse), Guy Hayat et Jacques Thollot (batterie).

★ **Information : J a z z C l u b, 45, rue Flamande, 30000 Nîmes et Bureau du festival, caravane, place des Arènes, 30000 Nîmes, téléph. (66) 67-03-77.**

ANDERNOS-LES-BAINS
(13-15 juillet)

SALLE DES SPORTS

Chaque soir, à 21 h. : Pau Big Band et Lionel Hampton Big Band, *avec, notamment : Cat Anderson,* Doc Cheatham, Benny Powell, Curtis Fuller, Kai Winding, Arnett Cobb, Cecil Payne, Wild Bill Davis, *Chubby Jackson (13) ; Savoy* Sultans de Panama Francis, Al Grey-Jimmy Forrest Quintet (14) ; Fats Domino *Big* Band (15).

★ **Information : Syndicat d'initiative, 198, boulevard de la République, 33510 Andernos - les - Bains, tél. (56) 82-02-95.**

ANTIBES
(15-25 juillet)

PINEDE GOULD

Tous les soirs, à 21 h., concerts. *Weather Report :* Wayne Shorter, Jo Zawinul, Jacob Pastorius, Peter Erskine (15). Jazz dans la rue : *New Orleans, Joy Makers,* Roland Rouchard Quintet (16). Los Angeles Four : Bud Shank, Laurindo Almeida, Ray Brown, Jeff *Hamilton* ; Super Stars : Cal Collins, Herb Ellis, Scott Hamilton, Jake Hanna, Dave Mc Kenna, Marshall Royal, Warren Vache, Snooky Young (17). *Chick Corea, Herbie Hancock,* Mar*tial* Solal ; Jan Garbarek Quintet (18). Mingus Dynasty : Ted Curson, *Jimmy* Knepper, *Joe Farrell, John* Handy, Don Pullen, Mike Richmond, Dannie Richmond ; Tony Williams, Bunny Brunel, John Abercrombie (19). Hommage à Bechet : Earl Hines, Jabbo Smith, John Robichaux, Orange Kellin, Claude Luter, Bob Wilber, Froggy Joseph, Danny Barker *(20), Oscar Peterson, Niels* Pedersen, Clark Terry Big Band (21), Max Collie, Ray Charles Big Band (22), Phineas Newborn, Count Basie Big Band (23), Woody Shaw, Count Basie Big Band (24), Keith Jarrett (25).
Chaque jour, films à 18 h. 45, au *Palais des Congrès.*

★ **Information : Maison du tourisme, place Charles-de-Gaulle, 06600 Antibes, tél. (93) 76-95-64.**

LA GRANDE-MOTTE
(17-19 juillet)

THEATRE DE VERDURE DE LIOVE
ET PATIO DE L'EGLISE SAINT-AUGUSTIN

Siegfried Kessler, *Carla* Bley-Mike Mantler Quintet, Philip Catherine Trio, Rhoda Scott Quintet, Tony Williams Quintet (17, Théâtre, 21 h. 30). Sugar Blue Quintet (18, Patio, 21 h. 45). Wooden Ear Quintet, Bill Connors-Jenny Clark, Jan Garbarek Quintet, Don Cherry Quintet *avec Charlie Haden et Ed* Blackwell (19, Théâtre, 21 h. 30). Jimmy Gourley, Pierre Michelot, Philippe C o m b e l l e (20, Patio, 21 *h. 45). Martial Solal,* Coincidence, Tempo Argentino, John Abercrombie Quartet, Europa, Willem Breuker *Big* Band (21, Théâtre, 21 h. 30).

★ **Information : *Office du tourisme*, 34280 La Grande-Motte, tél. (67) 56-62-62.**

SALON-DE-PROVENCE
(17-20 juillet)

COUR RENAISSANCE
ET GRANDE COUR DE L'EMPERI

Chaque soir à 21 h. 30. Milton Jackson avec James Moody, Rolland Hanna, Major Holley, Alan Dawson (16). Bass Meeting avec Slam Stewart, Major Holley, Michel Gaudry, Alan Dawson (17). Fats Domino *Big Band* (19). Lionel Hampton Big Band (20).

★ **Information : Bureau du festival, Théâtre municipal, place du Général-de-Gaulle, 13300 Salon-de-Provence, tél. (90) 56-02-30.**

SAINT-REMY-DE-PROVENCE
(22-28 juillet)

HOTEL DE LUBIERES

Chaque soir, à 21 h. : *Jimmy* Gourley Trio (22), Carnaval Brésilien (23), François Jeanneau, Didier Lockwood, J.-F. Jenny Clark, Aldo Romano (24), Hal Singer Quartet *(25), Archie Shepp Quartet avec* Siegfried Kessler, Clifford Jarvis, Kimio Chiba (26), Gérard Marais-François *Mechali, Cohelmec* (27), Daniel Humair, François Jeanneau, J.-P. Jackson, Bruno d'Auzon (28). Ateliers avec le Cohelmec et Gérard Marais.

★ **Information : Prisme, 71, avenue Van-Gogh, 13210 Saint-Rémy-de-Provence, tél. (66) 81-74-73.**

LES FESTIVALS A LA RADIO
ET A LA TELEVISION

NICE ET ANTIBES

France-Musique : tous les jours, en direct, de 12 h. 35 à 13 h., de 19 h. 7 à 19 h. 40, et le samedi de 23 h. à 24 h. France-Inter : tous les jours, en direct, de 8 h. 45 à 9 h., de 13 h. 45 à 14 h., et le dimanche de 23 h. à 24 h. (le 22 à partir de 22 h.) ; en différé, de *16 h. à 17 h., tous les jours* en août.

MONTREUX

Europe I : le dimanche de minuit à 1 heure.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-MOSCOU, 1900-1930. — Jusqu'au 5 novembre.

EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 8 septembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

PEINTURES DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS, 1937. — Jusqu'au 20 août.

ATELIER 15 : Thierry Delaroyère et Emmanuel Saulnier. — Jusqu'au 25 juin.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

JORIS IVENS. — Jusqu'au 2 juillet.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

ALTERNANCES URBAINES. — Jusqu'au 10 septembre.

HERB LUBALIN, graphiste et directeur artistique. — Jusqu'au 9 juillet.

« CRONUS II », LA CITE TRANSPARENTE. Taller Amsterdam. — Jusqu'au 2 juillet.

B.P.I.

EINSTEIN. — Jusqu'au 28 août.

PAROLES RESURGIES, contes et récits de vie. — Jusqu'au 29 juillet.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F; le samedi : 6 F (gratuite le 25 juin). Jusqu'au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30, par des conférences (salle 404).

REBEYROLLE. Peintures 1968-1978. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 août.

VIVANTE TAPISSERIE FRANÇAISE. — Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 juin.

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE, DU XVIIe AU XIXe SIECLE. — Petit Palais, avenue Alexandre III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi, à 18 h. 30, par des conférences.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 6 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 juillet.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT, ou cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL (1903-1970). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 septembre.

PIERO DORAZIO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

ANTOINE-PIERRE GALLIEN : peintre à la ligne noire (1919-1926) - MARTIN BARRE - ROBERT DOISNEAU : Paris, les passants qui passent. Photographies. — ARC-Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

KAMILL MAJOR, peintre sérigraphe. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York. (Voir ci-dessus). Jusqu'au 14 juillet.

SACRE DRAGON. — Exposition-atelier. Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66) mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 21 décembre (sauf juillet et août).

ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS. Acquisitions de 1967 à 1979. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h.; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 ... Jusqu'au 13 juillet.

HECTOR HOREAU, architecte (1801-1872) - VICTOR REGNAULT, œuvre photographique (1810-1878). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

SALON DE MAI. Chapiteau de la Ville de Paris, parvis de la tour Montparnasse, rue de l'Arrivée. Tous les jours, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin.

CHEFS-D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES du musée national du Pays de Galles. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 27 juin.

LE MUSEE DE L'OR DE BOGOTA. — Musée Marmottan (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 août.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Jusqu'à fin septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 5 novembre.

ANDRE FRAYE. Œuvre de guerre (1914-1918). — Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides, cours d'honneur, corridor Valenciennes (551-93-02). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h.; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 juin.

IMAGES DE JEANNE D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (326-52-07). (Sauf dim. et jours fériés), de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912-1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en 1976 par C. Leprette. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'au 30 septembre.

MINIATURES ARMENIENNES DU MATENADARAN. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier. Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 juillet.

CHARLES DE WAILLY, peintre-architecte dans l'Europe des lumières (1730-1798). — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22), sauf le mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 1er juillet.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 29 juillet.

SIMA (1891-1971). Œuvre graphique et amitiés littéraires. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 4 F. Jusqu'au 24 juin.

A LA DECOUVERTE DE LA TERRE. Trésors du département des cartes et des plans. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 13 juillet.

LE CALOTYPE. A l'origine de la photographie. — Bibliothèque nationale, galerie de photographie, 4, rue de Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 16 h. Entrée libre. Jusqu'au 24 juillet.

J.K. HUYSMANS. Du naturalisme à Satan et à Dieu. — Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue de Sully (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juillet.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F; dim. : 4 F. Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h.; jeudi et ven., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. et la préhistoire. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (555-92-25, poste 2537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie, palais de Chaillot. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 31 juillet.

MUSEE INTERNATIONAL SALVADOR-ALLENDE (deuxième partie). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h.; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 juillet.

HOMMAGE A ZADKINE. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 10 juillet.

FETE DE LA SCULPTURE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 août.

SEM, caricaturiste 1900. — Mairie annexe du septième arrondissement, 116, rue de Grenelle. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 18 juillet.

SKLAVOS, sculpteur grec de Paris. — Mairie annexe du premier arrondissement, 4, place du Louvre. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Du 22 juin au 16 août.

SYRIE, CARREFOUR DE CIVILISATIONS. — UNESCO (salle des Pas-Perdus), 7, place de Fontenoy. Tous les jours, de 9 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 3 juillet.

L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — Trianon de Bagatelle. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

SOTO. Œuvre graphique. — Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 13 h. et de 15 h. à 17 h. Jusqu'au 29 juin.

SKOERD BUISMAN. Feuilles de soleil et d'ombre. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 30 juin.

CHRISTIAN ROECKENSCHUSS. Tableaux, reliefs, petits formats 1975-1978. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Du 22 juin au 25 juillet.

SYLVIA FINZI. Dessins et aquarelles. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 29 juin.

METIERS D'ART/3. Dix artisans, cent vingt-trois œuvres. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Du 15 juin au 12 septembre.

APEL-LES FENOSA. Sculptures. — Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). Sauf dim., de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

ISAAC BASHEVIS SINGER-RAPHAEL SOYER : une amitié créatrice. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 30 juin.

XXVe ANNIVERSAIRE DU « PARIS REVIEW » : Affiches américaines. — American Center, 261, boulevard Raspail (033-99-92). De 12 h. à 21 h. Jusqu'au 30 juin.

GALERIES

LE MOUVEMENT COBRA : Alechinsky, Appel, Corneille, Dotremont, Jorn. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 juin.

SAGE VERNIS : O. Blistène et B. Thomé. — Galerie Kruijff, 48, rue Beaubourg (278-53-50). Jusqu'au 22 juin.

UNE PEINTURE AMERICAINE : Lichtenstein, Oldenburg, Rauschenberg, Rosenquist, Segal, Warhol, Wesselman. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 12 juillet.

MONIQUE BOUQUEREL, peintures - ANKER SPANG LARSEN, photographies. — Cloître Saint-Séverin, rue des Prêtres Saint-Séverin (337-61-61). De 15 h. à 21 h. Jusqu'au 30 juin.

MAITRES FRANÇAIS XIXe - XXe SIECLES. — Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (073-30-92). Jusqu'au 10 juillet.

DROULERS, peintures - ROULLAND, sculptures. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 13 juillet.

KAREL APPEL. Le cirque. — Galerie A.B.C.D. 212, boulevard Saint-Germain (222-12-32). Jusqu'au 30 juin.

BERROCAL. A la découverte des constructions intérieures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 30 juin.

VERONIQUE BIGO : Morceaux choisis. — Galerie P.-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 30 juin.

BERNARD BYGODT : Œuvres récentes. — Galerie l'Eté, 4, rue Yvonne-Le-Tac (255-58-41). Jusqu'au 30 juin.

SAMUEL BURI. — Galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 30 juin.

PAUL CENDRON. Aquarelles. — Abracadalivre, 95, rue Vieille-du-Temple (272-09-65). Jusqu'au 11 juillet.

AFFICHES DE PAUL DAVIS : La réalité américaine. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 juillet.

GERARD DIAZ, Dessins, peintures : 1977-1979. — E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 30 juin.

JACQUES DOUCET. Collages. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (033-73-49). Jusqu'au 7 juillet.

JOCHEN GERZ. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 7 juillet.

GEORGE GROSZ. — Galerie Negru, 40, rue Mazarine (329-85-09). Jusqu'au 30 juin.

KIM HAMISKY. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67).

THIMOTY HENNESSY. — Variations sur le jardin de Venise. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusque fin juillet.

JOHN HILLIARD. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 29 juin.

JOEL KERMARREC. Douze peintures (janvier 1978-janvier 1979). — Galerie C., 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Deuxième partie : jusqu'au 30 juin.

SIEGFRIED KLAPPER. Aquarelles et dessins. — Galerie C. Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'à la fin juin.

ALAIN KORENBERG. — Le Procope, 13, rue de l'Ancienne-Comédie. Jusqu'au 30 juin.

LUCIE LEMONIER. — Les Reflets du temps, 4, rue Duphot (260-01-53). Jusqu'au 18 juillet.

LIUBA. Sculptures et dessins. — Galerie Odermatt, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré (266-92-58).

HOMMAGE A PIERRE LOEB. Œuvres de Vieira da Silva, Szenes, Zao Wou Ky, Romathier, Riopelle, Kallos, Dodeigne. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 30 juin.

RICHARD LUBOSKI. Des chariots destructeurs. — Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte (033-59-09). Jusqu'au 12 juillet.

MAGNELLI. Œuvres de 1914 à 1968. — Galerie Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 juin.

MONTHERLANT. Dessins. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 30 juin.

ANTHONY PALLISER. — Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-98-74). Jusqu'au 7 juillet.

CHRISTIAN PARISOT. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 29 juin.

SIGMAR POLKE. — Galerie Bama, 80, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 12 juillet.

PRACHENSKY, peintures récentes. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 20 juillet.

REUTERSWARD. Portraits. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'au 10 juillet.

SALIM, Peintures récentes. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au 30 juin.

SERPAN. Rétrospective. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Jusqu'au 26 juin.

MANOU SHAMA-LEVY. Dessins. — Arts et Culture, 90, rue de Rennes (548-12-51). Jusqu'au 30 juin.

SOCQUET. — Galerie Principe, 17, rue des Innocents (233-18-11). Jusqu'au 7 juillet.

OLIVIER STREBELLE. L'astéboule. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-32-40). Jusqu'au 7 juillet.

ANTONI TAULÉ, troisième laboratoire d'attente. Dessins 1978-1979. — Galerie Digard, 15, rue de La Reynie (887-41-13). Jusqu'au 30 juin.

TAPIES. Peintures récentes. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

EN BANLIEUE

EVRY. Tanguy : gravures, lithographies, etc. — Bibliothèque de l'Agora (077-93-50). Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

LA DEFENSE. Bijoux de Braque. — Galerie de l'Esplanade (796-24-24). De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 29 juillet. Dessins fantastiques. — Atelier Buref. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

LA GARENNE. Maurice Veillet : Paysages canadiens. — Galerie des Hauts-de-Seine, 1, place de Belgique. Jusqu'au 28 juin.

L'HAY-LES-ROSES. Sculpture contemporaine. — Parc départemental de la Roseraie. Jusqu'au 28 juin.

LE VESINET. Drôle de solitude : dessins d'humour. — Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Jusqu'au 28 juin.

PONTOISE. La Terre Sainte au XIXe siècle. — Musée Tavet-Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 31 août.

La main, l'écriture et son support, de Babylone à nos jours. — Musée Tavet-Delacourt. Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-DENIS. Daumier aujourd'hui : 300 lithographies et bois gravés (collect. L. Provost). — Musée d'art et d'histoire, 6, place de la Légion-d'Honneur. Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 18 h.; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 9 septembre.

SAINT-CLOUD. Olivier Mourgue : recherches et aquarelles. — Galerie Lefor Openo, 1, rue Bory-d'Arnex (602-96-33). Jusqu'au 28 juin.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. P. Hossiasson et D. Mohr. — Centre culturel de la Villedieu, à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 13 h. à 18. Jusqu'au 28 juin.

SCEAUX. Faïences imprimées des manufactures de Creil, Choisy-le-Roi, Montereau et Gien (donation Millet). — Musée de l'Ile-de-France, château. Jusqu'au 15 juillet.

VILLEPARISIS. Matta, l'homme descend du singe. — Centre culturel J.-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 30 juin.

EN PROVINCE

« Le Monde » daté 14 juin a publié une liste d'expositions en province, en voici quelques autres :

AIX-EN-PROVENCE. Perspectives 79 : peintres et sculpteurs provençaux. — Salle des fêtes, 14, boulevard Carnot. De 15 h. à 19 h. Jusqu'au 29 juin.

ARRAS. Jean Dubuffet, dessins 1944-1979. — Centre Noroit, 6, rue des Capucines (21-30-12). Jusqu'au 1er juillet.

BORDEAUX. L'art européen à la cour d'Espagne au XVIIIe siècle. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre. — L'art depuis 1960 collection Ludwig. Vito Acconci : Installation. — Entrepôt Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 13 juillet.

CANNES. Bryen, peintures et aquarelles. — Galerie Cavalero, 103, rue d'Antibes (38-68-15). Du 22 juin au 22 juillet. — Charles-Louis-La-Salle. — Galerie des Peintres européens, 15, rue des Etats-Unis (99-40-57). Jusqu'au 7 juillet.

CHALON-SUR-SAONE. Paul Rouillier : La géométrie aussi peut danser. — Maisons de la culture. Jusqu'au 29 juin.

CHATEAUROUX. Artistes new-yorkais (Carl André, Grosvenor, Don Judd, Sol Lewitt, etc.). — Artistes du centre de la France (Bonargent, Boussard, Michez, Penard, etc.). Hall de l'hôtel de ville. Jusque fin juin. — Céramique française contemporaine. — Couvent des Cordeliers (755-71-40). Jusqu'au 30 août.

CHOLET. Joël Kermarrec, Dessins 1970-1978. — Musée municipal, parc Pérotaux (88-94-10). Jusqu'au 13 juillet.

DIEPPE. Tapisseries : Joseph Grau Garriga, Barbara Debard et Francine Meyer. — Galerie de l'Oranger. Juin.

DIJON, Lapicque : Cinquante ans de peinture, cinquante tableaux. — Musée des beaux-arts, place de la Libération (32-15-37). Jusqu'au 20 août. — Dijon vu par... D. Gorsline. — Hôtel de Ville, salon d'Apollon (41-81-30). Jusqu'au 24 juin.

GRENOBLE. Alfred Courmes. Jusqu'au 20 août. — Pierre Buraglio, 1965-1979. Jusqu'au 30 juillet musée place de Verdun (54-09-82). — Honoré Daumier : parcours. Maison de la culture. Jusqu'au 13 juillet.

LE HAVRE. Tapisseries polonaises contemporaines. Musée. — Les hommes et les outils. Salon de l'hôtel de ville. Jusqu'au 30 juin.

LILLE. Degand. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 23 juillet.

LYON. Claudius Linossier, Dinandier. Musée des beaux-arts. Jusqu'au 8 juillet.

MARCQ-EN-BARŒUL. Gromaire (jusqu'au 30 septembre).

NATHALIE WATT, grès (jusqu'au 1er juillet). Septentrion, Fondation Prouvost.

MARSEILLE. Ado, peintures. Galerie H et Multiples, 24, rue Sylvabelle (37-56-31). Jusqu'au 20 juillet.

MENERBES. Ilio Signori, dessins et sculptures. Galerie Cance Manguin (72-31-81). Jusqu'au 31 juillet.

NICE. Le grenier Chave ou la vision d'un amateur d'art. Carl. villa Arson (51-30-00). Jusqu'au 15 juillet.

ROANNE. Marc Chopy et P. Roche-Ponthus. — Musée Déchelette. Jusqu'au 30 juillet.

SAINT-PAUL. Richard Lindner. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 juin.

TOULON. S. Abboud et G. Khoury : céramiques. — Banque populaire, boulevard de Bazeilles. Jusqu'au 29 juin.

TOULOUSE. Sarthou. — Galerie Protée, 23, rue Croix-Baragnon (52-70-98). Jusqu'au 30 juin.

TOURS. Les archives du sol à Tours. Survie et avenir de l'archéologie de la ville. Galerie des Tanneurs, 11, rue des Tanneurs. Jusqu'au 23 septembre.

هكذا من الأصل

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 20 et 21, à 19 h. 30 : l'Enfant et les sortilèges ; Œdipe roi.
SALLE FAVART (742-59-69) : Relâche.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 20, 21, 23 et 24, à 20 h. 30 : Soirée littéraire (Arbres, mes amis) ; le 27, à 20 h. 30 ; les 24 et 27, à 14 h. 30 : Dom Juan ; le 25, à 20 h. 30 : le Barbier de Séville ; le 26, à 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
T.E.P. (797-96-06) : le 21, à 20 h. 30 : Portes ouvertes à la chanson.
PETIT TEP (797-96-06) : Relâche.
CENTRE GEORGES - POMPIDOU (277-11-12) (Mardi). Débats ; le 20, à 20 h. 30 : L'archipel Carpaccio ; le 25, à 20 h. 30 : Roger Munier (L'instant, l'éveil). — Musique : le 22, à 18 h. 30 : La vie musicale en U.R.S.S. de 1900 à 1932 ; les 20, 21 et 23, à 18 h. 30 : Scriabine et Rachmaninoff. — Théâtre : les 18, 21, 22 et 23, à 20 h. 30 ; le 20, à 19 h. 30 ; les 22 et 23, à 16 h. : les Têtes de cuir.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) : Relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 20, 21, 22 et 23, à 18 h. 30 : Mauricio Kagel ; les 21, 22, 23, 26 et 27, à 20 h. 30 ; le 24, à 14 h. 30 : Het Nationale Ballet.
CARRE SILVIA-MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimation ; les 20, 23, 24 et 27, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 20, 23 et 27, à 14 h. 30 : Atelier-mime Gérard Le Breton.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.) 20 h. 45 : Spectacle Ionesco ; 22 h. : la Voix humaine.
ANTOINE (208-77-71) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais (dern. le 24).
ARTALECT (326-48-83) (D.) 20 h. 45 : Lira (dern. le 20) ; 22 h. 30 : la Prose du transsibérien.
ATELIER (606-49-24) (D.) 21 h. : Siegfried 78.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat dim 15 h. : le Roi Lear.
BIOTHEATRE (261-44-16 et 261-42-53), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Trois visages (dern. le 24).
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-24-08) (D. soir, L.) 20 h., mat. sam. 14 h. 30, dim. 16 h. 30 : Méphisto ; Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim 16 h. : Spectacle XII d'après les Justes, d'A. Camus.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) Galerie, les J., V., S. 20 h. 30 : Faust ; Resserre (D., L., Mar.) 20 h. 30 : Tango (dern. le 23).
CHAPITEAU DE L'AVENUE DE BRETEUIL (539 - 89 - 54) (Mar.), 21 h. 30 : Yerma.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03 et 256-02-15) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 19 h. : le Tour du monde en 80 jours.
DAUNOU (261-69-14)) (J., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. : Remarie-moi.
ESSAION (278-46-42) 22 h., à partir du 26 : l'Empereur s'appelle Dromadaire.
FONTAINE (874-82-34 et 74-40) (D.) 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit.
GALERIE - 55 (326-63-11) (D., L.) 21 h. : la Disparition d'Onésime K.
GALERIE DE NESLES (325-59-50) 21 h. : la Belle et la Bête 79.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : l'Epouse prudente.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 12 h. 30 : Paris c'est Brest en plus petit ; I (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 22 h. : Journal d'une infirmière ; II (D.), 18 h. 30 : Une heure avec R.-M. Rilke ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : Etoiles rouges.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Oui.
MICHODIERE (742-95-23) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Une case de vide.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MONTPARNASSE (320-89-90 et 322-77-74) (D.) 21 h. ; le Philanthrope.
NOUVEAUTES (770 - 52 - 76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres ?
ORSAY (548-38-53), les 21, 22, 23, 20 h. 30, le 24 à 15 h. : Zadig ; les 20, 26, 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Je veux voir Mioussov.
LA PENICHE (205-40-39) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Festival d'expression non professionnelle.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97 et 544-50-21) (D.), 21 h. : le Premier.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : les Deux Orphelines.
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Sans issue.
THEATRE 18 (229-09-27) (L., Mar.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Christophe Colomb.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.). 20 h. 45 : les Belges.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) et 508-43-18) (D.), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ? ; 22 h. 30 : La Forêt des âmes.
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Jacques le Fataliste.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

XVIe Festival du Marais

(887-74-31)

HOTEL D'AUMONT, les 20, 21, 22, à 21 h. 30 : Salomé ; le 26, à 21 h. 30 : Frédéric Chopin.
THEATRE ESSAION (D.), 20 h. 30 : L'enfer à repasser ou les grandes sartreuses ; 22 h. 15 : Danse de mort.
HOTEL CARNAVALET, le 23, à 21 h. 30 : Vicky Messica, poésie ; le 20, à 21 h. 15 : J.-P. Collard (Franck, Chabrier, Fauré, Debussy, Roussel) ; le 25, à 21 h. 15 : A. Navarra, A. d'Arco (Saint-Saëns, Fauré, Vierne).
EGLISE SAINT-PAUL-SAINT-LOUIS, le 21, à 21 h. 15 : J.-L. Gil (Boëly, Lefébure-Wély, Chauvet, Saint-Saëns, Franck).
EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX, le 22, à 21 h. 15 : J.-F. Heisser, A. Planes (Berlioz, Debussy, Stravinsky).
HOTEL DE BEAUVAIS (D.), 20 h. 30 : C. Chanel, guitare ; 22 h. : Les yeux plus gros que le ventre.
PLACE DU MARCHE SAINTE-CATHERINE, les 20, 23, 26, à 19 h. 30 : Brocéliande ; le 22, à 19 h. 30 : Montre-Petit et les enfants conteurs ; le 25, à 19 h. 30 : le mime Duval ; les 22, 25, à 20 h. 30 : Bloa Nan ; les 20, 26, à 20 h. 30 : Gli Scalzacani ; le 23, à 20 h. 30 : Sweet little papa ; le 21, à 19 h. 30 : les Maringouins.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. : la Prostitution chez la limace ; 22 h. 15, Marie Bizet. Les Mer., Ven., Sam., 23 h. 30 : Homo-portrait.
LES BLANCS MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h., Triboulet ; 23 h. 30 : E. Rondo.
COUPE - CHOU (272 - 01 - 73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en 80 jours.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses... II : 22 h. : Popeck.
CAFE DE LA GARE (278 - 52 - 51) (D., L.), 22 h. 15 : le Bastringue. Le 25, 20 h. : le Procédé Guimard-Delaunay.
CAMPAGNE - PREMIERE (322-75-93) (L.), 20 h. 30 : Ah ! l'amour (jours impairs) ; 22 h. 30 : B. Garcin.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. : les Après-midi d'Emilie ; 21 h. 30 : D. Lavanant ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
DIX HEURES (606-07-48) (D., L.). 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h. : Piaf toujours.
L'ECUME (542-71-16), Jeu., 22 h. : D. Colombin ; Vend., S., 22 h. : M. Leho.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 21 h. : le Président.
LA MIRANDIERE (033-66-59) (D.). 19 h. 30 : A la rencontre de M. Proust ; 20 h. 30 : Zéphyr et Aquilon ; 21 h. 45 : Un cœur sous une soutane ; 22 h. 45 : l'Objet de mes hommages.
PETIT CASINO (278-36-50), 20 h. 45 : Douby ; 22 h. 15 : Eclimont et Dodane.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : Abel et Caïn et R. Baron.
LE POINT VIRGULE (278-67-03), le 24, 20 h. 30 : Hussein El Masry.
SELENITE (033-53-14) (Mar.), I, 22 h. : Des chômeurs pleins d'ambition ; II : Lune de rire.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes, A tire d'elles ; 21 h. 30 : Une heure, de B. Brecht ; 22 h. 30 : A la prochaine sans faute.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Bunny's Bar.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : les Catcheuses ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
LA TANIERE (337-74-39) (D., L., Mar.), 20 h. 45 : P. Garnier ; 22 h. 30 : A. Mouhous.

Dans la région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, le 22, à 20 h. 45 : Guem et Zaka.
LE BOURGET, 1 000-Club, le 23, à 20 h. 45 : Toninho Ramos.
CHAMPIGNY, Le Soleil dans la Tête, le 23, à 21 h. : Sombres Histoires drôles.
CHILLY-MAZARIN, C.C., le 22, à 21 h. : A. Rivey.
CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux, le 22 à 20 h. 45 : M.-F. Viaud (Beethoven, Prokofiev, Franck).
COMBS-LA-VILLE, parc A.-Chaussy, le 24, à 17 h. : J.-L. Longnon Big Band.
COURANCES, château et église, le 24, à partir de 17 h. : concert-promenade : Orchestre de chambre Audonia, dir. M. Borusiac (Leclair, Marin-Marais, Bodin de Boismortier, Bach, Haendel, Purcell, Boyce, Frescobaldi, Gergolesi, Boccherini, Haydn).
COURBEVOIE, Maison pour tous, le 21, à 20 h. 30 : Good Medecine, rock ; le 22, à 20 h. 30 : T.N.T., rock.
CRETEIL, Maison des arts, le 21, à 20 h. 30 : Ballet A. Suttar ; le 22, à 20 h. 30 : AUM, rock ; le 23, à 15 h. : Speedway, rock ; à 20 h. 30 : Rumeurs et Chamade ; le 26, à 20 h. 30 : Ballet M. Faux.
ETAMPES, IVe Festival, cour de l'hôtel de ville, le 22, à 21 h. : Airs et Dits du peuple de Flandre ; Eglise Notre-Dame-du-Fort, le 23, à 21 h. : Collégium vocal de Gand, dir. P. Herreweghe (de Lassus, de Monte, Sweelinck) ; le 24, à partir de 15 h. : Ensemble Syntagma d'Amsterdam, direct. K. Otten ; Ensemble Musica Aurea de Liège, dir. J. Lejeune ; Trio baroque La Forlane ; en ville, le 24, à partir de 14 h. : Kermesse flamande au temps de Brueghel.
GARGES-LES-GONESSE, C.C.M., le 22, à 20 h. 30 : Hommage à Pablo Neruda.
L'HAY-LES-ROSES, parc et église, le 26, à partir de 16 h. 30 : concert-promenade, orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Loeillet, Rameau, Pleyel).
IVRY, Théâtre des Quartiers, les 20, 23, 24, à 16 h. : la Rencontre de Pompidou avec Mao Zedong ; les 20, 23, à 20 h. 30 : Un cœur simple ; les 21, 22, 23, 24, à 20 h. 30 : Il faut ; les 23, 24, à 16 h. : Eddy ; le 26, à 20 h. 30 : Au-delà du rio, Bravo and Son.
MONTREUIL, TEM (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Chacun sa vérité.
NEUILLY, Athletic, les 21, 22, 23, à 21 h. 30 : El Lobo, Cante y Alma gitana.
PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 26, à 21 h. : J.-M. Luisada (Beethoven, Debussy, Chopin).
SAINT-DENIS, hôtel de ville, le 21, à 20 h. 30 : Quatuor Parennin (Mozart, Schubert, Dutilleux). — Théâtre G.-Philipe, le 23, à 20 h. 30 : Steve Reich. — Ancienne Abbaye de Saint-Denis, le 23, à partir de 16 h. 30 : Solistes de France, dir. J.-C. Hartemann (Mozart). — Basilique, le 26, à 21 h. : Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard, sol. B. Finnica (Mahler).
SAINT - OUEN - L'AUMONE, M.J.C., le 23, à 21 h. : A. Rivey. — Salle des fêtes, le 23, à 21 h. : l'Opéra de quat'sous.
SENLIS, Fondation Cziffra, le 24, à 17 h. : O. Garnier (Bach, Mozart, Liszt).
SEVRES, église Notre-Dame-des-Bruyères, le 22, à 21 h. : J.-M. Gauffriau, N. Roger (Haendel, Torelli, Rivier).
VERSAILLES, XVIe Festival, Orangerie, les 20, 21, 22, 26, à 20 h. 45 : Athalie.

Variétés

Le music-hall

CENTRE MANDAPA (589-01-60) le 20 à 21 h. : Don Rieder, mime.
CHANT-DE-MARS (D., L., Mar.) 20 h. 45 : S. Boréo, E. Castanié, L. Depagnat, G. Montely, R. Padula, G. Varchère.
LA DEFENSE le 21 à 21 h. : Cuarto Cedron ; le 22 à 21 h. : C. Lara.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) les 25, 26 et 27, à 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir) 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.
LA BRUYERE (874 - 76 - 99) (D.) 20 h. 45, mat. sam. 15 h. : J. Mels.
LUCERNAIRE (544 - 57 - 34) (D.) 20 h. 30 : F. de Torrenté, chants et poèmes.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : A. Cordy.
PISCINE DELIGNY (551 - 72 - 15) 22 h. 30 : M. Chatillez ; les Etoiles.
RANELAGH (288-64-44) le 22 à 20 h. 30 : Paula et Viriato, C. Chawaf, Nauma, D. Labarthe, I. Brun.
THEATRE PRESENT (203-02-55) les 20, 21, 22, 23, 22 h., le 24, 20 h. : F. Montaner (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : B. Mija.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Sylvie Joly.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D.) 20 h. : R. Magdane ; (D.) 21 h. 30 : les Nouveaux Garçons de la rue.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Les Europophages.

La danse

ASCI (580-12-67), le 22 à 20 h. 30 : Ems Haberli ; le 23 à 20 h. 30 : Loin et au Sud.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 21, 22 à 21 h. : A. Coorlawala ; le 26 à 21 h. : Danse traditionnelle de l'Inde.
LA FORGE (371-71-89), les 20, 21, 22 à 20 h. 30 : Tanaka Min ; les 23 et 24, à 20 h. 30 : avec Derek Bailey.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), Le Bolchoï, les 21, 23, 20 h. 30 : Icare ; les 20, 22 à 20 h. 30, le 24 à 17 h. : Léda, Roméo, Promenades, Mozart.
THEATRE 13 (589-05-99), les 21, 22, 23 à 21 h. : IndépenDANSE.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : O America.
THEATRE, 6, rue A.-de-Lapparent (227-90-58), le 26, à 20 h. 30 : Troupe nationale de ballets et de théâtre togolais.

Jazz, pop', rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 21, à 20 h. : Joe Jackson.
LE BOURDON, le 25, à 21 h. : Vizontà.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (L.), à 18 h. : Folle Avoine (jusqu'au 24) ; à 20 h. : Sugar Blue and Mud Ball Street.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), à 21 h. 30 : G. Lafitte et D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), à 20 h. 30 : J. Léandre, A.-M. Fijal, A. Nozati ; 22 h. 30 : C. Freeman.
LA DEFENSE, les 23, 24, à 14 h. : Concours national de jazz ; le 24, à 17 h. : Joe Henderson Quartet.
GIBUS, les 22, 23, à 22 h. : Minuit Boulevard.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 23, à 22 h. : Double Dose.
PALACE (246-10-87), le 26, 20 h. 30 : Nuit Bleu Blanc Rock (Coma, Suicide Romeo, Taxi Girl, Stinky Toys) ; le 20, à 22 h. : Sylvester.
PAVILLON DE PARIS, le 22, à 20 h. : Van Halen.
PETIT JOURNAL, 21 h. 30, le 20 : Watergate Seven+One ; le 21 : Blue River Jazz Band ; le 22 : New Orleans Wanderers ; le 23 : Ph. de Praissac Swing Orchestra ; le 25 : Blues Makers ; le 26 : C. Bolling.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), le 24, à 23 h. : J. Samson.
PIANOBAR (331-60-66) (Sam.), 17 h. 30 : R. Urtreger ; 20 h. : F. Tusques ; le 23, à 17 h. : M. Havet ; à 20 h. : P. Jean.
PUCE A L'OREILLE (278-11-83) (D., L.), 20 h. 30 : M. Ponticelli.
RIVERBOP, 22 h. 30 et 0 h. 30 (Ma.) : Trio A. Romano, J. Vant'Hof, M. Vitous (jusqu'au 25).
LE 28, RUE DUNOIS (584-72-00) (D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Texture ; (D., L., Mar.) 23 h. : N. Nissim.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT ((704-24-24)

MERCREDI 20 JUIN

15 h. : Laurel et Hardy au Far-West, de J.W Horne ; 18 h., Hommage à Mary Pickford : Pollyanna, de P. Powel ; 20 h., Ciné-Off 1979 : Une histoire comme ça, de M. Tarlengan, le Complexe d'Erostrate, de J. Amat ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : le Visiteur de l'aube, de M. Choukri.

JEUDI 21 JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Rome-Paris-Rome, de L. Zampa ; 18 h., Hommage à J. Benoit-Lévy : Itto ; 20 h., Ciné-Off Cannes 79 : Marilyn, Guy Lux et les nonnes, de G. Copurant ; Scopitone, de L. Perrin ; Très rare film pour perpétuer mon souvenir, d'Y. Beauvais ; 22 h. : Race d'Ep, de L. Soukaz et G. Hockenguelm.

VENDREDI 22 JUIN

16 h., Hommage à Marie Pickford : Stella Maris, de M. Neilan ; 18 h., Ciné-Off Cannes 79 : Barry Harvester, d'E. Fournier ; la Forge, de L. Lanaz, films de R. Toumayan ; Medizin Musik de C. Jones ; 20 h., Ciné-Off Cannes 79 : Si près, si loin, place de la Réunion, de G. Bastid et G. Csandre ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : Et elle est tombée dans une mer de miel, de S. Abou Seif.

SAMEDI 23 JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Novice, d'A. Lattuada ; 18 h., Hommage à J. Benoit-Levy : Hélène ; 20 h : Flammes, d'A. Arrieta ; 22 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Strada, de F. Fellini.

DIMANCHE 24 JUIN

15 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Dolce Vita, de F. Fellini ; 18 h., Ciné-Off Cannes 79 : le Trait ; l'Odyssée travestie, d'U. Laugier ; 20 h., Ciné-Off Cannes 79 : Larmes de sang, d'A. Akika et A.M. Utissier ; 22 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : l'Evangile selon saint Matthieu, de P. Paolo Pasolini.

LUNDI 25 JUIN

Relâche.

MARDI 26 JUIN

16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Théodora, impératrice de Byzance, de R. Freda ; 18 h., Hommage à Mary Pickford : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 20 h., *Ciné-Off Cannes* 79 : la *Mort* de l'utopie, de J. Amat ; 22 h., Ciné-Off Cannes 79 : la Bataille de Morgarten, de M. Muller et E. Langjhar.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 20 JUIN

15 h., Sa dernière culotte, de F. Capra ; 17 h., Les grands maîtres du muet : Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; *19 h.* et 21 h., Rétrospective Joris Ivens (19 h. : la Flèche ardente, le Pont, les Brisants, la Pluie Piloter ; 21 h. : Symphonie industrielle, la Chanson des héros).

JEUDI 21 JUIN

Les grands maîtres du cinéma muet, 15 h. : l'Argent, de M. Lherbier ; 17 h : Paradis défendu, d'E. Lubitsch : 19 h. et 21 h. : Rétrospective Joris Ivens (19 h. : Borinage, Nouvelle Terre, Power and the Land ; 21 h. : Terre d'Espagne, Notre front russe).

VENDREDI 22 JUIN

Les grands maîtres du cinéma muet, 15 h : Gribiche, de J. Feyder ; 17 h. : Cœur fidèle, de J. Epstein : 19 h. et 21 h. : Rétrospective Joris Ivens (19 h. : les 400 Millions, Indonesia Calling 21 h. : les Premières Années)

SAMEDI 23 JUIN

15 h., Les grands maîtres du cinéma muet : la Femme de nulle part, de L. Delluc ; 17 h., Cannes 79 : Huit heures quinze, d'U. Laugier ; 19 h. et 21 h., Rétrospective Joris Ivens (19 h. : La paix vaincra : 21 h. : Mon enfant, le Chant des fleuves).

DIMANCHE 24 JUIN

15 h., Les grands maîtres du cinéma muet : Intolérance, de D W. Griffith : 19 et 21 h., Rétrospective Joris Ivens (19 h. : la Rose des vents ; 21 h., La Seine a rencontré Paris, 600 millions avec vous, Printemps précoce).

LUNDI 25 JUIN

Les grands maîtres du cinéma muet, 15 h. : Don Juan et Faust, de M. Lherbier ; 17 h. : le Baiser, de J. Feyder : 19 et 21 h. : Rétrospective Joris Ivens (19 h. : L'Italie n'est pas un pays pauvre ; 21 h. : Carnet de voyage (1961), Petit chapiteau, le Train de la victoire (1965), A Valparaiso).

MARDI 26 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

A NOUS DEUX (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Marignan, 8e (359-92-82), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44), Normandie, 8e (359-41-18).

CE REPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGES (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), les mer., jeudi, vend.

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Marignan, 8e (359-92-82), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Nations, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Capri, 2e (508-11-69), Français, 9e (770-33-88), Parnassiens, 14e (329-33-88), Calypso, 17e (754-10-68).

FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42), Murat, 16e (651-99-75).

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

GAMIN (Col., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Bonaparte, 6e (326-12-12).

CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225 - 45 - 76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03) H. sp.

HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Magic-Convention, 15e (828-20-64), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES HEROINES DU MAL (Fr., **) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Jean-Renoir, 9e (874-95-99).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

JE TE TIENS, TU ME TIENS PAR LA BARBICHETTE, (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

MELODY IN LOVE (A., **, v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (579-36-60).

MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99).

MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

MIDNIGHT EXPRESS (A., **, v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48).

NEW-YORK, SALSA CITY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

OLIVER'S STORY (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19).

QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.

LE RENARD DE BROOKLYN (It., v.f.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).

RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.f.) : Cin'ac, 2e (742-72-19).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELLA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), h. sp.

VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les films nouveaux

UN PETIT MELO DANS LA TETE, film américain de Joseph Brooks. — V. o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE, film allemand de Bernhard Sinkel. — V.o. : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA COLLINE A DES YEUX, film *américain de Wes Craven* (**). — V.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-36-60).

TOUCHE PAS A MES TENNIS, film américain de Robert J. Rosenthal. — V.o. : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Berlitz, 2e (742-69-23) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS, film allemand de Helke Sander. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

FLAVIA LA DEFROQUEE, film italien de Gianfranco Mingozzi (**). V.o. : Studio Médicis, *5e (633-25-97) ; Mercury,* 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

HORRIBLE CARNAGE, film américain de Brice Mack (**). — V.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-36-60) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS, film américain de Norman Tokar. — V.o./v.f. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PHOTOS SCANDALE, film français de Patrick Aubin (**). — Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; U.G.C.-Gobelins, 13 (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

ADIEU MA JOLIE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

ANDREI ROUBLEV (A., v.o.). Cosmos 6e (548-62-25)

ANNIE HALL (A., v.o.), Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

AROUND THE STONES (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34), S., D., L., Mar.

BELLE DE JOUR (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) : U.G.C. - Opéra, 2e ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bambi (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE (A., v.o.), Cluny, 9e (770-81-47).

LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.), Styx, 5e (633-08-40).

LE DECAMERON (It., v.o.), Champollion, 5e (033-51-60).

DUPONT LA JOIE (Fr.), l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.), Haussmann, 9e (770-47-55).

FELLINI ROMA *(It., v.o.), Cluny* Palace, 5e (033-07-76).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Berlitz, 2e (742-60-33).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Paramount-Montparnasse-14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

L'IMPERATRICE YANG KWEI FEI (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE LAUREAT (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

JUGE ET HORS-LA-LOI (A., v.o.) : Danton, 6e (329-42-62).

JULIA (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

MASH (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MEAN STREET (A., v.o) : Olympic, 14e (542-67-42).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)

O MADIANA (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Hausmann, 9e (770-47-55).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PLAY TIME (Fr.) : Paramount, 8e (359-49-34) (70 mm) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE PRIVÉ (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43), Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-53) : Miramar, 14e (320-89-52) ; Rex, 2e (236-23-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Secrétan, 19e (206-71-33) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

ROMEO ET JULIETTE (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LE RECIDIVISTE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

TRANS AMERICA EXPRESS (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

THEOREME (It., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., *v.o.) : Cinoche, 6e* (633-10-82).

LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Wepler, 18e (387-50-70).

UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées - Point Show, 8e (225-67-29) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). h. sp.

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (266-46-44) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

WILL PENNY LE SOLITAIRE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

Les festivals

CHEFS-D'ŒUVRE DU *JEUNE* CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : l'Honneur perdu de Katarina Blum ; jeu : Effie Brest ; ven. : Aguirre la colère de Dieu ; sam. : Les nains aussi ont commencé petits ; dim. : la Ballade de Bruno ; lun. : la Déchéance de Franz Blum ; mar. : la Tendresse des loups.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA COMEDIE MUSICALE *U.S.* (v.o.), *Olympic*, 14e (542-67-42), mer. : Foot Light Parade ; jeu. : Dancing Lady ; ven. : Call me Madame ; sam. : le Bal des sirènes ; dim. : dim. : Papa longues jambes ; lun., mar : Entrons dans la danse.

JACQUES RIVETTE, Olympic, 14e (542-67-42), Céline et Julie vont en bateau ; l'Amour fou.

ELIA KAZAN (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer. et sam. : l'Arran-rangement ; jeu. et dim. : les Visiteurs ; ven. et lun. : le Dernier Nabab.

CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action-République, 11e (805-51-33), mer. : Falbalas ; jeu. : Un grand amour de Beethoven, ven. : Fric-Frac ; dim., lun. : le Petit Monde de de Don Camillo ; mar. : Maternité.

« **FRED ASTAIRE ET Cie** » (v.o.), Mac-Mahon, 17e (033-50-91), mer., sam. : l'Amour vint en dansant ; jeu. : l'Amiral mène la danse ; ven., mar. : Broadway Melody ; dim. : O toi, ma charmante ; lun. : Roberta.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. et dim. : les Marx au grand magasin ; jeu ; la Soupe au canard ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : Monkey Business ; mar. : Plumes de cheval.

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Phase IV ; jeu. : Château de rêves ; ven. : les Chaînes de sang ; sam., mar. : F.I.S.T. ; dim. : Taxi Driver ; lun. : Sleeping Beauty ;

25 ANS DE MOTO (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), mer. : Challenge One ; jeu. : Easy Rider ; ven. : l'Ultime Randonnée ; sam., dim. : Films en alternance ; lun. : Electra Glide in Blue ; mar., à 22 h. 10 : l'Equipée sauvage.

FELLINI (v.o.), Studio-Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Juliette des Esprits ; 15 h. 30 : les Clowns ; 17 h. : Fellini Roma ; 19 h. : Satyricon ; 21 h. : la Dolce Vita.

LA BOITE A *FILMS* (v.o.), 17e (754-51-50). I. — 12 h. 50 : Flesh Gordon ; 14 h. 30 : le Lauréat ; 16 h. 15 : Easy Rider ; 18 h. : le Dernier Tango ; 20 h. 05 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., à 23 h. 50 : Orange mécanique. II. — 13 h. 15 : A bout de souffle ; 15 h. 15 : The Song Remains the Same ; 17 h. 45 : Luke la main froide ; 19 h. 50 : Bonnie and Clyde (v.f.) ; 22 h. : Retour ; ven., sam., 24 h. 10 : Rollerball.

SERIE NOIRE (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) ; mer. et dim. : En 4e vitesse ; jeu. : Du sang dans le soleil ; ven. : la Femme au portrait ; sam. : Little Caesar ; lun. : le Tueur s'est évadé ; mar. : l'Ennemi public.

LAUREN BACALL (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) ; en alternance : *le Grand Sommeil* ; le Port de l'angoisse.

CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I. 13 h. : Ivan le terrible ; 16 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : Ma femme est une sorcière ; 20 h. 05 et sam. 0 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 15 et ven. 0 h. 30 : Orange mécanique. — II. 14 h. : la Chevauchée fantastique ; 15 h. 5 : Portrait d'une enfant déchue ; 18 h. 10 : Psychose ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 10 : Pierrot le fou ; sam. et ven. 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.

LUIS BUNUEL (v.o.), Studio Logos, 5e (033-26-42), mer. : Nazarin ; jeu. : Un chien andalou ; Simon du désert ; ven. : Los Olvidados ; sam. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; dim. : la Mort en ce jardin ; lun. : Viridiana (**) ; mar. : l'Ange exterminateur.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Même heure l'année prochaine ; jeu. : la Taverne de l'enfer ; ven. : Femmes de trente ans ; sam. : Ashanti ; mar., dim. : Quintet.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. 15 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. 20 : l'Homme araignée ; 20 h. 10 : Taxi Driver ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show ; v., s., 0 h. 10 : Salo.

HOMMAGE A LAUREL *ET* HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34), mer. : Laurel et Hardy au Far-West ; jeu. : les Montagnards sont là ; ven. : les As d'Oxford ; sam. : Tête de pioche ; dim. : la Bohémienne ; lun. : les Conscrits ; mar. : C'est donc ton frère.

JAMES BOND (v.f.), Maillot Palace, 17e (574-10-40), mer., sam. : Au service secret de Sa Majesté ; dim. : l'Homme au pistolet d'or ; ven., mar. : Vivre et laisser mourir ; jeu., lun. : l'Espion qui m'aimait.

STUDIO DE L'ETOILE (v.o.), 17e (380-19-93), 14 h. : le Miroir ; 16 h. : Casanova de Fellini (*) ; 18 h. 40 : Africa Queen ; 20 h. 40 : les 39 marches ; 22 h. 30 : le Cri du sorcier.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), mer., sam., dim. 13 h. 45 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; mer., sam., dim., 15 h. 15 : les Aventures de Robin des Bois ; mer., sam., dim., 17 h. : Festival de dessins animés Tex Avery (v.o.) ; 18 h. 30 (mar.) : le Graphique de Boscop ; 20 h. 30 (mar.), lun. 15 h. : le Coup de grâce (v.o.) ; 22 h. (mar.) : Marathon Man (v.o.) ; mar., 21 h. : J. A. Martin, photographe.

Cinéma

Les séances spéciales

A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. : Dominique, 7e (705-04-55), 20 h. et 22 h. *(sauf mardi)*.
ARAN (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LA BALLADE SAUVAGE (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., (sf S., D.).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), 22 heures.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 17 heures.
CRAN D'ARRET (Fr.), L'Epée-de-Bois 5e (337-57-47), 12 heures.
DEHORS-DEDANS (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 heures.
L'ENIGME DU SPHINX (Angl., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dimanche).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Angl., v.o.), Luxembourg, 6e *(633-97-77), 10 h.*, 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf dim.).
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dimanche).
MESSIDOR (Suis.), L'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), 12 heures.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), Luxembourg, *6e (633-97-77)*, 10 h., 12 h., 24 h.
REVE DE SINGE (A., v.o.), Studio Cujas, 5e (033-89-22), 12 h. 10.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Angl., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
LE ROUGE DE CHINE (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98), 20 heures.
WEEK-END (Fr.), Saint-Andrée-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 heures.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Série noire.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : la Tour infernale ; S.O.S. Jaguar ; Et pour quelques dollars de plus.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : les Désirs de Melody in Love (**) ; Touche pas à mes tennis ; Et pour quelques dollars de plus ; Parfum de femme ; A nous deux.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : l'Horrible Carnage ; Flavia la défroquée.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : Série noire ; la Femme libre ; le Voleur de Bagdad ; Patrick.
LES MUREAUX (474-38-90) : Touche pas à mes tennis ; les Valseuses ; la Tour infernale ; l'Horrible Carnage (*).
LE VESINET, Médicis (966-18-15) : les Sœurs Brontë. — Cinécal (976-38-17) : Hip, hip, hip, Tom et Jerry ; le Coup de Sirocco ; J'irai cracher sur vos tombes.
MANTES, Domino (092-04-05) : le Trésor de Matacumba ; l'Incroyable Hulk ; la Drôlesse. — Normandie (477-02-35) : L'espion qui m'aimait ; Photos scandale ; à *21 h., dimanche : Annie Hall.*
MAULE, Etoiles (478-85-74) : American College.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : les Valseuses (**) ; le Trésor de Matacumba ; le Bon, la Brute et le Truand ; l'Incroyable Hulk ; mardi, 20 h. : Contes immoraux (**). — Saint-Cyr-l'Ecole (045-00-62) : L'invasion des profanateurs ; la Grande Attaque du train d'or.
SAINT - GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-04-08) : la Drôlesse ; Pour une poignée de dollars.
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Incroyable Hulk : Parfum de femme ; Touche pas à mes tennis ; *Et pour quelques dollars de* plus.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : le Bon, la Brute et le Truand ; Meurtre par décret ; l'Incroyable Hulk ; Quatre bassets pour un danois ; Hair ; Au bout du bout du banc ; vendredi, sam., 0 heure : Dracula, prince des ténèbres. — C2L (950-55-15) : les Valseuses (**) Club (950-17-96) : la Grande Course autour du monde ; Easy Rider ; le Bal des vauriens ; Arthur Rubinstein ; l'Amour de la vie ; Gatsby le Magnifique.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Frankenstein Junior ; l'Homme de marbre.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Norma Rae ; Flavia la défroquée ; l'Horrible Carnage ; Il était une fois dans l'Ouest.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Photos scandale ; Un petit mélo dans la tête ; les Valseuses (**) ; le Bon, la Brute et le Truand.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Quatre bassets pour un danois ; la Guerre des étoiles ; la Tour infernale ; l'Incroyable Hulk ; Parfum de femme.
***CORBEIL**, Arcel (088-06-44) : le Tré*sor de Matacumba ; La prof connaît la musique ; Meurtre par décret.
GIF, Central-Ciné (907-61-85) : Flic ou voyou ; Quintet. — Val-Courcelles (907-44-18) : Pour une poignée de dollars ; Passe-Montagne ; La Tortue sur le dos ; les Insectes de feu ; Au bout du bout du banc.
GRIGNY, France (906-49-96) : S.O.S. Concorde ; Série noire. — Paris (905-79-60) : Mon père sur l'arbre ; Flic ou voyou.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Messidor ; Félicité ; Quintet.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Les lycéennes redoublent ; Au bout du bout du banc ; A nous deux.
VITRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Série noire ; la Cage aux folles.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Incroyable Hulk ; Quatre bassets pour un danois ; Hair.
BAGNEUX Lux (664-02-43) : le Coup de sirocco
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : le Coup de sirocco.
CHAVILLE (926-51-96) : Network ; *les Sœurs Brontë.*
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Soleil des hyènes ; la Grande Attaque du train d'or.
LA GARENNE Voltaire (242-22-27) : Cause toujours, tu m'intéresses ; A nous les petites Anglaises.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : les Trente-neuf Marches ; Molière.
LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : l'Invasion des profanateurs ; le Couteau dans la tête.
MALAKOFF, Palace (253-12-69) : le Coup de sirocco ; Hardcore ; Deux superflics.
NEUILLY, Village (722-63-05) : Meurtre par décret.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : Quatre bassets pour un danois ; l'Incroyable Hulk Studio (749-19-47) : Meurtre par décret ; Au bout du bout du banc ; La prof connaît la musique.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Peau d'âne. Viva el presidente ; le Coup de sirocco Gémeaux (660-05-64) : les 400 Coups ; Baisers volés ; Domicile conjugal.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Rock and roll ; la Petite Fille au bout du chemin.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Série noire ; Rebecca.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Pour une poignée de dollars ; Quatre bassets pour un danois ; les Valseuses ; la Tour infernale ; La fureur de vaincre. — Prado : Il était une fois dans l'Ouest ; 21 h. : la Marche triomphale.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : le Goût du saké ; les Contes de la lune vague après la pluie.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Soleil de feu ; le Trésor de Matacumba ; Au bout du bout du banc.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Frankenstein junior ; Le shérif est en prison. — Salle Giono (847-18-27) : *Go West ; Plumes de* cheval.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : l'Incroyable Hulk ; Touche pas à *mes tennis ; Driver ;* le Commando des morts vivants
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Pour une poignée de dollars ; l'Horrible Carnage (**) ; Photos scandale (**).
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : les Sœurs Brontë.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : la Guerre des étoiles ; l'Horrible Carnage (*) ; les Valseuses (**) ; le Bon, la Brute et le Truand ; Photos scandale (**) ; Et pour quelques dollars de plus.
ROSNY, Artel (528-80-00) : Et la tendresse ?... bordel ; les Valseuses (**) ; Pour une poignée de dollars ; la Drôlesse ; Driver, la Colline a des yeux (**).

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre Jean-Vilar (857-11-24), sam., 21 h. : les Chiens.
***CACHAN**, Pléiade (665-13-58) : les* Sœurs Brontë.
CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Quatre bassets pour un danois ; Un petit mélo dans la tête ; la Guerre des étoiles ; la Tour infernale ; l'Incroyable Hulk.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Intérieurs.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Et pour quelques dollars de plus ; Pour une poignée de dollars ; Touche pas à mes tennis ; Photos scandale (**) ; Melody in Love ; Driver ; la Lucarne (207-37-67) : Little Big Man.
FONTENAY - SOUS - BOIS, Kosmos (876-41-70) : la Nuit du chasseur.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre Socio-Culturel (883-22-26) : La plus belle soirée de ma vie.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : le Bon, la Brute et le Truand.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Touche pas à mes tennis ; l'Horrible carnage ; Flavia la défroquée.
MAISONS-ALFORT, Club (376-71-70) : A nous deux ; Flic ou voyou ; Orange mécanique ; Family Life.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Et pour quelques dollars de plus ; l'Horrible carnage (**) ; Touche pas à mes tennis ; Photos scandale (**) ; Port : les Valseuses (**).
ORLY, Paramount (726-21-69) : Flavia la défroquée ; l'Horrible carnage.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Quatre bassets pour un danois ; Touche pas à mes tennis ; la Tour infernale ; l'Incroyable Hulk ; Hair ; Parfum de femme.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : le Magnifique ; le Corps de mon ennemi.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-21-21) : le Bon, la Brute et le Truand ; l'Horrible carnage (**) ; les Valseuses (**).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Touche pas à mes tennis ; Parfum de femme ; les Valseuses (**) ; Photos scandale (**) ; Un petit mélo dans la tête ; la Tour infer*nale. — Gamma (981-00-03) : l'In*croyable Hulk ; l'Horrible carnage (**) ; la Colline à des yeux (**) ; le Bon, la Brute et le Truand.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : le Bon, la Brute et le Truand ; le Trésor de Matacumba ; l'Horrible carnage ; Touche pas à mes tennis.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : Pour une poignée de dollars ; Norma Rae ; Meurtre par décret ; Au bout du bout du banc ; les Moissons du ciel ; Français 6 : Quatre bassets pour un danois ; Marly : les Demoiselles de Wilko (v.f.).
***GARGES-LES-GONESSE**, salle Ren*contre (986-96-31) : La plus belle soirée de ma vie.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : American Graffiti ; Pain et chocolat.
ST-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : Flic ou voyou ; la Malédiction de la panthère rose ; Hardcore.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : le Bon, la Brute et la Truand ; l'Horrible carnage (**) ; Et pour quelques dollars de plus ; Un *petit mélo dans la tête ; la Guerre* des étoiles.

Concerts

MERCREDI 20 JUIN

RADIO-FRANCE, grand auditorium, *20 h. : Nouvel Orchestre Philharmonique* de Radio-France, dir. C. Parick (Strauss).
SALLE PLEYEL, 21 h. : A. Yupanqui, O. Caceres, P. Soler.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : M. Larrieu, H. Gremy-Chauliac (Bach).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : S. Taniel, F. Bernède (Frescobaldi, Schumann, Brahms, Beethoven).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : Chorale Sine Nomine, Chorale Saint-Thomas-d'Aquin (Charpentier, Bach).
TEMPLE DE PENTEMONT, 20 h. 30 : Quatuor de Pentemont (Haydn, Beethoven).
EGLISE ST-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : Ensemble vocal et Ensemble instrumental Varenne (Fauré).
LUCERNAIRE, 21 h. : A. Quillard, *Ch. Djourado (Schumann, Bartok,* Poulenc, Hindemith).
EGLISE AMERICAINE, 21 h. : P. Lemaigre (Sor, Paganini, Lemaigre, Giuliani).
***SALLE RACHMANINOFF**, 20 h. 30 :* M. Gauthier, G. et C. Andranian (Haendel, Schubert, Brahms, Verdi, Fauré, Gounod, Rachmaninoff).

JEUDI 21

LA DEFENSE, 12 h. : Ensemble à vent de Paris (Donizetti, Mozart, d'Indy, Gounod).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (Mozart, Beethoven).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALI*DES, 20 h. 45 : Chorale Franco*-Allemande de Paris, dir. B. Lallement (musique sacrée des dix-septième et dix-huitième siècles).
RESIDENCE CONCORDIA, 21 h. : A. Almuro, musique électro-acoustique.
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : Quatre chorales (Haendel, Bach, Mozart, Franck).
EGLISE ST-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : M. Tinte (Buxtehude, Mendelssohn, Vierne, Demessieux, Tournemire).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 20.
EGLISE ST-LOUIS-EN-L'ILE, 21 h. : voir le 20.
EGLISE ST-MERRI, 21 h. : C. Robyn (Schumann, Chopin, *Liszt*).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : C. Lardé, R. Parrot, G. Poulet, J.-P. Dewaele, J.-M. Gamard *(Mozart, Beethoven).*

VENDREDI 22

***LA DEFENSE**, 21 h. : Ensemble de* Cuivres Da Camera (Stravinsky, Bario, Gabrielli, Hindemith, de Lassus, Gervaise).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (Strauss, Tchaïkovsky).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : L. Laskine, Trio Pasquier, C. Chastain (Beethoven, Debussy, Hebert).
EGLISE ST-MERRI, 21 h. : Chœur de Seattle (musique sacrée).
LUCERNAIRE, 19 h. : A. Ader (Scriabine, Moussorgsky). ; 21 h. : voir le 20.
EGLISE SAINT - LOUIS - EN - L'ILE, *20 h. 30 : Nouvel Orchestre Phil*harmonique, dir. : C. Mackerras (Haydn).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : Ars Nova (Komives).
GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20 h. : Horreaux, Tréhard (Dowland, Robinson, Haendel, Granados, de Falla).
SALLE GAVEAU, 20 h. 45 : J. Galway, Kyung Wha-chung, M. Welsh, P. Moll (Bach).

SAMEDI 23

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Sextuor d'ondes J. Loriod (Louvier, Reynaud, Praetorius).
LUCERNAIRE, 19 h. : A. Ader (Schubert, Mozart) ; 21 h. : voir le 20.
GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20 h. : voir le 22.
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : Quatuor de guitares (musique sud-américaine).

DIMANCHE 24

SAINTE-CHAPELLE, 20 h. : Chapelle royale, dir. Ph. Herreweghe (Bach, Lassus, Palestrina, Sweelinck, de Monte)
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : J.-P. Le*guay (Tisné, Leguay).*
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : voir le 23.
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Chorale Armor, de Saint-Brieuc *(chants polyphoniques).*
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Bedois (Attaignant, Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. : A. Ader (Nunes, Iglesias) ; 21 h. : voir le 20.
GALERIE PEINTURE FRAICHE, 20 h. : voir le 22.
EGLISE SAINT-MERRI, 16 heures : J. Loriod, J. Ridoret, J.-G. Cattin (Messiaen, Murail, Tessier, Charpentier).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble Rameau (Bach, Corelli, Leclair, Telemann).
AGORA SEVRES, 20 h. 30 : Quatuor *vocal (Brahms, Schumann).*

LUNDI 25

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. R. Tear, solistes de l'Orchestre de Paris ; Orchestre *de chambre de Paris*, chœur mixte, dir. A. Oldham (Schubert, Hindemith).
LUCERNAIRE, 19 h. : A. Ader (Scriabine, Moussorgsky) ; 21 h. : Y. Mori, J. Koerner (Debussy, (Mozart)
ESPACE-CARDIN, 20 h. 30 : voir le 22.
EGLISE DE LA MADELEINE, 20 h. 30 : Chœurs et Orchestre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, dir. M. Corboz (Mendelssohn, Mozart).
CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPETRIERE, 16 h. 30 : M. Guyard (Pachelbel, Bach, Boivin).
***SALLE GAVEAU**, 20 h. 30 : R. Cres*pin, C. Ivaldi.

MARDI 26

LUCERNAIRE, 19 h. : A. Ader, (Schubert) ; 21 h. : voir le 25.
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Orchestre et chœurs de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne (Monteverdi)
SORBONNE, Grand Amphi, 21 h. : Chœurs de l'université de Paris-Sorbonne sol O. Pietti, U. Reinemann (Strauss, Lehar, Schubert, Brahms).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Orchestre de la Garde républicaine ; lauréats du concours Long-Thibaud).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : G. Touvron, S. Boisson ; T. Caens, J.-P Leroy ; A. Isoir (Perti, Alberti, Caldara, Purcell, Jolivet, Franceschini).
GALERIE NANE STERN, 19 h. 30 : B Paul (Beethoven, Schubert, Debussy, Cage, Sharone-Kanach).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : Dag Achatz (Beethoven, Rangström, Schumann, Scriabine, Chopin)
EGLISE ALLEMANDE, 20 h. 30 : J. Geffert (Bach, Mozart, Scheidt, Sokola, Bartholdy).
CHAPITEAU DE L'AVENUE DE BRETEUIL, 21 h. 30 : Quintette de France (Schubert, Petitgirard, Fauré).

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au « Journal officiel » du 20 juin 1979 :

UNE LOI :

● Relative aux transports publics d'intérêt local.

UNE LISTE

● Des élèves de l'école spéciale de travaux publics du bâtiment et de l'industrie ayant obtenu, à la fin de l'année scolaire 1977-1978, le diplôme d'ingénieur ou le diplôme de conducteur ou le certificat de fin d'études de cet établissement.

Paris

● *La canal Saint-Martin en fête.* — Dimanche 24 juin, une grande fête populaire se tiendra au canal Saint-Martin, organisée conjointement par le comité des fêtes et l'office municipal des sports du dixième arrondissement de Paris.

De 8 heures à 11 h. 30, grand concours de pêche. (Inscriptions au service de l'information de la mairie annexe du dixième arrondissement). A 15 heures, sur le plan d'eau situé entre le pont de la rue Louis-Blanc et l'écluse de la rue des Récollets, grand tournoi de joutes lyonnaises, suivi d'exhibition de judo, tae-kwondo, sabre et boxe française.

★ Mairie annexe du 10e arrondissement, 72, *rue du Faubourg-Saint*-Martin, tél. 207-42-09.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 415

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III			■				■		
IV			■						
V								■	
VI		■					■		
VII		■							
VIII				■		■			
IX					■				■
X	■		■						
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Quand il brûle, c'est qu'il y *a* beaucoup de tirage. — II. A des allures de hobereau. — *III. Mesure chinoise ; Mot* de Sauveur ; Dans une série d'interdictions. — IV. Après la licence ; Fut fait duc et prince. — V. Nom qu'on donne à un grave manquement. — VI. Pris par le sauteur ; Souvent mis en compte. — VII. Honorer comme un patron. — VIII. Comme la « vraie » vérité ; La République eut la sienne. — IX. Bien remués et secoués ; Sans intérêt pour ceux qui veulent croquer la pomme. — X. Cueillies en Amérique du Sud. — XI. Nom qu'on peut donner à une petite mine.

VERTICALEMENT

1. Est utilisé coup par coup. — 2. Dont on n'a pas tenu compte ; Nom de calife. — 3. N'évoque quelque chose que pour ceux qui connaissent la musique ; Garçon de la famille. — 4. Capable de tout avaler ; Nom pour un oncle. — 5. Qualifie un gaz capable de provoquer des explosions ; Cuvette. — 6. Est plus foncée *que le péridot ; Commence* par être lente. — 7. Lettres donnant une indication sur la position d'un satellite ; Deux points ; Solides quand on peut cracher. — 8. Objet de mépris pour un général ; Traces qui peuvent être laissées par une bombe. — 9. Ne veut connaître que le père ; Partie de la cuisse.

Solution du problème n° 2 414

Horizontalement

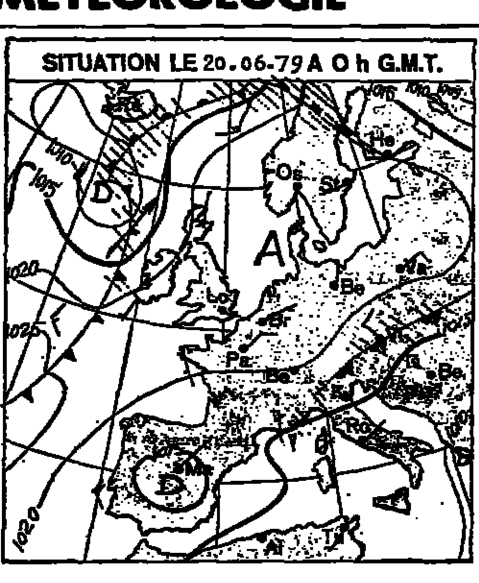
I. Sonnantes. — *II. Atout* ; Roi. — III. Utilement. — IV. Nos ; Lit. — V. Amèrement. — VI. Eau. — VII. Snobs ; Ubu. — VIII. Œil. — IX. Neurula. — X. Dot ; Noter. — XI. Essais ; Sa.

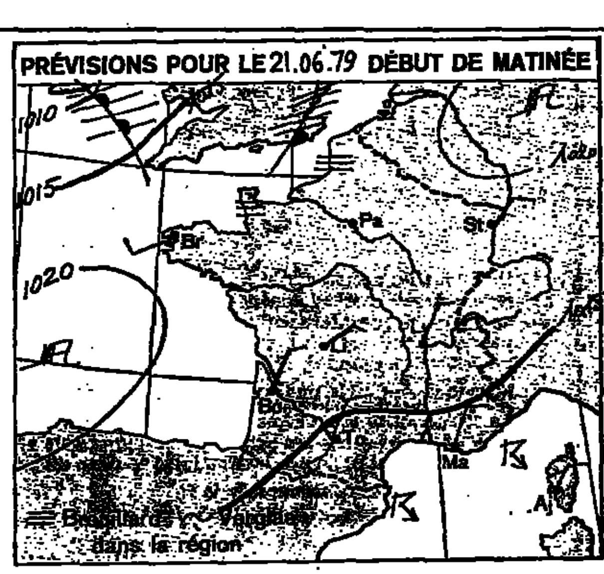
Verticalement

1. Sauna, Sonde. — 2. Ottomane ; Os. — 3. Noise ; Oints. — 4. Nul ; Râble. — 5. Atèle ; Uni. — 6. Mime ; Gros. — 7. Tréteau ; Ut. — 8. Eon ; Nubiles. — 9. Sitôt ; Ara.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 juin à 6 heure et le jeudi 21 juin à 24 heures :

A l'approche des perturbations océaniques, le champ de pressions continuera de s'affaiblir sur l'Europe occidentale. La France demeurera toutefois sous l'influence d'une crête anticyclonique entre les basses pressions du nord de l'Atlantique, qui s'étendront à travers les îles Britanniques, et celles de Méditerranée, qui évolueront peu.

Jeudi 21 juin, sur l'ensemble du pays, le temps restera chaud, le plus souvent ensoleillé, malgré des nuages qui deviendront un peu plus nombreux. Cette légère aggravation concernera principalement les régions du Nord-Ouest et du Nord, ainsi que celles de l'Est et du Midi. Près de la Manche et de la mer du Nord, la *bordure méridionale des perturba*tions océaniques donnera un temps brumeux et nuageux. Quelques faibles pluies côtières sont possibles dans un flux modéré qui s'orientera au secteur ouest. Dans l'Est et le Midi, une tendance orageuse se développera. Des orages éclateront, principalement sur les régions méditerranéennes, les Pyrénées orientales, les Cévennes et le sud des Alpes. Les vents seront faibles et de direction variable, mais des rafales accompagneront les orages.

Mercredi 20 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de *1 020,2 millibars*, soit 765,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juin ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Brest, 25 et 14 ; Caen, 23 et 11 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 12 ; Dijon, 22 et 13 ; Grenoble, 22 et 9 Lille, 23 et 11 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice, 22 et 16, Paris - Le Bourget, 23 et 11 ; Pau, 27 et 13 ; Perpignan, 25 et 18 ; Rennes, 26 et 13 ; Strasbourg, 20 et 11 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 26 et 12, Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 13 ; Amsterdam, 21 et 12 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 22 et 12 ; Bonn, 24 et 11 ; Bruxelles, 22 et 12 ; Le Caire, 38 et 24 ; Iles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 23 et 11 ; Genève, 19 et 10 ; Lisbonne, 32 et 15 ; Londres, 25 et 12 ; Madrid, 34 et 16 ; Moscou, 20 et 8 ; Nairobi, 28 et 12 ; New-York, 26 et 16 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16, Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 20 et 13.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	125 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRESSE

● *L'Union des clubs de la presse en France*, réunie samedi 16 juin à la Maison de la Bretagne, a élu président M. Marcel Leguen, directeur régional de l'A.F.P. à Rennes.

L'Union des clubs de la presse en France, qui regroupe sept clubs répartis sur le territoire national (Rennes, Lyon, Metz, Strasbourg, Nancy, Savoie et Bordeaux), a fixé son siège à Rennes (7, impasse Raillier-du-Paty).

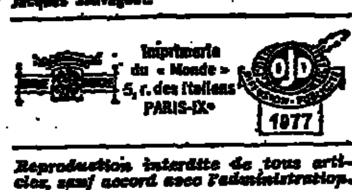
Tout en déplorant qu'*« aucune solution n'ait été trouvée pour créer un club de la presse à Paris »*, les délégués ont décidé d'apporter leur contribution au lancement de nouveaux clubs en France.

Le bureau national de l'U.C.P.F. comprend d'autre part : *président-délégué :* Jean-Jacques Bozonnet (Lyon) ; *vice-président :* Claude Baudain (Nancy) ; *secrétaire :* Serge Berthoud (Rennes) ; *secrétaire adjoint :* Christian Morel (Metz) ; *trésorier :* Philippe Bodio (Strasbourg) ; *trésorier adjoint :* Claude-Henry Laval (Metz).

ANCIENS COMBATTANTS

● *M. Maurice Plantier*, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, prenant la parole, samedi 16 juin, à Montpellier, devant le soixante-deuxième congrès national des évadés de guerre et passeurs, a réaffirmé qu'*« il ne sera pas porté atteinte au statut spécial des déportés »*. Le secrétaire d'Etat a ajouté : *« Je ne proposerai au gouvernement ni une fiscalisation, fût-elle partielle, ni une interdiction de cumul entre les pensions, aussi élevées soient-elles et un emploi rémunéré public ou privé, ni une suppression des suffixes, ni un nouveau plafond. (...) Si, pour remédier aux abus, des mesures complémentaires devaient être prises, elles ne le seraient qu'avec le consensus le plus large, notamment du comité d'entente des plus grands invalides de guerre et des associations de déportés qui sont les principales associations intéressées. »*

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux

SINGLE BUOY MOORINGS INC un des leaders mondiaux pour la fourniture et l'installation des terminaux pétroliers en mer, recherche 10 ingénieurs qualifiés afin de répondre à la demande internationale croissante des systèmes de plus en plus élaborés.

3 INGENIEURS STRUCTURE

Ils participeront au design et dimensionnement des structures acier pour les plus importants appels d'offres.
De même ils effectueront les calculs définitifs pour les commandes en cours.
Un minimum de 5 années d'expérience dans le calcul de structure est demandé. Une expérience dans le domaine maritime ou offshore sera appréciée.

2 INGENIEURS HYDRODYNAMICIENS

Ils devront concevoir les caractéristiques principales des systèmes de changement (dimensions, stabilité, efforts globaux, etc) pour différentes conditions d'environnement marin. Seront responsables des essais en bassin de carènes effectuées pour les terminaux en commande ou en vue d'appels d'offres.
Une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie offshore ou navale est requise. Une bonne connaissance des calculs sur houle est recommandée.

2 INGENIEURS MECANICIENS

Ils collaboreront à la conception et au développement des éléments mécaniques de grande dimension et de haute fiabilité nécessaires aux terminaux les plus élaborés.
Les candidats auront un diplôme en construction mécanique ou équivalent, une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie mécanique est requise.

2 INGENIEURS PROJETEURS
EN TUYAUTERIE PETROLE ET HYDRAULIQUE

Ils détermineront les systèmes de tuyauterie d'acheminement du pétrole, les systèmes de ballastage, de ventilation, ainsi que tous les systèmes hydrauliques de contrôle.
Une expérience minimum de 5 ans en tuyauterie et système de contrôle est requise.

1 INGENIEUR CIVIL
MECANIQUE DES SOLS

Il définira les ancrages (pieux, ancre, base-gravité) des terminaux au sol marin, pour les principaux appels d'offres et sera à même de conduire les calculs sur ces ancrages en vue d'approbation par le client ou société de classification.
Une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie civile ou mieux encore offshore dans ce genre de domaine est requise.

Pour tous ces postes, une bonne connaissance de l'anglais est essentielle.

La société offre des salaires en rapport avec l'importance qu'elle attache à la sélection de son personnel. Des avantages extra-sociaux intéressants et une perspective de carrière permanente sont inclus dans ce groupe international en plein développement.

Les interviews se tiendront à Paris

Veuillez envoyer des détails sur votre carrière et joindre une photo à :

Chef du Personnel - SINGLE BUOY MOORINGS INC
PO BOX 157 - PRINCIPAUTE DE MONACO.

Banque Européenne d'Investissement

La Banque Européenne d'Investissement, une institution de droit public autonome au sein de la Communauté Economique Européenne, recherche pour le second trimestre de l'année 1980

un Conseiller Technique

agé de 45 à 55 ans environ

Il sera chargé de l'évaluation indépendante des aspects technico-économiques et du contrôle de projets d'infrastructure, notamment ceux de génie civil (routes, ponts, barrages, adduction d'eau, ports, aéroports, zones industrielles) dans les pays de la Communauté, ainsi que de la supervision des travaux des collaborateurs.
De formation universitaire avec diplôme d'ingénieur civil, il doit avoir une expérience confirmée dans la préparation, l'évaluation technico-économique et la réalisation de projets d'infrastructure économique acquise dans un établissement public ou dans un bureau d'ingénieurs-conseils et dans une entreprise de travaux publics ainsi qu'une expérience professionnelle dans plusieurs pays.
Langues: Très bonne connaissance de l'anglais et du français, avec la faculté de rédiger des rapports dans une de ces langues. La connaissance de l'italien serait souhaitable.
Rémunération très intéressante, en fonction des qualifications et de l'expérience, de même que fonds de pension, allocations familiales et autres privilèges.
Les intéressés, possédant la nationalité d'un des pays membres du Marché Commun, sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae complet et précis, une photographie et une liste de leurs publications éventuelles, à la
Banque Européenne d'Investissement
Service du Personnel
Boîte Postale 2005
Luxembourg

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

BBC LONDRES
recherche
Rédacteurs-Speakers
(hommes ou femmes)
pour ses émissions en langue Vietnamienne.
Qualifications essentielles : Etudes jusqu'au niveau bac et bonne connaissance des affaires internationales ; traduction rapide et précise d'anglais en vietnamien ; aptitude rédactionnelle confirmée ; voix et élocution convenant au micro. Le salaire initial de base sera normalement de £ 6.497 p.a.
Ecrire en anglais, en joignant C.V. et enveloppe pour réponse, dans les quinze jours à :

Recruitment Officer, B.B.C., P.O. Box 76, Bush House, Strand, London WC2B 4 PH.
Mentionner la référence : 79. X. 8.

Groupe international, le premier dans son domaine, cherche pour son organisation française *distribuant des produits complémentaires à la montre* :

DIRECTEUR COMMERCIAL
et REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX

Nous offrons :
- vaste gamme de produits remarquables ayant remporté un grand succès sur de nombreux marchés,
- large soutien promotionnel,
- sécurité financière absolue,
- salaires très intéressants.

Nous exigeons :
- formation adéquate,
- enthousiasme et esprit combatif,
- si possible connaissance du marché des horlogers-bijoutiers.

Offres sous chiffre 1791 : Triservice Rufenacht S.A.
Agence Publicitaire
4, place du Cirque, 1204 Genève (SUISSE).

GROUPE INDUSTRIEL
EN EXPANSION
IMPLANTÉ EN COTE-D'IVOIRE
recherche
CHEF DE SERVICE TRANSIT
Minimum 35 ans, ayant une solide expérience d'au moins 5 années dans cette spécialité.
Position cadre. Statut et avantages expatriés.

Env. lettre manusc. avec C.V., photo d'identité, nº 16.329, CONTESSE P., 20, av. Opéra, PARIS-1er.

POUR AFRIQUE NOIRE
INGÉNIEUR
EXPLOITATION DE MINES
Connaissance unité oxygène.
40 ANS MINIMUM.
Tél. pour rendez-vous :
265-51-60, poste 210.

Ecole française Turquie cherche professeurs licenciés mathématiques, physique.

Ecr. F. FREZEL, 5, rue des Ursulines, 93200 SAINT-DENIS.



emplois régionaux

UNE IMPORTANTE SOCIETE DE L'INDUSTRIE DU BOIS
recherche
UN INGENIEUR CHIMISTE ou
DIPLOME DE L'ECOLE SUPERIEURE DU BOIS
pour prendre la responsabilité d'un Service de Fabrication (40 personnes) dans l'une de ses usines.
Il s'agit d'un poste évolutif pour lequel une formation spécifique est prévue dans l'entreprise et qui conviendrait à un jeune Ingénieur, disposant de préférence d'une première expérience industrielle et possédant une réelle aptitude au commandement ainsi que le goût des contacts humains.

UN INGENIEUR CHIMISTE CONFIRME
ayant une bonne connaissance des produits du bâtiment.
Le titulaire de ce poste participera à l'élaboration puis à la mise en oeuvre du programme de développement de la Société. Il devra faire preuve de créativité et avoir un excellent contact.

Ces deux postes sont à pourvoir au niveau d'un Etablissement situé dans le SUD-OUEST et s'adressent à des candidats libres très rapidement.

Adresser c.v. détaillé manuscrit et photo (retournée) sous référence 2934 à
AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris,
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
3 JEUNES INGÉNIEURS
libérés service militaire.
Bonnes connaissances anglais.

1er) PHYSICIEN ou PHYSICO-CHIMISTE
3e cycle physique du solide souhaitée, pour travaux pré-développement sur photo - cathodes - composés III-V.
Travail début : banlieue SUD-EST, *poste définitif* SUD-OUEST.

2e PHYSICIEN
connaissances en métallurgie et technique du vide nécessaires, pour poste développement tubes électro-optiques.
Lieu de travail : province SUD-OUEST.

3e ELECTRONICIEN
notions optiques souhaitées.
Lieu de travail : province SUD-OUEST.

Ecrire avec C.V., photo récente en précisant prét. Nº 15.903, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

URGENT REGION ST-TROPEZ RECHERCHONS CHEF CUISINIER. Libre de suite. Tél. (94) 79-23-40.

Société d'Electronique Industrielle de Villeurbanne (300 personnes) recherche pour le groupe « Qualité Composants » de son service Qualité

1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR
dépendant du chef de groupe

Il sera pour les composants électroniques (semi-conducteurs) :

— L'interlocuteur qualité des fournisseurs ;

— Le responsable du suivi de ces composants à l'intérieur de la société.

En plus des connaissances techniques le candidat devra posséder les qualités qui lui permettront d'assurer un contact efficace avec les fournisseurs.

Des déplacements d'un à deux jours par semaine sont à prévoir.

Merci d'adresser photo, C.V. et prétentions à : HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, *référence 8.227.*

INGÉNIEUR CONSEIL
Diplôme Grande Ecole ou équivalent

5 à 6 ans d'expérience industrielle pour Analyses diagnostic de Sociétés Industrielles ou Commerciales en vue d'études de financements. Ce poste nécessite de fréquents contacts avec des Entreprises en général moyennes et situées dans la Région NORD PAS-DE-CALAIS

Ecrire avec C.V., photo et rémunération souhaitée à la S.D.R. - 108, rue de Jemmapes - 59800 LILLE.

GRANDE ÉCOLE DE GESTION
renforce son équipe de professeurs permanents et recrute des enseignants en :

- FINANCES-CONTROLE
- MARKETING

— Formation supérieure.
— Expér. pédagogique et d'entreprise souhaitée.

Ecrire : E.D.H.E.C.
58, rue du Port - 59046 LILLE CEDEX.

IMPTE SOCIETE DE CARROSSERIE AUTOMOBILE
recherche
INGÉNIEUR
Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris

Ayant si possible 1 ou 2 ans d'expérience chez un constructeur automobile ou dans l'aéronautique.

OBJECTIF DU POSTE :
— développement des relations techniques et commerciales avec les constructeurs automobiles, France et Etranger.

PROFIL DU POSTE :
— homme de 28 ans minimum ;
— excellent contact, souplesse, initiative, persuasion, forte polyvalence.

Le lieu de travail, agréable, est situé dans l'Ouest de la France (à la campagne).
Poste d'avenir, rémunération élevée.

Adresser lettre avec C.V., photo et prétentions à Nicole LIST, 42, rue Pascal - PARIS-13e.

Établissement Financier Régional
(NORD, PAS-DE-CALAIS, AISNE, SOMME, OISE)
SIÈGE : ROUBAIX
recherche 1 PERSONNE
Susceptible de s'intégrer à une équipe commerciale déjà en place. Chargée conjointement avec d'autres personnes d'animer un réseau de ventes. Elle devra effectuer de nombreux déplacements dans la région. Niveau d'études supérieures, expérience commerciale et relations humaines sont nécessaires. Personne de terrain et d'action. Elle devra être pratique et concrète, efficace et diplomate. Excellente présentation.

Adresser curric. vitae, photo et prét. annuelles sous le nº 8.101 à : « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

F.O.L. 74
recherche
DIRECTEUR MAISON
120 lits (classes de nature, maison familiale). Bac minim. plus format. et pratique gestion. Min. 28 a. Logé, nourri, salaire voisin professeur de collège.
Lettre et C.V. à F.O.L.
Vacances U.F.O.V.A.L., B.P. 340
74008 Annecy-Cedex,
avant le 25 juillet.

Importante société toulousaine recherche pour un de ses chantiers à l'étranger :
UN INGENIEUR
ou Autodidacte
pour occuper un poste de *matériel* man pétrolier.
5 ans d'expérience minimum exigé.
Anglais courant.
Ecrire et envoyer C.V. avec photo à SODINO Conseil, 43, r. Gambetta, 31000 Toulouse.

I.U.T. ANGERS
Département
GESTION DES ENTREPRISES
cherche pour un an
PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE
Service Maître-Assistant.
Connaiss. de l'entreprise souhait.

Adres. lettre + C.V.
Chef du Département G.E.A., I.U.T., bd Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex.
Tél. : 48-46-12.

Laboratoire universitaire de l'est de la France recherche pour la rentrée 1979-1980, chimistes et physico-chimistes *pour la préparation de thèses.*
Ecr. nº 8.100 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

GIAT - ARE, éts d'Etat de fabrication mécanique
recherche
UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
I.N.S.A., ENSI même débutant.
Nationalité française exigée.
Fonction : *responsable de ts les* problèmes de méthodologie au sein du bureau d'études informatiques, prospection produits programmes, mise en place des nouvelles méthodes, participation à la mise en place d'un système de gestion de bases de données pour supporter les applications existantes en gest. industrielle, format. du personnel et suivi de *l'utilisation.* Env. C.V. et prét. à ATELIER DE CONSTRUCTION B.P. 504, 42328 ROANNE.

Ministère de l'environnement et du cadre de vie. Centre *d'études techniques* de *l'équipement d'Aix-en-Provence*
recherche
INGENIEUR INFORMATICIEN GRANDE ECOLE
Spécialisé dans les systèmes temps réel et ayant une expérience de plusieurs années dans la conception et la réalisation de systèmes sur mini ou micro-*ordinateurs.*
Candidatures à adresser au service du personnel et des affaires sociales C.E.T.E., avenue de l'Europe, B.P. 241, 13605 AIX-EN-PROVENCE.

ENSEIG. PRIVE *prép.* B.T.S. région Bretagne, *recherche*
DIRECTEUR ENSEIGNANT
retraité accepté.
Ecr. nº 8.049 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

offres d'emploi

INGÉNIEURS COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS
SI VOUS AVEZ :
— UNE SOLIDE FORMATION ET EXPÉRIENCE EN INFORMATIQUE,
— DOUBLEE D'UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DE L'ENTREPRISE,
— SI, D'AUTRE PART, VOUS AVEZ UN SENS COMMERCIAL TRÈS POUSSÉ
— ET QUE VOUS ETES UN BATTANT,

ECRIVEZ-NOUS, VOUS NOUS INTERESSEZ.
LA CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EST SOUH.
LES POSTES SONT A POURVOIR EN REGION PARISIENNE ET DANS LES METROPOLES REGIONALES RHONE-ALPES ET NORD.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo à Danièle VAN DE VALLE, MANAGER'S SERVICE, 15, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS.

---

offres d'emploi

RESPONSABLE ADMINISTRATION GESTION - COMPTABILITÉ
PARIS

La société est une ingénierie, filiale française d'un groupe allemand réputé.

Le Directeur Général désire s'appuyer sur un Cadre confirmé, capable de prendre en charge la comptabilité, la gestion budgétaire, l'administration y compris problèmes juridiques et informatiques.

Le poste peut convenir à un ingénieur + I.A.E. ou I.C.G. *ou à un cadre de formation commerciale* supérieure, ayant exercé depuis au moins 3 à 5 ans des fonctions analogues.

Adressez, confidentiellement, votre C.V. à nº 8.193, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm. et vous garantit la *discrétion la plus absolue.*

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

DEXA

Recrutement

Direction de la gestion et de la planification

La Direction Générale d'un Groupe métallurgique, second sur son marché, recherche la personnalité capable de prendre la direction de la Gestion budgétaire et de la *Planification* de l'ensemble de ses *Sociétés* et de ses *Établissements*. Directement rattaché au Directeur Général, ce Cadre supérieur sera chargé de mettre en place, en relation avec les Services *du Siège et les Responsables opérationnels, un système de gestion performant et d'en assurer l'animation et* l'adaptation.

Ce poste conviendrait à un ingénieur de 35 ans minimum, de formation supérieure (Grande École + si possible INSEAD ou MBA), justifiant d'une expérience industrielle, de préférence dans la Métallurgie. Il s'adresse à un véritable spécialiste des problèmes de gestion d'Entreprise. Le Candidat devra avoir pratiqué la gestion, en particulier dans un Cabinet, en position d'audit ou dans des postes équivalents.

La réussite dans ces fonctions doit rapidement confirmer l'intégration de ce haut Responsable dans l'équipe de Direction du Groupe dans le cadre de responsabilités élargies (organisation, informatique). La rémunération envisagée est en accord avec les responsabilités proposées.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo, sous Réf. X 153 M, à notre Département Recrutement, en nous indiquant votre rémunération actuelle ou vos prétentions et en nous précisant le nom des Entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas *que votre dossier soit communiqué.*

CONSEILS ET SERVICES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA GESTION DES ENTREPRISES
DEXA S.A. - Société anonyme au capital de 500.000 F - Siège social : 57, rue de Richelieu - 75002 PARIS

Relations Publiques
Spécialiste des produits de grande consommation

Ce poste, qui se situe au niveau de directeur (trice) de clientèle/chef de groupe, exige :
- une expérience réussie dans la recherche, l'élaboration et la réalisation de programmes de relations publiques pour des marques importantes de produits de grande consommation;
- des connaissances approfondies de la presse, des techniques d'animation et de la promotion des ventes;
- un bon style journalistique, un sens de l'information, une maîtrise des techniques de communication, de l'analyse du comportement du consommateur, et, enfin, la pratique courante de l'anglais.

La personne que nous recherchons peut venir soit d'une agence de relations publiques, soit d'un service intégré, mais il n'est pas exclu qu'ayant plusieurs années d'expérience en agence de publicité, elle ait envie de changer de discipline.

Les candidatures (avec C.V. détaillé) doivent être adressées à Chris Fisher, *Directeur Général,*

Burson-Marsteller
69, av. Franklin-D.-Roosevelt, 75008 PARIS.

Cerci

INGÉNIERIE EN INFORMATIQUE ET AUTOMATIQUE
dans des ensembles livrés "clé en main" employant 500 personnes, à Paris et dans ses centres régionaux.
FILIALE DU GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

recherche

Chef de projet gestion transactionnelle

Il sera à la fois l'ingénieur d'affaire du projet à développer et le responsable d'encadrement de l'équipe de réalisation.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école, de *30* à *35* ans, ayant au moins *5* ans d'expérience (logiciel de base, télétraitement, *responsable de* projets). (Réf. 01)

Ingénieurs temps réel

Diplômés, possédant une expérience de 3 à 5 ans en mini et micro-informatique. Connaissance des matériels MITRA, SOLAR, PDP 11 ou INTEL 8080 appréciée. (Réf. 02)

Ingénieurs logiciel débutants

Pour réalisation de systèmes temps réel. Connaissances en informatique ou automatique. souhaitées. (Réf. 03)

Adresser C.V. détaillé à *Direction du Personnel*
CERCI - 56 rue Roger-Salengro - 94120
FONTENAY-S-BOIS en mentionnant la référence.

METTRE EN ŒUVRE L'INFORMATIQUE DANS L'ENTREPRISE

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE APPARTENANT A UN GROUPE MULTINATIONAL FABRIQUANT DU MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

recherche pour un de ses départements (C.A. : 150 millions de francs)

DES RESPONSABLES DE PRODUITS

Agés de 30 ans minimum, diplômés d'une grande école d'ingénieurs ; ils devront avoir une expérience technique vente ou marketing de 3 à 5 ans dans le domaine des biens d'équipement à *dominante électronique ou informatique.*

Responsables commerciaux d'une famille de produits :
— *ils suivront le développement* de ces produits pour s'assurer que les objectifs seront atteints ;
— ils prépareront et animeront le programme de lancement commercial ;
— ils assisteront sur le terrain les services de vente et proposeront

UNE POLITIQUE DE VENTE

Les candidats à ces postes sont priés d'adresser C.V., photo et prétentions à n° 16.323, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

Nous développons de grands projets
- **BASE DE DONNEES et *TELETRAITEMENT***
- ***SYSTEME TEMPS REEL* CLES EN MAIN**

Nous sommes une entreprise de Service et de Conseil en Informatique de Gestion du groupe de la Caisse des Dépôts intervenant dans le cadre d'une entreprise de droit privé et solidement implanté sur les marchés publics et privés.

Vous êtes

CHEF DE PROJET
(Gdes Ecoles:Centrale, Supelec, ENSEEIHT,...)
et vous avez 2 à 3 ans d'expérience dans la réalisation de projets de gestion.

INGENIEUR DEBUTANT
(Grandes Ecoles)

ou ANALYSTE-PROGRAMMEUR
(DUT - AFPA) ayant acquis une bonne maîtrise *des principaux langages évolués.*

Nous vous proposons :
- une politique de rémunération attractive
- une formation aux techniques de pointe
- des responsabilités technico-commerciales.
- de larges possibilités d'évolution de carrière dans un groupe très diversifié de dimension *internationale.*

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 2944 à Marie-Françoise Aletti - G. CAM - Tour Maine Montparnasse - B.P. 185 - 75755 Paris Cedex 15



MSL

73, bd Haussmann 75008 PARIS - Tél (1) 266.04.93
11, Pl. A. Briand 69003 LYON - Tél (78) 62.08.33.

Directeur Général

Biens d'équipement

Une société française (C.A. annuel supérieur à 100 millions de francs, effectif : 400 personnes), filiale d'un groupe multinational connu, spécialisée dans le domaine de la construction de compresseurs et de machines à air comprimé, ayant acquis sur le marché une position importante du fait de produits hautement performants, recherche son Directeur Général. Afin de consolider la position de la société sur le marché français le Directeur Général sera chargé d'administrer et de diriger la société avec pour responsabilité dominante l'aspect commercial et marketing. Il s'appuiera sur une équipe de vente confirmée. *Le* candidat retenu, de formation technico-commerciale (diplôme d'ingénieur grande école) aura l'expérience de la direction et de l'animation d'une équipe de vente importante, devra être familiarisé avec la vente des machines à air comprimé et maîtriser parfaitement l'anglais et l'allemand. La rémunération sera fonction des capacités de la personne choisie eu égard aux exigences élevées du poste. Ecrire à C. Laurens, réf. B 4508 qui transmettra.

Chef du Personnel

Usine 2.000 personnes — *Ouest Atlantique*

Filiale d'un groupe multinational une société française fabriquant des matériels électromécaniques recherche pour une de ses principales usines un chef du personnel. Celui-ci dépendant du directeur d'établissement, dirigera un service d'une trentaine de personnes et assurera la mise en œuvre de la politique du personnel définie à l'échelon central, sous ses aspects habituels (recrutement, formation, paye, hygiène et sécurité, relations avec les syndicats, etc..). Agé d'au moins 32 ans, de formation supérieure, il aura l'expérience de l'usine, l'habitude de travailler au sein d'effectifs importants et le goût de la fonction proposée. Ecrire à Y. Blanchon, réf. B 9291.

Ingénieur des Ventes

Equipements automobiles — 100/120.000 F — *Paris*

Un groupe industriel de renommée internationale recherche pour faire progresser ses activités de ventes en France un ingénieur. Dépendant du responsable général des ventes basé en Angleterre, il sera chargé de développer les ventes d'organes de transmissions à l'ensemble des constructeurs *automobiles* en France. Agé d'au moins 27 ans, de formation technique de préférence, parlant anglais, il aura exercé avec *succès des responsabilités de ventes de produits* industriels et si possible dans le milieu de l'automobile ou ayant occupé des fonctions techniques *dans ce domaine* il *désirerait* s'orienter vers la vente. Ecrire à Y. Blanchon, réf. B 9297.

Discrétion totale assurée

Ch. étud. pair Irland. ou All., lib. imm., 4/6 sem. M.-et-Loire. Bricol.-jdin Réf. exig. 261-19-79.

FILIALE D'un GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour son Usine de MÉCANIQUE *de PRECISION de SERIE* (1.000 personnes)

Proche banlieue parisienne OUEST

UN INGÉNIEUR
de 25 ans minimum
(option mécanique)
pour service fabrication et méthodes.

Expérience 2 ans au minimum. Possibilité d'évolution.

13e mois - Avantages sociaux et spécifique. Mutuelle, Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. détaillé et prét., n° 16.290 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS, *recherche*

MÉDECINS
orientation pneumo, bactério ou allergologie pour participation à des essais cliniques concernant de nouveaux produits. Disponibles à partir de septembre. Une journée et demie par sem. dont 1 jour de déplacement en province.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à n° *16.116* CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er.

LABORATOIRE DE RECHERCHES INDUSTRIELLES PARIS recrute pour

SYSTEMES ECONOMISANT l'ENERGIE dans l'habitat

Réf. 81-75

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(Centrale ou équivalent), 2 à 3 ans *d'expérience en* THERMIQUE et MECANIQUE très appréciée.

Réf. EN 123.

AGENT TECHNIQUE
Formation DUT-BTS ou BT OPTION THERMIQUE

Adresser candidat. comprenant lettre manuscrite + C.V. + prét. en précisant la référ. *81/75 ou EN 123 à n° 16.587,* CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Société Internationale rech.

INGÉNIEUR-INFORMATICIEN
Connaissances télétraitement et bases de données
EU-SELEC - 236-89-75

Culligan FRANCE

LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX

recherche

UN DELEGUE REGIONAL

70.000 +

● *Profil : Ecole de Commerce ou équivalent*

Après une formation complète et rémunérée à nos *méthodes commerciales, il lui sera confié les* missions suivantes :
- *Assurer les stages de vente, aider les* débutants
- *Assister le Chef des Ventes Régional dans* l'animation de la force de vente.

Notre délégué peut indifféremment être basé à Paris ou sur sa région : Est de la France.

La maîtrise parfaite de la fonction, complétée par une formation permanente doit nous conduire à faire évoluer notre Délégué vers un poste de plus grande responsabilité.

Ecrire Ch. *OLIVIER - CULLIGAN France*
4, avenue Président Kennedy
78340 LES CLAYES S/BOIS

Importante Entreprise de Travaux Publics recherche pour son SECRETARIAT GENERAL

un ASSISTANT DEBUTANT

diplômé d'une Ecole de Commerce (HEC, ESSEC...) ou titulaire d'un diplôme d'ingénieur (option TP - GC) complété par une formation en gestion (ISA, IAE ...) le candidat envisage une carrière de siège.

Il participera notamment au contrôle de gestion de la Société et de Sociétés filiales.

En fonction de la réussite, après une période d'adaptation, d'intéressantes perspectives d'évolution pourraient s'ouvrir à lui.

Poste à pourvoir en proche banlieue Ouest (Métro).

Adr. CV, (photo) et rémunération souhaitée sous référence 4299 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra.

SOCIETE IMPORTANTE
SECTEUR DE POINTE
recherche

UN ou UNE EMPLOYE(E) QUALIFIE (E)

POUR SON SERVICE TRESORERIE AFIN DE SECONDER LE TRESORIER.

Il (elle) sera chargé(e) de l'établissement des situations de Trésorerie, du suivi des règlements Fournisseurs et des encaissements Clients, ainsi que du contrôle des frais *bancaires.*

Le candidat recherché devra être rapidement disponible, avoir *une* formation de niveau BTS ou DUT comptable ainsi *que* 2 à 3 années d'expérience dans un groupe industriel ou dans une banque.

Un bon développement de carrière peut être assuré dans ce service créé récemment.

La Société offre de nombreux avantages sociaux, le lieu de travail est en banlieue Sud. Rémunération en fonction formation et expérience.

Envoyer CV + photo sous No 16.038 Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui *transmettra.*

JOAILLERIE GRAND LUXE recherche pour sa direction magasin centre Paris

UN (E) DIRECTEUR (RICE)
Adr. candidat. av. C.V., lettre manuscrite, prétent., photo réc., *n° T 014.011 M REGIE PRESSE* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---



recrute pour service *recherches développement*

UN INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN
DIPLOME

- MISSION :
  - — assurer la responsabilité d'études ;
  - — Apporter avec son équipe un support technologique.
- Expérience Industrielle de 2 ans minimum exigée.
- Très bonnes connaissances en logique programmée, acquises sur des micro-processeurs ou des mini-ordinateurs.
- Anglais lu et parlé indispensable.

Adr. C.V. manuscrit et prétent. Direction du Personnel, 15-17, av. *Morane-Saulnier,* 78140 VELIZY.

International Area Managers

Our client is a major division of a multi-billion dollar diversified company We are seeking several experienced International Area Managers who will *have profit center responsibility* for an established business in the high technology field. The minimum age is 33. Flawless French and a second or third language such as English or Spanish is required. Nationality open. Actual international business development experience, with emphasis on sales and marketing of systems in such industries as electronics, telecommunications, electrical or electro mechanical is *essential*. Travel 30-50 %, location Paris.

Please write in confidence, *giving* full information on academic background, business experience, current earnings, home address and telephone number.

As a leading international firm of management consultants retained by our client to select this executive, we undertake that no information will be released without prior consent and after a personal interview.

BOYDEN
BOYDEN INTERNATIONAL S.A.R.L.
13, rue Madeleine Michelis - 95522 Neuilly-sur-Seine
Consultants to Management on Executive Selection since 1946
Head-office in New York

ATLANTA - CHICAGO - HOUSTON - LOS ANGELES - NEW YORK - PITTSBURGH - SAN FRANCISCO - TOLEDO - WASHINGTON D.C. - AUCKLAND - BARCELONA - BRUSSELS - CARACAS - GENEVA - HONG KONG - JOHANNESBURG - LONDON - MADRID - MELBOURNE - MEXICO CITY - MILAN - PARIS - ROME - SAO PAULO - SYDNEY - TOKYO - TORONTO -

---

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION
Créé en 1969 - Expansion 30 % par an

recherche

plusieurs E.S.C. ou équivalents

débutants ou 1 an expérience

*ayant le sens de la **Communication***

après période de mise au courant, ils deviendront : *RESPONSABLES de* la *PUBLICITE* d'une *REGION* ils seront chargés de l'élaboration et du suivi des campagnes de publicité et promotion des supermarchés.

Postes à pourvoir dans plusieurs régions

Ecrire *sous le n° 812.046 M à : REGIE-PRESSE,* 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE QUARTIER OPERA

recherche

COMPTABLE

environ 27 ans.

Niveau B.P. Banque ou B.P. Comptable, 5 ans d'expérience dans un service comptable de la profession bancaire. *Connaissances* comptables plurimonétaires.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 76987 M à HAVAS CONTACT, 156, *bd Haussmann - 75008 PARIS.*

offres d'emploi

INFORMATICIENS

DEBUTANTS ou CONFIRMES

Vous avez une formation de très haut niveau (FAC., ENCI, IUT)
L'un des plus grands constructeurs internationaux d'ordinateurs développe ses activités *et recherche dans les domaines suivants :*

INGENIEURS SYSTEMES
PROGRAMMEURS SYSTEMES
ANALYSTES PROGRAMMEURS

Pour tous ces postes une parfaite maîtrise de l'anglais est exigée.
Une formation préalable rémunérée est prévue pour les débutants, suivie d'un contrat de travail.

La Société ECIL chargée du recrutement recevra votre dossier de candidature à l'adresse suivante :
41, rue Ybry
92523 NEUILLY SUR SEINE
758.12.40

Un apporteur d'innovations techniques

Ingénieur mécanicien, vous avez une solide expérience de l'animation d'un Bureau d'Etudes Produits dans la fabrication de très grande série, type automobile. Compétent dans les techniques de façonnage par déformation et enlèvement de métal vous avez quelques idées *sur les nouveaux matériaux...*

Passionné de technique, très averti des problèmes d'industrialisation et de méthodes vous êtes l'homme de recherche et de développement qui coopère tout naturellement avec ses *collègues de la production et du commercial. Vous sortez de votre bureau parce que vous* avez besoin de vous rendre sur place dans les ateliers et chez les clients français ou étrangers.

Si vous voulez revenir en province - ou vous convertir au Sud-Ouest - tout en apportant à *une société indépendante de 1000 personnes un "vrai plus", vous pouvez être le responsable* de notre service Recherche et Développement.

Notre équipe compétente et débordée en a besoin pour sa banque d'idées. Peu nous importe votre âge mais la pratique de l'espagnol serait un atout supplémentaire.

Ecrivez aux conseils en recrutement SIRCA sous la référence 794 190 M
Discrétion assurée.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

LOCAFRANCE

recherche

pour la réalisation de son plan informatique

DIPLOMÉ (E) I.U.T.
ou équivalent

afin de participer au développement d'importantes applications de gestion sur matériel IBM 370.

- 2 ans d'expérience minimum en base de données et/ou temps réel.
- Formation permanente assurée.
- Travail au sein d'une équipe dynamique.

Adresser curric. vitae, photo et prétentions au : Département Formation et Recrutement, 43/47, avenue de la Grande-Armée, 75016 PARIS.

SOCIETE EXPORT
cherche

EMPLOYÉE EXPÉRIMENTÉE

- anglais commercial ;
- relations banques ;
- comptabilité ;
- dactylo.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : REGIE-PRESSE, n° T 013.958 M. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LE GIRATEV (Porte de Versailles), groupement informatique des Organismes de Radio et de Télévision (ex ORTF) équipé d'un 370/158 sous OS/VS1 et IMS (60 terminaux) complété par des mini et des micro sur les sites, crée le poste de
Responsable du Service

ingénierie de systèmes informatiques

Au sein de la Direction Technique, il a pour mission : • d'assister les *départements d'application (devis, méthodes, cohérence)*, • de préparer l'évolution technologique en matériels et logiciels associés, • d'étudier et de monter des opérations pilotes.
Ce poste nécessite : un diplôme d'Ingénieur G.E., une expérience bien diversifiée dans les techniques informatiques (5 à 8 ans), la connaissance des matériels, un esprit aussi créatif que méthodique, une personnalité qui accroche, motivée par l'avenir technologique et qui soit notre "fer de lance".
Adresser un dossier détaillant formations, expériences, motivations et salaires, sous référence 40 BM à :

Hervé Le Baut-Consultant
10, rue La Boétie - 75008 PARIS,
qui vous en remercie et vous assure une totale discrétion.

CHEMINÉES



RICHARD LE DROFF

Nous avons de grandes ambitions, un rayonnement international et nous engageons un

DIRECTEUR DE PRODUCTION

pour diriger nos 3 usines

Ce collaborateur de haut niveau devra avoir une grande pratique de la production et maîtriser parfaitement l'organisation, les méthodes et l'ordonnancement, faire preuve de grande capacité créatrice, d'aptitude à innover, à simplifier.

Sa tâche essentielle sera d'organiser, coordonner la production et de la faire évoluer. *La connaissance des techniques de préfabrication* et de l'utilisation de la pierre sera particulièrement appréciée.

Il disposera d'un bureau de Méthodes et dépendra de la Direction générale.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle à :
Cheminées RICHARD LE DROFF,
B.P. 63 - 91021 ÉVRY CEDEX.

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE

Filiale du leader mondial en équipements agricoles, travaux publics, turbines à gaz et camions
recherche dans le cadre de la redéfinition de ses objectifs informatiques

2 SUPERVISEURS SYSTEMES D'INFORMATION

Pour assurer la conception et le développement des systèmes d'information dans l'un des deux domaines suivants :
- Finances comptabilité
- Marketing, commercial (C.A. 2 milliards de Francs).

Ces postes conviendront à des candidats pouvant justifier du profil suivant :
- une formation supérieure (grandes écoles d'ingénieurs ou commerciales)
- une expérience de 5 à 6 années dans la réalisation des systèmes informatiques *respectivement dans l'un des domaines ci-dessus*
- une connaissance approfondie des techniques temps réel et bases de données (CICS-DL1) et leur utilisation.
- une réelle capacité à motiver une équipe d'analyse et de programmation.

Une bonne pratique de l'anglais courant.

Envoyer C.V. et prétentions à Monsieur OLLIVIER-HENRY
INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE - Avenue Mac Cormick
91130 RIS ORANGIS.



SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour renforcer son équipe de
RESPONSABLES TECHNIQUES

UN INGENIEUR de HAUT NIVEAU

pour gérer un grand projet associant les connaissances d'opto électronique et de mécanique.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'Etudes ayant une formation de Grande Ecole (X - ECP - télécomm.) et des compétences étendues de l'analyse des systèmes.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

Responsable Marketing d'une Profession

Pour prendre en charge le développement marchés/produits de l'ensemble d'une profession (branche : équipement du foyer), nous créons à PARIS le poste : RESPONSABLE DU MARKETING.
Son action sera déterminante sur :
- le pilotage et le suivi des études de marché,
- les actions promotionnelles et publicitaires,
- le développement de la profession.

Ce poste de confiance intéresse un homme de formation commerciale supérieure, 30 ans minimum, ayant acquis une expérience confirmée de Chef de Produit. C'est une personnalité forte alliant le sérieux et l'efficacité aux qualités de contact.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 79 404 M à François CORNEVIN

EMPLOI **centor**
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS
qui garantit réponse et discrétion.

GRANDE BANLIEUE NORD EST DE PARIS
Important Constructeur de Matériel T.P.
recherche son

RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE

pour assurer la mise en place et la direction du service de comptabilité analytique (coûts standards), en liaison avec les différents services de la Société qui concourent à la production.

Le candidat aura 33 ans minimum.

Ingénieur ou diplômé grandes écoles, il aura une expérience de ce type de comptabilité dans une entreprise équivalente et parlera parfaitement anglais.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 580 au

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard 75015 Paris

Annonce parue le 5 juin 1979 avec erreur de domiciliation.

Société Spécialisée dans l'électronique recherche

INGÉNIEUR-TECHNICO-COMMERCIAL

pour vente appareils de mesure. Connaissant milieu aéronautique.
Env. C.V. et prétentions ROHDE ET SCHWARZ, 45-46, place de la Loire Silic 190, 94563 Rungis cedex. Pour R.-Vs : 687-25-06.

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Titulaires BTS ou DUT. Connaissances en techniques numériques souhaitées.

Dégagés O.M.

Ecrire avec C.V. et prétent. Service du Personnel, B.P. 74-91301 MASSY.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIETES
recherche

COMPTABLES 2e échelon
et
CHEFS DE GROUPE
Comptabilité générale.

Lieu de travail : prox. Porte de Champerret.

Ecrire avec C.V. et prét. sous N° 51.440 à RUSH Publicité, 84, r. Hauteville, 75010 PARIS.

BANQUE DE CREDIT A MOYEN ET LONG TERME QUARTIER CHAMPS-ELYSEES
recherche :

COLLABORATEUR

pour son service juridique et contentieux.
Licence en droit *et expérience bancaire* d'un minimum de 5 ans.
Adresser C.V. et prétentions à : Mme Rave, 1, r. Euler, Paris-8e

IMPORTANTE SOCIETE
(Quartier La Défense)
recherche pour son
INFORMATIQUE

JEUNES GENS

Libérés O.M., titulaires BAC.
Formation à L'ANALYSE-
PROGRAMMATION ASSUREE
PAR L'ENTREPRISE.
Ecrire M. CHARPENTIER,
Boîte postale 97,
92405 Courbevoie Cedex.

Important EDITEUR JURIDIQUE
recherche
pour PERIODIQUE

rédacteur droit social

ayant une solide formation juridique et au moins 3 ans d'expérience de la rédaction dans un périodique.

Ecrire à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, sous référence 4114, qui trans.

PARIS CHAMPS-ÉLYSÉES

Les associés d'une agence de publicité (CA 30 MF) bien implantée dans le milieu PMI-PME recherchent pour poursuivre un fort développement (+ 30 % par an)

UN PUBLICITAIRE DE HAUT NIVEAU

Sa mission sera de :
- piloter les études,
- participer à la création,
- coordonner et prendre en charge la définition des stratégies publicitaires.

Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, il a acquis une bonne expérience de toutes les techniques publicitaires en grande agence, anglo-saxonne de préférence.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo à

CABINET BLUET
BOITE POSTALE 10 — 92420 VAUCRESSON

SIEMENS
ÉLECTROMÉNAGER S.A.R.L.

engage, pour son
Service Informatique
JEUNE OPÉRATEUR

pour machine NIXDORF 8870/4
- Une aptitude à la programmation COBOL est souhaitée.
- De bonnes notions de la langue allemande seraient appréciées mais non indisp.

CE POSTE EST EVOLUTIF et donne au candidat de bonnes POSSIBILITES D'AVENIR.
- Formation et perfectionnement assurés.
- Appointements en rapport avec les compétences du candidat et sa disponibilité.

Envoyer candidature à : SIEMENS ELECTROMENAGER S.A.R.L. Département du Personnel, Boîte postale n° 122, 93204 SAINT-DENIS Cedex 1.

RÉDACTEURS
en technique-électronique
Ecrire ou se présenter
SOPRAS, 100, bd Voltaire, 11e.

POMPES GUINARD

recherche pour sa
Direction des Affaires Sociales
à COURBEVOIE

UN RESPONSABLE DE FORMATION

âgé de 30 ans minimum

Cet ingénieur de formation technique justifiera d'une expérience similaire acquise dans le domaine de production.

Responsable de la formation technique des grossistes, des distributeurs et du personnel de l'entreprise, il sera également chargé de la gestion du budget formation.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Envoyer curriculum vitae détaillé et photo POMPES GUINARD, Directeur des Affaires Sociales, 179, boulevard Saint-Denis, 92402 COURBEVOIE.

SOCIETE D'OPTIQUE ET D'ELECTRONIQUE
Banlieue Nord Paris

recherche pour son service après-vente

ÉLECTRONICIEN (S)

- ayant des connaissances d'optique ;
- 5 à 10 ans d'expérience ;
- langue anglaise appréciée.

Adresser C.V. détaillé manuscrit, photo et prétent. à Société AGA - GEOTRONICS, 12, avenue du 8-Mai-1945, 95200 SARCELLES.

« ACCROCHER » et « CONCLURE »

Ce sont les qualités que nous vous demandons pour vous confier

le poste de

PROSPECTRICE

au service des Annonces classées d'un important magazine hebdomadaire de grande notoriété à diffusion nationale.

Chargée de la promotion de nos rubriques (Immobilier - Automobiles - OE...) auprès de nos clients actuels et potentiels.

Vous aimez convaincre, vous êtes tenace et enthousiaste, vous avez la volonté de réussir ce que vous entreprenez.

Vous avez une voix agréable et vous considérez le téléphone comme un moyen privilégié de communication.

- *Nous vous offrons :*
  - Une formation et motivations permanentes au sein d'une équipe jeune et dynamique ;
  - Salaire fixe + intéressement.

Tél. : 225-19-68 (poste 158)

secrétaires

REVUE TECHN. HT NIVEAU recherche pour Paris J. F. POLYVAL. pour activités *PRESSE, EDITION,* PUBLICITE, DOCUMENTATION

B.T.S. ou prat. secrétar., form. éco., fin., anglais. Dynam., organisation, éduc., expérience. Adresser lettre C.V., photo, prét. sous n° 1.129 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

HEBDOMADAIRE AGRICOLE recherche :

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

sérieuses référ. exigées. Ecrire avec C.V., réf. et prét. à : REGIE-PRESSE, n° 811.118 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MOULINEX
rech. pour son département EXPORTATION

SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS - ARABE
(non Maghrebin)

Ne pas se présenter, env. C.V. à Moulinex, B.P. 45, 93171 BAGNOLET Cedex.

enseignem.

Ecole nouvelle propose : enseignem. par petits groupes, développement esprit, initiative et critique, démarche collective de la 6e à la terminale. Tél. : 261-72-95
ECOLE ET LA VILLE
15, rue Casanova - 75001 Paris.

travail à domicile

Demande

Frappe thèses, manuscrits, mémoires sur I.B.M., multilingue, travail soigné et rapide. B.A.I. - 502-18-00

Exécut. impecc. s/IBM boule, travx dact., préf. textes longs. Ev. rewrite. Fournier, 948-01-39.

traductions

Demande

J. F. allemande, tril. français-anglais, dipl., ch. traductions ou cours à domicile. 345-58-83.

automobiles

— de 5 C.V.

Part. vds 2 CV 6, année 1970, access. options, 4.000 F. Tél. de 18 h. 20 h. : 554-33-98.

R 5 L 72 (4 CV), pneus, peint. et freins réc., démarr. et direction neufs), ens. bon état. Prix 5.500 F - Tél. 304-41-42.

5 à 7 C.V.

FIAT 128 CL - 25.000 km
1977. Etat impeccable. 15.000 F. Bleu métallisé. Radio-cassette stéréo. M. BERNARD. 873-38-25.

12 à 16 C.V.

Part. vds FIAT 127 CL BRAVA, 1.050 cm3, 6 CV, mod. 1978, 3 portes. 25.000 km. Par. état. Prix Argus. Contrôle diagnostic. 723-43-92, jusqu'à 8 h. 30 et à partir de 20 heures.

divers

B.M.W. OCCASIONS
318 - 320 - 520 - 525 - 728 - 79, peu roulé, garanties. Auto Paris XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

demandes d'emploi

CADRE HAUT NIVEAU, 44 ans
D.E.S. Sciences Economiques
Expérience confirmée :
- Achats et vente.
- Gestion et contrôle de gestion.
- Marketing.
- Promotion et publicité.

Dans secteurs :
- Presse.
- Vente par correspondance.
- Magasins à succursales multiples.

Recherche
Direction générale P.M.E. ou Direction commerciale
Ecrire n° 1.099 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

CHEF COMPTABLE 32 ANS
Bilan fiscal, bilan analytique mensuel, déclarations fiscales et sociales, cherche place rég. Sud ou Sud-Ouest, 15 ans d'exp. S'adresser à M. Siroux Alain, 36 bis, avenue des Ombrages, 91800 BRUNOY, ou tél. 046-44-96 à partir de 18 heures.

JURISTE LICENCIE EN DROIT
homologué, maîtrise, connaiss. notariat, 31 ans, ch. pl. cabin. juridiq., contentieux ou autre. Paris ou banlieue proche. Ecr. n° 76.801 Publicité Roger Bley, 101, r. Réaumur, Paris-2°, q.tr.

Monsieur actif imag., opiniâtre. hab. opér. de rel. publ. par tél. Sér. réf. publ. ppiement presse prof. bij., horl. Cont. à tt échel. hiérarch., intér. par poste agent de publ, revues d'art ou de salon professionnel ou divers. Libre immédiatement. Ecr. n° 1.144 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Animateur, 27 a., direct. C.V.L., 7 a. exp. ds div structures socio-éducat. culturel, ch. pl. permanent sect. enfce rég. Essonne. Ecr. n° 6.062 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Hme 24 a., tit. maîtrise économie, 3 ann. expér. dans la formation adultes, rech. poste dans service commercial ou marketing. Etud. ttes prop. Ecr. M. M. Amziane, 26, r. J.-Bonal 92250 La Garenne-Colombes.

Lic. math + direct. acad sér. réf., étud. ttes prop. de collab. école ou org. forma. perman. Ecr. n° 1.138 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H., 38, DEA MATH appliquées, statistique, analyse numérique, informat., angl., ch. situation. Ecr. n° 1.139 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H., 29 a., lic. hist., géo maît. histoire contempor., lic. sociol., bne conn. angl. espag., expér. éducat. 9 ans ,étudie tte prop. ENSEIGNEMENT, PRESSE. FRANCE - ETRANGER. M. Romero Daniel, 54, av. du Dolmen, 78410 Elisabethville.

J.F., 16 a. 1/2, rech. TRAVAIL EN JUILLET, Le Perreux ou pr. Paris-Est. 872-64-27 ap. 18 h.

CADRE H., 29 ans, dipl. supér. études commerciales + format. fonction personnel, exp. cciale 1 an, et fonction personnel 2 a. rech. poste ds organisme conseil et/ou formation Paris ou prov. rég. Ouest, de préf. M. Pousset 13, allée des Acacias, 92310 SEVRES. Téléph. : 626-45-29

HOTESSE TRILINGUE - 20 ans Français, angl., espagnol, not. allem., dactylo, bac, format. profess. stage rech. empl. stab. Paris, banl., libre ste. 015-71-65.

J.H., dipl. architecture, maîtrise arts plast., 5 a. exp. pédagog. dessin ch. tps part. enseignem. Ecr. n° 8.092 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JURISTE expér., maîtrise + DES droit privé, angl., 8 ans responsable service juridique et contentieux (droit des affaires, assur., etc.), CAPA, ch. situat. sim. ou secrét. génér. Lib. rap. Ecr. n° 1.109 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

ALGERIE, résident, CADRE supérieur, construction imm., industries, équipement T C E, V.R.D., exp. 25 ans d'Afrique, 15 ans d'Algérie, recherche direction travaux et ingénierie. Ecr. n° T 014031 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J. Fille partirait en vacances pr s'occuper d'ENFANTS en juillet - Tél. : 540-55-74.

Jeune fille, 19 ans, américaine, cherche travail juillet et août. Tél. : 783-89-55.

4 ANS EXPÉRIENCE RECRUTEMENT FORMATION ENTREPRISE
Age 28 ans, diplômes : psyco-industrie, techniques projectives, grapho. - CHERCHE EMPLOI PARIS ou BANLIEUE NORD. Tél. : (35) 88-78-82 le matin de 8 h. à 13 h.

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
D.E., expérience, ancienneté, ch. emploi COOPERATION étranger. - Ecrire s/EC 199764 AHP 25, av. Kennedy F 68200 Mulhouse.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
31 ans - Habitué contacts haut niveau - Bonne rédactrice Grande disponibilité Etudie toute proposition secteurs : architecture (références) socio-culturel tourisme, édition. Ecr. n° 15.826 Contesse Publ., 20 av. de l'Opéra, Paris-1er q.tr.

HEC LICENCIE DROIT, 54 a., bonne expérience financière et administrative, ch. poste S.G. ou Direction Administrative P.M.E. région parisienne. Possib. association. Ecrire sous référ 1.274 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

formation profession.

L'INSTITUT D'ANALYSE ET DE PROGRAMMATION
formation privée
STAGES DE PROGRAMMEURS
de haut niveau en 4 mois.
Dégagés des O.M. Minimum requis Bac + 1.
Tests d'admission sur R.-V.
375-43-33
31, cours des Juilliotles, 94700 MAISONS-ALFORT.

EMPLOIS A SAISIR EN INFORMATIQUE
devenez
PROGRAMMEUR DE GESTION
stages de 14 semaines y compris pendant vacances
PRÊTS ÉTUDIANTS
remboursables en 24 mois
PRATIQUE SUR IBM 370 et CII/HB Syst. 6
Niveau minimum requis : BAC
355-95-96
CEFIA Formation privée 66, rue Amelot (11e)

information divers

POUR TROUVER UN EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

proposit. com. capitaux

Recherchons commanditaires minimum 200.000 F, capital garanti, résultats possibles très élevés. Tél. MERCURE : 285-32-55 et 754-77-30

bateaux

NATURISME EN LIBERTE CORSE-SARDAIGNE
VOILIER KENDO 13 m. Neuf. 1re cat. Tt conft. Part. 150 F. (56) 63-15-23 - 63-01-70.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

68, RUE SAINT-HONORE Coquet studio rénové, 20 m², bon placement. 050-03-40, soir.

2e arrdt.

RICHELIEU-DROUOT, 3 Pces, 108 m², grande cuis., 2 bains. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

4e arrdt.

MARAIS. Rénovation de luxe, SUR JARDIN FLEURI, 2 P., 40 m² - 307-31-62, le matin.

MARAIS
100 m. PLACE DES VOSGES, dans imm. rénovation totale, appt original 107 m² à personnaliser. Jeudi, 14 h. à 18 h., 52, RUE SAINT-ANTOINE (4e).

5e arrdt.

S.F.P.G.I. (groupe Saez) vd **128, RUE MOUFFETARD**
2 P. à 6 P. Sur place lundi, mardi, jeudi, samedi, 14 à 18 h 30 - 735-98-57.

PANTHEON Petit atelier d'artiste ds immeuble 17e siècle, rénové, belles poutres d'origine, loggias, tt confort, gd cachet. Prix 330.000 F - 742-24-26.

PANTHÉON
Imm. caractère, p. de taille
3-4 PCES 80 m2 - A rénover 2e étage - Ascens. 622-41-28

GOBELINS M° 3 minutes Ravissant 2 P. Confort - 336-17-36

CENSIER. COUR ROMANTIQ. 2 chbres + séjour, cheminée, CARACT. CALME. ODE. 95-10.

GAY-LUSSAC - A rénover, immeuble fin 19e, 2e étage, ascens. en cours. Living + 2 chambres, 80 m² - 535-86-37.

FEUILLANTINES. Partic. vd 3 p., cuis., salle d'eau, wc, chauffage individuel gaz. Du jeudi au lundi, 14 heures-19 heures - 326-42-15.

STUDIOS 5e
Mouffetard, 26 m², 2e étg. sud, Jard. Plantes 23 m², 6e asc. Port-Royal, 25 m², r.-de-ch. cft. CBI ORPI SUD - 336-17-36.

VUE NOTRE-DAME
LIVING + CHAMBRE
Tout confort. DUPLEX, soleil, DERNIER ETAGE. SERGE KAYSER - 329-60-60.

6e arrdt.

SAINT-GERMAIN
Partic. vend studio, 140.000 F. Visible 21-22 juin. 544-29-19.

ODEON - 300 m²
7 pièces principales, 2 chbres de service, grand standing - 567-22-88.

EXCEPTIONNEL
Studios caractère refaits neufs

BABYLONE	175.000 F
ST-SULPICE	165.000 F
ST-GERMAIN	129.000 F
ILE-ST-LOUIS	165.000 F

URGENT - 325-77-33.

7e arrdt.

BAC Imm. pierre de taille STANDING
TRES BEL APPT FAMILIAL Gde réception + 5 chambres, 220 m2, chbre service, confort. S/place jeudi de 14 h à 17 h : 4, RUE DE LUYNES

PARIS (7e)
7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF
GD 3 PCES - 122 m2
Vue sur jardin, hôtel classé. S/pl. tous les jours, 14 à 17 h., sauf le dimanche. SAGE - 359-63-63. 21, av. Montaigne, PARIS-8e.

8e arrdt.

EUROPE 6 pièces, bains, 2e étage, 200 m2. luxueusement aménagé. Possib. prof. libérale. S/place : 12, rue de Bucarest Jeudi 14-17 h. - 265-90-85.

9e arrdt.

R. DE MAUBEUGE Imm. pierre de taille
Beau 3 P. cft + chbre serv. Px except. vu urgence. - 325-97-16.

RUE FONTAINE
3 p., 60 m², confort. Occupé 1 personne. 64 ans, 200.000 F. Crédit possible.

RUE DE CLICHY
3 P., 69 m², tout confort. Occupé 2 personnes âgées. 305.000 F. Crédit possible. 261-56-52, p. 243 et 230.

10e arrdt.

10e. Dans imm. récent pierre de T., 2-3 P. PANORAMIQUE + terrasse 12 m², tout confort, 330.000 F - 585-41-20.

11e arrdt.

125.000 - Av. 25.000 cpt
OBERKAMPF, Bel imm. ravalé 3e étg. et 5e étg. sur rue, 2 P., cuis., wc, salle d'eau moderne, chff. Idéal pour location - Voir propriétaire jeudi, vend., 7 h. 30 à 19 h., 15, r. MORET.

12e arrdt.

M° SAINT-MANDE, Bel imm., soleil, calme, 33, av. Quihou, appt libre, 2 p., entrée, cuis., bains, wc, 42 m². Prix 135.000 F Appt occupé loi 48, 75.000 F. Possib. appt de 4 P. ou 6 P. 224-02-86 ou s/pl. 16 h.-18 h. Samedi, dimanche et lundi.

MICHEL-BIZOT
Imm. réc., 9e étg., Studio tt cft Prix : 160.000 F - 344-03-43.

13e arrdt.

GOBELINS Immeuble récent 3 P., 78 m2, cuis. équipée, park., cave, tél. 550.000. 707-65-65, entre 19-21 h.

14e arrdt.

ALESIA - Atelier artiste, cuisine, bains, tout confort, 370.000 F - 322-61-35.

15e arrdt.

15e M° Volontaires - Récent living + chbre, cuisine, parking. 365.000 F. - 577-74-38.

MONTPARNASSE Imm. 1975 Balc. s/jard.
3 PIECES, TT CONFT, PARK. 595.000 F TVA incluse. Cotimo, Mme Libman : 783-62-74

EMILE-ZOLA. Bel immeuble P. de T. Excell. 5 Pces, 115 m², 3 sanitaires, tt cft, 880.000 F. Tél. : 705-31-18.

15e VASCO-DE-GAMA, P. vd 5 p., réc., stdg, 8e étage, état impeccable. Tél. 558-15-03, soir.

16e arrdt.

POMPE - Rez-de-ch. s/jardin
2 P. cuisine, w.-c., bains, tél. Prix total 248.000 F. Libre de suite - 766-49-94.

AVENUE FOCH (près)
DANS BEL IMM. STANDING
GRAND 6 P. CFT 185 m2
3e ET. - ASCENSEUR - TAPIS + 2 CHAMBRES SERVICE Possib. PROFESS. LIBERALE Possib. PARKING EN SS-SOL
PRIX 1.300.000 F
S/pl. mercredi, jeudi, 14 à 18 h. 7, RUE LAURENT-PICHAT ou TEL. : 723-91-28.

PASSY - URGENT
Luxueux 140 m², 3 chambres, balcon, soleil, 1.150.000 F - SOCIETE AUBRY - 501-88-89.

TROCADERO - Beau 350 m² sur rue et jardin. Possib. prof. 6.500 F le m². PAS. 04-16.

M° EXELMANS - Beau duplex séjour + 4 chb., 115 m², calme, verdure, soleil, balcons, 870.000 F - Tél. : 254-41-34.

Rue SPONTINI. Ds imm. gd stdg, 8 p., 420 m² env. + parkg + 4 chb. serv. Travx à prévoir 2.700.000 F. - P. GARBOUA Immobilier - 233-36-98.

17e arrdt.

2 PIECES VILLIERS - Confort 4e étage - Calme
Entièrement rénové
Exceptionnel **148.000** 266-32-35

18e arrdt.

MONTMARTRE. Spl. 2-3 pces, ref. nf, tt cft, r.-de-ch s/verd., pl. soleil. Exception. 878-41-65.

SQUARE CARPEAUX
Sur verdure, immeuble récent, grand 3 pièces, tt conft. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

19e arrdt.

LAUMIERE Bon immeuble ravalé, beau séjour 3 fenêtres + chbre, cuis., w.-c., grands bains modernes, chauff. central, moquette. Idéal pour habitation ou location. 195.000 F, crédit. Voir propriétaire jeudi, vendredi, 14 h 30 à 19 h : 104, r. de Meaux

Bel ensemble moderne 1976, 4e étage, liv. + 4 chbr., parkg fermé pour 2 voitures en sous-sol, grand balc., calme, soleil. 520.000 F NOTAIRE. 501-54-30, le matin.

BUTTES-CHAUMONT
IMMEUBLE NEUF
Studio 27 m² + balcon, 225.000 F parking inclus. GEFIC - 205-03-11, 14 à 19 heures, sauf mardi.

78 - Yvelines

CHATOU - Cause mutation « ILE VERTE », beau 5 pièces, 4 chambres, salle à manger, salle de bains, wc, loggia, vue imprenable sur parc arborisé. Bonne exposition. 3e étage. IN 845-29-09, 42, avenue Jean-Jaurès, 78390 BOIS-D'ARCY.

92 Hauts-de-Seine

SACRIFIE NEUILLY ST-JAMES
690.000 F ATELIER d'ARTISTE
DUPLEX 110 m2 + 70 m2 Terrasse. URGENT - 354-56-72.

NEUILLY/LONGCHAMP
Charme, petite maison 45 m², jardin privatif, état neuf, 415.000 F - 651-32-20.

NEUILLY - ROULE - Etage élevé, très bel immeuble ancien. 5 p. 150 m2 + chbre service, ascenseurs maîtres et service.
BOURDAIS - 766-51-32

NEUILLY - ARGENSON.
Très bel hôtel partic. avec jard. Gde réception 200 m2 + 5 ch. Admirables boiseries 18e siècle.
BOURDAIS - 766-51-32

Province

PORT-LEUCATE. Vends dans Résidence sur port STUDIO meublé 33 m², terrasse, parkg. (59) 24-08-19 (bureau).

DEAUVILLE
URGENT - A SAISIR
FRONT DE MER
Imm. gd stdg. Bel appt 55 m2. Tt conft. Living + chambre. Grande terrasse. - Vue mer. PRIX INTERESSANT 775-87-35 (bureau) ou week-end (31) 88-20-20 ou 88-35-76.

ARCACHON, ville forestière, pr. parc mauresque, plage centre, gare, lycée, part. vd ds superbe villa pierre, appt tt cft, ref. neuf 100 m2, 5 p., en duplex, ter., vue mer et arbres impr. 295.000 F. Ecr. à T 13.970 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

Etranger

PORTUGAL (Algarve) Faro Pays du soleil. APPTS très luxueux, 3-4 Pces, 74-91 m2 + loggias, vue imprenable, parc, tennis proximité. Habitables septembre 79. Aéroport et plages à 10 mn. 3.500 F m2. Eugénio GAGO, 17, r. Dr.-José-de-Matos, 8000 FARO.

constructions neuves

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf. Achev. prévu DECEMBRE 79. CONSTRUCTEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
Tél. : 707-20-29

appartem. achat

RECH. 3-4 PCES - Paris : 7e - 8e - 13e - 15e - 16e arr. NEUILLY - 227-07-06

Rech. appts 2 à 4 pces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx. Paiem. cpt chez notaire - Tél. 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech. Paris, 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 p., PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travaux, urgt, paiem. cpt chez notaire. Téléph. : 873-23-55.

URGENT RECHERCHE
5/7 P. Tt cft. 8e, 16e, 17e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-85

LE VESINET. Très près du R.E.R.
Ultra Résidentiel, très calme, grand séj., 3 chambres, 2 bains RHODES, Le Vésinet. 071-33-84.

hôtels-partic.

NEUILLY Entièrement RENOVE
Gd confort, sur 450 m2 terrain. Prix élevé justifié. M.I. s.a.r.l. - 260-30-39

immeubles

INVESTISSEUR
Immeuble récent. Bonne rentabilité. - 758-12-21.

OPÉRA - BOURSE
POUR INVESTISSEUR PETIT IMM. DE RAPPORT A rénover - 260 m2 M.I. S.A.R.L. - 260-30-39

ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie, immeubles libres et boutiq. libres ou louées Téléph. M. GERARD 563-11-40 (h. bur.) - C.F.I., 8, av. Hoche 75008 Paris.

5e ARRONDISSEMENT
dans petit programme neuf. Achèvem. prévu DECEMBRE 79 CONSTRUCTEURS PRIVES cèdent au prix préférentiel. SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs.
TÉL. : 707-20-29.

locations non meublées Offre

Paris

7e R. CLERC - En DUPLEX. LIV., CHB., cuis. éq., bns, TEL. 2.300 F - 755-68-85.

Imm. stdg, vue sur Notre-Dame 2 P., 60 m², cuis. équ., bains. Prix 2.800 F + chg. 626-22-78.

EMILE-ZOLA
Beau 3 pièces en duplex. Tél. : 783-47-19.

16e. Petit pied à terre 2 P. cuisine, bains, tél., ascenseur. 1.600+chg. Voir jeudi, 15-19 h., 85, AV. MICHEL-ANGE.

TROCADERO. Grand standing, 7 P., 230 m², cuis., 3 bs, tél. Poss. parkg. 5.000 F. 754-83-83.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavill., pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de stdg, 4 pièces et plus - 285-11-08.

manoirs

Près COURTENAY - MANOIR sur 44 ha de très beaux bois et étangs - 622-02-17.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

l'agenda du Monde

Antiquité

PART. VEND BONNETIERE ET COFFRE ANCIEN PEINTS. Tél. : 014-14-28 après 20 heures.

Suite succession, particulier vd meubles d'époque dont bonheur du jour. Téléphone : 203-32-73.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Photo

Vds ELMARIT R. 2,8/180 mm Prix 4.500 F à débattre. Tél. : 359-61-49, P. 214 H. de B.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Carrelages

— Direct usine
— Les plus beaux
— Les moins chers.

BOCAREL 8, rue de La Tour-d'Auvergne, PARIS-9e. Métro Cadet. Téléph. : 526-65-48 et 526-13-86.

Gastronomie

SPECIALITES MAROCAINES
RESTAURANT ATLAS
Chez Brahim
FERME LE MARDI
22, rue des Postillons, 93200 Saint-Denis.

Cours

ECOLE NOUVELLE DES ARTS, ETABLISSEMENT d'enseignement privé horaires et programmes officiels. Cours groupés matinées 2 - 1 Terminales sections A4 C - D A6 Bac Musique A7 Bac Dessin pour inscription de 8 à 13 h. 30. Tél. : 340-58-48 ou écr. 17, rue du Sergent-Bauchat, Paris-12e.

Hôtes payants

« Chez des Amis » en cours d'expansion recherche familles françaises susceptibles recevoir Hôtes payants Américains ayant bonnes références. Ecrire JANKOWSKI, 10, rue Albert-Samain, 59700 MARCQ-EN-BARŒUL.

Instruments de musique

PIANOS Daudé
Locations depuis 150 F. Pianos neufs depuis 8.100 F. Location vente 195 F. Crédit jusqu'à 59 mois. Tél. : 924-34-17.

PIANOS Daudé
Achète pianos. Tél. : 924-34-17.

Livres

Achète ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS, tout état. Téléph. : 261-73-55 le soir.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Rencontres

Si vous aimez jouer au bridge pratiquer un sport, que vous soyez artiste ou mélomane vous rencontrerez à « GOUTS COMMUNS », les amis que vous cherchez. Colette LESURE T. 548-95-16.

Pour une nouvelle vie à deux, le Club E.M.A. de Paris propose
RENCONTRES ET LOISIRS
Téléphone pour documentation :
277-56-93

MARIEZ-VOUS
Industriels (les) ; Commerçants (tes), Médecins, Hauts fonctionnaires, Avocats, Ingénieurs, etc. sont adhérants chez
Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 874-29-88, ouvert ts les jrs même dim. de 10 à 20 h.

Entre gens du monde, on se côtoie, on se parle et l'on s'ignore... c'est pourquoi
A. RUCKEBUSH
Expert en Sociologie, a créé pour vous une forme particulière de prestation adaptée aux
MARIAGES DE L'ÉLITE
Depuis 32 ans son succès ne fait que s'affirmer dans le cadre d'une société choisie. Si vous lui demandez un rendez-vous, il vous recevra avec la plus parfaite discrétion, puis par des présentations personnalisées, hors du commun, il organisera pour vous le rendez-vous avec l'avenir.
5, rue du Cirque 75008 PARIS Tél. 720.02.78/720.02.97
4 et 6, r. Jean-Bart-LILLE Tél. 54.86.71 / 54.77.42

Meuble

Par Autorisation Préfectorale
VENTE DIRECTE PAR FABRICANT
MEUBLE - SALON
retour d'usine, d'exposition. Fin de série. Moderne, style, rustique. Tables basses. Salles à manger. Chambres à coucher. DEPOMOB, 15, r. Ernest-Savart, MONTREUIL. Tél. : 287-44-54.

Moquettes

SUPER SOLDES moquettes laine et synthétique, gros stock, belle qualité. Téléph. : 757-19-19.

Nautisme

Bateau trimaran MF2 (9) double coque plastique. Lg. 2,50 m, larg 1,22 m, p. 50 kg + moteur FEACO 5,5 CV. Prix 2.500 F (3.700 F) fin 77. Tél. 980-60-73 M. LANDETTE.

A LOUER et à VENDRE EMPLACEMENTS
Toutes dimensions pour votre bateau dans port de plaisance à PORNIC pour cet été ou à l'année. Conditions exceptionnelles. Renseignements : 359-52-95.

Tapis

Tapis ancien FERAGHAN XIXe s. 3 m × 1,60 m 10.000 F. Tél. : 583-19-30 après 20 heures.

Vêtement

Vend magnifique manteau daim col renard, doublé hamster. taille 42, jamais porté. Valeur 7.000 F., céder 3.500 F. TEL. : 260-53-46.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ESPAGNE proximité Benidorme calme, bord de mer, appt 3 p. tt cft, gde terrasse juillet-août 3.000 F mens., 927-28-22 ap 20 h.

Circuit de qualité quatre jours PALERME, MALTE, TUNIS ET PALMA, groupe 8-10 personnes. Tél. : B.A.I. 502-18-00, 14-19 h.

A louer LAREDO ESPAGNE appt tt cft, 4-5 pers., 200 m. très belle plage, juil., sept. 1.800 F par mois. Téléphone : 424-42-59.

LARGUEZ VOS AMARRES... Méditerranée Orientale, vivez votre croisière en toute liberté, loin des foules, voilier 17 m. av. équip. unité de classe suréquipé tr.gd cft, ski naut. windsurf. Liaisons radio-téléphonique permanentes avec le monde entier. Prix sans surprise et discrétion assurée. Renseign. et Organisat. P. Desvignes Sté de Croisières HINA, 2, allée des Cèdres, 92410 VILLE-D'AVRAY.

CHATEAU BORDELAIS proxom. OCEAN, AOUT, HOTES PAYANTS, munis de voiture. Tél., le matin au : 265-16-69.

Loue, à Port-Grimaud, fin juin-15 juillet 1979, maison-plage : living, 3 chambres, 7-9 personnes, amarrage bateau 15 mètres. Téléphone : 555-16-98.

Loue à l'année, à C.E., Hôtel ***N côte orientale Corse. Agencement moderne, à 30 minutes de l'aéroport. — S'adresser à : SCOMAR, 20 av. E.-Sari, Bastia.

PERROS-GUIREC. - SUPERBE MAISON. Vue panoramique sur mer, 6 ch., séj. 100 m2, 2 bns, jard., 23 juin au 8 août, sept. Tél. 728-44-44, bureau, poste 375.

ESPAGNE. Jolies villas, près mer, tout confort, possible piscine, juillet, août, depuis 3.480 F. MONTAGNE, chalets, appts de qualité, depuis 500 F/semaine. LOVAC, 18, r. Blanche, Paris-9e. Té. : 874-38-95, 878-64-07.

SAINT-MALO, 30 km. mer, loue un mois été, château rénové : 7 chambres, piscine, tél, 20-VI. Téléphone 222-72-61, 10 à 19 h.

Angleterre, maison Tudor, près côte est, à louer, juillet, 3 chambres + services, réception, jardin, 360 livres sterling. Cesareo, 23 Albany RD, W. Bergholt, Colchester, Essex. Tél. 206-61304.

SABLES-D'OLONNE locations été. - Agence Petit. Boîte Postale 153. Téléphone : (51) 32-13-19.

Hôtels ou Clubs en CORSE AJACCIO ET CALVI Disponibilités juillet. Réservation Inter-Activités. 7, galerie Vivienne, 75002 Paris. Tél. : 261-54-07, licence A 575.

A louer, en juillet, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie), 1 appartement. Tél. : (16-79) 06-40-06, M. BOURAZ.

SAMOENS (74)
à louer chalet 6 pers., août. Téléph. : 924-14-04, après 18 h.

A louer villa meublée 5 Pièces, 7 km. AIX, jardin, calme, juillet, août, 6.200 F charges compr. mensuel. Tél. : (42) 24-51-66.

Vacances Familiales Août près Lisieux, 30' côte normande, Chaumière Normande XVIIIe 5 P., gd séj., cheminées, 8 pers., jardin, calme, verdure, 5.000 F. Téléphone : 788-45-62, le soir.

LES CARROZ-FLAINE (74) chalet 4 Pièces, tt cft, Juillet, 2.800 F. - Téléphone : 727-05-69.

Dans village paisible du LOIR-ET-CHER, à louer AOUT, une maison avec jardin (4 personnes), 2.000 F tt compr. Tél., après 19 heures, 531-82-63.

Normandie, mais. camp. bord forêt, calme, 4 pers., cft, gd terrain, juil., août. M. LESSARD, 61190 TOUROUVRE Téléphone : (33) 25-62-30.

PARIS - LONDRES (centre)
aller et retour, avion + autocar 295 F, excursions. — 283-46-00.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 20 JUIN

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 53, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : L'inspecteur mène l'enquête (Le prédateur), réal. G. Saguez.

22 h. 15, Documentaire : Nom : Allemagne fédérale ; âge : trente ans, de B. Volker, réal. F. Hubert.

L'histoire de la République fédérale d'Allemagne de ces trente dernières années, illustrée par des documents d'archives, des images de reportage et des interviews d'hommes politiques.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Petula Clark et les Compagnons de la chanson) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Débat politique : Le nucléaire.

Avec MM. A. Giraud, ministre de l'industrie, P. Herzog (P.C.), M. Pinton (U.D.F.), M. Hamelin (R.P.R.) et Mme C. Morra (P.S.). Ce débat, selon la procédure du droit de réponse, fait suite aux déclarations du ministre de l'industrie et à celles de l'opposition au cours de la semaine passée.

21 h. 35, Mi-fugue mi-raison (Spécial Fugain).

22 h. 35, Magazine médical : Les jours de notre vie : l'hypertension artérielle.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : La jeune république ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA LETTRE DU KREMLIN, de J. Huston (1970), avec B. Andersson, M. von Sydow, R. Boone, N. Green, B. Parkins, P. O'Neal, G. Sanders (rediff.).

Des espions américains sont envoyés à Moscou pour récupérer une lettre faisant mention d'un accord possible entre les États-Unis et l'Union soviétique contre la Chine. Une vision noire et infernale du monde de l'espionnage, où rien ne résiste à la corruption.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Double crime de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Destinée humaine, destin des sons ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, La critique des auditeurs ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Saison lyrique... en direct du grand auditorium de Radio-France : « Intermezzo », opéra (Strauss), par le Nouvel Orchestre Philharmonique dir. C. Perick ; 23 h., Ouvert la nuit : les nuits de New-York ; 1 h., Les chants de la terre.

JEUDI 21 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé : les ganglions ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : L'étrange M. Duvallier (II. — Karaté-Caramel), d'après C. Klotz, réal. V. Vicas, avec L. Velle, S. Azéma, etc.

Terreur au Libertador. On torture, on exécute dans ce petit pays de l'Amérique latine. Raner, contacté à Paris, accepte d'aller aider la lutte du peuple...

21 h. 30, Magazine : L'événement (« Fringues Connection »).

Les industriels français s'inquiètent des importations « sauvages » de vêtements, pulls venus de Thaïlande, robes de Roumanie, jeans de Tunisie... Jean-Claude Narcy nous fait visiter les ateliers (en Thaïlande, à Macao), où des ouvriers travaillent dans des conditions effroyables pour des salaires de misère et fabriquent ces « fringues » particulièrement économiques.

22 h. 35, Ciné-première, d'A. Halimi (avec G. Halimi).

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Christa ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les sœurs Bronte) ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 16 h., L'invité du jeudi : René Andrieu ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le peintre Klarwein ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 55, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les partis politiques : L'opposition ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Le grand échiquier : Lorin Maazel et l'Orchestre national de France (diffusé simultanément sur France-Musique).

Au programme : la Cinquième symphonie *de Beethoven, le* Concerto pour violon en la majeur *de Mozart,* l'Apprenti sorcier *de Paul Dukas, le* Carnaval romain *de Berlioz, le* Sanctus du Requiem *de Verdi et* l'Alleluia du Messie *de Haendel, la* Valse *de L. Maazel et le* Concerto pour orchestre *de Bartok.*

Avec des invités comme Mme I. Maazel, pianiste, épouse de Lorin Maazel, MM. S. Grappelli, S. Lama, S. Accardo, Mme K. Riccouet et deux reportages.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Fédération Léo-Lagrange ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : THÉ ET SYMPATHIE, de V. Minnelli (1956), avec D. Kerr, J. Kerr, L. Erickson, E. Andrews, D. Hickman, N. Crane, D. Jones (rediff.).

La femme d'un professeur de collège, négligée par son mari, se fait la consolatrice d'un étudiant trop sensible brimé par son père et ses camarades qui ne le trouvent pas assez viril.

Une délicate étude psychologique sur les rapports d'une femme mûre et d'un adolescent. Charme et nostalgie.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Double Crime de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Les progrès de la science et de la médecine : les enzymes ;

20 h., « le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc », de C. Péguy ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En liaison avec A 2, Le grand échiquier... Lorin *Maazel et l'Orchestre national de France :* Beethoven, Mozart, Dukas, Berlioz, Verdi, Haendel, Maazel, Bartok ; 9 h. 5, Ouvert la nuit : les nuits de New-York.

VU

La gifle de l'Inquisition

L'Inquisition, un sujet en or pour « les Dossiers de l'Ecran », qui fut traité avec tout le déshonneur qu'il mérite : un film aux images terrifiantes d'hypocrisie et de cruauté, suivi d'un débat sans concession, auquel le Père Bruckberger — la présence d'un dominicain n'était pas fortuite — et M. Roger Labrusse, de la fédération de la Libre Pensée, ont apporté la note de réprobation convenable parmi d'autres témoignages d'historiens français ou étrangers, spécialistes du Moyen Age.

Peu de téléspectateurs connaissaient le héros du film, Giordano Bruno, entré chez les dominicains en 1548, philosophe et mathématicien. Il ne se contenta pas de devancer Copernic et de rejeter certains dogmes, il accusa l'Eglise de se prostituer avec le pouvoir et d'avoir renié la doctrine d'amour de l'Evangile. Le tribunal de la Sainte Inquisition de Rome l'a arraché à celui de Venise pour l'emprisonner dans ses geôles, l'écarteler sur la roue. Après sept ans d'interrogatoire cauteleux il le brûla vif au Campo di Fiore, malgré les velléités de Clément VIII qui ne réussit pas à fléchir le cardinal Robert Bellarmin, jésuite, celui-là même qui, trente ans plus tard, mena le procès de Galilée.

Telle une gifle, l'histoire cloue de honte. D'autant plus que l'Inquisition, ou plutôt les Inquisitions, ne furent pas un épiphénomène passager. Elle débuta en 1231 en Allemagne, et dura jusqu'en 1808, lorsque Napoléon la supprima officiellement à Madrid. Elle survécut en fait jusqu'en 1834.

Intolérance pas morte

Quoique non totale, la responsabilité de l'Eglise fut écrasante et nul ne songe à la minimiser. « Le rôle joué par mon ordre fut capital », *avoue le Père Bruckberger, qui s'indigne d'une telle violation de l'Evangile et s'étonne qu'il ait fallu attendre pratiquement Pascal et Voltaire pour flétrir un tribunal qui justifiait les moyens par la fin.* « L'Inquisition, *ajouta-t-il,* est née de l'ivresse du pouvoir. Le pouvoir absolu corrompt absolument. »

Combien de victimes ? On a avancé le chiffre de trente mille brûlés vifs, estimation qui paraît fantaisiste à certains historiens, sans que ceux-ci puissent apporter de démentis tout à fait convaincants, à cause de leur imprécision. Quoi qu'il en soit, la flétrissure demeure et continue à peser fort lourd sur la réputation de l'Eglise. Il a fallu Vatican II pour que la hiérarchie demande enfin pardon officiellement pour ces méthodes qui semaient la terreur dans le peuple et institutionnalisaient la délation et le mensonge.

Le Père Bruckberger — encore lui — remarque en conclusion que les régimes totalitaires ont étrangement amplifié ces procédés et que ni la violence, ni l'intolérance n'avaient fini d'exercer leurs méfaits. M. Labrusse, quant à lui, discerne encore de nos jours des circonstances où l'Eglise exerce un impérialisme feutré en s'adressant au bras séculier.

HENRI FESQUET.

D'une chaîne à l'autre

LES PRIX DE L'AFCIRT

● L'Association française des critiques et informateurs de radio et de télévision (AFCIRT) a décerné mardi ses prix annuels.

— Prix de la meilleure émission de radio : Jacques Crepineau et Jean-Christophe Averty pour leur émission « Les cinglés du music-hall » (France-Inter).

— Prix de la catégorie dramatique : « Thomas Guérin retraité », de Patrick Jamain, sur un scénario de Louise Vincent (FR 3).

— Prix de la catégorie feuilleton : « Zola », de Stello Lorenzi et Armand Lanoux (Antenne 2).

— Prix de la catégorie magazine : « La leçon de musique », de Milred Clary (INA en coproduction avec TF 1).

— Prix de la catégorie documentaire de création : « Chili impressions », de José Maria Berzosa (produit par l'INA et diffusé par Antenne 2).

● *Le Grand Prix international* des radios francophones Paul-Gilson a été attribué à l'émission « Albert Camus à Alger », de Jean Montalbetti (France-Culture).

Paris-soleil

Un gala Jour du soleil, organisé par l'association Espaces pour demain, aura lieu au studio 103 de la Maison de Radio-France, le jeudi 21 juin, à partir de 19 h 30. Au cours de cette soirée à laquelle France-Culture apporte son concours seront projetés le film de Paul Barba Negra sur Versailles et un audiovisuel sur le Mexique. A 21 h 15, suivra un débat sur le thème : « Mythes et symbolismes solaires ». C'est à 22 h 30 que se produiront Waskar Amaru et six autres musiciens incas. Ce concert-spectacle terminé, *d'autres films seront proposés* évoquant les légendes incas (un buffet étant servi !).

Ce programme d'un soir figure parmi les diverses et nombreuses manifestations prévues à Paris tout au long des mois de juin et juillet pour célébrer le soleil, à l'occasion de la journée nationale du 23 juin.

Ces activités, comme la vaste exposition présentée à la station du R.E.R. Auber (consacrée aux utilisations de l'énergie solaire et à divers peintres du Soleil), sont un prélude aux fêtes qui, du plateau Beaubourg au Palais-Royal, en passant par le dix-neuvième arrondissement, rappelleront les anciennes nuits de la Saint-Jean. (Ren. Radio-France, 224-29-61, et Mme Fougeron, 783-43-31.)

● *M. Maurice Bruzek*, rédacteur en chef à TF 1, vient d'être nommé délégué pour les relations avec la presse et conseiller du président et du directeur général. Il reste producteur du magazine TF 1 - TF 1.

L'immobilier

locaux commerciaux

8e SAINT-LAZARE - Cède bail (Locat. burx mblés, domic. cciales, ts serv.) ou (mode couture parure fme). Loy. 31.000/an. 5 burx, 5 tél., cuis., bains équipés. 1er ét. Asc. Standing (possib. louer 2 burx 4.200 F/mois). - Tél. 522-46-63, 13-21 h.

180 F LE m2 PARIS A louer Imm. ccial 1.600 m2 dont 900 m2 rez-de-chaussée. - Ecrire no 120 I.P.F., 12, rue d'Isly, Paris-8e.

A VENDRE A MORSANG-SUR-ORGE **LOCAL COMMERCIAL** 100 m2 DE FAÇADE TOUT COMMERCE Tél. : 904-39-06

bureaux

17e - Guy-Môquet, Part. loue loc. pr 2 burx, 45 m2, refait à neuf, tél. 2 postes, bail 2 an. 2.000 F charges compr. Tél. : 780-67-76.

BASTILLE (11e) PROPRIETAIRE loue 1.600 m2. Impeccables climatisées loyer 800.000 /an, libres. T. 563-83-33.

fonds de commerce

A vendre, élevage Salmonidés (truites). — Affaire importante. Possible produite 30 tonnes/an. SCOMAR, 20, av. E.-Sari, Bastia.

Montmartre, vds salon de coiffure, dames, 9 places. Possibilité mixte, 35 m2 + studio. Téléphone, après 19 heures, 844-53-21.

Part. vend, grande ville S.-O., rais. fam., comm. pneus (avec murs) ou bail neuf, T 4 compris, 1.200 F/mois. Très bon empl. 1.000 m2 couverts. - Matériel moderne : p. lourd + 2 postes tourisme : 2 ponts 2 mach. à mont. les pneus, 3 équil. électro. réglage train av. 1 Estafette atelier + J 7 diesel, 30.000 km. Bén. an 288.000. Px dem. 850.000. Ecr. no 8.095 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Boutiques

RUE LA FAYETTE A vendre murs locaux cciaux 110 m2, bail façade + sous-sol 30 m2. Loyer 28.000 F par an. Même activité industrielle depuis 10 ans. 280.000 F. - 227-22-62.

AGENCE IMMOBILIÈRE Bonne réputation, tenue 33 ans. BD de SEBASTOPOL, 125 m2, 2e ét., balcon, loy. bas. 233-44-17

viagers

XVIe - BEAU 5 P. TT CONFT BEL IMM. 50.000 F + 4.000 F. Occupé couple 73-77 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

BOIS-COLOMBES Vue sur jardins - Clair - Ensoleillé. Beau 3 P. Conft. Occupé une tête 74 ans. - Comptant 50.000 F. - Rente : 990 F. NOTAIRE - 501-54-30, le matin.

RUE SAINT-HONORE BEAU 181 M2, cft, viager occupé 1 tête 70 ans. Comptant 100.000 F. 2.414 F mens. 325-10-62

9e résid., occupé, bel appt angle P. de T., 200 m2, 1er ét., asc., 8 p. + 2 ch., s., 2 caves, profes. 300.000 cpt + rte s/1 tête 75 a. Ecr. no 7.961 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Vendez rapidement Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. 355-61-58.

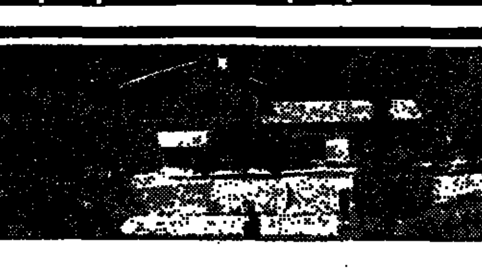
LIBRE 2 P. au 2e ét. S/RUE. Mo ST-AMBROISE. 30.000 F + 600 F mens. Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie. 266-19-00.

ST-MAUR. Imm. réc. tt cft., Appt. 3 P. loggia occupé 1 tête 60.000 F + 600 F. F. CRUZ, 8, rue La Boétie 266-19-00.

boxes - vente

PARKINGS A VENDRE 114, rue Cardinet, 17e. Mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

propriétés propriétés propriétés



84 - à 35 KM D'AVIGNON

Jolie vue sur vieux village, belle maison de 6 ch., piscine et 3 hectares de parc - Prix : 1.680.000 F.

Robert de Greling, 2, rue de l'Olivier, Avignon Tél. : (90) 86-59-73.

FORÊT D'OTHE Propriété caractère parfait état, séjour, salon, 70 m2, cuisine, 3 chbres, bains, w.-c., s. jeux, cheminée, poutres app., carrelage, grenier, chauff. central, grange, cave. 1,5 ha terrain clos en partie boisé. Prix 450.000 avec 45.000 F comptant. **AVIS** 2, rue Général-de-Gaulle, SENS (16) 86-65-09-03 ou 274-24-45

Rég. LA FERTE-SS-JOUARRE Accès Paris rapide par A-4 **VILLA en L** dominant vallée Vue imprenable Hall, entrée, séj. 44 m2 (poutres, chem.) ouv. s/terras., cuis. éq. 18 m2, 3 ch., 2 bns, ss-sol compl. 1er ét. aménageab. tt cft. Intér. luxueux. Parc paysagé 3.800 m2. Px à déb. Agence Montapeine, 77-Coulommiers. Tél. : 403-08-97.

RUEIL PARC MALMAISON maison réc. 1974 style Mansart. Sur 3.000 m2 parc. R.-ch. salon (chem.) s. à manger. Bibliothèque, cuisine éq. 1) 5 ch. + 2 s. bns + 2 s. eau. Sous-sol compl. (ch. de serv. + s. d'eau) Nomb. p., poss. sauna Téléph. : 926-21-45 après 19 h.

30' PARIS SUD TRES BELLE **PROPRIETE** 8 ha - MAISON MAITRES + dépendances - Prix intéressant M.I. S.A.R.L. - 260-30-39

CHATOU sur 800 m2 terrain MAISON 1900 : 6 pièces, cuis., s. de bns, w.-c., cab. toilette s/sous-sol total, gar., dépendances. Px : 595.000 F. T. : 913-07-44.

Etude de Maîtres Lesage, Barres, David, notaires associés à Rezé, 1, rue Victor-Hugo. Tél. : 75-60-52 Vend : région nantaise propriété d'un seul tenant, avec maison de maître de 12 pièces principales, très bon état, tout confort, dépendances, stalles à chevaux, chenils, chapelle du XVIIe siècle à restaurer. Parc boisé : 3 hectares bois : 16 hectares avec grandes allées cavalières. Potager : 5.000 m2.

DORDOGNE près de Sarlat. Superbe propriété 5/6 pièces, dépendances aménageables, 7.000 m2 terrain. Px 800.000 F. Tél. : (93) 83-46-98 (h.b.) Nice.

Bord forêt de Montmorency : grande maison maître 13 km de *Paris, logt de gardien, 5.000 m2* vue superbe, calme, étang. Bijouterie MP 296-12-08.

A vendre maison à moderniser rez-de-ch. + 1er étage 150 m2 hab., gde remise, 3.000 m2 terr., eau, élec., égout., chem., 15 km sud Avignon. Lib. fin décembre. *Tél. : (42) 26-70-79 heures repas* ou écr. HAVAS 1110 A.-en-Prov.

Près NEAUPHE sur 7.000 m2. Poss. division avec cours d'eau. B. DEMEURE 200 m2 hab. 8 p. princip., ss-sol tot., pout., cheminée, terrasse. Prix justifié. Pour visiter Tél. : 950-14-60.

Rég. Montfort-l'Amaury. Résid. de caract. s/2 ha, maison de maître : réc. et 6 ch., tt cft, *maison garde et dépendances* - 1.800.000 F. Nathan : 327-00-99.

VALLÉE DE CHEVREUSE **LIMOURS (près)** Sur 1 ha terrain, petite rivière, tr. bel. ferme aménagée, 450 m2 habit. + 2e maison de maître à restaur. 1.365.000 F. 950-14-60.

EN ARDÈCHE Libre. Belle demeure provençale 200 m2 habit., tt confort, piscine, terrasse, vue exceptionnelle, 3.000 m2. 690.000 F.

Vieux moulin en pierre 7 pièces, restauré, mécanique en très bon état. 370.000 F.

EN DROME « LA MAGNANERIE » Demeure en pierre de toute beauté, en forme de U, tout confort, plus de 400 m2 habitables, séjour 80 m2, 1 ha - 1.880.000 F.

MAS provençal 5 pièces, restauré, grandes dépendances. 1 ha. 375.000 F.

26 et 07, demeures plus modeste, *nous consulter*. Marc BOURRET 07300 Saint-Jean-de-Muzols Tél. (75) 08-20-59, 10 à 13 h.

Logis historique classé bord Charente, coin verdoyant 7 ha un seul tenant px en rapp. Cab. CAILLOT 39 cours National 17104 SAINTES. T. (46) 93-49-00.

DRÔME-SUD Part. vd maison isolée neuve pierre, tt cft, de 132 m2, sur 8.000 m2., 680.000 F. TEL. : (75) 58-41-95.

villas

SEVRES près transports et lycée, maison 5-6 p., parfait état, sous-sol complet. Gar. 2 voitures. Jard. paysagé. Prix 900.000 F - 954-68-00.

VIROFLAY R. D. Belle villa 5-6 pièces, parfait état, s/terrain arborisé 750 m2. Calme. Garage 2 voitures. Prix 1.150.000 F - 954-68-00.

Nice, ville bourgeoise parf. état. Séjour, s. à manger, 3 chbres, 950.000 UFFI, 3, promenade des Anglais, 06000 Nice (93) 87-19-07 fichier Import. appt., villas. Envoi gratuit condensé. Progr. Immobilier Côte d'Azur.

BURES-SUR-YVETTE CENTRE - 2' RER - Belle villa sur terrain 1.300 m2 environ, 795.000 F. Sur place : 3, rue FONTAINE-MATHIEU Samedi 14 h 30-19 h. - 331-66-81.

JOUY-EN-JOSAS - Centre Tr. belle MAIS. BOURG. 10 P. princ., gdes récept., ss-sol total, garage, jardin. Prix 885.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60

BUC 5 km de VERSAILLES Belle maison 180 m2 habit. sur 800 m2 de terrain, sans vis-à-vis. Entrée, salon, salle à manger, 4-5 chambres, bureau, s. de bains, s. d'eau, garage 2 voitures. Prix 850.000 F. **050-03-36 - 050-98-01 958-25-05**

terrains

Très BX TERR. s/BIEVRES 3.087 m2 615.000 F. Prestigieux. S/Les L.-en-JOSAS : 4.500 m2 Px : 788.000 F. T. : 954-90-88.

GOLFE AJACCIO. Rive Sud. Vds 5.000 m2, E., EDF, Tél., mer à 150 m. Panorama except. 110 F le m2. Ecrire HAVAS 06011 NICE CEDEX réf. 0713.

CROISSY-SUR-SEINE 300 m Centre. Bx TERRAINS de 800 à 1.000 m2, gdes façades, entièrement viabilisées. PRIX T.V.A. incl. de 400.000 à 450.000. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-98

pavillons

BAILLY Maison 6 pièces, pierre de taille, dans vieux village, calme, sur 500 m2 terrain clos. Décoration à revoir. 685.000 F. Urgent : 954-68-00.

Plessis-Robinson (prox. lac) propriétaire vd s/600 m2 pavill. 8 P., à rénov. Mercredi, jeudi, 11 à 19 h., 13, allée du Square.

Mo MAIRIE LILAS, pav. angle, meulière, séjour, grande cuisine, 2 chbres, bains, w.-c., grenier, sous-sol, chff. central, jardin : 250.000 F. Téléphone : 585-41-20.

4 KILOMETRES D'ORLEANS *Part. vend pavillon F 5, 132 m2* habitables : cuisine aménagée, garage, cave, tt cft, 300.000 F. Tél., tous les jours, apr. 18 h.30, sauf le mardi (le week-end toute la journée) au : (38) 45-13-46, agence s'abstenir.

VERSAILLES VILLA de caractère 8 pièces, beau jardin. 550.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

fermettes

YONNE, 135 km de Courtenay, ancienne FERME, BON ETAT, sur 9.000 m2 dont une partie boisée, entrée, cuisine, SEJOUR POUTRES, 2 CHBRES, bns, wc + *AUTRE BATIMENT, 280.000,* crédit possible. Agence TIR, à ARMEAU. Tél. : (86) 43-71-58.

MAGNIFIQUE FERME PARIS 330 km. Surf. sous m/m toit 230 m2, terrain att. 1 ha 60 ares, ent. rénovée, séj. pout., cheminées pierre, 3 ch., s. eau carrelée, cuis., etc. clos de haies px tot 260.000. Doc photo s/dem. Ecr. cab. Pezet, 03500 Saulcet. TEL. : (70) 45-35-70.

châteaux

Très joli CHATEAU du XIXe 1 h 30 par autoroute Sud. Parc magnifique 28 ha, arbres séculaires. - Tél. 261-52-07.

maisons de campagne

GORDES VAUCLUSE petite habitation sur 1.000 m2 de terrain, confort, bonne expo., ds petite chênerale av. six autres ptes habit. mitoyen., 150.000 F avec 15.000 F cpt + 80 % créd. CATRY, Téléphone (90) 57-47-95.

VAUCLUSE **Maison campagne** nombreuses Pièces et dépendances, habitable à peu de frais, sur terrain 5.000 m2. — Prix : 350.000 F avec 30.000 F comptant + crédit 80 % possible. CATRY, Téléphone (90) 57-47-95.

HAUTE-GARONNE VALLEE DU LYS Site touristique classé Alt. 1.140 m environ - 10 km BAGNERES-DE-LUCHON Vendons villa 2 apprs dépend. 205 m2 Bâtie sur 1.550 m2 de terrain. Ecrire : E.D.F. B.P. 4351 31029 TOULOUSE CEDEX

A 15 km Beauvais, 3.000 m2 terr. clos et boisé, séj., s. à m., cuis., 3 ch, s. bns., w.-c., ch. élect., rénové + bât. cour 4 P. gar., cave voûtée, gren., dép. meuble possib., habit. suite. Px. 350.000 F. Crédit possible. Tél. Ppaire : 16 (4) 481-73-62.

A vdre dans village calme, à 10 mn de la mer, belle maison provençale entièrement rénovée, style campagnard, poutres et chenaux apparts, gde cheminée, tout confort. Prix : 330.000 F. Tél. (66) 35-21-77.

ARDECHE, mais. pierre à rest. terrain 1.500 m2, eau, élect. en bord. 150.000 F (75) 49-75-03 H.R.

Ardèche du Sud, grange à restaurer s/terrain 1,30 ha, paysage méridion., vue dégagée pl. soleil. 90.000 F. (91) 73-07-55.

Part. vd rég. Sully-sur-Loire, (Loiret) mais. 3 P. s. s-sol plain-pied aménageable, chff. cent., tt cft., chem. + maisonn. 3 P. en part. état sur terr. 1.200 m2 bd forêt. 280.000 F (38) 35-54-62.

Le Monde

une semaine avec le Limousin

Savoir produire et savoir vendre

Éleveurs ils étaient, éleveurs ils resteront

LA géographie, la forêt, l'élevage, enfin, sont les trois *éléments d'unité de l'agriculture* limousine, qui, paradoxalement, font ses difficultés. Le revenu agricole régresse. L'intensification des productions, quoique aléatoire, et la diversification, surtout, des secteurs agricoles, sont aujourd'hui nécessaires. La noblesse des *grandes races* bovines à viande, limousine bien sûr, mais charolaise aussi, et la tradition de l'élevage ne suffisent plus pour assurer la pérennité des agriculteurs en Limousin. Une politique qui serait purement agricole n'y *suffira d'ailleurs pas non plus.* Il y faut une dynamique d'aménagement du territoire.

La Creuse, la Haute-Vienne et la *Corrèze forment* une région réduite qui occupe le versant ouest du Massif Central, accidenté et arrosé. A l'est montagneux d'une ligne Guéret, Eymoutiers, Tulle, c'est le royaume de la forêt et de l'élevage extensif. A l'ouest, où s'étagent l'ensemble des autres cultures, *jusqu'aux légumes et aux fruits* du bas pays de Brive, la pente oriente naturellement, de 800 à 300 mètres d'altitude, le Limousin vers le Sud-Ouest, avec lequel les liens économiques et humains sont usuels. Les liens administratifs, eux, quand ils *ne sont* pas directement tissés par Paris, *passent plutôt* par l'Auvergne et Clermont-Ferrand, ce qui provoque quelque irritation dans les milieux paysans.

Le désert de Millevaches

La forêt occupe aujourd'hui le tiers de la superficie régionale totale : 570 000 hectares sur 1,7 million. La surface agricole utilise à peine plus de la *moitié* (928 000 hectares) (1), les friches *105 000* hectares. Le décor ainsi planté fait mieux comprendre l'opposition des jeunes agriculteurs au raz de marée forestier qui, parti du plateau de Millevaches avec les résineux, atteint aujourd'hui la Basse-Corrèze avec les feuillus.

« Nous avons mené plusieurs actions sur ce thème. En avril 1976, nous avons arraché 1 hectare de jeunes sapins, explique M. Joël Soursac, président des Jeunes Agriculteurs de Corrèze, un solide gaillard barbu, qui s'exprime avec beaucoup de douceur. *Un jeune exploitait le terrain, et le propriétaire a décidé de le planter. Il a fallu se battre contre les municipalités elles-mêmes, les paysans âgés qui préfèrent planter plutôt que louer, pour imposer le zonage: un document foncier qui délimite les surfaces agricoles et forestières pour l'avenir. On en parlait depuis 1972. En 1976, il n'y avait encore rien de fait. Aujourd'hui, quarante communes sont classées et quarante autres en voie de l'être.* » Ces plantations qui mitent le territoire sont, non seulement une gêne pour la pratique agricole, mais surtout *accroissent le processus de dé*sertification, sans donner naissance à une économie forestière. *« Ces forêts sont mal entretenues*, disent les Jeunes Agriculteurs, *car les propriétaires ne sont pas de véritables forestiers, mais seulement des spéculateurs qui occupent le terrain.* »

Quelques chiffres encore, pour apprécier l'ampleur du phénomène : en Corrèze, 2 500 hectares sont boisés chaque année, dont 1 500 à 2 000 hectares de terres agricoles. 18 % des exploitants ont dépassé l'âge de la *retraite. Pour trois cents* exploitations qui disparaissent annuellement, on ne compte, depuis 1976, que cent trente installations de jeunes agriculteurs. Sur le plateau de Millevaches, la densité de la population agricole est *tombée à treize habitants* au kilomètre carré, contre quarante-cinq pour le bas pays de Brive. *« Avec ce seuil, le zonage ne sert plus à rien*, dit un exploitant. *Le point de non-retour est atteint.* »

L'élevage fait la réputation du Limousin. La part prépondérante des productions animales dans la *structure du* produit agricole de la région ne cesse de croître : 85, 87,7, puis 88 % de 1976 à 1978. Avec pour les seuls bovins, pour les mêmes années, 48,7, 50,5 et 51,5 %. Une race à viande célèbre, la race limousine, dont les reproducteurs *sélectionnés* sont exportés dans de nombreux pays, une autre qui ne l'est pas moins, la charolaise, exploitée surtout dans le nord de la région, sont les supports d'une solide tradition d'éleveurs. Les jeunes qui s'installent choisissent à 70 % la production de veau de lait, le plus souvent parce qu'ils succèdent à leurs *parents* : éleveurs ils étaient, éleveurs ils seront. *Ces* veaux, « nourris sous la mère », comme on dit, représentent une production techniquement difficile, contraignante et au revenu aléatoire. Les autres, et notamment les quatre ou cinq citadins qui, chaque année *s'installent dans une ferme,* choisissent la chèvre ou le mouton, qui exigent moins de capitaux et assurent des rentrées d'argent moins tardives.

Agrandir les domaines

Pour améliorer le revenu quand les cours de la viande bovine sont insuffisants et qu'il n'est pratiquement pas possible d'intensifier ce type de productions traditionnelles (veaux, bovins adultes, vaches de réforme) il faut agrandir les surfaces (2). « *Cette politique d'agrandissement, et l'endettement qui en résulte, conduit à faire de cette région, qui sortait autrefois des produits finis, une productrice de matières premières.* » Elie Bousseyrol, barbu lui aussi, ancien permanent du Centre des Jeunes Agriculteurs de Corrèze, est un paysan de gauche qui se mouille.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 34.)

(1) Et non 90 000 comme il a été indiqué dans notre édition du 19 juin.

(2) La garantie apportée par l'actuel Office interprofessionnel du bétail et des viandes est totalement contestée en Limousin où l'on demande la mise en place d'un « véritable office » qui, comme celui des céréales créé en 1936, absorberait toutes les productions. Selon les producteurs, les cours des veaux d'Italie n'ont progressé que de 3 à 5 % en 1978 et ceux des jeunes bovins de 2 à 3 % seulement.

La qualité internationale

Une « limousine » pour l'Europe

« *NOUS nous sommes rendu compte que le commerce traditionnel valorisait mal la viande. Il y a de cela une quinzaine d'années. Un seul débouché traditionnel, le veau de Lyon et de Saint-Etienne. Dès que la production était abondante, les cours s'écroulaient. Il n'y avait pas de prospective* », estime M. Charles Bourdin, *président de la fédéra*tion régionale des coopératives agricoles du Limousin.

Les dix groupements de producteurs de la région limousine s'étaient concertés pour « court-circuiter » le commerce traditionnel. « *Nous avons mis du temps avant de nous rendre compte que derrière l'homogénéité apparente née de l'exploitation des races à viande, limousine et charolaise, il y avait en fait deux tendances dans notre rassemblement régional, celle des éleveurs sélectionneurs, qui recherchaient la promotion des animaux vivants pour l'exportation de reproducteurs. Et celle des producteurs de viande. C'est alors que nous avons constitué le G.I.E. des bovins de la Marche, pour promouvoir l'engraissement et l'abattage sur place, et surtout la commercialisation de viande de qualité. Nous avons aujourd'hui un contrat d'exportation de cent taurillons par semaine sur la Belgique, et nous recherchons des débouchés nouveaux sur les Pays-Bas et l'Allemagne.* » Mais le G.I.E. des bovins de la Marche, qui rassemble quatre groupements sur *les dix d'origine, plus un* de Haute-Vienne, un de Corrèze (la SICAVIVO) et un dernier, enfin, de Charente, se heurte à trois genres de problèmes.

Pour ne plus être à la merci du « maigre italien », comme des autres débouchés traditionnels, il faut changer de « silhouette » d'animal et l'adapter aux exigences des acheteurs du nord de l'Europe ; bref, fabriquer un animal de 400 kg à *dix-huit/vingt* mois au lieu de 300 kg à un an. Il s'agit encore de pouvoir fournir toute l'année, ce qui implique de « désaisonnaliser » les vêlages, contrairement aux conseils donnés antérieurement par les agents du développement. Pour ces raisons, la demande est encore supérieure aux possibilités de l'offre... Seconde série de *problèmes* ; la sélection. Pour les marchés à l'exportation, et les croisements industriels, les sélectionneurs limousins recherchent des animaux « porte manteaux », qui corrigent les défauts des races britanniques Short Horn ou Aberdeen Angus et leur donnent de la carcasse.

Troisième obstacle, enfin : les abattoirs. « *Pour les Allemands ou les Hollandais, nous sommes des rigolos. Un cheveu collé sur une carcasse avant et ils le voient. Nos abattoirs sont pourtant agréés par la C.E.E., mais il y a des défauts de construction invraisemblables. A La Souterraine, par exemple, où le G.I.E. fait abattre, la tuerie sanitaire est à l'intérieur de l'abattoir : un détail, pour lequel on ne trouve jamais de responsable et qui risque de remettre en cause un marché. Ici, on installe dans une triperie un générateur qui ne fonctionne pas en atmosphère humide, et pourtant, une triperie, tout le monde sait que c'est plein de vapeur. Là, on préconise un appareil pneumatique de type Canon pour ramasser les matières stercorales. Et on s'aperçoit qu'il ne prend pas les petites graisses. Il faut alors employer un gars avec une brouette... Si nos acheteurs viennent visiter nos abattoirs, quel risque !* ».

J. G.

Printemps occitan ?

« Gouvernons-nous »

TRENTE ET UN ans, sociologue, enseignant à l'université de Limoges, Pierre Maclouf est l'un des leaders du mouvement occitan, membre de Volem viure al pais et de l'institut d'études occitanes. Au-delà de la revendication linguistique, qu'il fait sienne, il préconise *un modèle de développement* économique régional qui ne soit plus en rupture avec la tradition culturelle du Limousin : « *Nous nous en tirerons*, affirme-t-il, *dans la mesure seulement où nous respecterons notre manière d'être et de vivre, notre rapport aux êtres et aux choses : notre civilisation occitane.* »

Car le Limousin est occitan : « *Les cinq septièmes environ de ses habitants parlent, à des degrés divers, la langue ancestrale,* estime Pierre Maclouf. *Beaucoup d'autres le comprennent sans le parler. Dans les réunions publiques, les orateurs s'expriment en français, mais, bien souvent, les réflexions s'échangent dans la salle en « oc ». Non seulement le Limousin est à l'origine de la langue littéraire occitane, mais encore il a produit quelques-uns des plus grands troubadours.* »

C'est grâce à l'enracinement rural que la langue a été si largement préservée. Car les attaches terriennes des citadins *sont ici très présentes* : « *La semaine prochaine, je vais faire les foins chez mon père, voilà,* constate Pierre Maclouf, *ce que l'on peut entendre en plein cœur de Limoges et même à l'université.* »

Changer de modèle de développement est possible en s'« *appuyant sur certaines « faiblesses » du Limousin pour en faire des forces* ». Par exemple, la population, qui compte un fort contingent d'ouvriers-*paysans, apparaissait sans doute* archaïque au temps de l'expansion. Demain, cet *équilibre entre* ville et campagne pourrait bien constituer un atout pour survivre.

« *Il n'est pas vrai,* affirme Pierre Maclouf, *que nous soyons condamnés soit à un archaïsme réactionnaire, soit à un « rattrapage des grandes régions industrielles » — projet officiel qui a d'ailleurs raté. Entre deux, il est possible de développer une économie, faite de petites unités industrielles et agricoles, vouées à la précision (électronique, optique, mécanique...) et à la qualité : en matière alimentaire, notamment, il y a fort à faire, et de nombreux marchés internationaux à conquérir.* »

Mais, pour que l'hémorragie démographique et le *brain drain* s'arrêtent, il est urgent de préserver à la fois le milieu culturel et le milieu naturel. Ils sont tous deux indissociables : « *Quand nous protestons contre les prospections minières de la Cogema (1) — qui vont s'étendre et détruire les sources qui ne rejailliront plus jamais, — le directeur de la compagnie nous répond : « Nous représentons » l'intérêt national, et vous des » intérêts particuliers. » Devant de telles réflexions, qui ne sont pas isolées, nous comprenons que l'avenir de notre région doit être pris en main par nous-mêmes. C'est pourquoi, nous réclamons le partage des compétences avec l'Etat. La région doit être responsable de l'éducation, de l'élaboration du plan de développement, de la création d'emplois et de la politique énergétique. Quant aux différentes régions occitanes, elles doivent pouvoir librement se coordonner et marcher à une autonomie globale, au sein de la République française.* »

Pour Pierre Maclouf, les Limousins commencent à devenir moins fatalistes. De plus en plus, ils revendiquent, reprennent espoir, veulent s'accrocher sur place. Devant la mort lente du pays, *ce n'est plus le « Qu'es an tau »* (« C'est comme ça... on n'y peut rien ») *qu'ils prononcent* mais, déjà bien souvent, le « *Governa nos.* » (« Gouvernons-nous. »)

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

(1) Compagnie générale des matières nucléaires, filiale du Commissariat à l'énergie atomique.

L'avis de M. Jacques Barrot

Les artisans à la rescousse

M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, originaire du Massif Central, vient de faire une visite d'étude à Limoges. Il nous livre ses réflexions sur l'avenir de l'artisanat en Limousin.

« On trouve dans le Limousin deux cent trois artisans pour dix mille habitants au lieu de cent quarante-neuf, en moyenne, en France. Cela vous paraît-il refléter la situation d'une région qui n'a pas su s'adapter au progrès industriel ou la chance d'une région qui a su conserver ses traditions ?

— *Il y a quelques années, au temps de la croissance accélérée, l'artisanat apparaissait menacé par le développement de l'industrie, comme si le progrès économique passait nécessairement par la disparition des petites unités à taille humaine. Si bien qu'une forte présence artisanale pouvait constituer le signe d'un retard dans le développement industriel.*

» *Ce qui apparaissait hier comme un handicap devient progressivement une chance nouvelle pour la région Limousin. En effet, le ralentissement de la croissance, l'apparition d'impératifs en matière de cadre de vie, l'obligation d'économiser les matières premières, en particulier l'énergie, nous ont fait redécouvrir la valeur de l'artisanat.*

» *Il n'y a pas opposition entre l'artisanat et l'industrie mais au contraire complémentarité : l'artisanat constitue la pépinière d'où naîtront les futures P.M.I.*

» *Il faut distinguer entre les différentes vocations de l'artisanat. L'artisanat de service d'abord : sa présence suffisamment dense est la garantie pour le consommateur d'une authentique qualité de la vie, d'un environnement humain propice au maintien de la population. Le Limousin a hérité de son passé rural cette présence artisanale active... Ce sont les artisans maçons du Limousin qui ont été souvent à l'origine des progrès dans l'habitat.*

» *Ensuite l'artisanat de production : il permet l'existence de petits ateliers qui fabriquent des produits vendus, pour l'essentiel, en dehors de la région et dans certains cas dans les pays étrangers.*

» *Ainsi la présence artisanale est-elle à la fois garantie de qualité de vie et de développement économique, c'est un précieux capital à développer.*

De vieux métiers plus modernes

— Quelles mesures concrètes envisagerez-vous pour maintenir ce capital ?

— *Dans une région comme le Limousin où le tissu industriel est un peu lâche et où l'agriculture a malheureusement perdu des actifs, l'artisanat joue un rôle essentiel.*

» *Il bénéficie, bien entendu, des mesures prises au plan national, comme la réforme du crédit qui rend plus facile l'installation des jeunes artisans. En 1979, plus de 3,5 milliards de prêts à taux préférentiel seront distribués par les banques populaires et le Crédit agricole. Nous irons encore plus loin dans le cadre de la charte de développement de l'artisanat, préparée en étroite liaison avec les professionnels. L'objectif, c'est de donner à l'artisanat une dimension résolument moderne.*

» *Parallèlement à ces dispositions nationales, l'artisanat du Limousin, comme celui de l'Auvergne, bénéficie de l'appui du programme Massif Central. C'est ainsi qu'a été constituée, en décembre 1975, l'Association pour la promotion de l'artisanat du Massif Central (APAMAC) : chargée d'élaborer et d'appliquer un véritable programme de développement.*

» *Il s'est d'abord agi de renforcer les chambres de métiers : dans toute la région, elles disposent maintenant d'assistants techniques et de moniteurs de gestion qui rendent visite aux artisans pour améliorer leur gestion et organisent des stages d'initiation à la gestion, pour tous les artisans qui s'installent.*

(Lire la suite page 34.)

Éleveurs ils étaient, éleveurs ils resteront

(Suite de la page 33.)

Fondateur du MADARAC (Mouvement d'action et de défense pour l'amélioration du revenu des agriculteurs corréziens), M. Bousseyrol est aussi président de la SICAVICO (Société d'intérêt collectif agricole viande de Corrèze) et vice-président de la fédération régionale des coopératives du Limousin. La preuve de ce qu'il avance tient en deux chiffres : en 1972, la production de veaux maigres était égale au dixième du nombre de têtes commercialisées par la SICA. Aujourd'hui, c'est le tiers. A la perte de valeur ajoutée que représente l'engraissement à l'extérieur de la région s'ajoute un autre inconvénient, la contraction du marché vers une seule destination, l'Italie, dont la capacité de règlements réguliers est incertaine, et les nouvelles exigences sanitaires inquiétantes.

Depuis peu, les responsables de l'économie agricole du Limousin ont commencé de réagir, mais l'examen des revenus agricoles de la région indique un recul très net, variable certes selon les produits et les départements. En francs constants, l'indice de valeur de la production agricole est passé de 100 en 1976 à 96,5 en 1978, celui des consommations intermédiaires (produits nécessaires à la production) grimpait de 100 à 105. Dans le même temps toujours, le revenu des exploitations tombait de l'indice 100 à 84,5. Par rapport aux 93 départements agricoles français, la régression est aussi évidente : la Corrèze est passée du 67e rang en 1976 au 75e en 1978, la Creuse du 51e au 60e, la Haute-Vienne du 58e au 62e (classement suivant le revenu brut par exploitation).

La rentabilité insuffisante des productions animales n'est pas la seule cause de ces mauvais résultats. L'aggravation des coûts de production qu'entraîne la faible densité de ramassage ou de distribution compte pour beaucoup. En zone de montagne ou de semi-montagne, l'agriculture est soumise à un cercle vicieux : la rentabilité est plus difficile du fait de la désertification, et la désertification s'accroît du fait du manque de rentabilité. Comment en sortir ? Les jeunes de Corrèze notent une relative progression du nombre des installations. Et, selon M. Andribet, directeur régional de l'agriculture, s'il n'y a pas encore « *de résultats spectaculaires, le désir d'améliorer la situation manifesté par les producteurs est réconfortant* ». La surface cultivée ne décroît plus, et un coup d'arrêt est donné à l'extension de la forêt, estime-t-il.

Trois maîtres mots

Intensification, quand elle est possible, agrandissement, peut-être, et diversification, surtout, sont les trois maîtres mots du futur.

La première peut être obtenue par l'amélioration des techniques et des rendements fourragers. Avec des crédits de la DATAR, la SOMIVAL (Société de mise en valeur de l'Auvergne et du Limousin) a mené des actions de vulgarisation en ce sens, initiatives mieux appréciées par les jeunes agriculteurs que le financement d'un terrain de golf entre Brive et Tulle ou celui des centres équestres qui se multiplient. Intensifier, ce peut être encore « *réintroduire raisonnablement, pour nourrir les animaux et diminuer les achats de protéines à l'extérieur, les cultures de céréales dans les zones de moyenne hauteur* ». Pour M. Andribet qui fait cette recommandation, « *il faut envisager avec lucidité une certaine réduction du nombre des exploitations, nécessaire à l'agrandissement des surfaces et à l'installation des jeunes* ». La moyenne actuelle tourne autour de 27 à 28 hectares par exploitation. Pour parvenir à la parité des revenus, interne à l'agriculture, il ne faudrait pas moins de 40 à 50 hectares, estime-t-il, mais pas plus, car le manque de main-d'œuvre est un facteur limitant.

Les productions de porcs et de moutons, bien que, selon les interlocuteurs, les avis divergent sur leur intérêt et, surtout pour les ovins, sur les risques que fait peser la future concurrence espagnole, sont des axes de diversification possibles. La régression du cheptel porcin, due, semble-t-il, à l'abandon des productions fermières marginales et qui pose de sérieux problèmes d'approvisionnement aux salaisonneries, serait enrayée, en Creuse et en Corrèze, par la mise en place d'unités de production importantes, avec, toutefois, le risque de voir se développer les contrats d'intégration par les firmes d'aliments. Le cheval, de selle comme de boucherie, devrait faire l'objet de la énième relance, que les éleveurs accueillent avec le plus parfait scepticisme.

En revanche, tout espoir n'est pas perdu pour l'expansion des cultures légumières et des vergers dans la Basse-Corrèze, autour de Brive (où ils représentent déjà 15 % de la valeur de la production du département), mais aussi en Haute-Vienne, autour de Limoges. Seulement, en agriculture, les virages se prennent lentement, et chaque accident de parcours fait obstacle pour longtemps. L'arrêt des fabrications au début de cette année des deux usines de conserves de la région de Brive, l'une appartenant au groupe B.S.N.-Gervais-Danone et l'autre, la STEF, à la S.N.C.F., n'est pas un élément susceptible d'inciter les agriculteurs à se lancer dans ces productions. Il reste, et c'est une gageure si l'on regarde la situation du marché européen, à inciter les éleveurs à produire du lait. « *Nous avons fait venir depuis cinq ans des génisses frisonnes achetées dans l'Est pour les petites exploitations,* raconte M. Elie Bousseyrol, *car la production laitière reste le seul moyen de maintenir le maximum de population agricole.* »

Comme un écho, M. Andribet : « *Nous n'entendons pas qu'on nous interdise de faire du lait.* » Pour le moment, la production n'augmente globalement pas, car il y a autant d'éleveurs qui passent de la viande au lait que du lait à la viande, pour des questions de main-d'œuvre. Le tourisme enfin est encore un moyen de diversifier les sources de revenu, mais les dirigeants paysans, sur ce point, comme sur celui des agriculteurs à temps partiel, nombreux en Haute-Vienne et en Corrèze où existent de petites entreprises de sous-traitance, sont dans le Limousin comme ailleurs coincés dans leurs contradictions : il est, en effet, contradictoire de vouloir le maintien d'une animation du milieu rural et de s'opposer au développement du temps partiel. Ce sont les mêmes contradictions qui n'ont pas permis au Limousin en général, à la Corrèze en particulier, de profiter de l'« effet Chirac ». Les subventions électoralistes que le ministre de l'agriculture, puis premier ministre, a fait pleuvoir sur son département de Corrèze ont tenu lieu de politique. Aujourd'hui que le maire de Paris n'a plus les mêmes pouvoirs, les subventions se raréfient, et, de politique, il n'en est toujours point. « *L'effet Chirac ? Il est derrière nous* », dit un jeune agriculteur.

« *Au dernier congrès régional des garagistes-réparateurs, on s'est rendu compte que sur le plateau de Millevaches il y a des endroits où l'on n'a pas le droit de tomber en panne : pas un garage à 60 kilomètres à la ronde. Comment voulez-vous faire rester les gens, dans ces conditions, ou faire venir des touristes ?* », interroge le président régional des coopératives agricoles, M. Bourdin. Plus « politique », M. Bousseyrol exprime la même idée quand il conclut : « *Les productions agricoles doivent être liées à une politique globale d'aménagement du territoire. Sinon, on n'a plus besoin d'agriculteurs dans le Limousin.* »

JACQUES GRALL.

L'avis de M. Jacques Barrot

(Suite de la page 33.)

» *Ensuite, il faut maintenir le maillage artisanal dans chaque canton. C'est l'objectif de la prime d'installation artisanale (PIA) et de l'aide spéciale rurale.*

» *Dans le Limousin, cette PIA est attribuée à un taux majoré : pour un investissement de 150 000 francs, la prime atteint 24 000 francs. Entre 1976 et 1978, 793 primes d'installation ont été accordées dans la région, ce qui représente 14,9 millions de francs d'aides.*

» *De plus, pour les cantons les moins peuplés (vingt-cinq cantons sur quatre-vingt-quinze en bénéficient), l'aide spéciale rurale permet d'aider les créations d'emplois de toute catégorie (subvention de 20 000 F par emploi créé). Elle bénéficie pour une bonne part à l'artisanat.*

» *Enfin, il faut favoriser spécialement l'artisanat de production. C'est l'objectif de la prime de développement artisanal.*

» *Cette prime permet aux entreprises artisanales de production qui créent trois emplois en trois ans de recevoir une aide de 17 000 F par emploi créé. Trente-sept primes ont été attribuées dans le Limousin entre 1976 et 1978 correspondant à la création de cent soixante-dix emplois.*

» *Parallèlement nous aidons les actions économiques intéressantes des artisans du Limousin : par exemple, nous venons d'attribuer une subvention de 50 000 F qui permettra au G.I.E. des artisans d'art, qui regroupe des céramistes, des tapissiers, des ébénistes, des émailleurs, des potiers d'étain, graveurs et vanneurs, d'éditer un catalogue pour aller prospecter les marchés du Moyen-Orient.*

— L'artisanat peut-il offrir dans l'avenir de nouveaux débouchés économiques pour la région ? Installés surtout à la campagne, trois sur cinq des artisans du Limousin n'emploient aucun salarié. Peut-on les amener à proposer, notamment aux jeunes, les emplois que ceux-ci trouvent si difficilement sur place ?

— *Nous avons décidé de nous attaquer au plan national, aux obstacles à la croissance. La première difficulté, c'est l'embauche du premier salarié. Vous avez pris cet exemple ; dans le Limousin, il y a neuf mille artisans sans salarié. Il faut qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, faire grandir leur entreprise.*

» *Une récente enquête réalisée par la Sofres nous montre que 12 % d'entre eux sont prêts à embaucher. Cela représente mille emplois potentiels qu'il nous faut aider à réaliser. C'est pourquoi nous avons prévu une prime de 5 000 F pour les artisans qui, travaillant seuls, embaucheront leur premier salarié. Parallèlement, les chambres de métiers apporteront leur assistance pour les formalités administratives. Celles-ci seront simplifiées par la mise au point d'un carnet d'embauche, un peu à l'image du... carnet de maternité. Ainsi, nous espérons bien dégeler une partie de l'artisanat qui, jusqu'à présent, ne pensait pas encore en termes économiques.*

» *Il faut aussi aider les entreprises qui ont quelques salariés à se développer, à trouver des créneaux nouveaux. Nous avons l'exemple d'une entreprise artisanale de Chalus en Haute-Vienne qui fabrique des clôtures en châtaignier : elle exporte ces clôtures en Grande-Bretagne et vient d'emporter un marché de fournitures de clôtures pour les Jeux olympiques de Moscou...*

» *Il y a en Limousin d'autres secteurs qui peuvent progresser et créer des emplois. L'émail, une des productions traditionnelles de Limoges, la "capitale des « arts de feu »", emploie aujourd'hui deux cents personnes réparties*

Les artisans à la

هكذا من الأصل

rescousse

dans soixante-dix ateliers. Un certain nombre de ces entreprises peuvent adopter une attitude offensive et embaucher, notamment en s'orientant vers la décoration. Nous sommes prêts à les y aider.

» Mais l'artisanat a un autre rôle essentiel à jouer : il est en mesure de former les jeunes en fonction des besoins du pays. L'enseignement alterné pratiqué dans les centres de formation d'apprentis leur permet désormais de se familiariser avec les entreprises du Limousin et de s'y engager dans de bonnes conditions : la région compte aujourd'hui plus de deux mille apprentis. C'est ainsi que le Limousin peut rapidement trouver cette nouvelle génération d'artisans dont il a besoin pour se développer. »

Atout pour la Corrèze

La salaison : une industrie en famille

LA branche salaisonnerie-charcuterie est l'une des plus importantes du secteur de l'industrie agricole et alimentaire du département de Corrèze avec 22 000 à 23 000 tonnes de produits fabriqués annuellement. L'ensemble des salaisonneries corréziennes représente 4 % à 5 % de la production nationale. Cette spécialité s'appuie de longue date sur une solide tradition locale d'élevage *de porcs fermiers.*

Toutes les salaisonneries corréziennes sont privées, aucune n'a un *statut coopératif. Héritier* des traditions familiales, le chef d'entreprise possède une haute compétence professionnelle, ainsi qu'un *esprit* et un *dynamisme* commercial affirmés. Choisissant ses cadres, veillant attentivement à ses moyens de financement et à sa gestion, il obtient en général des résultats satisfaisants, malgré une valeur ajoutée relativement faible, des marges réduites et une conjoncture récente difficile.

Cette structure *typique des en*treprises moyennes prédominant en Corrèze comme dans tout le Sud-Ouest, alors que les salai*sonneries de Bretagne* ou du Bassin parisien sont généralement importantes et que celle du Nord et de l'Est sont, au contraire, le plus souvent, de petite taille, risque toutefois de *poser, à terme,* des problèmes de croissance. Aussi les regroupements d'entreprises seront-ils dans l'avenir opportuns ou nécessaires, sous la forme de groupements d'intérêt économique.

La main-d'œuvre féminine et masculine employée par la salaisonnerie corrézienne est nombreuse, car le travail de la viande est un peu mécanisé. Elle couvre un large éventail de qualifications correspondant aux différentes fonctions des entreprises : approvisionnement, abattage, *découpage, fabrication,* emballage, livraison, services généraux et commerciaux. Son coût représente globalement 17 % du chiffre d'affaires hors taxes. Le progrès technologique a, toutefois, bien pénétré les salaisonneries *corréziennes* tant au niveau des matériels que des *procédés (lignes* d'emballage, semi automatisé ou automatisé *sous film plastique ou sous vide).* Ils sont le plus souvent intégrés à l'expérience artisanale, garante de productions de qualité (choix rigoureux de la matière première, dosage des ingrédients, surveillance attentive de séchage). La production finale est très variée, certaines entreprises se cantonnant dans des spécialités (jambon de montagne et saucisson sec) et des produits de haut de gamme, d'autres devant répondre à une large diversification de clientèles et de consommateurs.

Tandis qu'au niveau national la salaison est en progrès (+ 5,4 % en 1978 par rapport à 1977 et 8 % au premier trimestre *1979 par rapport au premier tri*mestre 1978) grâce à un accroissement *constant de la consom*mation, les entreprises corréziennes, *en revanche,* marquent actuellement, sauf exception, un relatif temps de pause, après avoir réalisé au cours des quinze dernières années un développement spectaculaire.

Les étrangers font l'appoint

Le développement des salaisonneries est toutefois freiné tant par la conjoncture et les contingences propres à cette branche que par les difficultés de communication avec le Sud-Est et les Alpes, régions qui représentent un débouché important. Elles se limitent à un approvisionnement local ou régional maintenant nettement insuffisant, obligeant les entreprises à acheter 70 000 porcs ainsi qu'une grande quantité de carcasses et pièces (Limousin, Auvergne, Aquitaine, Bretagne, Midi-Pyrénées, Nord, Belgique, Pays-Bas, Danemark et R.F.A.).

Paradoxalement, en effet, l'élevage porcin corrézien, support traditionnel de la salaisonnerie, régresse. Il comptait, il y a cinquante ans, 185 000 porcins, dont 18 000 truies, alors qu'au 1er janvier 1979 les effectifs étaient réduits à 86 300 porcins, dont 7 700 truies environ. Il est vrai que depuis un demi-siècle les *conditions d'élevage ont évolué.* On ne trouve plus de porcs de *quinze à vingt mois* et de *plus* de 200 kilos donnant près de la moitié de lard.

D'autres pays ou régions ont toutefois progressé dans la production de porcs charcutiers beaucoup plus rapidement que la Corrèze. Ainsi, de 1970 à 1977, l'Italie a augmenté sa production de 52 %, les Pays-Bas de 48 %, la Bretagne de 75 %. Des investissements *nouveaux*, des techniques nouvelles, ont été mis en *œuvre et, malgré les préoccupa*tions nées de l'environnement, on trouve maintenant la plus grande densité de porcs là où est *la plus grande densité d'hommes* (Bretagne, Nord, Belgique, Pays-Bas, Danemark). Dans le même temps, le Limousin est devenu « un désert porcin », puisque l'on n'y trouve plus que 4,4 porcs au kilomètre carré contre 120 en Bretagne.

Disposant en amont d'une importante industrie d'aliments du bétail et, en aval, d'un appareil salaisonnier assurant largement ses débouchés, la production porcine corrézienne doit résolument se développer en pratiquant une politique contractuelle collective. La Corrèze, département-pilote du Limousin pour les actions de développement en élevage por*cin, à la veille de mettre en* place une formation spécialisée de porchers, ne doit pas se résigner à voir constamment décroître sa proportion de viande porcine finie par rapport au total de viande finie du département. Ce rapport est actuellement encore très important (28 %) et justifie qu'une stratégie spécifique du développement porcin soit élaborée, en liaison avec les partenaires industriels et commerciaux, en amont et en aval.

Des signes *favorables* autorisent cet espoir. Les dispositifs d'abattage récemment modernisés ou rénovés sont suffisants et en constante progression. Mais les données montrent que les salaisonniers corréziens vont chercher de nombreux porcs à l'extérieur. Les résultats techniques *obtenus* par les éleveurs de pointe en matière de prolificité des truies, du *nombre* des porcelets sevrés par an, des coefficients d'utilisation des aliments, rivalisent avec les meilleurs et sont de nature à donner confiance aux éleveurs actuellement les moins performants.

MAURICE FITZ.

En pointe

Ambassade à tout faire

Le Limousin a son ambassade à Paris, dans le neuvième arrondissement. Créée en 1970, dirigée par M. René Bruneau depuis juillet 1975, cette maison est gérée par un syndicat mixte et financée par les trois conseils généraux et les principales villes des départements. Son budget annuel : 400 000 francs environ.

Tout à la fois centre d'accueil, d'exposition, d'échange, de promotion, la Maison du Limousin veut d'abord être la vitrine touristique du pays vert. Les citadins au bout du rouleau y trouvent toutes les adresses de gîtes ruraux, et les enfants des écoles, ou plutôt leurs maîtres, peuvent recenser des myriades de localités qui accueillent des des classes de nature ou d'initiation au cheval.

Jusqu'au 23 juin, la Creuse est présente boulevard Haussmann par la ville d'Aubusson, qui expose ses richesses et ses projets. Précédemment, on a pu admirer le talent d'un verrier d'art de Chavanac (Corrèze). En juillet et août, espère M Bruneau, les porcelainiers de Limoges, s'ils ont le sens commercial, ne manqueront pas l'occasion que leur offre à cette saison la présence de nombreux touristes étrangers dans ce quartier de la capitale.

Mais la Maison du Limousin c'est aussi la promotion de l'industrie régionale auprès des chefs des entreprises dont le siège social est dans la région parisienne. M. Jérôme Bollo, délégué du comité régional d'expansion, vient d'envoyer cinq cents lettres à des industriels. Quelques-uns ont déjà mordu à l'hameçon. Le Limousin n'est pas seulement le pays des châtaignes, des moutons, des étangs, des émaux. Le radio-altimètre de Concorde est fabriqué à Brive par T.R.T., la firme suédoise Kabivitrum produit à Limoges des médicaments réservés aux cliniques et aux hôpitaux, employés dans les opérations d'anesthésie, de réanimation et d'alimentation des grands malades par perfusion.

Sur le plan technologique, en tout cas, le Limousin est en bonne santé.

★ 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. : 770-32-63.

Sur un marché arabe

En février 1978, une opération « Marco Polo » était organisée sur le marché de l'Arabie Saoudite par la chambre de commerce et d'industrie Limousin-Poitou-Charentes à l'intention des exportations des petites et moyennes entreprises de la région. Les résultats de cette « première » ont été assez satisfaisants pour que l'opération soit renouvelée. Prévu en février 1981, « Marco Polo II » est « chapeauté » cette fois par la chambre de commerce franco-arabe. Cette manifestation proposera surtout les produits qui font défaut à l'Arabie Saoudite : denrées agro-alimentaires, produits industriels et usines clés en main.

Une trentaine d'entreprises participeront à « Marco Polo II », que ses promoteurs souhaitent élargir aux quatre grandes régions du Sud-Ouest. Le responsable de « Marco Polo II », M. Michel Zabe, a précisé que l'opération se fera non par la route comme la première, mais par la mer, au départ de La Rochelle via le canal de Suez. Les matériels constituant l'exposition itinérante seront chargés sur des camions et « Marco Polo II » prospectera les régions orientales de la péninsule Arabique.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

La plupart des compagnies européennes remettent en service leurs DC-10

La plupart des compagnies européennes qui exploitent des DC-10 ont commencé de les remettre en service après que les autorités aéronautiques des pays concernés aient adopté un sévère programme d'inspection des triréacteurs de McDonnell-Douglas. Les appareils d'UTA, de Sabena, de Swissair, d'Alitalia, d'Iberia, de British Caledonian, de Lufthansa et d'Air Afrique ont déjà repris l'air, mais l'accès des Etats-Unis leur reste interdit.

Le ministère japonais des transports a, pour sa part, refusé l'atterrissage des DC-10 suisses, aussi longtemps que l'administration fédérale de l'aviation (FAA) n'aura pas levé l'interdiction de vol.

Le directeur adjoint de la FAA a *« regretté »* la décision des autorités européennes et confirmé que la position américaine n'en était pas modifiée pour autant.

De son côté, *l'association des passagers aériens américains a qualifié la décision européenne d'« action irresponsable sans précédent dans l'histoire de l'aviation »*. A son avis, rien n'est venu prouver que la vie des éventuels passagers des DC-10 ne sera pas mise à nouveau en danger. *« Si la FAA n'a pas communiqué cela aux transporteurs étrangers, elle continue »*, selon elle, *« à faillir à sa tâche qui est de protéger la vie des Américains voyageant sur des DC-10 à l'étranger. »*

Ces déclarations confirment les explications que l'on a pu donner de l'attitude de l'administration américaine. Cette dernière est *soumise à une très forte* pression de l'opinion publique et, dans cette affaire, a voulu prendre les devants par rapport à des actions judiciaires que les associations de passagers auraient pu engager contre elle et qu'elle n'aurait pas pu contrôler.

L'opinion prévaut toutefois dans les milieux autorisés que la FAA ne pourra pas se maintenir très longtemps dans la position dure qu'elle a adoptée. Les compagnies non seulement européennes et les constructeurs la prient, en effet, de « libérer » au plus vite les DC-10.

Le président de McDonnel-Douglas, qui déposait devant une commission du Congrès, a confirmé que l'accident de Chicago était dû à un mauvais entretien de l'appareil. *« Je tiens à affirmer devant vous et au monde entier que nous avons une confiance totale et entière dans la navigabilité des DC-10*, a-t-il dit. A son avis, *« la plupart des critiques sont, non seulement absurdes, mais de toute évidence pas sérieuses, pour la bonne et simple raison qu'elles ne reposent sur aucune base. »*

Quant au Syndicat national des pilotes de ligne français (S.N.P.L.), il considère la décision européenne *« comme logique et conforme aux principes actuels de certification »*.

Les Américains découvrent la pénurie

New-York. — L'interdiction de vol pour un délai indéterminé des DC-10 ajoutée à la crise pétrolière provoquent une indescriptible pagaille dans les transports américains. Alors que l'été devrait commencer à jeter sur les routes terrestres et aériennes les millions de citoyens qui ont décidé de passer leurs vacances en Californie, dans les Rocheuses *ou en Georgie, il est devenu aussi* difficile de trouver une place d'avion que de remplir son réservoir d'essence.

Le dernier week-end a été le plus « sec » que New-York ait connu. Façon de parler car des trombes d'eau orageuses se sont déversées toute la journée de dimanche sur les automobilistes qui faisaient plus ou moins patiemment la queue aux stations de ravitaillement en carburant.

Le seuil d'un dollar le gallon que les Américains considéraient *comme scandaleux est franchi* : lundi 18 juin, les pompes new-yorkaises affichaient couramment 1,18 dollar. Certaines pompes *ne reçoivent plus que sur* rendez-vous, avec priorité bien entendu aux bons clients. Depuis plusieurs semaines les journaux *publient chaque vendredi* les pronostics du week-end sur les pompes ouvertes. Les incidents sont de plus en plus nombreux : presque chaque jour des coups de feu ou de couteau sont échangés dans les files d'attente. Les taxis doivent faire la queue comme tout le monde et menacent de cesser le travail si la répartition de la pénurie n'est pas mieux organisée.

Le boom sur les petites voitures continue, ainsi que sur les véhicules Diesel. Du coup les cent *mille camionneurs indépendants* — près de la moitié des chauffeurs de poids lourds — ont organisé des manifestations et des arrêts de *travail* pour protester contre la hausse du prix du gazole, sa raréfaction et la limitation de vitesse de 55 miles à l'heure (80 kilomètres).

La commission fédérale du commerce vient d'ordonner aux sociétés de camionnage de verser aux chauffeurs une prime supplémentaire de 5,6 à 7 %, mais rien n'indique pour l'instant que ceux-ci aient l'intention d'accepter. Près du quart des deux cent cinquante mille poids lourds qui sillonnent les routes sont arrêtés ou ont pris un retard considérable en raison des difficultés de ravitaillement en carburant et des nombreux incidents provoqués par les grévistes : blocus des postes de ravitaillement, alertes à la bombe, routes bloquées, etc. La situation inquiète surtout les agriculteurs dont les produits sont largement acheminés par la route et qui sont en pleine récolte.

Dans les aéroports, la situation reste difficile : la plupart des compagnies ont dû modifier leurs horaires et leurs itinéraires pour suppléer aux vols de DC-10. Certaines escales sont supprimées, d'autres ajoutées parfois inopinément. Les pertes des compagnies, qui possèdent le plus de DC-10 — notamment Continental Airlines et National Airlines, dont ces appareils représentaient respectivement 50 à 40 % du trafic par *mile-passagers, — se cheffreraient* à 50 millions de dollars par semaine. Il est vrai que l'année dernière les vols de DC-10 avaient rapporté 6 millions de dollars par jour aux compagnies nationales.

Quand l'interdiction de vol est survenue, Continental Airlines avait vingt-cinq mille réservations sur DC-10. Les employés de la compagnie ont dû passer vingt-cinq mille coups de téléphone

De notre correspondante

pour proposer des solutions de rechange aux passagers. Tout ce qui est capable de voler a été pris d'assaut par les compagnies débordées, ce qui ne laisse pas de poser quelques problèmes de sécurité : deux accidents consécutifs survenus en une semaine à des *DC-3 ont provoqué une certaine* inquiétude dans le public.

La pagaille est aggravée par la course aux « coupons » : pour tenter « d'échapper » au plus vite aux résultats d'une grève de six semaines, United Airlines avait lancé le mois dernier une opération publicitaire hardie. Du 28 mai au 17 juin, la compagnie offrait à tout acheteur d'un billet pour *quelque destination que ce soit* sur le territoire national un coupon de réduction de 50 % sur n'importe quel vol ultérieur aller et retour. L'offre était valable du 1er juillet au 15 décembre pour tous les Etats-Unis, à l'exception d'Hawaii.

Pour ne pas être en reste, American Airlines lança la même opération en ajoutant le Mexique et les îles des Caraïbes au programme. Plusieurs autres compagnies, sans distribuer elles-mêmes des coupons, ont décidé à contrecœur des les accepter. En trois semaines United Airlines avait distribué près de quatre millions de ces coupons qu'il lui *faudra* bien ensuite honorer. Les derniers jours de la distribution ont connu des embouteillages fantastiques : on *s'est arraché les places sur les* avions des deux compagnies « à coupons », surtout pour les petits trajets, ce qui n'a pas peu contribué à désorganiser le trafic. On a vu des passagers prendre des allers et retours à 23 dollars qui leur permettront cet été — au plein moment des vacances — d'économiser 225 dollars sur le trajet New-York-San-Francisco et retour

Ces jours derniers, les halls d'arrivée des vols des deux compagnies étaient assiégés par les acheteurs de coupons dont les offres variaient de 10 à 25 dollars. Certains écoliers ont ainsi largement gagné le prix de leurs vacances. Les deux compagnies ont assisté impuissantes à ce « commerce » qui risque de coûter 500 millions de dollars aux transports aériens. D'autant que des trafiquants ont acheté de *grandes quantités de coupons* qu'ils revendront cet été au prix fort.

Le métro aussi

La rareté de l'essence et des *places d'avion a profité soudain* d'une façon spectaculaire au mal-aimé des transports américains : le train. Jamais, depuis la dernière *guerre*, on n'avait vu autant de monde sur des lignes qui ne brillent pourtant ni par l'exactitude ni par le confort. Amtrak, la principale compagnie de chemin de fer, a vu les demandes de renseignements presque décuplées, et certains de ses trains à longue distance sont loués ferme pour trois mois. Ce boom laisse espérer aux dirigeants de Amtrak que le projet du ministère fédéral des transports de supprimer, le 1er octobre, près de la moitié de ses services a des chances d'être reporté.

Enfin, le métro new-yorkais connaît, lui aussi, des difficultés : sale, bruyant et peu sûr la nuit, il est rapide et efficace. Mais à la suite de graves défauts de fabrication détectés dans leur infrastructure, le maire de New-York, M. Koch, a décidé de retirer de la circulation cent neuf des sept cent cinquante voitures du parc *urbain. Ces défauts de fabrication* seraient notamment à l'origine d'une collision survenue entre deux rames, en décembre 1977, *qui avait fait vingt blessés.* A l'époque, les responsables des transports new-yorkais avaient, dans un rapport au gouvernement fédéral, fait état d'une « erreur humaine ».

Commentaire d'un vieux New-yorkais sarcastique : *« Toutes ces histoires de chasse à l'essence et de fabrication défectueuses sont ridicules : l'avenir est à la voiture à cheval, vous verrez ! »*

NICOLE BERNHEIM.

● *Etats-Unis : augmentation des tarifs aériens intérieurs.* — Le bureau de l'aéronautique civile (CAB) vient d'approuver le principe d'une augmentation des tarifs aériens *intérieurs* américains de 6,6 %, justifiée par la prochaine hausse des prix du carburant. — *(A.F.P.)*.

URBANISME

Dans les villes de plus de 10 000 habitants

LES PERMIS DE CONSTRUIRE SERAIENT DÉLIVRÉS PAR LES MAIRES

Le projet de loi sur l'urbanisme qui accompagne la réforme des collectivités locales devait être examiné au conseil des ministres du mercredi 20 juin avant d'être déposé au Sénat. Il comporte plusieurs mesures de simplification et de décentralisation (« le Monde » du 4 avril).

Les maires des communes de *plus de dix mille habitants*, dotées d'un plan d'urbanisme approuvé, délivreraient eux-mêmes à partir du 1er janvier 1981 les permis de construire et de démolir et toutes les autorisations relatives à l'urbanisme. Les bâtiments construits par l'Etat ou par les départements continueraient d'être autorisés par les services d'Etat.

Les documents d'urbanisme continueraient d'être préparés conjointement par les services municipaux et les communes. Les *maires auraient a responsabilité* de leur application... et de l'éventuel contentieux qui en résulte.

D'autre part des « cartes com*munales »*, *sortes de plans* d'urbanisme simplifiés sont prévus par le projet de loi pour les communes rurales afin de préciser, *notamment en délimitant* à l'avance les zones inconstructibles, l'application du règlement national d'urbanisme.

Enfin, le projet de loi consacre l'abolition des procédures centralisées d'aménagement urbain (rénovation, restauration et résorption de l'habitat insalubre) et donne aux maires plus de liberté pour aménager leur ville. Parmi les *dispositions diverses* favorables aux usagers, on note l'allongement, de six mois à un an, de la validité des certificats *d'urbanisme délivrés* par l'administration pour informer le futur constructeur de l'état du droit concernant son terrain. — M. Ch.

QUEL PROJET POUR LA PLACE DES VOSGES ?

Le comité des usagers de la place des Vosges à Paris s'inquiète de la dégradation continue du *square Louis-XIII et demande* que les habitants du quartier soient consultés sur les projets, actuellement à l'étude, de réaménagement de la place.

Selon les usagers de la place des Vosges, le square Louis XIII est quasiment *« à l'abandon »* et rien n'est fait pour remettre en état les fontaines qui ne fonctionnent pas, les parterres saccagés, les *grilles branlantes et rouillées. Le* service de la voirie de la Ville répond : *« Dès que le projet aura obtenu l'accord de principe de la mairie de Paris, il fera l'objet d'une concertation avec les associations, avant d'être soumis aux différentes commissions compétentes et présenté à l'Assemblée municipale. »*

● *Un « monsieur propreté » à Paris.* — Un directeur de la propreté de la Ville de Paris vient d'être nommé : M. François Auzanne, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

ENVIRONNEMENT

15 000 HECTARES « RÉSERVÉS » POUR LES PARISIENS

Le parc régional de la vallée de Chevreuse est mis à l'étude

Le conseil régional d'Ile-de-France s'est réuni le mardi 19 juin afin d'étudier deux mémoires préfectoraux relatifs au barrage Aube et à la création d'un parc naturel régional dans la vallée de Chevreuse.

Le conseil régional a accepté de prendre en charge 10 % (soit 64 millions de francs) du coût du barrage Aube qui doit permettre, à partir de 1986, de régulariser le niveau d'eau des rivières de l'Ile-de-France.

D'autre part, le conseil régional a décidé de mettre à l'étude la création d'un parc naturel régional dans la vallée de Chevreuse (Yvelines), mais a refusé de participer aux frais de fonctionnement d'un tel équipement, ce qui a entraîné de vives réactions de la part des élus intéressés (voir ci-dessous).

Le parc régional de la vallée de Chevreuse sera situé dans la zone naturelle d'équilibre du Hurepoix. Les collectivités locales concernées sont très favorables au projet en raison de leur souci de mettre en valeur les sites et le patrimoine architectural du secteur et d'y maintenir des activités agricoles.

Les parcs naturels régionaux ont été créés par le décret du 24 août 1975 afin de protéger la nature, d'équiper les grandes métropoles en espaces verts, d'animer les secteurs ruraux en difficulté. Une charte approuvée par le ministre de l'environnement est ainsi élaborée par la région et les collectivités locales afin de décider de l'aménagement et de la gestion du parc, son plan, le programme des équipements à réaliser.

Le parc de la vallée de Chevreuse, qui comptera 15 000 hectares, est actuellement peuplé de 18 000 habitants. La création du parc devrait permettre d'enrayer l'urbanisation du secteur tout en assurant sa mise en valeur.

Les élus : qui paiera ?

Les élus des dix-huit communes directement intéressées par la création du parc naturel régional de la *vallée de Chevreuse ont été très* déçus par la décision du conseil régional d'Ile-de-France de refuser toute participation aux dépenses d'entretien et de fonctionnement du parc.

Partout, on rappelle que le parc naturel s'inscrit dans le périmètre de la zone naturelle d'équilibre du Hurepoix et que le projet ne peut *se concrétiser qu'avec une aide* régulière de la région. *« Donner d'un côté un avis favorable de principe à la mise à l'étude du parc et, de l'autre, lui refuser d'emblée tout crédit de fonctionnement, relève d'une manœuvre grossière qui vise à tuer le parc naturel dans l'œuf »*, soutiennent les maires.

« Depuis 1970, tous les élus de la région ont beaucoup travaillé pour faire aboutir ce projet », déclare le docteur Claude Dumond, conseiller régional (modéré favorable à la majorité) et maire de Dampierre. *« Il s'agit de protéger un secteur rural forestier d'une superficie d'environ 15 000 hectares à proximité immédiate de la ville nouvelle de Saint - Quentin - en - Yvelines et de l'agglomération parisienne. Il y a quelque cent mille promeneurs chaque week-end en vallée de Chevreuse et la plupart viennent de l'Ile-de-France et de Paris, d'où la nécessité de faire supporter une partie de la charge financière du parc par la région tout entière. »*

Le docteur Dumond a, dès le 19 juin, adressé une lettre aux dix-sept autres maires de la vallée pour leur faire part de « coup dur ». Il est à craindre que les élus locaux n'en restent pas là. Des rumeurs de démissions circulent dans plusieurs municipalités.

Il était prévu que les dépenses *de fonctionnement* s'élèveraient entre 500 000 et 600 000 F par an, les deux premières années, et à 800 00 F la troisième année. L'Etat avait donné son accord pour financer 45 % de cette somme la première année, 35 % la deuxième et 25 % la troisième. Le relais devait ensuite être pris par la région. Dans les *études, la région* devait participer à 50 % aux dépenses de fonctionnement, les 50 % restants étant *supportés par le département des* Yvelines et les communes. Le 5 juin 1978 le conseil général des Yvelines avait adopté cet avant-projet de financement, tenant alors pour acquise la participation de la région.

DAMIEN RÉGIS.

Faits et projets

ENVIRONNEMENT

● *Les prix Gentiane et Chardon.* — La Fédération française des sociétés de protection de la nature a décerné pour 1978 ses prix Gentiane destinés à récompenser les personnalités dont le comportement a été *particulièrement* « écologique » et ses prix Chardon qui, au contraire, désignent à l'opinion publique les personnalités dont l'action a été jugée défavorable à la cause de l'environnement. On reçu le prix Gentiane : MM. François Valiron, directeur de l'agence Seine-Normandie qui a donné un avis défavorable à la construction de la centrale de Nogent-sur-Seine; Manaud, maire de Bruges (Gironde), qui a préservé les marais de sa commune, et Philippe Tailliez, *océanographe*, pour son action en faveur des fonds marins de la Côte d'Azur.

Les prix Chardon ont été décer*nés à MM.* François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, à cause de ses interventions en faveur des chasseurs ; Pierre Guillaumat dont le rapport sur les transports terrestres est un *« plaidoyer pour les transports routiers »* et Georges Donnez, maire de Saint-Amand (Nord), qui a accepté l'autoroute *« cisaillant »* le parc de Saint-Amand.

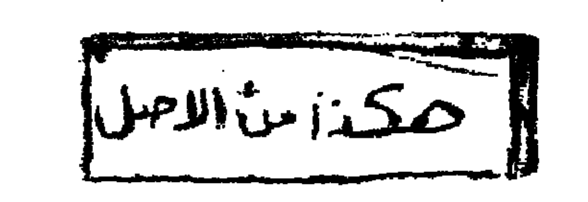
● *Tour de l'Europe à bicyclette.* — Une douzaine de « cyclistes écologistes », partis de Paris le 5 juin pour un tour d'Europe de 7 000 kilomètres, ont fait étape en fin de semaine à Strasbourg. Quatre *mois durant, ces fervents* de la « petite reine », âgés de vingt à soixante-dix ans, qui entendent manifester en faveur de l'Europe *écologique, vont traverser les huit* pays de la Communauté, mais aussi la Suisse, la Yougoslavie, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et l'Autriche.

Le groupe, patronné par l'UNESCO et le programme des Nations unies pour l'environnement et dirigé par M. Georges Krassovsky, soixante-quatre ans, compte atteindre Vienne le 20 août, jour de l'ouverture de la conférence des Nations unies sur la science et l'environnement.

URBANISME

● *Le tribunal d'Orléans veut faire place nette.* — Le tribunal de grande instance d'Orléans a ordonné le mardi 19 juin l'expulsion des habitants du quartier des Chats-Ferrés, à Orléans, qui *occupent une place pour la* préserver *(le Monde* du 15 juin). Depuis le lundi 11 juin, les habitants, qui demandent l'aménagement d'un jardin, se relaient jour et nuit pour empêcher le début des travaux de construction d'un complexe comprenant un parking souterrain, une crèche, des logements et des bureaux.

La détermination des habitants — ils se sont couchés *dans* la nuit du 14 au 15 juin devant une grue qui tentait de pénétrer sur le chantier — n'a pas fait jusqu'ici revenir sur son projet la municipalité d'Orléans, conduite par M. Gaston Galloux (R.P.R.). — *(Corresp.)*



Le Monde

économie

SOCIAL

LE SORT DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS EN FRANCE

Les avocats parisiens s'insurgent contre les dispositions des projets de loi

Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Mᵉ Pettiti, a diffusé, mardi 19 juin, un communiqué à propos des projets de loi concernant la présence des travailleurs immigrés en France (*le Monde* du 15 juin).

« *Le conseil de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris, fidèle à sa mission de défenseur des droits de l'homme, se doit de s'insurger contre toutes mesures légales ou réglementaires qui conféreraient à l'administration le pouvoir souverain sans contrôle juridictionnel de prendre des décisions susceptibles de mettre en cause la survie matérielle, morale, familiale d'hommes et de femmes aux prises avec les difficultés dramatiques des temps modernes* », déclare notamment ce communiqué. Le conseil, après l'examen du projet de loi portant modification de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative au projet amendé par l'Assemblée nationale, a souligné les conséquences de ce projet. L'étranger serait soumis à la seule décision de l'administration pour l'appréciation des conditions d'entrée en France, ce qui exclurait toute possibilité de régularisation *a posteriori* des situations particulières, notamment pour les réfugiés politiques qui n'auraient plus la possibilité de former éventuellement un recours sous le contrôle du *Conseil d'Etat* ainsi qu'ils peuvent l'exercer actuellement.

Le GISTI dépose un recours devant le Conseil d'État

Le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) a annoncé mardi 19 juin à Paris, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait déposé le 10 mai un recours en annulation pour excès de pouvoir devant le Conseil d'Etat contre une circulaire du ministère de l'intérieur concernant les Algériens. Datée du 5 janvier 1979, cette circulaire détermine les conditions dans lesquelles seront prolongés les certificats de résidence détenus par les Algériens et venus à expiration (1). Dans une note datée du 5 février 1979, le ministère du travail et de la participation avait demandé à ses services d'informer les travailleurs algériens des conditions de prorogation de leurs titres de *séjour*.

Pour le GISTI, ces ministères ne sont pas compétents en la matière, les conditions de séjour des étrangers en France étant déterminées par le pouvoir réglementaire, qui n'appartient qu'au premier ministre et au président de la *République*. *De plus, la* situation des Algériens en France a été régie par l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968. Là encore, estime le GISTI, un *ministre n'a pas compétence pour* se substituer au gouvernement en matière internationale.

(1) Au terme de cette circulaire, *les certificats de résidence ne doivent* être prorogés que d'un an, au moment de leur renouvellement, en *attendant la signature d'une convention* avec le gouvernement algérien.

● *Plusieurs milliers de personnes* ont manifesté mardi 19 juin pendant une heure à Lyon contre les projets de loi concernant les immigrés. A l'appel de *la C.F.D.T. et de vingt-neuf* syndicats, associations et partis, dont la FEN, le P.S., le P.S.U. et le M.R.G., les manifestants ont défilé dans le quartier de Vaise, *où se trouve le commissariat* spécial des immigrés pour la région lyonnaise.

M. FRANÇOIS DUTEIL DEVIENT SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FÉDÉRATION DE L'ÉNERGIE C.G.T.

(De notre correspondant.)

Lille. — Le congrès de la Fédération de l'énergie C.G.T., qui s'est achevé au Touquet, a été marqué par le départ de M. Roger Pauwels, qui souhaitait abandonner les fonctions de secrétaire général qu'il assumait depuis 1963. Son successeur est M. François Duteil, trente-cinq ans, secrétaire général adjoint depuis 1975. Agent de la production thermique, M. Dutheil a adhéré à la C.G.T. en 1965 ; il est membre du P.C.F. comme son prédécesseur. Un renouvellement dans les organes dirigeants (huit changements au seul bureau fédéral) s'est fait dans une chaleureuse unanimité. Les informations alarmantes qui tombent chaque jour à propos de l'énergie n'ont guère troublé la logique traditionnelle des congressistes. MM. Henri Krasucki, au noum de la confédération ; François Duteil, dans son rapport d'activité, et Jean Thomas, secrétaire général adjoint, dans sa réponse aux intervenants, ont insisté ur trois points : la politique européenne dangereuse non seulement pour l'indépendance nationale, mais aussi pour les personnels E.D.G. et G.D.F., la défense des nationalisations et du statut du personnel et, enfin, une politique énergétique fondée sur la diversité.

Lors des discussions en cours sur les salaires, les cégétistes ont confirmé leur refus d'une convention qui, selon eux, est une atteinte sans précédent au statut national.

GEORGES SUEUR.

Les négociations salariales dans la fonction publique

DEUX DATES DE RELÈVEMENT DES TRAITEMENTS SONT AVANCÉES D'UN MOIS

Les négociations salariales dans la fonction publique ont peu progressé lors de la troisième réunion, tenue mardi 19 juin à Paris, entre M. Jacques Dominati et les sept fédérations de fonctionnaires. Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique a accepté, pour ce qui concerne le maintien du pouvoir d'achat, d'avancer deux des trois dates de relèvement des traitements : + 1,25 % au 1ᵉʳ juillet au lieu du 1ᵉʳ août et + 2 % au 1ᵉʳ septembre au lieu du 1ᵉʳ octobre. M. Dominati a ainsi satisfait en partie à une revendication de la FEN.

Quant à la progression du pouvoir d'achat, le secrétaire d'Etat a décidé d'attribuer de un à trois points supplémentaires, selon l'indice, jusqu'au sommet de la catégorie B. Cette mesure concerne un million neuf cent mille agents de l'Etat. Les autres dispositions restent celles indiquées lors de la réunion précédente *(le Monde du 7 juin)* : hausse de 33 % de l'indemnité spéciale mensuelle et intégration dans le traitement d'un point d'indemnité de résidence à compter du 1ᵉʳ novembre.

Le conflit des arsenaux

Les discussions avec le ministère de la défense reprennent jeudi

Pour la première fois depuis le début du conflit dans les arsenaux, les représentants des syndicats et de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, se sont retrouvés mardi 19 juin. Pour appuyer leur action, les *organisations syndicales* (C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O.) avaient appelé, le même jour, à une grève de vingt-quatre heures qui a été, selon les syndicats, largement suivie *(le Monde* du 19 juin).

A l'issue des six heures de discussions avec le représentant de M. Yvon Bourges, M. Jean-Philippe Lacarrière, les porte-parole des syndicats ont déclaré que cette première réunion n'avait rien « *produit de concret* » ajoutant qu'ils craignaient que « *la politique d'austérité du gouvernement n'engendre des tensions plus grandes* ». Ils ont appelé les personnels à poursuivre la lutte.

Les deux parties ont décidé de se *réunir* de nouveau jeudi 21 juin. D'autre part, bien que la date n'ait pas été précisée, les représentants des syndicats pourraient être reçus la semaine prochaine par le *ministre* de la défense.

Notre correspondant à Brest nous rapporte, d'autre part, que le conseil municipal de cette ville a consacré *le 19* juin une session extraordinaire au présent conflit. A l'unanimité, le conseil a adopté une motion, remise au préfet maritime de la deuxième Région, *dans laquelle il s'inquiète de « la politique de liquidation et de démantèlement des arsenaux et établissements d'Etat* » qui, selon lui, menace gravement la *situation économique locale. Le conseil* a aussi réclamé la libération des deux manifestants condamnés vendredi 15 juin à trois mois de prison.

CRÉATION D'UN SYSTÈME D'ASSURANCE-CHOMAGE POUR LES CHEFS D'ENTREPRISE

Une seule catégorie de Français, assure le C.N.P.F., ne bénéficiait jusqu'à présent d'aucune garantie de ressources en cas de chômage : les un million deux cent mille chefs d'entreprise en nom personnel et mandataires sociaux. *Or, depuis 1974, le nombre des* règlements judiciaires a augmenté de 50 %.

Cette lacune est aujourd'hui comblée : le C.N.P.F. et la Confédération générale des P.M.E. ont mis en place, lundi 18 juin, un système d'assurance - chômage pour les chefs d'entreprise âgé de moins de soixante-quatre ans et inscrits comme chômeurs après une liquidation, une restructuration de l'entreprise ou une révocation.

Une association appelée G.S.C. (Garantie sociale des chefs d'entreprise) a été fondée et une convention a été passée avec un groupe de six sociétés d'assurance (1). Ce système, qui entrera en vigueur le 1er juillet, comprend deux mécanismes : l'affiliation individuelle facultative ou l'affiliation par l'intermédiaire d'une organisation professionnelle.

Dans le premier cas, le taux de cotisation est égal à 2,5 % de l'assiette du revenu forfaitaire, fixé à une, deux, trois ou quatre fois le plafond de la sécurité sociale, *qui est actuellement* de 53 840 F. Dans le second cas, c'est-à-dire lorsque les entreprises appartiennent à une organisation professionnelle qui a pris l'engagement d'étendre l'affiliation à l'ensemble de ses membres ou bien si cette affiliation touche les trois-quarts de *l'organisation professionnelle*, ce taux de cotisation est de 1,5 %. Une année d'indemnités assurera 40 % du revenu forfaitaire correspondant à l'une des *quatre classes de cotisation* choisie par l'intéressé en fonction de son revenu professionnel.

(1) *Pour tous renseignements, s'adresser au siège de l'association* G.S.C., 44, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. 723-61-05.

● *Le personnel du commissariat général au Plan* (cent trente employés) a cessé le travail mardi 19 juin durant toute la matinée. Il proteste contre la politique de bas salaires et réclame le maintien des primes aux nouveaux arrivants. Enfin, il demande que s'ouvrent des négociations pour la définition d'un statut du personnel contractuel.

À MARSEILLE

400 licenciements dans le groupe Comex

De notre correspondant

Marseille. — Le conseil d'administration de Comex-Services, l'une des cinq sociétés du groupe Comex, réuni le 19 juin à Marseille, a donné son accord au président-directeur général du groupe sur la proposition suivante : « *Je vous demande de bien vouloir approuver le principe d'un licenciement économique conjoncturel d'environ quatre cents personnes.* » Cette décision, selon la direction du groupe, est *motivée par* le mauvais résultat de la société Comex-Services à la fin du mois d'avril et par les *perspectives* défavorables de l'exercice en cours, suite à la conjoncture internationale du secteur para-pétrolier, et plus particulièrement de ses activités *sous-marines.* « *Cependant*, a ajoute M. Henry G. Delauze, P.-D.G. du groupe, *j'espère, avec l'appui de la direction générale, pouvoir minimiser l'effet final de cette décision en fonction, d'une part, de la confirmation par le personnel opérationnel de sa volonté de s'adapter aux conditions du marché international des travaux sous-marins* (M. Delauze demande à ses plongeurs de s'aligner sur les salaires internationaux de la profession et d'être désormais payés au jour le jour, en fonction du prix du marché), *d'autre part, d'éventuels effets positifs des actions des pouvoirs publics actuellement à l'étude.* »

A l'évidence, M. Delauze met à exécution les menaces qu'il laissait planer la semaine dernière en déclarant clairement que si le gouvernement mettait des entraves à ses projets d'association avec le groupe américain J. Ray McDermott (*le Monde* du 13 juin), il n'attendrait pas la rentrée prochaine pour procéder à un « dégraissage » des effectifs. — J. C.

● *La fortune des Français.* — Une « coquille » nous a fait chiffre dans *le Monde* du 20 juin à 5 800 milliards de francs la fortune totale des particuliers en 1975, évaluée par le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC). C'est 4.800 qu'il fallait lire.

AGRICULTURE

Les divergences entre les Neuf restent considérables sur les prix agricoles

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture de la C.E.E. qui sont réunis depuis le lundi 18 juin à Luxembourg vont-ils parvenir à arrêter durant la session en cours la nouvelle *grille des prix européens ?* Rien n'est moins sûr, car leurs divergences demeurent considérables. Après trois jours employés à mieux identifier les difficultés, une discussion décisive devait s'engager mercredi soir. En cas d'échec, on parlait d'une nouvelle réunion pour *la* semaine suivante.

De notre correspondant

Les négociations portent presque exclusivement sur le dossier des produits laitiers. La Commission européenne, préoccupée par le niveau *considérable des dépenses engagées* pour soutenir le marché laitier, et constatant que les excédents de beurre et de poudre de lait continuent à dangereusement progresser, tiendrait à engager sans attendre une politique active de dissuasion de la production. Elle est appuyée par plusieurs Etats membres, au *premier rang desquels le Royaume-Uni*. D'autres Etats membres — la Belgique, la France, le Luxembourg notamment, — sans nier le problème, ont d'autres priorités. Ils veulent sauvegarder le revenu de leurs agriculteurs et, de plus, pour ce *qui concerne les Français*, tiennent beaucoup à ce que les montants compensatoires *monétaires* (M.C.M.) positifs (qui jouent pour les pays à monnaie forte comme une taxe à l'importation et une subvention aux exportations) commencent à être réduits.

Cette différence d'approche explique *les divergences apparues* à propos de trois points clés du débat en cours, qui sont au reste intimement liés entre eux.

● *Le relèvement des prix en unités de compte :* la Commission a proposé le gel des prix en unités de *compte. Elle pourrait accepter des* ajustements limités pour des produits ne posant pas de problèmes d'écoulement, telle la viande bovine. On répugne à l'envisager pour les produits excédentaires, à savoir le lait et le sucre. M. Walker, le ministre anglais, s'oppose fermement à toute hausse pour ces deux produits, *que réclament au contraire* plusieurs délégations. L'intransigeance de M. Walker est critiquée, car dans le même temps il réclame l'autorisation de procéder à une dévaluation de la livre verte de 5 %. Cela aurait comme conséquence un relèvement des prix agricoles anglais de 5 %, et une réduction du même *montant des M.C.M. négatifs* (qui jouent comme des subventions aux importations) appliqués par le Royaume-Uni.

M. Méhaignerie lui fait remarquer qu'il pourrait fort bien, dans ces conditions, se contenter d'une dévaluation de la livre verte de 3,5 % et accepter un relèvement des prix *en U.C. de 1,5 %. Le résultat* au Royaume-Uni serait identique et l'incitation à produire davantage de lait dans la C.E.E. resterait faible, car dans plusieurs pays membres cet ajustement ne serait pas appliqué.

● *La réduction des M.C.M. positifs* : c'est afin de l'obtenir que M. Méhaignerie se bat pour un relèvement modeste des prix en U.C. M. Ertl, *le ministre allemand*, respectant ainsi les engagements pris à l'égard de la France lors de l'entrée en vigueur du système monétaire européen, accepte de procéder à une *diminution* des M.C.M. *existants, mais à la condition expresse que cela n'entraîne* pas de diminution des prix payés aux agriculteurs allemands, ce qui implique un relèvement des prix en unités de compte.

● *La taxe de coresponsabilité* : cette taxe à laquelle sont assujettis les producteurs de lait est actuellement de 0,5 % du prix indicatif. La Commission vient de faire de nouvelles propositions. La taxe serait maintenue à 0,5 % jusqu'au 30 septembre prochain. Du 30 septembre au 1ᵉʳ avril 1980, elle serait *portée à 3 %, mais pour les 20.000* premiers litres livrés aux laiteries, le taux serait ramené à 2 % ; les régions de montagne continueraient à être dispensées de la taxe. A partir du 1ᵉʳ janvier 1980, dans le cas où l'on aurait constaté dans la Communauté une augmentation des livraisons de lait de 2 % en *1979 par rapport à 1978, le taux* serait encore relevé de 1 %.

M. Méhaignerie a trouvé que les niveaux ainsi proposés étaient trop élevés, et M. Guillaume, le président de la F.N.S.E.A. a qualifié la proposition de la Commission de scandaleuse.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Les Jeunes Agriculteurs du Nord de la France* participent depuis le mardi 19 juin, à une marche « en direction de Bruxelles » afin d'appuyer les revendications du Centre national sur la fixation rapide des nouveaux prix agricoles et leur augmentation *minimum de 4 % en unités* de comptes. La première étape de cette marche a été parcourue par une vingtaine de membres du C.D.J.A. de Seine-et-Marne *qui, partis de Meaux, sont arrivés* à Senlis (Oise) mardi soir. Ils portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « *MM. les ministres, réveillez-vous* », ou encore « *agriculteurs, une espèce en voie de disparition* ». Les jeunes de la région *parisienne devaient les relayer* ce mercredi matin jusqu'à Gournay-sur-Aronde (Oise), leurs collègues de l'Oise marcheront ensuite jusqu'à Roye (Somme), où d'autres agriculteurs prendront le relai. Cette marche par étapes doit s'achever samedi par *un meeting à la frontière belge*, près d'Orchies (Nord). — *(Corresp.)*

ÉTRANGER

En Suisse

LES ÉTRANGERS NE POURRONT POUR L'ANNÉE EN COURS ACHETER DE PROPRIÉTÉ A PARTIR DU 1er JUILLET

Berne. — Le gouvernement suisse a annoncé, le 18 juin à Berne, de nouvelles mesures contre les achats de propriétés par des étrangers. Ces achats sont interdits depuis 1974, mais des dérogations sont accordées, notamment dans les régions touristiques. Il n'en sera plus consenti à partir du 1er juillet jusqu'au 31 décembre.

Les quotas annuels seront réduits dès l'an prochain de quelque trois mille sept cents autorisations à deux mille neuf cent quatre-vingt-trois.

Le gouvernement pense en *effet que ces dérogations ont* permis de tourner son dispositif contre l'afflux de capitaux, car on estime que les seize mille seize autorisations accordées ont apporté 4,4 milliards de francs suisses (environ *2,6 milliards* de dollars), c'est-à-dire à peu près autant qu'avant l'interdiction. Les régions les plus touchées par ce raidissement de la politique gouvernementale sont essentiellement les cantons du Valais, des Grisons, de Vaud et du Tessin, ceux de Berne et de Lucerne, moins touristiques, obtenant par contre une augmentation de leurs quotas annuels. — *(A.F.P.)*

En Grande-Bretagne

La balance commerciale continue de se détériorer

De notre correspondant

Londres. — Malgré une réduction du déficit, revenant de 317 millions de livres en avril à 75 millions de livres en mai, la balance commerciale de la Grande-Bretagne continue de se détériorer. Les dernières statistiques publiées par le ministère du commerce doivent en effet être corrigées en tenant compte de la grève des opérateurs des ordinateurs, qui a eu pour résultat de sous-estimer, pendant les cinq premiers mois de 1979, les importations pour un montant évalué à 950 millions de livres.

Les exportations ont, elles aussi, été sous-estimées, mais pour 350 millions de livres seulement. Cependant, selon le département du commerce, les exportations, ajournées et retardées par suite de la grève des camionneurs du début de l'année, devraient représenter 300 millions de livres. Au total, de janvier à mai, le déficit « réel » de la balance commerciale approcherait 2 milliards de livres, au lieu du chiffre publié de 1 milliard 693 millions de livres.

Selon le ministère du commerce, le déficit mensuel moyen est passé de 68 millions de livres pendant le second semestre de 1978 à environ 400 millions de livres pour les cinq premiers mois de cette année. Cette détérioration est due essen*tiellement à un accroissement* brusque des importations de produits manufacturés, notamment d'automobiles (+ 41 % en volume). Globalement, les importations ont augmenté en volume de 5 % de janvier à mai par rapport aux six derniers mois de 1978, alors que les exportations ont diminué de 5 %.

Toutefois, les experts officiels spéculent sur une remontée des ventes pendant le second semestre de 1979, ce qui améliorerait une balance commerciale passablement affectée par les crises en Iran et au Nigéria, qui ont réduit de moitié les exportations britanniques vers ces pays. Le ministère du commerce estime que le volume des exportations progressera de 5,5 % entre le premier semestre de 1979 et la même *période de 1980, alors que celui* des importations n'augmenterait que de 1 %. — H. P.

En Allemagne fédérale

LES TROIS PREMIÈRES BANQUES SONT ACCUSÉES D'ENTENTE ILLICITE

Francfort. — Les trois plus grandes banques ouest-allemandes ont reçu une « lettre détaillée » de l'Office fédéral des cartels leur précisant les accusations d'entente illicite portées contre elles voici quelques semaines. L'Office des cartels, qui siège à Berlin-Ouest, est chargé de faire *respecter la concurrence et d'em*pêcher la constitution de monopoles sur le marché ouest-allemand.

L'Office reproche notamment à la Deutschebank, à la Dresdnerbank et à la Commerzbank de s'être mises d'accord pour différer la hausse des rémunérations sur les comptes d'épargne de leurs clients lors de la dernière augmentation du taux d'escompte par la Bundesbank (banque centrale), fin mars dernier, alors qu'elles avaient immédiatement augmenté leurs propres taux d'in*térêt sur les crédits consentis.* Interrogés, les responsables des trois grandes banques incriminées ont une nouvelle fois rejeté mardi 19 juin les accusations dont elles font l'objet de la part de l'Office des cartels.

[En Allemagne fédérale, les taux d'intérêt sont fixés librement par les banques, tandis qu'en France, ces taux sont déterminés officieusement par le comité des six plus grandes banques, après accord avec le Trésor.]

Aux États-Unis

RICHE ANCHORAGE

Washington. — En 1977, ce sont les habitants d'Anchorage (Alaska) qui étaient, théoriquement, les citoyens les plus riches des Etats-Unis. Selon le département du commerce, le revenu moyen de l'habitant de cette ville s'est élevé à 11 439 dollars, soit 63 % de plus que la moyenne nationale (7 026 dollars).

Après Anchorage, se situent Reno, Washington, San-Francisco, Newark et Detroit. Le revenu moyen varie entre 8 549 et 9 370 dollars. Celui du New-Yorkais n'a été que de 8 150 dollars, soit 15 % de plus seulement que la moyenne nationale.

En bas de l'échelle, on trouve notamment deux villes du Texas, Laredo et El Paso, où le revenu moyen par habitant a été respectivement de 5 080 et 3 900 dollars, inférieur de 28 % et de 45 % à la moyenne nationale. — (A.F.P.).

● *Le pouvoir d'achat des Américains* a continué de fléchir en mai *pour le second mois consé*cutif. Selon le département du commerce, les revenus personnels n'ont progressé que de 0,7 % en mai contre 0,4 % en avril (mois marqué par la longue grève des camionneurs) et 1,2 % en mars. Or, pour ces deux derniers mois, le rythme annuel de l'inflation avoisine 14 %. Compte tenu des variations saisonnières, ces reve*nus se sont établis* en mai au niveau annuel de 1 877 milliards de dollars.

Cependant, les hommes d'affaires américains sont moins optimistes sur les perspectives économiques qu'ils ne l'étaient au premier trimestre. Selon une enquête du Conference Board, organisme privé de recherche économique, l'indice de confiance des quelque mille six cents chefs d'entreprise interrogés s'est établi à 41 au second trimestre contre 43 de janvier à mars (sur une base 100 en 1970). L'indice était tombé à 40, son *niveau le plus* bas, au dernier trimestre de 1978. — *(A.F.P.)*

● *Le Trésor américain a vendu trois cents barres d'or, représentant 750 000 onces de métal fin, au prix moyen de 279,02 dollars l'once,* au cours de son adjudication du mardi 19 juin. Le produit de cette vente — soit 209,3 millions de dollars — sera affecté comme suit : 31,7 millions au rachat de certificats d'or détenus par des banques fédérales de réserve et 177,6 millions aux recettes publiques.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3305	4,3335	— 80	— 50	— 155	— 115	— 330	— 250
$ can. ...	3,6785	3,6830	— 105	— 65	— 180	— 130	— 390	— 305
Yen (100)	1,9800	1,9840	+ 55	+ 85	+ 100	+ 135	+ 310	+ 340
DM	2,3235	2,3270	— 510	— 430	+ 100	+ 135	+ 355	+ 420
Florin ...	2,1180	2,1210	+ 40	+ 70	— 15	+ 25	— 25	+ 35
F.B. (100).	14,4680	14,4775	— 10	+ 20	— 280	— 120	— 595	— 230
F.S. (100).	2,5765	2,5810	— 105	+ 5	+ 305	+ 345	+ 935	+1010
L. (1 000).	5,1315	5,1460	+ 145	+ 180	— 300	— 235	— 950	— 815
£	9,1835	9,1930	— 155	— 100	— 920	— 815	—1950	—1765

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/4	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 15/16	6 1/16	6 7/16
$ E.-U. ..	30 1/16	30 11/16	9 5/8	10 1/4	10	10 5/8	10 1/4	10 7/8
Florin ...	7	7 3/4	7 1/2	8 1/4	7 7/8	8 5/8	8 3/4	9 1/2
F.B. (100).	8 5/8	10	8 7/8	9 5/8	9 1/8	9 7/8	9 3/8	10 1/8
F.S.	1/16	7/16	1/2	7/8	9/16	15/16	1 5/8	2
L. (1 000).	11 1/4	12 1/2	11 1/8	12 1/4	11 7/16	12 3/4	12 3/8	13 3/16
£	15 1/4	16 3/4	13 5/8	14 3/8	13 7/8	14 11/16	13 1/8	14
Fr. franç..	7 1/4	8 1/4	8 1/2	9 1/4	9 1/16	9 13/16	9 7/8	10 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Les clauses abusives dans les contrats

« Réputées non écrites... »

La Commission des clauses abusives a bien travaillé (le Monde *du 15 juin). Grâce à ses « recommandations », les professionnels savent maintenant dans un certain nombre de cas quelles sont les clauses réputées nulles qu'ils doivent gommer de leurs contrats. Ainsi, rien ne doit limiter le droit du consommateur d'aller en justice, en cas de litige. Ainsi, dans les contrats de garantie, rien ne doit réduire la garantie légale, qui reste obligatoire, totale et gratuite. Cela allait sans dire — puisque tout cela est inscrit dans le code civil... Si on en croit M. Blanc, directeur général de la concurrence et des prix, les professionnels se jetteront « avec avidité » sur ces recommandations pour les appliquer, car c'est de bonne foi, le plus souvent, que les clauses abusives sont insérées dans les contrats... Ce bel optimisme laisse sceptique.*

M. Paul Lutz, conseiller à la Cour de cassation, qui présida la commission, s'est d'ailleurs publiquement demandé si les « recommandations » suffiront à faire disparaître des contrats ces stipulations léonines.

La comission a du reste demandé qu'une loi permette d'infliger des sanctions pénales aux professionnels qui, au mépris du droit, continueront à insérer dans leurs contrats des clauses illégales. Pour l'instant, elles sont simplement « réputées non écrites ».

Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Que le consommateur qui a signé le contrat n'est pas lié par ces clauses. Il faut donc qu'en commandant sa voiture, ou en signant le contrat de garantie de sa machine à laver le linge, il soit capable de déceler la clause « réputée non écrite »... Cela suppose une compétence juridique fort peu répandue.

Admettons cependant que le consommateur connaisse la nullité de ces clauses. Au moment du litige, s'il ne parvient pas à convaincre le vendeur qu'il a raison, il lui restera... à le traîner en justice. Or la justice coûte cher et suppose une bonne dose de patience, d'obstination et d'esprit procédurier. Rares sont les consommateurs qui vont jusque-là. Le peu de fréquence des procès permettra alors à certains d'affirmer que ces manquements sont peu nombreux, et marginaux...

En attendant que le législateur transforme en infractions certaines dispositions du code civil — et pour l'instant les pouvoirs publics n'ont pas du tout l'air de vouloir s'orienter dans cette voie, — il y a fort à parier que les clauses jugées abusives par la commission, continueront à se cacher dans les petites lignes serrées des contrats.

Il reste aux organisations de consommateurs, aux consommateurs isolés mais compétents, à pourchasser les contrats contenant des clauses déjà jugées abusives, et à protester auprès de M. Monory, puisque celui-ci se veut ministre des consommateurs... Peut-être cela le convaincra-t-il que la liberté économique sans sanctions est, en fait, une liberté à sens unique.

JOSÉE DOYERE.

LES BRITANNIQUES MODERNISERAIENT L'INDUSTRIE DES POIDS LOURDS DE L'ALLEMAGNE DE L'EST

Le groupe britannique Guest Keen and Nettlefolds (G.K.N.), un des plus gros fabricants européens de pièces détachées et d'équipements pour véhicules automobiles (16 milliards de francs de chiffre d'affaires), a engagé des négociations avec le gouvernement d'Allemagne de l'Est en vue de participer à la modernisation de son industrie des poids lourds. Le projet, qui porte sur la construction et l'équipement de nouvelles unités de production à Ludwigsfelde (Brandeburg), ainsi que sur la cession de licences pour la mise au point des chaînes de montage, est évalué à près de 5 milliards de francs.

Le gouvernement est-allemand aurait également demandé aux constructeurs automobiles français Peugeot-Citroën, italien Fiat et suédois Volvo de lui soumettre des propositions sur ce projet. Pour l'instant, le groupe britannique semble en meilleure position que ses concurrents pour obtenir le contrat. Rappelons qu'en 1978 Peugeot-Citroën avait soufflé à G.K.N. un gros contrat en Allemagne de l'Est pour la construction à Zwickau d'une usine de joints homocinétiques destinés aux systèmes de transmission.

● *Contrat en Arabie Saoudite pour Bernard Moteurs.* — La société Bernard Moteurs, filiale du groupe Renault, vient d'emporter une importante commande en Arabie Saoudite. Le contrat concerne la vente de trente mille groupes motopompes destinés à l'irrigation (livrables d'ici la fin 1980), pour un montant de 32 millions de francs.

La société Bernard Moteurs a vendu en 1978 près le vingt mille groupes motopompes dont dix mille trois cents à l'exportation (essentiellement vers l'Afrique occidentale et le Moyen-Orient). Elle couvre déjà 20 à 25 % du marché saoudien de ce type de matériels. Avec ce nouveau contrat sa part dépassera 50 %.

Liquidation des A.C.M.-Faure dont l'activité est reprise par une nouvelle société

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Le tribunal de commerce de Saint-Etienne a prononcé mardi 19 juin la liquidation et la cessation de biens des Ateliers de constructions métalliques Faure, employant quatre cent trente salariés dans la fabrication de matériels pour travaux publics. Cette entreprise, la plus importante de Firminy après Creusot-Loire-Ondaine, connaissait depuis plusieurs mois de sérieuses difficultés financières. En octobre 1978, elle avait bénéficié d'un « sursis » de trois mois dans le cadre d'une suspension provisoire des poursuites. Un instant, on avait envisagé la constitution d'une société originale avec l'apport en capital, qui avait été consenti par vingt-cinq cadres, de 600 000 francs, une société extérieure devant apporter 1 million 400 000 francs. Mais celle-ci s'était récusée au dernier moment, et, le 9 avril, le tribunal de commerce de Lyon avait prononcé le règlement judiciaire des A.C.M. Faure.

Finalement, le comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI) a accordé une aide financière afin de permettre le redémarrage de l'entreprise dans le cadre d'une nouvelle structure. Les biens des A.C.M. vont ainsi être transférés à une société nouvelle d'exploitation. Ce plan de restructuration entraînera cent soixante-dix licenciements. Cette solution du moindre mal a été retenue par le tribunal de commerce de Saint-Etienne et par les syndicats. Pour ceux-ci, elle a au moins l'avantage de maintenir l'intégralité de l'outil de travail et d'offrir aux personnes licenciées la possibilité d'être reprises au fur et à mesure des besoins et en fonction de la progression de l'activité. — P. C.

PROMODÈS PREND LE CONTROLE DE GOULET - TURPIN

C'est finalement Promodès, groupe grossiste et succursaliste normand, qui prend le contrôle de Goulet-Turpin, la société succursaliste rémoise qui connaît de graves difficultés depuis plusieurs mois (« le Monde » des 21 et 22 décembre 1978, 16 juin 1979). Par le biais de deux des sociétés de son groupe, Promodès contrôlera 70 % du capital de la société d'exploitation commerciale Goulet-Turpin, pour un total de 28 millions de francs, sous réserve d'ajustements comptables. Un plan de restructuration prévoit la fermeture de petites succursales au chiffre d'affaires trop faible pour assurer la subsistance de leurs gérants, au total 200 magasins.

Goulet-Turpin exploite 650 magasins et 32 supérettes et supermarchés, situés essentiellement en Champagne et dans la région parisienne, ce qui représente un chiffre d'affaires de près de 900 millions de francs.

Promodès, avec un chiffre d'affaires consolidé en 1978 de 6 838 millions hors taxes (qui atteint 11 680 millions si l'on prend en compte les magasins affiliés) exploite 22 hypermarchés Continent (dont 5 à l'étranger), 16 supermarchés et 1 029 supérettes ou succursales traditionnelles ; l'ensemble de ce réseau est approvisionné par 11 plates-formes régionales de gros et 34 entrepôts satellites. Promodes emploie 13 600 salariés.

LE MARCHÉ AMÉRICAIN DU CYCLOMOTEUR SE DÉVELOPPE RAPIDEMENT

La pénurie d'essence aux Etats-Unis a entraîné ces derniers mois un développement important des achats de cyclomoteurs, dont profitent les firmes françaises, Peugeot et, surtout, Motobécane. Devant l'ampleur du phénomène, cette dernière a même été contrainte de livrer mille cinq cents cyclomoteurs par avion.

Le marché américain du cyclomoteur est un marché tout neuf : ce produit n'est apparu aux Etats-Unis qu'il y a trois ou quatre ans, corrélativement au « rush » sur la bicyclette. Le peu d'importance des constructeurs américains (deux fabricants : A.M.F. et Columbia) explique que les besoins sont satisfaits à 80 % par les importations. Les Etats-Unis ont importé en 1977 environ 250 000 cyclomoteurs, et 450 000 en 1978. Tous les constructeurs européens et japonais ont profité de cette situation.

En ce qui concerne les firmes françaises, pour 1978, les exportations vers les Etats-Unis représentent 390 000 unités, (24 000 pour Motobécane, 15 000 pour Peugeot). Les exportateurs européens tentent actuellement de faire reconnaître par l'administration américaine la « spécificité » du cyclomoteur par rapport à la motocyclette. L'objectif est d'obtenir pour le cyclomoteur des facilités analogues à celles qui lui sont accordées, par exemple, en France : pas de permis, pas de plaque d'immatriculation, conduite dès l'âge de quatorze ans, etc.

NOUVELLE COOPÉRATION ENTRE FIAT ET LA POLOGNE

Le groupe automobile italien Fiat a signé le lundi 18 juin avec la Pologne un accord de coopération d'une durée de dix ans.

La coopération avec la Pologne remonte à 1930. En 1965, un premier accord de fabrication sous licence à l'usine F.S.O. de Varsovie est conclu, et, en 1971, Fiat construit clés en main les deux usines F.S.M. de Bielsko-Bialla et Tychy dont les premières voitures sortiront en 1973.

Aux termes du nouvel accord de coopération qui vient d'être signé, l'usine de Bielsko-Bialla montera, à partir de 1981, un modèle de petite cylindrée à raison de trente mille à cinquante mille véhicules par an pour le marché intérieur, avec des éléments provenant tant de l'Italie que de la production polonaise. Les établissements de véhicules agricoles de Poznan produiront un nouveau véhicule pour le transport et l'agriculture projeté en commun avec Fiat.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie maritime des chargeurs réunis

ALLOCUTION DE M. FRANCIS C. FABRE

Président du conseil d'administration à l'assemblée générale du 20 juin 1979

Pour la première fois depuis la création de la compagnie, il y a trente ans, votre conseil d'administration vous propose de ne pas distribuer de dividendes ; il vient, dans son rapport, de vous en exposer les motifs.

Au-delà des raisons particulières à l'exercice écoulé et à la compagnie, il en est d'autres qui concernent l'armement français dans son ensemble, et que je voudrais maintenant souligner, parce qu'il s'agit du « fond du problème ».

Alors que la crise alourdit le poids de son surcoût d'exploitation et du surendettement lié à la modernisation de sa flotte, l'armement français voudrait pouvoir lutter à armes égales avec ses concurrents étrangers. Mais il en est empêché par des entraves multiples que ceux-ci ignorent, qu'ils appartiennent à des pays en développement ou économiquement avancés.

Plus pragmatiques que le nôtre, la plupart des Etats ont en effet pleinement reconnu le rôle essentiel des transports maritimes dans leur économie, en particulier pour leur balance des paiements, et ils en ont tiré toutes les conséquences.

N'existe-t-il pas à cet égard dans la politique maritime de la France un certain nombre de contradictions, voire d'incohérences, entre les intentions proclamées et les faits ?

D'un côté, l'accent est mis en effet sur la libéralisation de l'économie et sur l'encouragement aux entreprises exportatrices, qui apportent les précieuses devises indispensables au règlement de la facture pétrolière. Partout est affirmée également la nécessité d'un effort de compétitivité pour faire face à la concurrence extérieure.

Or l'armement français est une industrie exportatrice type et aucune autre n'est, à chiffre d'affaires égal, d'un meilleur rapport pour la balance des paiements extérieurs. Il est aussi entièrement exposé à la concurrence étrangère et, pour cette raison, tenu d'offrir des prix strictement compétitifs.

Mais alors que ses recettes se forment effectivement sur un *marché international et concurrentiel*, la majorité de ses dépenses continuent à faire l'objet de réglementations protectionnistes d'un autre âge, qui se traduisent le plus souvent par un surcoût. Que ce soit en matière de régimes sociaux, financiers ou fiscaux, de localisation des commandes ou des établissements, d'affrètements, d'assurances, de prescriptions techniques et de réglementation de la vie à bord, les exemples de maintien du carcan administratif sont nombreux.

Inversement, tous les navires étrangers qui n'ont pas à supporter ces contraintes particulières chargent librement dans nos ports et l'emploi du pavillon français n'est pas garanti dans les accords commerciaux signés par notre pays : en réalité tout se passe comme si le libéralisme et la concurrence s'appliquaient bien aux recettes maritimes et le protectionnisme et le conservatisme aux surcharges.

Ainsi sont cumulés les inconvénients des deux régimes sans aucun de leurs avantages respectifs.

L'armement français ne souhaite nullement être protégé. Mais à défaut d'efficacité le protectionnisme aurait pu posséder sa logique à condition de concerner à la fois tous les aspects des comptes d'exploitation, faute de quoi il est proprement absurde. Puisqu'il est devenu illusoire dans l'économie mondiale actuelle de protéger les recettes, il ne saurait y avoir d'autre issue cohérente que de soumettre également les dépenses à la concurrence internationale.

Il serait utopique de compter sur une égalisation des charges *par le haut au sein des organisations* internationales comme en témoignent l'opposition des armateurs britanniques à l'harmonisation des régimes sociaux dans la Communauté économique européenne, et l'hostilité des syndicats maritimes des pays en développement aux dispositions prises par les syndicats européens.

En refusant à la fois à l'armement français une véritable compensation de ses surcharges et la liberté dans le choix des dépenses, on ne peut que le condamner à vendre ses navires, alors que la flotte française a commencé à décroître et que ses quatre cent cinquante navires actuels constituent un strict minimum pour la sauvegarde de ses positions commerciales. Ce n'est pas en allant à contre-courant de l'évolution mondiale, en bloquant les adaptations indispensables, qu'on lui donnera ses chances de faire face à la crise et aux changements de structures. Le maintien du colbertisme aujourd'hui, c'est le déficit et la disparition de notre armement.

La balance des transports maritimes est déficitaire de plus de 2 milliards de francs. Lorsqu'on sait le *rapport étroit qui existe dans notre économie entre* le commerce extérieur et l'emploi, n'y a-t-il pas en définitive plus à attendre, en faveur de ce dernier, des devises supplémentaires que pourrait procurer l'armement français, que de la conservation idéologique d'une réglementation corporatiste ?

Il importe maintenant de prendre une vue d'ensemble cohérente du problème maritime français, en considérant les conséquences que chaque disposition prise par les pouvoirs publics en matière de transport maritime, qu'elle soit sociale, économique ou financière, aura sur l'équilibre, c'est-à-dire sur la survie des exploitations.

Le temps n'est-il pas venu de redéfinir la place que la France veut reconnaître à sa marine marchande ainsi que la part du transport maritime qu'elle entend contrôler, pour profiter de sa valeur ajoutée, sous pavillon français et grâce à des positions commerciales extérieures, dans ses propres échanges et dans *les transports entre pays tiers* ?

Faut-il penser que la part de l'armement national dans ces divers trafics est actuellement suffisante, même pour les marchandises sèches, et sacrifier son importante marge de développement ?

L'armement français attend une définition claire *de ses objectifs d'ensemble, qui prenne en considération* sa dimension internationale. Et plutôt que l'apparence juridique de la notion de « pavillon français », aujourd'hui plus riche en contraintes qu'en privilèges, ne vaudrait-il pas mieux s'attacher à défendre la réalité des « intérêts français » maritimes dans le monde — y compris ceux du personnel des compagnies ?

Telles sont les constatations et les objectifs qui s'imposent à quiconque détient une responsabilité dans le transport maritime français, et donc, en premier lieu, aux pouvoirs publics.

On permettra à un homme qui exerce le métier d'armateur depuis quarante ans de les formuler sans détours, mais aussi sans reproches envers ceux qui ont actuellement la charge de la politique maritime en France :

D'abord parce que le poids des siècles est tel dans les structures dont ils ont hérité, qu'on ne saurait *sans injustice leur faire grief de n'avoir pu les* modifier en quelques mois.

Ensuite et surtout parce que nous avons le sentiment que les pouvoirs publics sont aujourd'hui conscients de la nécessité de faire progresser ces structures vers plus de réalisme. Il importe toutefois *que la traduction concrète de cette évolution encourageante* ne tarde pas à se faire sentir.

Ce n'est donc pas sans espoir que je vous livre ces quelques réflexions sur ce qui constitue à mes yeux, au soir de ma carrière, l'essentiel du problème maritime français. Quoi qu'il en soit, il est une chose dont *je suis certain*, c'est que le conseil d'administration et la direction de la Compagnie prendront les dispositions nécessaires pour préserver le patrimoine de ses actionnaires et maintenir un instrument de travail pour son personnel.

C-M INDUSTRIES

L'assemblée générale ordinaire de la société s'est tenue le 15 juin 1979, *sous la présidence de M. Gérard* Gruson, et a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, du groupe, qui intègre pour la première fois les ventes du groupe Poulain, a atteint en 1978 : 2 103 608 000 F contre 1 406 120 000 F en 1977, en progression de 49,6 %, et de 14,1 % à structure comparable.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'est élevé à 53 769 000 F et, hors plus-value sur cession de titres, à 48 844 000 F — soit 29,50 F par action — contre 39 595 000 F en 1977 — soit 23,91 F par action.

Le résultat net après impôt de la société CM Industries ressort à 39 142 506 F (34 217 274 F hors profits exceptionnels) contre 30 440 314 F en 1977.

L'assemblée a fixé le dividende à 10 F par action, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, représente un revenu global de 15 F (respectivement 9 F et 13,50 F en 1978).

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateur de MM. Robert Midy et Pierre Midy, et a nommé administrateur M. Bertrand Comar.

Elle a rendu hommage à M. Raymond Comar, qui a été, durant de longues années, l'animateur du développement de la société et qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat d'administrateur.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Au cours de son allocution, le président a indiqué que la progression du chiffre d'affaires consolidé du groupe ressortait, pour les cinq premiers mois de l'année, sur la base de données provisoires, à 17,3 % (12,5 % à structure comparable).

Le président a, par ailleurs, indiqué que les participations du groupe dans le domaine alimentaire seraient prochainement apportées à Poulain S.A.

Réuni à l'issue de l'assemblée, le *conseil d'administration a fixé* au 10 juillet la date de mise en paiement du dividende.

IMMINVEST
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE D'INVESTISSEMENT
GROUPE PALUEL-MARMONT

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 14 juin 1979 sous la présidence de M. Bernard Clerc, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

L'ensemble des recettes comprenant les primes et les produits accessoires a atteint 14 421 876 F. Le bénéfice distribuable après prélèvement de la dotation à la réserve légale et affectation du report à nouveau constitué l'an passé s'élève à 8 996 685 F (8 383 543 F pour l'exercice précédent).

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 8,80 F par action.

Ce dividende, mis en paiement le 16 juillet 1979, fera l'objet du détachement de deux coupons :

— coupon 15 A de 6,88 F imposable au titre des revenus de 1979 ;

— Coupon 15 B de 1,92 F exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

LA BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE
CONSOLIDE SES POSITIONS EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE

A la suite d'accords passés en décembre 1978 avec la Royal Bank of Canada, la Banque de l'Union européenne vient de rendre effective la cession à la R.B.C. de sa participation de 33 % dans le capital de la Banque Burgardt und Nottebohm A.G. (B.N. Bank) qui résulte de la fusion récente entre la banque Burgardt und Brockelschen (Dortmund et Düsseldorf) et la banque Nottebohm à Hambourg.

Cette opération est concomitante *du renforcement de la participation* de la B.U.E. dans Dibeag Bank A.G. à Francfort, banque dans laquelle la B.U.E. détenait 20 % du capital et en contrôlera 80 %, par rachat de la participation de certains de ses partenaires et par augmentation de capital réservée, ce dernier s'élevant finalement à 33 millions de DM contre 7 auparavant. Il est prévu par ailleurs que Dibeag ouvrira bientôt une succursale à Düsseldorf.

La B.U.E. poursuit ainsi la politique de renforcement de ses positions à l'étranger.

FISHER CONTROLS

M. Maurice Girard, président-directeur général de GEC Elliott Automation S.A., rentrant des U.S.A., où il a rencontré les dirigeants de Fisher Controls Corporation of Delaware, annonce que Fisher Controls Company et GEC Elliott Automation, fabricants de vannes de régulation et d'instrumentation industrielle, viennent de réaliser la fusion intégrale de leurs activités, études, production et marketing.

Cette fusion va permettre, grâce à la mise en commun de leurs techniques, d'assurer à leurs clients, tant en France qu'à l'étranger, un meilleur service, une plus grande souplesse et une meilleure disponibilité.

L'avantage essentiel de ce regroupement réside dans la possibilité de fournir à la clientèle les matériels et services nécessaires à l'ensemble d'une boucle de régulation.

Il est rappelé que la division vannes de régulation à Cernay, avec pour directeur général M. Gérard Brun, fabrique toutes les catégories de vannes de contrôle et soupapes de sécurité, y compris pour les applications nucléaires.

A Vichy, la division instrumentation, sous la direction générale de M. Jean-Pierre Julhes, fabrique du matériel d'instrumentation industrielle de régulation.

La société GEC Elliott Automation prendra prochainement le nom de Fisher Controls S.A.

CIE GÉNÉRALE IMMOBILIÈRE DE FRANCE COGIFRANCE

M. Victor Sasson, qui était depuis 1968 administrateur et directeur général de Cogifrance (groupe Edmond de Rothschild), a été nommé président-directeur général de la société, au cours de la réunion du conseil d'administration du 14 juin 1979. Il remplace à ce poste M. Pierre Ernoult, atteint par la limite d'âge statutaire. M. Pierre Ernoult, nommé président d'honneur, continuera à exercer ses fonctions d'administrateur.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
19 JUIN

Le mouvement de hausse se développe

Le mouvement de hausse des actions françaises est entré dans sa troisième semaine lundi à la Bourse de Paris. Mardi, la majorité des titres cotés ont poursuivi sur le même registre, permettant à l'indicateur instantané de terminer en nouveau progrès de 1,1 % environ.

Comme la veille, et pour les mêmes raisons, les pétroles ont pris la tête du mouvement. Esso, dont la cotation dut être retardée devant l'affluence de la demande, s'est adjugé plus de 10 %, suivi d'Elf Gabon (+ 6,5 %) et d'Aquitaine (+ 5,5 %). La performance de Poclain (+ 8 %) n'est pas passée inaperçue, non plus que celle de SCREG. En revanche, de nombreux opérateurs se montraient déçus par B.S.N.-G.D. qui s'est contenté de reproduire grosso modo son niveau précédent.

Au chapitre des baisses; encore assez fourni tout de même, seules celles de Sacilor, U.I.S. et Cofimeg (— 5 à 6 %) méritent d'être signalées.

Doit-on chercher dans l'actualité les motivations de la bonne tenue boursière ? Au-delà des phénomènes techniques d'entraînement, les professionnels citaient les espoirs, entretenus par beaucoup, de voir l'Arabie Saoudite augmenter sa production de pétrole. En tout cas, à la veille de la réponse des primes qui se déroulera mercredi, l'indicateur de la chambre syndicale est en progrès de 3,25 %.

Sur le marché de l'or, très peu actif, le lingot a cédé 200 F à 41 200 F et le napoléon 4 F à 321 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/6	20/6
1 dollar (en yens) ..	219 95	213 15

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 ... %

LONDRES

Faute d'une demande suffisante, les valeurs industrielles ont tendance à s'effriter mercredi au Stock Exchange. Seuls les pétroles font l'objet d'une tendance un peu plus soutenue. En revanche, les fonds d'Etat et les mines d'or sont indécis.

Or (ouverture) (dollars) 280 70 contre 280 30

VALEURS	CLOTURE 19/6	COURS 20/6
Beecham	532	537
British Petroleum (1)..	11 40	11 15/32
Courtaulds	96	95
De Beers	402	401
Imperial Chemical ..	363 ..	361
Rio Tinto Zinc. Cor..	296	295 ..
Shell	368	362 ..
Vickers	173	172
War Loan 3 1/2 %....	31 1/4	31 1/4
*West Driefontein	48 7/8	49 5/8
*Western Holdings ...	34 3/4	35 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

EMPRUNT D'ETAT 10 % JUIN 1979. — Constatant l'abondance des souscriptions enregistrées à la date du 20 juin par les établissements chargés d'assurer le placement de l'emprunt d'Etat 10 % juin 1979, M. René Monory, ministre de l'économie, a décidé de porter de 4 milliards à 5 milliards le montant de l'emprunt. L'émission de l'emprunt sera close ce soir.

BAYER. — « *Le bénéfice net de la société mère sera plus élevé en 1979 qu'en 1978* » *(306 millions de deutschemarks)*, a déclaré le président du directoire. Si cette estimation se vérifie, les actionnaires recevront un dividende approprié (6 DM en 1978). Pour les cinq premiers mois, les ventes ont progressé de 14 % en volume et le chiffre d'affaires mondial s'est accru de 13 %.

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES. — Le résultat net consolidé du groupe s'est élevé à 46,4 millions de francs en 1978 contre 38,43 millions en 1977. La part du groupe est passée de 27,37 millions de francs à 39,73 millions. Le chiffre d'affaires de l'exercice 1979 devrait être du même ordre que le précédent (5 300 millions de francs).

PIRELLI S.P.A. — *Le bénéfice net de l'exercice clos le 30 avril est revenu de 10,1 milliards de lires en 1978 à 6,9 milliards. Le dividende est tombé de 80 livres par action à 40 livres seulement.*

NEW-YORK

Indécision

Le marché est resté assez indécis mardi à Wall Street et, à l'issue d'une séance relativement calme par rapport aux précédentes (30,8 millions d'actions ont été échangées contre 31,13 millions), l'indice Dow Jones s'est établi exactement au même niveau que la veille, soit 839,40.

Le nombre de valeurs en hausse (les vedettes et les « blue chips » surtout) est cependant resté plus élevé (741) que celui des baisses (704).

Aucune nouvelle susceptible d'influencer le marché dans un sens ou dans l'autre n'est « tombée » sur les téléscripteurs du palais de Wall Street. Une commission du Congrès a, certes, adopté un projet de taxation des bénéfices pétroliers plus sévère que celui proposé par la Maison Blanche (70 % contre 50 % de taux), mais la bataille ne fait que commencer à cet égard.

Sur le plan des taux d'intérêts, la généralisation du taux de base (« prime rate ») des banques à 11,50 % se poursuit, sauf la First National Bank of Chicago, qui a décidé de conserver le sien à 11 3/4 %...

VALEURS	COURS 18/6	COURS 19/6
Alcoa	55 1/8	54 7/8
A.T.T.	58 3/8	58 1/8
Boeing	43 1/8	43 ...
Chase Manhattan Bank..	35 1/4	38 ...
Du Pont de Nemours....	128 5/8	128 3/4
Eastman Kodak	56 5/8	56 7/8
Exxon	58 3/4	51
Ford	43 1/2	43 1/2
General Electric	48 1/8	49
General Foods.	38 1/2	38 7/8
General Motors.........	59 3/8	59 3/4
Goodyear	16 5/8	16 3/8
I.B.M.	72 7/8	72 3/4
I.T.T.	29 1/4	29 ...
Kennecott	22 7/8	23 ...
Mobil Oil	76 1/8	75 5/8
Pfizer	31 5/8	31 5/8
Schlumberger	73 1/8	73 5/7
Texaco	26 1/2	26 3/8
U.A.L. Inc.	23 3/4	24 5/8
Union Carbide	37 1/4	37 1/4
U.S. Steel	22 5/8	22 3/8
Westinghouse	17 7/8	19 1/4
Xerox	61 1/4	61 7/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	18 juin	19 juin
Valeurs françaises ..	107,8	108,5
Valeurs étrangères ..	124,8	123,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92	93,4

BOURSE DE PARIS - 19 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	579 50	570 50
E.D.F. parts 1959		
Ch. France 3 %.	184 ..	184 20
A.G.F. (Sté Cent.)	480	495
Ass. Gr. Paris-Vie	....	1780
Concorde	365 50	365 50
Epargne France	288	276
Financ. Victoire.	286	286
France I.A.R.D...	223	221

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

20/6	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
968	4,5 % 1973.	1000 ..	980	979	978
3580	C.N.E. 3 %..	3668	3665	3664	3669
305	Afrique Occ..	314	330	331	336 50
395	Air Liquide.	392	395	395	398 90
89	Als. Part. ind	87 70	85 10	87	84
330	Als Superm.	328	311 50	311 50	305 50
67	Alsthom-Atl.	68 60	69	69	69 40
131	Applic. gaz...	154	155 90	155 90	155
685	Aquitaine....	751	785	782	785
111	— certif.	144 ..	151 90	151 90	151 90
150	Arjom Prieu	149	147	147	145 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
325	E.J. Lefebvre	335 80	336	336	336 ..
	Essilor	870	871 ..	872	871 ..
117	Esso S.A.F....	159	175	175	175 ..
325	Eurafrance..	364	360	360	363 ..
760	Europe no 1.	907	925	930	920 ..
	Facom	476	475	476	475 ..
375	Ferodo........	360	360	359	360 ..
450	— obl. conv..	460	451	451	458 ..
62	Fin. Dév. Ent.	62 20	62 50	62 50	62 10
210	Fin. Paris PB.	208	210 ..	210 50	210 ..
245	— obl. conv.	247 40	246 ..	246	245 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
111	Nouvel. Gal.	107	108 20	108 20	106 20
186	Olida-Caby..	184	185 10	185 10	182 50
104	Opfi-Paribas.	107 60	109 90	109 90	108
114	Paris-France.	143	143	146 50	145 ..
117	Pechelbronn	115 10	117	117	117 ..
92	P.U.K.	98 70	96 80	96 90	97
128	— (obl.)	125 ..	128 10	128 10	128 10
57	Penarroya...	59 50	60 80	62	60 50
300	Penhoët.....	305 ..	309	309 50	309
290	Pernod-Ric..	289	294	293	294
295	Perrier.....	274 50	284	288	285 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
330	Tél. Ericsson	312	312	320	315 ..
210	Thomson-Br..	219	222 50	225	225 ..
245	— (obl.).	252	270 ..	270	267 ..
425	U.I.S........	425	408 50	410	405
225	U.C.B........	218	218	218	214 ..
220	Un. F. Banq..	210	214	214	214
200	U.T.A........	181	182	184	185 60
11	Usinor......	11 10	11 10	11 10	11 ..
117	— (obl.).	112 20	114	114	114 ..
94	Vallourec....	109 50	108 50	108 50	102 50
715	V. Clicquot-P.	695	698	698	698 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
270	Gen. Motors..	260 ..	265 50	265 50	259 70
24	Goldfields...	22 50	22 60	22 60	22 20
28	Harmony....	32 60	32 20	31 40	31 05
5	Hitachi.....	4 90	4 82	4 83	4 85
310	Hoechst Akti.	292 20	288 10	288 10	282 ..
34	Imp. Chem...	33 30	33 50	33 50	32 80
86	Inco Limited	37 60	39 80	38 80	38 40
1370	I.B.M.......	1300	1270	1270	315 ..
125	I.T.T.......	129 70	127 50	127 60	127 80
285	Merck.......	287	286 ..	286	282 50
250	Minnesota M	245 ..	243 10	243 50	243 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
235	Exxon Corp..	222 70	223 50	223 50	224 50
197	Ford Motor..	189	188 ..	189	187
115	Free State..	110 ..	109 10	111 ..	108 10
220	Gen. Electric	215 50	214 20	214 20	213
63	West Deep..	71 70	68 80	70 60	68 20
150	West Hold....	156 ..	154 80	154 30	151 80
260	Xerox Corp..	272	268 50	268 50	266
	Zambia Corp.	0 83	0 82	0 83	0 82

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/6	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 275	4 358	4 278	4 478
Allemagne (100 DM) .	231 660	232 440	224	238
Belgique (100 F) ...	14 419	14 472	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.) .	210 970	211 520	205 .	218
Danemark (100 krd) .	80 560	80 810	78	83 .
Norvège (100 k) ...	84 750	84 400	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 223	9 172	9 ...	9 500
Italie (1 000 lires) .	5 187	5 182	5	5 400
Suisse (100 fr.) ...	255 950	257 250	250	263
Suède (100 krs)	100 620	100 520	97 .	102 500
Autriche (100 sch.) .	31 425	31 525	30 750	32 250
Espagne (100 pes.) .	6 633	6 603	6 450	6 850
Portugal (100 esc.) .	8 840	8 815	8 505	10 .
Canada ($ can. 1) .	3 736	3 692	3 630	3 880
Japon (100 yens) ...	1 988	1 989	1 919	2 019

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/6
Or fin (kilo en barre) ..	41250	40925
Or fin (en lingot)	41400	41200
Pièce française (20 fr.)	325	321
Pièce française (10 fr.)	222 10	222
Pièce suisse (20 fr.) ..	306	301
Union latine (20 fr.) ..	286	281 ..
Souverain	380 10	381 10
Pièce de 20 dollars	1698	1685
Pièce de 10 dollars ...	1000	1000 .
Pièce de 5 dollars	595	
Pièce de 50 pesos	1589 50	1589
Pièce de 10 florins	295 20	290 .



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

LIRE ÉGALEMENT

LA GAMME CHRYSLER-FRANCE PRENDRA L'APPELLATION TALBOT

Sous peu, toute une gamme de voitures » portera le nom de Talbot inutilisé depuis vingt ans. Le groupe P.S.A. Peugeot-Citroën a, en effet, retenu le nom de Talbot pour remplacer celui de Chrysler au terme des accords conclus entre P.S.A. et Chrysler Corporation, en août 1978, et qui prévoient que la période de transition prendra fin le 31 octobre 1980.

C'est cependant bien avant cette date et sans doute dès les prochaines semaines que les voitures de la gamme Chrysler seront proposées sous le nom de Talbot. On ne sait pas encore si le nom de Talbot sera ou non associé à celui de Simca sur les quatre modèles construits par Chrysler — 1100, Horizon, 1307-1308, 2 litres — et sur les véhicules utilitaires, lesquels pourraient ainsi retrouver une partie de leur identité d'origine.

P.S.A. Peugeot-Citroën a, semble-t-il, voulu choisir, avec Talbot, un nom qui conserve, pour beaucoup, une bonne image de marque et un certain prestige. Les enquêtes menées à ce propos auraient donné des résultats concluants, y compris auprès des jeunes. Le choix de P.S.A. a d'autant plus été facilité que Talbot était depuis longtemps la propriété commerciale de Simca.

FRANÇOIS JANIN.

UN NOUVEAU DRAME DE L'« AUTODÉFENSE »

Un père tue son fils qu'il avait pris pour un cambrioleur

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. — Un père de famille, M. Marcel Villeneuve, employé à la S.N.C.F., a tué, lundi soir 18 juin, son fils Patrick âgé de dix-sept ans, à Courty dans la banlieue de Thiers (Puy-de-Dôme). Déjà au mois d'avril un coutelier de cette ville avait empoisonné au cyanure industriel deux bouteilles de vin pour « *donner une leçon* » aux « *visiteurs* » de sa cabane de jardin trop souvent cambriolée (*le Monde* du 20 avril).

Lundi soir 18 juin, une véritable expédition avait été organisée dans l'hôtel-rsetaurant « le Moulin Bleu » à Courty. Le propriétaire de cet établissement s'était absenté pour une semaine. Il avait demandé à un serveur, Patrick, élève en mécanique au lycée d'enseignement professionnel de Thiers, de surveiller son restaurant et de porter la nourriture à son chien de garde, un doberman.

Vers 22 h. 30, en passant devant l'hôtel, l'adolescent est intrigué par une lumière dans la cuisine. Le rez-de-chaussée est également éclairé. Redoutant la présence de malfaiteurs, il se rend immédiatement à *Courtry* pour alerter son père et son frère, Michel, doix-neuf ans, tôlier-chaudronnier. Un voisin est également prévenu et tous se rendent au « Moulin belu ». Le père et ses deux fils ont emmené deux carabines et un fusil. Ils détachent le chien et procèdent à une fouille en règle.

Alors que Michel reste seul au rez-de-chaussée, les trois autres procèdent à une inspection à l'étage. Patrick pénètre dans une chambre. Il déverrouille une targette alors que, de l'autre côté se trouve son père qui, surpris, appuie sur la détente de son fusil. Patrick s'écroule, motellement blessé.

Aucune trace d'effraction n'a été relevée au « Moulin bleu ». On avait simplement oublié d'éteindre la lumière. Le chien qui gardait l'établissement était dressé pour garder les lieux, à tel point que les policiers chargés de l'enquête — qui n'ont été prévenus que vers 13 h. 30 le lendemain — n'ont pas pu pénétrer tout de suite dans le restaurant.

JEAN-PIERRE ROUGER.

« On tire, c'est normal »

La liste des victimes de l'« autodéfense » s'allonge. En huit mois — pour ne citer que les drames familiaux — trois personnes ont été tuées par des membres de leur famille. En octobre 1978, un enfant de huit ans avait été mortellement blessé à Courtenay (Loiret) par son père, qui l'avait pris pour un cambrioleur. Le 6 janvier, un septuagénaire de Cachan (Val-de-Marne) avait tué son épouse dans les mêmes conditions.

A la page 33 du livre que vient de publier M. François Romério, sous le titre « Plaidoyer pour la légitime défense », ont peut lire : « La nuit, on aperçoit une ombre, on tire, c'est normal. » A la page 40 du même livre (publié aux Editions Dauphin) : « Les groupes d'autodéfense sont le plus souvent créés dans les meilleures intentions, mais peuvent donner lieu à des abus. On risque, en circulant dans une rue, de tirer sur une silhouette qui n'est que celle d'un enfant rentrant tard chez lui. C'est dangereux ! Cela devient facilement le Far West. »

Le numéro du « Monde » daté 20 juin 1979 a été tiré à 570 458 exemplaires.

LES COMMISSIONS SOCIALES DE L'ÉPISCOPAT ET DE LA FÉDÉRATION PROTESTANTE SOUHAITENT L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

A l'approche du débat d'orientation sur la peine de mort, qui aura lieu le 26 juin à l'Assemblée nationale, la commission sociale de l'épiscopat et la commission sociale, économique et internationale de la Fédération protestante de France ont publié une déclaration commune. Elles déclarent notamment : « *Témoins de Jésus-Christ, qui ne désespère d'aucun homme quelle que soit sa faute, nous souhaitons que la peine de mort soit abolie dans notre pays.*

» *Certes, c'est un devoir, pour la société, de protéger ses membres et de prendre en compte les graves dommages subis par les victimes et leurs familles. Il est donc nécessaire de prévoir, à l'égard des meurtriers, des sanctions en rapport avec la gravité de leurs actes et des mesures susceptibles d'empêcher les récidives ou le développement de la violence meurtrière.*

» *La peine de mort — comme nous l'avons déjà affirmé — ne constitue pas une sanction appropriée.*

» *Une peine de substitution, de très longue durée et sans réduction possible, poserait d'autres questions. Comme l'écrivent les aumôniers de prison,* « supprimer » l'espoir au cœur de l'homme, » c'est une autre façon de le » tuer ». *C'est le livrer à la désespérance, à la violence et à la haine. C'est rendre intenable la situation et difficile la tâche du personnel de surveillance. Ne bâtissons pas notre sécurité sur le désespoir d'hommes qui, même coupables, restent nos frères.* »

M. JÉRÔME MONOD EST NOMMÉ VICE-PRÉSIDENT DE LA LYONNAISE DES EAUX

M. Jérôme Monod, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien secrétaire général du R.P.R. (de décembre 1976 à mars 1978), qui était entré à la Compagnie Lyonnaise des Eaux en mars dernier comme chargé de mission auprès du président, M. Pierre Chaussade, a été nommé administrateur et vice-président du conseil d'administration. Il devrait, en principe, prendre la suite de M. Chaussade, ancien préfet, qui doit, statuairement, prendre sa retraite dans deux ans.

La lyonnaise des eaux dont le principal actionnaire est la Compagnie financière de Suez, avec 23 % du capital, exerce ses activités dans la distribution de l'eau mille cinq cents communes et un million neuf cent mille abonnés, et détient, directement ou par le canal de sa principale filiale UFINER, de nombreuses et importantes participations dans des sociétés de traitement de l'eau et des ordures ménagères, de travaux routiers (Lochery) et d'équipement ou de distribution életrique, avec un chiffre d'affaires dépassant sept milliards de francs.

LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE FORTEMENT

La baisse du dollar sur les marchés des changes, amorcée la semaine dernière, s'est poursuivie depuis le début de la semaine pour s'accélérer fortement mercredi 20 juin. En fin de matinée, la monnaie américaine ne valait plus que 4,31 F contre 4,3560 F la veille et près de 4,39 F à la veille du week-end. A Francfort, son cours est revenu de 1,8750 DM mardi à 1,8550 DM, tandis qu'il tombait, à Zurich, de 1,69 F.S. à 1,67 F.S.

L'offre de dollars est abondante partout. Les milieux financiers internationaux l'attribuent à la fois à la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, à l'augmentation très forte de la masse monétaire outre-Atlantique, qui fait craindre une accélération de l'inflation, au peu d'ampleur de la récession américaine, qui ne permettra pas de réduire le déficit commercial, et à l'augmentation du prix du pétrole. En revanche, le DM et le franc suisse, qui avaient été délaissés depuis quelques mois, sont de nouveau très demandés. A Paris, le DM a valu 2,3260 F mercredi en début de matinée, pour revenir à 2,3225 F, contre 2,3240 F mardi. Cette montée de la monnaie ouest-allemande révèle un certain glissement du franc français ces jours derniers, comme cela arrive le plus souvent lorsque le dollar fléchit brusquement.

A l'usine Renault de Blainville (Calvados)

Trois mille salariés, selon la direction reprennent le travail sous la garde de la police

De notre correspondant

Caen. — Les forces de police continualent, ce mercredi 20 juin, *à garder l'usine Renault Véhicules industriels* (R.V.I.) de Blainville (Calvados). Mardi soir, la direction avait appelé à la reprise du travail. Trois mille personnes, selon elle, ont rejoint leur poste, ce mercredi, sous la protection des C.R.S. Mais un millier sont restées, à l'appel de l'intersyndicale C.F.D.T., G.G.T., F.O., devant les grilles, refusant de travailler « *tant que les flics seront à l'intérieur* ». Le reste des six mille cinq cents salariés de l'établissement ont préféré rester chez eux.

Les syndicats ont entrepris une démarche auprès de la direction pour demander le départ des forces de l'ordre. Ils participent aussi, ce mercredi après-midi, à une délégation de tous les ateliers de R.V.I. auprès de M. Vernier-Palliez, P.-D. G. de la Régie Renault. Les revendications restent les mêmes : annulation des procédures de licenciement à Vénissieux et à Blainville et à Blainville et récupération du pouvoir d'achat.

La veille, les unions locales C.G.T. et C.F.D.T. et l'intersyndicale de l'usine R.V.I. de Blainville avaient organisé une manifestation dans les rues de Caen pour protester contre l'intervention, le matin, de forces de police. Un petit millier de personnes ont participé s'en prenant particulièrement dans leurs slogans à Mᵉ Girault, sénateur, maire P.R. qui avait traité les militants du piquet de grève « *de poignée d'irresponsables et d'anarchistes* ». Au cours du défilé quelques vitres et vitrines furent brisés par des éléments « incontrôlés » du cortège. Les services de police ont procédé à sept ou huit interpellations pour contrôle d'identité.

A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Air France n'est pas responsable des dommages subis lors du détournement d'Entebbe

La première chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé, mardi 19 juin, le jugement de la première chambre du tribunal civil en date du 28 avril 1978 (*le Monde* daté 30 avril-2 mai et du 3 mai 1978) qui avait admis le principe de la responsabilité de la compagnie Air France après le détournement, le 27 juin 1976, d'un Airbus sur Entebbe en Ouganda par quatre terroristes palestiniens. Deux passagers israéliens, M. Joseph Haddad et son épouse Lisette, avaient intenté une action en réparation des dommages corporels.

En première instance, le tribunal avait condamné Air France à indemniser les époux Haddad aux termes de l'article 17 de la convention de Varsovie régissant les rapports entre les compagnies aériennes et les voyageurs et avait écarté l'application de l'article 20 qui permet d'exonérer le transporteur. Air France avait fait appel de cette décision, estimant, en application de l'article 17, que le détournement n'est pas « *un accident* » au sens de cet article et réclamant l'exonération de responsabilité en prétendant que toutes les mesures nécessaires avaient été prises pour éviter le dommage « *en prouvant qu'il était impossible de les prendre* ».

Le tribunal civil avait, en effet, estimé que « *la fréquence des détournements d'avions ne permet pas de qualifier d'imprévisible la présence de terroristes à bord* ».

Dans son arrêt, la cour de Paris fait au contraire application de Varsovie, affirmant : « *La* tion de Varsovie affirmant : « *La compagnie Air France n'a aucune qualité, ni délégation de prérogative de police, pour effectuer sur un aéroport étranger le contrôle de l'embarquement des passagers ; elle n'a pas davantage reçu l'autorisation de disposer à bord de ses appareils de personnel armé ; elle ne saurait non plus de son propre chef, et sans encourir de légitimes protestations, opérer des discriminations basées sur la seule allure ou l'aspect physique des passagers, réserve faite de présomptions raisonnables et suffisantes permettant d'user de l'article 322-4 du code de l'aviation civile. Dès lors, il lui était impossible de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter le dommage.* »

A B C D F G H